This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 27.30

Harvard College Library

BOUGHT FROM

THE GIFT OF THE

SATURDAY CLUB

OF

BOSTON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS.

IIe SÉRIE. — TOME XII.

ARRAS

Imprimerie ROHARD-COURTIN, place du Wetz-d'Amain, n° 7.

M. D. CCC. LXXXI.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

Digitized by Google

L'Académie laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans les volumes de ses Mémoires, la responsabilité de ses opinions, tant pour le fond que pour la forme.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS.

II^e^ SÉRIE. — TOME XII.

ARRAS

Imprimerie ROHARD-COURTIN, place du Wetz-d'Amain. n° 7.

—

M. D. CCC. LXXXI.

Digitized by Google

Fr 27.30

Harvard College Library
Nov 13, 1912
Saturday Club

LES

MÉDAILLES RELIGIEUSES

DU PAS-DE-CALAIS

Par L. DANCOISNE

Membre correspondant.

XI *

BOULOGNE

Médailles de Notre-Dame de Boulogne

La numismatique religieuse de cette ville se rapporte presque entièrement au célèbre culte de Notre-Dame de Boulogne. Quoique restreinte à ce sujet, elle n'en serait pas moins aussi riche qu'intéressante, si l'on était parvenu à retrouver les nombreuses enseignes et médailles auxquelles cette ancienne dévotion a donné lieu dans les XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Malheureusement le temps, qui n'épargne rien, a dispersé et anéanti la plupart de ces petits monuments.

Plaçons d'abord ici quelques mots de la légende si

* Voir le commencement du travail, tome XI^e^, II^e^ série des *Mémoires de l'Académie*, année 1880.

Digitized by Google

chère aux Boulonnais. En 633 ou en 636, un navire sans voiles ni rames, qui venait sans doute de Palestine, abordait au port de Boulogne. Une lumière brillante qui l'illumine, appelle l'attention des marins du rivage ; ils accourent et voient dans ce vaisseau, conduit par deux anges, une admirable statue en bois représentant la Vierge Marie, tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. En même temps, la Vierge elle-même apparaît au peuple boulonnais, assemblé pour la prière dans une pauvre chapelle de la Haute-Ville, l'avertit de l'arrivée de la statue et lui prescrit de placer ce dépôt sacré dans ce modeste oratoire. Aussitôt la foule se rend au port, y prend avec vénération la sainte image et la porte solennellement dans ce sanctuaire d'élection qui deviendra plus tard une vaste cathédrale. Il convient d'ajouter avec la tradition que dans le navire se trouvaient aussi deux souvenirs, l'un du Sauveur, l'autre de sa Mère, et une Bible[1].

Telle est l'origine du pèlerinage de Notre-Dame de

1. Les principaux ouvrages relatifs à Notre-Dame de Boulogne sont les suivants : *La manière de la fondation et augmentation de l'église Nostre-Dame en Boullogne*, précieux manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, dont les magnifiques miniatures ont été publiées par M. l'abbé Haigneré.— F. Alphonse de Montfort, capucin, *Histoire de l'ancienne image de N.-Dame de Boulongne.* — Antoine Le Roy, *Histoire de Notre-Dame de Boulogne.* — Le même auteur, *Histoire abrégée de Notre-Dame de Boulogne.*— L'abbé Haigneré, 1° *Histoire de Notre-Dame de Boulogne.* 2° *Abrégé de l'histoire de Notre-Dame de Boulogne.* 3° *Étude sur la légende de Notre-Dame de Boulogne.* 4° *Notice sur les gravures de Notre-Dame de Boulogne.* C'est encore à cet estimable auteur qu'on doit les belles images de cette dévotion, éditées à Paris par Daniel, Bertin et Bouasse-Lebel.

Digitized by Google

Boulogne-sur-Mer, si renommé par toute la chrétienté, l'un des plus populaires et des plus fréquentés du nord de la France. Les historiens boulonnais mentionnent les principaux personnages qui sont venus s'agenouiller devant la statue vénérée. Ce sont les rois de France Philippe-Auguste, Philippe le Bel, Jean le Bon, Charles V, Charles VII, Louis XI, Louis XIII, Louis XIV et Louis XVIII, le roi d'Angleterre Henri III, les comtes de Flandre Fernand de Portugal et Gui de Dampierre, les ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire, enfin un grand nombre de hauts barons et de personnes illustres. Les mêmes auteurs citent les importantes libéralités dont le sanctuaire boulonnais a été doté par de pieux pèlerins, et l'hommage fait par Louis XI à la Vierge, du comté de Boulogne [1].

On ne saurait se faire une idée du nombre des fidèles qui allaient chaque année servir Notre-Dame de Boulogne et implorer son secours ; mais ce n'était pas toujours la foi seule qui les y conduisait. Quelquefois, des criminels s'y présentaient en expiation de leurs fautes, comme il résulte d'un arrêt rendu, au XIII^e^ siècle, par le parlement de Paris, et d'une décision prise au XIV^e^ par le pape Grégoire XI. Dans les deux siècles suivants, les testaments contiennent souvent des dispositions qui obligent les héritiers ou les légataires à accomplir ou à faire

1. La chapelle de Notre-Dame de Boulogne était, avant la Révolution, d'une richesse extrême : sept lampes, dont trois d'or et quatre d'argent, brûlaient jour et nuit devant la statue vénérée. On y voyait aussi une centaine de grands reliquaires, dix-huit grandes images, onze cœurs, beaucoup d'*ex-voto* d'or et d'argent et une infinité de pierreries.

Digitized by Google

exécuter le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne[1]. On peut supposer que ceux qui entreprenaient ces voyages ne manquaient pas d'en rapporter une enseigne, soit comme pieux souvenir, soit comme preuve de l'accomplissement de leur pèlerinage.

La première mention que nous trouvions des enseignes de Notre-Dame de Boulogne sur-Mer remonte à l'année 1421. Dans un compte, présenté alors par Gui Guilbaut, comme receveur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, il est porté en dépense douze francs, payes à Pierre Fortin, orfèvre à Boulogne, pour vingt de ces enseignes ou représentations, dont quatre de vermeil et les autres d'argent. L'orfèvre avait fabriqué, y est-il dit, ces objets pour le duc et la duchesse, ainsi que pour les chevaliers, écuyers, officiers, dames et demoiselles de leur suite[2]. En 1426, Gui Guilbaut payait aussi, en la même qualité, à Jean Martin, orfèvre à Boulogne-sur-Mer, neuf livres deux sols tant pour une « *enseigne ou ymage* d'or, faite en la révérence de Notre-Dame de Boulogne » et destinée à Philippe le Bon, que pour trois autres de vermeil et treize d'argent, offertes par ce prince à quel-

1. Citons quelques exemples tirés des Archives de la ville de Douai. En 1434, Jean Lefaucqueux veut qu'un voyage à ce sanctuaire soit entrepris par un pèlerin, portant une image de cire, du poids d'une livre, et qu'une messe y soit célébrée devant lui. En 1452, Jean Grumelier donne sa cotte de mailles à son frère Jacquemart, à la condition de faire exécuter un voyage au même lieu. En 1480, Catherine Moriel ordonne aussi un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, et, en 1508, Robert Lemannier fait une disposition semblable (Communication obligeante de M. l'abbé Dehaisnes).

2. Le comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. I, p. 181, d'après les Archives générales du Nord, à Lille.

Digitized by Google

ques chevaliers et écuyers qui l'avaient accompagné au pèlerinage boulonnais[1].

Par son testament de 1439, un Douaisien, Hue de Lestrée, donne à son fils une image d'argent de Notre-Dame de Boulogne[2].

Dans le compte des années 1456 à 1457, rendu par Roland Pippe, receveur général du comte de Charollais, figurent les dépenses suivantes : 30 sols pour façon de cinq enseignes d'or, représentant Notre-Dame de Boulogne, au prix d'un noble chacune, et 4 livres 6 sols pour images de vermeil et d'argent, offrant le même sujet[3]. Il est à remarquer que ces paiements coïncident avec le pèlerinage fait à Boulogne par le fils aîné de Philippe le Bon.

Un compte de 1460, concernant la confrérie de Notre-Dame-Panetière, établie en l'église collégiale d'Aire, renferme de précieux renseignements sur les enseignes boulonnaises. On y voit qu'aux vêtements de la Vierge et de l'Enfant Jésus étaient attachées trois images de vermeil de Notre-Dame de Boulogne, dont l'une, de forme ronde, de la grandeur d'un noble[4]. On y lit encore que, sur une

1 Le comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. I, p. 231. Cet article de dépense est tiré d'un compte des Archives générales du Nord.

Les mots *enseigne* ou *ymage*, que nous copions littéralement, prouvent bien que ces deux expressions, employées indifféremment, avaient la même signification.

2. Archives de la ville de Douai.

3. Archives générales du Nord. Extraits publiés par le comte de Laborde dans *Les Ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. I, p. 465 et 466.

4. Rouyer, *Notice historique sur quelques médailles de Notre-Dame de Boulogne*, p. 10.

Le noble, monnaie d'or anglaise souvent imitée dans nos contrées, principalement par les ducs de Bourgogne, a un diamètre de 33 à 35 millimètres.

Digitized by Google

pièce de drap, étaient placées trois images rondes de la même dévotion.

Suivant son testament de 1503, une Douaisienne, Béatrix de Haucourt, lègue à Isabet Lefebvre un grand *agnus Dei* d'argent, et un riche chapelet auquel est attachée une enseigne de Notre-Dame de Boulogne [1]. Dans un inventaire, dressé en 1536, des reliques et joyaux conservés dans la trésorerie de l'église collégiale d'Aire, est mentionnée une petite image en vermeil de la madone boulonnaise [2].

Vers le milieu du XVI[e] siècle, ère de la Renaissance, les souvenirs métalliques du célèbre pèlerinage furent sensiblement perfectionnés et devinrent quelquefois des œuvres d'art et des objets de prix. En 1551, les échevins de Boulogne offraient une image ou médaille, richement façonnée, représentant la Vierge vénérée, à Marie de Lorraine, épouse de Jacques V, roi d'Ecosse, et mère de l'infortunée Marie Stuart [3]. Seize ans après, ils en commandaient, à Paris, une autre en or, qu'ils destinaient à la reine de France, Catherine de Médicis, à l'arrivée de laquelle ils s'attendaient [4].

Mais c'est surtout au XVII[e] siècle que les échevins et

1. Archives de la ville de Douai.

2. Rouyer, *Notice historique*, p. 11.

3. A. Le Roy, *Histoire abrégée de Notre-Dame de Boulogne*, p. 98.

4. Même ouvrage. — Dans son *Histoire de Notre-Dame de Boulogne* (2[e] édition p. 223), l'abbé Haigneré nous apprend, d'après les Archives communales de Boulogne, que cet objet n'ayant point été remis à la destinataire, avait été, en 1623, offert en présent à la marquise de Tréfort, femme de l'illustre connétable François de Bonne, duc de Lesdiguières.

Digitized by Google

le chapitre avaient coutume d'offrir aux personnages qui venaient visiter le glorieux sanctuaire, soit des médailles représentant Notre-Dame de Boulogne, soit des boîtes ou petits reliquaires au même type[1]. En 1636, le chapitre offrait à l'épouse du duc de Chaulne, bienfaitrice de son église, une image de Notre-Dame, enchâssée en argent[2].

Enfin, on voit que dans les voyages faits à Boulogne par Louis XIV, sa famille et leur suite, en 1670, 1672 et 1680, toute la cour se pourvut de médailles et de boîtes-reliquaires, pour garder le souvenir de ses pèlerinages[3].

L'historien Antoine Le Roy parle des anciennes médailles au type de la Vierge dans un bateau, que les pèlerins avaient coutume de rapporter de leur voyage, tant pour conserver leur dévotion, que pour l'inspirer aux autres. Il ajoute qu'il s'en fabriquait de tous métaux, mais principalement d'or et d'argent; qu'il s'en débitait dans Boulogne un si grand nombre que la plupart des orfèvres de la ville et d'autres ouvriers n'étaient employés qu'à ce travail. Quelque exagérée que soit cette

1 Dans son *Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, p. 264, M. Haigneré nous fournit sur ces pieux médaillons de précieux renseignements qu'il a puisés aux Archives communales de Boulogne. « Ces boîtes étaient, dit-il, une sorte de petit reliquaire, contenant un modèle de l'image miraculeuse; elles étaient décorées intérieurement avec plus ou moins de richesse, suivant leur valeur, et fermées par un cristal. » Le même auteur ajoute que, suivant délibération capitulaire du 6 octobre 1670, le trésorier fit exécuter, pour le procureur du chapitre et pour sa femme, deux boîtes d'or émaillées, garnies d'une image de Notre-Dame de Boulogne, du prix de neuf à dix livres chacune.

2. Antoine Le Roy, *Histoire abrégée*, p. 119.

3. *Ibidem*.

Digitized by Google

assertion, il est certain qu'il a existé beaucoup de ces médailles. Au dire du même historien, de son temps on en voyait encore plusieurs en divers lieux de Flandre et d'Artois, notamment à Saint-Omer[1].

Les anciennes médailles de Notre-Dame de Boulogne sont depuis longtemps d'une grande rareté. C'est à tel point que M. Hédouin, le nouvel éditeur et le continuateur de l'œuvre principale du chanoine Le Roy, n'était parvenu, en 1839, après plusieurs années de recherches, qu'à retrouver une seule de ces médailles[2]. Elle appartenait alors à M. Dutertre-Yvart; de petit module et très-mince, elle représentait la Vierge miraculeuse dans un bateau. On ne sait ce qu'est devenue cette médaille.

C'est ici le lieu de rappeler les travaux estimables, entrepris sur les enseignes de pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne, par MM. Rouyer, Forgeais, Garnier et Alphonse Lefebvre. Et d'abord consacrons quelques lignes aux sachets de plomb, qu'on peut attribuer à cette dévotion, et qui ont été publiés dans des ouvrages anglais. Dans ses *Collectanea antiqua*[3], M. Charles Roach-Smith, nous fait connaître trois de ces plombs, représentant la Vierge dans un navire. Sur le premier, Marie, couronnée, tient une palme à la main droite; sur le second, la Reine du ciel a les mains jointes; sur le troisième, la Consolatrice des affligés, tient une palme à la main gauche et accueille un pèlerin agenouillé. Ces plombs, d'un travail grossier, se rattachent bien, par leur forme et par leurs types, au

1. *Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, p. 37.

2. *Histoire de Notre-Dame de Boulogne, neuvième édition, suivie de la continuation de cette histoire*, p. 203.

3. Pl. XXXIII, fig. 9, 11, 13, 14 du t. I, et pl. XVII, fig. 2 du t. II.

Digitized by Google

pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne. Dans le second volume du même ouvrage[1], l'auteur reproduit, sans explication, un quatrième sachet appartenant au XV^e^ siècle, qui ne laisse aucun doute sur son attribution. D'un côté, l'on y voit, dans un navire sans agrès, une figure nimbée, tenant une croix, et, dans le fond, une église ; de l'autre côté, la Vierge, nimbée, portant l'Enfant Jésus, devant un suppliant à genoux. Au droit comme au revers, on lit la légende ste : marie : de : boulogne.

Les Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres renferment quelques pages intéressantes du révérend Thomas Hugot sur des sachets de pèlerinage *(pilgrims-signs)* trouvés en Angleterre, notamment dans la Tamise[2]. Un de ces objets a beaucoup de rapport avec ceux du pèlerinage boulonnais.

M. Rouyer fit paraître, en 1851, une *Notice historique sur quelques médailles de Notre-Dame de Boulogne*, œuvre savante, pleine de recherches, où sont décrites et figurées quatre pièces. La première est un petit sachet d'étain[3],

1. Pl. XVII, fig. 2.

2. *Archaeologia. Notes on a collection of pilgrims'signs*, t. XXXVIII, p. 133, pl. IV, fig. 13.

3. Cette sorte d'enseigne, appelée en latin : *insignium*, *signaculum* ou *signum*, et en français : *enseigne*, *signe*, *sachet* et *sportule*, est un objet de plomb ou d'étain, assez plat d'un côté, et bombé légèrement de l'autre. Il affecte la forme d'une bourse, d'une ampoule ou d'un vase arrondi dans le bas, ayant deux anses ou oreilles qui servaient à le suspendre ou à le porter. Il est orné, sur les deux faces, de sujets religieux assez variés. Comme il est creux et facile à refermer au moyen d'une simple pression à l'orifice, le pèlerin y déposait, à son gré, une parcelle de relique, un morceau d'étoffe qui avait touché une statue vénérée, quelques gouttes du cierge qu'il avait allumé devant une sainte image, de l'eau d'une fontaine renommée, une médaille bénite ou enfin tout autre pieux souvenir.

Digitized by Google

retrouvé à Paris dans les travaux de dragage de la Seine; c'est une espèce d'enseigne du xv^e^ siècle, représentant d'un côté la Vierge, couronnée, dans un bateau flottant, tenant sur la main droite le plan d'une église. Légende : ste : marie de : boyloingne. ℟. ste : marie de : boullongne. Marie, couronnée, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche ; près d'elle, un suppliant à genoux [1]. La seconde pièce est l'empreinte d'une médaille d'or, au type de Notre-Dame de Boulogne, qui la représente sur un bateau flottant, conduit par deux anges; au revers est l'écu de France, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel. La troisième pièce, en étain, est une variété de la précédente, qui figurera dans ce recueil. La quatrième et dernière est un plomb du xvi^e^ siècle, déjà publié par le docteur Rigollot [2]. D'un côté, on y voit, autour de la légende FRATER : FRANCISCVS · BLONDIN, un écusson avec un dauphin, et au chef chargé de trois coquilles ; de l'autre, avec la légende NOSTRE : DAME : DE : BOVLONGNE, un navire portant la Vierge, couronnée, qui tient l'Enfant Jésus dans ses bras. Nous aurons à revenir sur cette singulière pièce.

C'est en 1863 que M. Forgeais publia la deuxième série de sa *Collection de plombs historiés trouvés dans la*

1. Le docte numismatiste cite en note, d'autres sachets de plomb au type de Notre-Dame de Boulogne : 1° une de ces pièces, peu différente de celle dont il vient d'être parlé, publiée par M. Ch. Roach-Smith, dans le tome second de ses *Collectanea antiqua* ; 2° plusieurs sachets recueillis à Thérouanne par M. Albert Legrand, de Saint-Omer, et qui se voient dans son cabinet ; 3° un dernier, trouvé au même lieu, par M Alexandre Hermand et offert par lui à M. Rouyer, lequel, à son tour, en a disposé en notre faveur.

2. *Monnaies inconnues des innocents, des fous et de quelques autres associations singulières du même temps*, p. 97, pl. xxiii, n° 54.

Digitized by Google

Seine, où il traite des enseignes de pèlerinage. Il y consacre vingt et une pages à la description et à la représentation des plombs de Notre-Dame de Boulogne[1]. Ces plombs, au nombre de onze, se divisent ainsi: cinq enseignes, images découpées à jour, simples et fragiles souvenirs de pèlerinage, auxquels l'auteur assigne les XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, trois sachets et deux médailles. Quoique les deux dernières pièces rentrent seules dans notre travail, nous les citerons toutes, à cause de leur rapport avec les médailles concernant ce chapitre; nous en donnerons donc ci-après une courte description.

Images métalliques. 1° Grand plomb disposé à jour; il est en forme d'écusson. Dans un encadrement ou listel, auquel il manque le coin droit, on lit ainsi le commencement de la salutation angélique : ✠ **ave : maria : ... dominus : tecum : benedita tu : in : muli.** Au centre est la Vierge, couronnée et nimbée, dans un navire en croissant; à sa droite, une figure avec rame, et, à sa gauche, une autre figure élevant la main[2]. 2° Notre-Dame, couronnée et nimbée, se tient debout avec l'Enfant Jésus sur le bras gauche, dans un navire arrondi, ayant mât et voile; aux extrémités un ange jouant de la trompette, et une autre figure. 3° La même Vierge dans un vaisseau flottant, garni d'un mât et d'une large voile, au haut duquel on lit: **noeter da** (Notre-Dame), sur le château de proue, un ange jouant de la flûte. 4° Variété du plomb précédent, avec

1. Pages 7 à 27.

2. Le même plomb a été reproduit par M. Haigneré dans son étude sur la *Légende de Notre-Dame de Boulogne*, p. 7, et par M. Lefebvre dans les *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1864-1865, p. 175.

Digitized by Google

la même inscription régulièrement écrite. 5° La Vierge, tenant son divin Fils sur le bras droit ; elle est dans un vaisseau flottant, muni de voile et de cordages. On lit sur la poupe et sur la proue : **nostre dame**, et sur le flanc du bâtiment, près des flots: **de bouloingne.**

Sachets. 1° La Vierge, assise ; elle est couronnée et nimbée, et offre un lis à son fils, aussi nimbé, qu'elle tient sur un genou. Le revers est chargé d'un treillis en losange avec petites branches. La légende, contournant les deux côtés, porte **nostre : dame : de : boloigne : seur : mer.** 2° Variété du sachet publié par M. Rouyer ; elle n'en diffère que par quelques détails[1]. 3° La Vierge assise dans un vaisseau flottant. ℟. Marie, tenant son Fils dans les bras; à ses pieds, un suppliant à genoux. De chaque côté de ce sachet, dont la conservation laisse beaucoup à désirer, est une légende qui se termine par le mot **boloigne.**

Médailles. — 1° Plomb déjà publié par M. Rouyer; on y voit, au droit, la statue miraculeuse dans un navire conduit par deux anges, et au revers, l'écusson aux trois fleurs de lis. 2° Le même sujet de droit, sans agrès, avec le monogramme du Christ pour revers. Ces deux médailles figureront dans notre recueil.

Le tome xx des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* comprend une *Notice sur quelques enseignes de pèlerinage en plomb concernant la Picardie, par M. J. Garnier*, travail de critique et d'érudition qui comprend une intéressante étude sur les plombs de Notre-Dame de Boulogne.

1. Ce plomb figure aussi dans l'ouvrage de l'abbé Haigneré : *Etude sur la légende de Notre-Dame de Boulogne*, p. 27.

Digitized by Google

Le docte antiquaire analyse et résume les travaux de ses devanciers sur ce sujet. Il parle d'abord des plombs publiés par M. Forgeais, qui sont de formes si diverses et si singulières pour la plupart. Il cite ensuite le plomb bizarre de frère François Blondin, dont le docteur Rigollot s'est occupé le premier, pièce qu'il considère comme un souvenir particulier de pèlerinage. Il passe aux pièces dont M. Rouyer a fait l'objet de sa notice, et finit par celles que MM. Roach Smith et Thomas Hugot ont figurées dans leurs publications anglaises. Aux plombs déjà connus, M. Garnier ajoute un petit sachet qu'il possède, objet qui se distingue par son style et qui se termine par une demi-fleur de lis; en voici la description : ȝte marie · de boloinie. La Vierge, assise, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, dans un vaisseau flottant. ℟. ȝte-marie bolononie. La Vierge debout, tenant son Fils dans ses bras ; à ses pieds, un pèlerin à genoux[1].

Il nous reste à parler de la notice de M. Lefebvre : *Étude sur les plombs ou enseignes de pèlerinage et en particulier sur ceux de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer*[2]. Cette œuvre se fait remarquer par les recherches qu'elle a nécessitées et par les nombreuses citations qu'elle renferme ; c'est un résumé fidèle et complet de ce qui avait été écrit jusqu'alors sur les enseignes du culte boulonnais.

L'auteur ajoute à la liste de plombs déjà publiés, les trois objets suivants, trouvés à Boulogne, qu'il croit pou-

1. Pl. III, n° 5.

2. Cette étude a été insérée dans les *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer* (1864-1865) ; elle y comprend les pages 133 à 191.

Digitized by Google

voir rattacher au pèlerinage de cette ville : 1° Support de statuette, orné de plusieurs cercles au milieu desquels on lit cette inscription circulaire : ✠ ave maria gracia ple... dominus. 2° Enseigne ronde de plomb, en forme de fibule, où l'on voit dans un vaisseau muni de ses agrès une tête couronnée sous laquelle est un écusson chargé sans doute de deux léopards. La légende, assez inintelligible, porte : ✠ ricsart : biencoſ : nglant : qui semble signifier : *Richard king of Englant* (Richard, roi d'Angleterre). 3° Fragment d'un moule curieux du xv[e] siècle, en pierre de Tournai, qui servait au moulage d'une très-grande image d'étain ou de plomb [1].

Le n° 1[er] n'a aucun rapport avec le sujet que nous traitons. Le n° 2, plaque anglaise, qui rappelle le noble, nous paraît n'être qu'une enseigne particulière ou un signe de ralliement, comme l'indiqueraient la légende et l'écusson [2]. Quant au n° 3, l'état incomplet de ce moule laisse

1. D'après ce qui reste de cette matrice, l'image, qui devait avoir quatorze centimètres de haut sur huit de large, se composait de trois parties · la première ayant trois arcades plein-cintre et les deux autres formant un écusson. Sous l'arcade du milieu, plus grande que les autres, on voit le Christ en croix, entre deux juifs ayant un genou à terre et portant la lance et l'éponge ; sous les arcades latérales sont la Vierge et saint Jean Ce qui reste de la seconde partie nous montre Dieu bénissant, ayant à sa gauche un ange qui joue de la viole, puis saint Jean, tenant un médaillon au type de l'agnel. Une légende régnait autour de l'écusson ; il n'en reste que cette partie : + *ave · maria · gratia · plena · dominus.... ris · tv.*

Nous possédons un support ou pied de statuette presque semblable à celui-ci, mais bien plus petit ; il a été trouvé dans des travaux exécutés à Arras.

2. Dans l'introduction à l'ouvrage déjà cité du docteur Rigollot,

Digitized by Google

bien douteuse la composition de la troisième partie de l'image ; toutefois la découverte de cette matrice à Boulogne fait supposer qu'elle est d'origine locale [1].

Après avoir mentionné les enseignes de Notre-Dame de Boulogne que diverses publications ont fait connaître, il nous reste à décrire des plombs de notre cabinet ; ils consistent en six sachets de la fin du xv^e^ siècle et du xvi^e^. Les trois premiers, aux légendes presque semblables, sont petits et de formes assez gracieuses ; ils nous proviennent des collections de feus MM. Quandalle et Duleau, de Paris. Les autres, qui sont grands et d'une fabrique bien différente, ont été trouvés à Thérouanne. Voici la description de ces curieux objets de piété : 1° ste : marie : de · bovloingne ·. La Vierge, couronnée et nimbée, tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche ; à ses pieds, un suppliant à genoux, au-dessus duquel on remarque une étoile à six rayons. ℞. ste : marie : de : bovloingne :. Marie, couronnée et nimbée ; elle est assise à droite dans un vaisseau flottant, tenant une haute église à trois clochers. C'est une variété de la pièce publiée

M. Leber décrit et publie (p. xxvii, pl. ii, n° 3) un autre signe de ralliement anglais, aussi de plomb et au type du noble, mais assez bien imité, avec la légende : *ave maria · gratia · plena domin.*

Notre cabinet renferme une belle plaque de même métal, aussi au type du noble ; elle est copiée avec art sur la monnaie flamande de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Comme sur cette pièce, la légende porte : * *phs die : gra · dvx · bvrg : comes : fland.* Ici les armes du prince sont remplacées par une grande ΩΩ, initiale de Marie, simple et touchante invocation à la Vierge.

1. Nous n'avons pas à inférer beaucoup de la légende : *Ave Maria gracia plena*, car on la trouve partout, sur les monnaies, sur les médreaux, sur les jectoirs, etc.

Digitized by Google

par M. Forgeais[1]; elle est un peu plus petite, le style en est bien plus pur et le dessin plus correct. 2° ste · marie · bolonie. Même type que celui du droit du n° 1er, mais d'un autre style ; ici le suppliant est un moine avec capuchon. ℞. La légende est répétée ; la Vierge, assise à gauche dans un vaisseau flottant, tient sur le bras gauche une église assez large, avec clocher et deux clochetons. 3° Même légende avec le type du droit du n° 2 ; ici Marie n'est vue qu'en buste, et l'église est isolée dans le fond. ℞. Encore la même légende ; tout le champ est semé de fleurs de lis. Ce sachet élégant, dans lequel on retrouve bien la forme du réticule, a deux anses élevées; il se termine par trois demi-fleurs de lis à l'extérieur. 4° Vaisseau garni de châteaux de poupe et de proue, sur lesquels sont posés deux chandeliers avec de longs cierges allumés. Au milieu, la Vierge, couronnée, debout, tenant son Fils sur le bras gauche. ℞. Dans un écusson que surmonte une couronne de fantaisie, la croix avec tous les instruments et accessoires de la Passion. 5° Même sujet que celui du droit du n° 4, mais sans cierges ni chandeliers. ℞. Variété du revers précédent ; c'est bien le même sujet, mais avec d'autres dispositions. 6° La Vierge, couronnée et nimbée, portant l'Enfant Jésus à sa droite, est assise dans un navire. ℞. Jésus sur la croix, entre deux saints.

Il nous serait sans doute assez facile d'augmenter notre longue liste de sachets de Notre-Dame de Boulogne, mais nous ne devons pas oublier que ces petits monuments ne sont, pour notre travail, que d'un intérêt bien

1. Ouvrage cité, p. 23.

Digitized by Google

relatif. Revenons donc à notre sujet principal, qu'il nous tarde de traiter.

La célébrité et la popularité du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne donnèrent naissance à d'autres sanctuaires en l'honneur de la même dévotion. Citons, entre autres, celui que des Parisiens, fervents dévots du culte boulonnais, auquel ils ne manquaient pas de se rendre annuellement, établirent, en 1320, près de Paris, dans le village de Menus, qui prit plus tard le nom de Boulogne-sur-Seine. Cette espèce de succursale, d'abord modeste chapelle en bois, bientôt vaste et élégante église, fut dotée à l'envi par les papes, les rois et les grands, qui ne dédaignèrent pas de s'y faire inscrire comme membres de la noble Confrérie de Notre-Dame de Boulogne. C'est dire assez combien ce nouveau pèlerinage fut fréquenté.

Est-ce à ce pèlerinage secondaire ou au premier que doivent être attribués les plombs boulonnais trouvés dans la Seine? M. Forgeais pense que la plupart des enseignes religieuses qu'il y a recueillies et qu'il a publiées ont été fabriquées à Paris par des artisans qui fournissaient aux principaux pèlerinages leurs images spéciales. Il le suppose surtout pour les plombs boulonnais, qui lui semblent avoir été débités dans les deux localités[1]. Déjà cette opinion avait été émise par M. Rouyer, quant à la vente de ces pièces aux deux lieux de dévotion[2]; elle a été partagée par M. Garnier[3], et nous nous y rangeons volontiers. Nous pensons, comme ce dernier antiquaire, qu'on peut attri-

1. *Collection des plombs historiés. Deuxième série*, p. 12.
2. *Notice historique*, p. 17.
3. *Notice sur quelques enseignes de pèlerinage*, p. 11.

Digitized by Google

buer sûrement au pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer toutes ces pièces, particulièrement les deux médailles figurées dans l'ouvrage de M. Forgeais.

Nous devons revenir sur la singulière médaille de frère François Blondin, publiée d'abord par le docteur Rigollot et que M. Rouyer a comprise dans la planche accompagnant son travail. Ce religieux était-il simplement moine? Ne fut-il pas en même temps chef d'une compagnie de liesse, comme le suppose M. Rouyer? Quoiqu'il en soit, on peut dire, avec M. Garnier, que le plomb dont il s'agit, monnaie des innocents, médaille ou méreau, n'offre qu'un souvenir particulier de pèlerinage entrepris par un fidèle au sanctuaire boulonnais. Aussi nous dispenserons-nous de comprendre dans nos planches cette pièce, qui ne saurait être une médaille de piété[1].

Il est des médailles qui semblent appartenir à Notre-Dame de Boulogne et qui lui sont cependant étrangères. Elles représentent, au droit, la Vierge avec l'Enfant Jésus dans un navire flottant, muni de mât et de cordages, entre deux figures assises et priant. Le revers offre la Sainte-Famille. Ces médailles sont ordinairement en argent et anépigraphes. Une de celles que nous possédons porte *Sabulo* à l'exergue du droit et *Bruxel* à celui du revers, ce qui établit clairement l'origine commune de ces pièces et prouve qu'elles concernent exclusivement le pèlerinage de Notre-Dame du Sablon, de Bruxelles[2].

1. Voir ce que M. Lefebvre dit sur ce plomb, dans son travail déjà mentionné, p. 160.

2. Dans son ouvrage sur *les Vierges miraculeuses de la Belgique*, M. de Reume consacre à cette piété une notice avec gravure. La légende qu'il y rapporte explique bien le sujet de ces médailles.

Digitized by Google

On a vu dans le cours de cet article combien la fabrication et la vente des médailles de Notre-Dame de Boulogne avaient été actives dans cette ville, surtout pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, temps de grande ferveur pour cette dévotion. Mais dans le siècle suivant, la piété s'étant ralentie et les pèlerinages collectifs ayant été peu nombreux, on ne fabriqua plus de médailles, du moins n'en connaissons-nous aucune de cette époque. Il en fut de même pour le premier tiers de notre siècle.

Dans les premiers jours de la Révolution, la statue de Notre-Dame de Boulogne, objet de la vénération de tant de siècles, fut sacrilégement consumée par les flammes[1], et bientôt après sa chapelle et la cathédrale, dont elle dépendait, disparurent à leur tour. Lorsque les malheurs des temps furent passés, un saint prêtre, Mgr Haffreingue, conçut le projet de reconstruire le monument et d'y rétablir son culte spécial. Il se mit résolûment à l'œuvre et consacra sa fortune et son existence à la réalisation de sa vaste conception. Après un demi-siècle d'efforts surhumains, il parvint, à force de zèle et avec l'inépuisable charité des Boulonnais, à doter leur ville d'un temple digne de la vierge Marie[2]. Cet édifice magnifique et grandiose, élevé sur les fondations de l'ancienne cathédrale, avait été commencé vers 1827 ; il fut terminé en 1840.

1. Il n'est resté de cette statue que quelques débris, entre autres une main ; ils sont conservés dans l'église actuelle.

2. On doit à M. Haigneré une remarquable étude biographique sur le vénérable restaurateur de la cathédrale boulonnaise ; elle a pour titre : *Monseigneur Haffreingue, sa vie et ses œuvres.* Boulogne-sur-Mer.

Digitized by Google

Entre temps avait été sculptée, d'après la tradition et les souvenirs, une nouvelle statue avec ses accessoires. Elle représente la Vierge, debout, dans une nacelle flottante, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, et tenant un cœur à la main droite ; la Mère et son divin Fils sont couronnés et nimbés. De chaque côté est un ange assis ; l'un conduit le gouvernail et tient deux petits reliquaires ; l'autre pose sur son genou droit une grande Bible ouverte. Au-dessus de la Vierge, nimbée, brille une étoile rayonnante. Cette belle statue a été placée sous un dôme élevé au fond du sanctuaire si remarquable et si riche qui lui était destiné ; c'est là qu'elle est exposée à la vénération des fidèles.

Les pèlerinages solennels de Notre-Dame de Boulogne recommencèrent en 1853 ; non-seulement ils continuent, mais l'affluence des pèlerins ne cesse d'augmenter. On ne saurait se faire une idée du nombre des fidèles qui viennent par milliers, chaque année, révérer la statue auguste pendant les quinze jours de la station[1]. Comme beaucoup d'entre eux aiment à rapporter des souvenirs de leur voyage, ils se les procurent à la maison spéciale, située près de l'entrée de l'église. Ce sont de belles images dues au burin parisien, des chapelets, des bagues, des cœurs, des colliers, des reliquaires, des médaillons et surtout des médailles.

En rééditant, en 1839, le principal livre d'Antoine

1. Ce nombre a été évalué à plus de 50,000 pour l'année 1857. M. Robitaille a donné, dans son *Annuaire du diocèse d'Arras*, un récit circonstancié de ce pèlerinage annuel. — Voir les *Programmes des Fêtes célébrées dans l'église Notre-Dame, patronne de la ville, à Boulogne-sur-Mer.*

Digitized by Google

Le Roy, M. Hédouin avait exprimé, à la page 203, le désir de voir frapper une médaille de Notre-Dame de Boulogne, qui rappelât l'année de la reconstruction du sanctuaire boulonnais. Il proposait d'y faire graver, d'un côté, la sainte image avec la légende *Urbis et orbis Domina*, et de l'autre, la vue du monument, avec la date de la pose de la première pierre. Si ce vœu n'a pas été réalisé entièrement, il fut pris en considération, car une médaille était exécutée, dès l'année suivante, par la maison Vachette, de Paris, pour être vendue à Boulogne, au profit de l'œuvre de la reconstruction de l'église. Cette médaille représente la nouvelle statue de la Vierge, Étoile de la mer, mais ici, l'ange placé au gouvernail tient à la main un cœur couronné, et l'autre prie, les mains jointes. Au revers est un cœur qu'un glaive transperce ; il s'en échappe en croix des rayons et des flammes ; au bas est une grande M, initiale de Marie. Cette médaille a été rééditée en plusieurs modules et avec des variantes que nous indiquerons dans la description qui terminera ce chapitre. On remarquera qu'en 1860, le revers a représenté le bienheureux d'Amettes, et que, depuis quelques années, il est remplacé par le côté principal de la Médaille miraculeuse, type dont nous avons eu l'occasion de parler à l'article d'Arras.

En 1769, un jeune pèlerin venait se prosterner devant l'image de Notre-Dame de Boulogne ; un siècle après, une magnifique chapelle était élevée en son honneur dans la cathédrale reconstruite. Cet homme était Benoît-Joseph Labre, l'humble héros de la pauvreté, né en 1748, à Amettes, village qui dépendait alors du diocèse de

Digitized by Google

Boulogne[1], mort à Rome en 1783, et béatifié en 1860. Comme à Amettes et à Arras, des fidèles viennent prier le bienheureux à son autel, où repose une partie de ses reliques, et où l'on vénère sa statue.

Bien que les dévotions à Notre-Dame de Boulogne et au bienheureux Labre soient distinctes, comme elles sont pratiquées dans la même église, elles ont lieu souvent l'une après l'autre. Plusieurs médailles réunissent les types des deux piétés, ce qui a contribué à en rendre la vente plus grande et plus facile.

Les médailles frappées depuis 1840 jusqu'à ce jour, au type principal de Notre-Dame de Boulogne, avec les revers que nous avons cités, sont sorties pour la plupart des maisons Vachette, de Paris, et Conin, de Saumur. Elles sont d'argent, de cuivre argenté, de cuivre jaune et de bronze. Il en existe aussi d'or et de vermeil parmi celles de petits modules ; on en voit encore qui sont disposées en médaillons à verres, ou montées en boîtes et en reliquaires[2].

Les détails étendus qui précèdent nous permettront

1. Lors de la suppression, en 1553, de l'évêché de Thérouanne, dont Amettes faisait partie, ce village fut compris dans le diocèse de Boulogne. Cet état de choses dura deux siècles et demi, c'est-à-dire jusqu'au concordat de 1801, qui a incorporé ce diocèse à celui d'Arras.

2. Entre autres objets de piété qui se sont vendus au pèlerinage boulonnais, on peut citer un médaillon ovale renfermant sous verre deux petites photographies : la statue de Notre-Dame de Boulogne et le portrait en pied du bienheureux Labre. — Mentionnons aussi deux médaillons ovales en nacre, représentant la madone boulonnaise, et un petit médaillon doré et émaillé, qui offre le même type, avec cette légende : *N. D. de Boulogne.*

Digitized by Google

d'abréger la description qui va clore ce chapitre ; nous la présenterons ainsi : *Première partie*. Médailles antérieures au XIX^e^ siècle. *Seconde partie*. Médailles frappées depuis 1840, classées selon leurs revers ci-après : le Sacré-Cœur de Marie ; le bienheureux Benoît-Joseph Labre ; la Médaille miraculeuse.

PREMIÈRE PARTIE.

151. Dans un navire flottant, muni de ses agrès, la Vierge, debout, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, la Mère et son Fils sont couronnés et nimbés. ℞. IIIICC ET XV (1415) entre deux doubles lignes ; au-dessus et au-dessous, une espèce de sachet entre deux écailles de pèlerin. Cette pièce d'étain, qui nous provient de la collection Duleau, a été trouvée à Paris, dans la Seine.

152. La Vierge, couronnée, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras ; elle est assise dans un navire flottant que deux anges conduisent à l'aide de rames et de voiles. ℞. ✠ NOTRE · DAME · DE · BOVLONGNE. Écu de France couronné et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, fondé par Louis XI. Ces armes rappellent bien l'hommage que le dévot et rusé monarque avait fait, en 1478, du comté de Boulogne à la Vierge, et le vasselage auquel ses successeurs étaient soumis. Cette médaille, ronde et sans bélière, a été frappée vers la fin du XV^e^ siècle ou au commencement du siècle suivant[1]. Un exemplaire en or a été publié par M. Rouyer, d'après une ancienne

1. Ce qui prouve que cette pièce est bien une médaille et non un méreau, c'est qu'il en existe des exemplaires avec un trou tenant lieu de bélière.

Digitized by Google

empreinte[1]. M. Forgeais en a fait connaître un autre en plomb ou en étain[2].

Nous possédons une légère variété de la médaille précédente ; chaque mot de la légende y est séparé par un clou à facettes au lieu du point ou globule.

Nous placerons ici une médaille de plomb, oubliée dans notre planche xx ; en voici la description et la figure : La Vierge, couronnée et nimbée, ayant entre les bras l'Enfant Jésus, nimbé, se tient debout dans un vaisseau conduit par deux anges. ℞. Dans un cercle, le monogramme ordinaire de Jésus entre deux têtes de clous de forme carrée ; on voit les trois clous de la passion sur le premier jambage de la lettre médiane, disposé en croix. Ce plomb du xvi[e] siècle a été trouvé dans la Seine et recueilli par M. Forgeais, qui l'a publié[3].

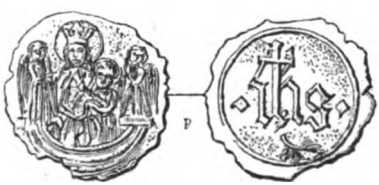

1. *Notice historique*, p. 14, n° 2 de la planche. M. Rouyer a tiré ce dessin d'un livre curieux qu'il possède, ancien recueil manuscrit de plus de deux cents monnaies d'or et d'argent, qui paraît avoir été composé par un changeur de la Flandre ou du Hainaut. Ce commerçant avait pris sa médaille d'or de Notre-Dame de Boulogne pour un double ducat de Bologne, ce dont nous avons à nous féliciter, car son erreur a servi à constater l'existence d'une pièce bien importante pour nous. Malheureusement cette grande rareté n'a pas été conservée.

2. *Collection de plombs historiés, enseignes de pèlerinages*, p 25.

3. Même ouvrage, p. 26.

Digitized by Google

153. La Vierge, couronnée, dont la longue chevelure est flottante, se tient debout sur un bateau qui vogue ; elle tient l'Enfant Jésus sur le bras droit. Ce sujet est dans un ovale entouré d'un grènetis. Médaille de plomb, à neuf pans et uniface.

154. N D BO. Notre Dame de Boulogne, couronnée et nimbée, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, nimbé ; elle est assise dans un navire voguant. ℟. Sainte Barbe, tournée un peu à droite ; elle est couronnée, tient une palme et touche de la main droite une petite tour. On sait que cette sainte, si populaire dans nos contrées, y a toujours été invoquée par les fidèles pour obtenir, par son intercession, la grâce d'une bonne mort. Notre médaille, de petit module et de forme ronde, entourée d'une large bordure en tresse d'un côté, et en grènetis de l'autre, se compose de deux plaques d'or jointes par le cadre; elle est du XVI^e^ siècle.

155. NOSTRE DAME DE BOVLONGNE. La Vierge, couronnée, portant sur le bras gauche son Fils, nimbé, qui tient un cœur devant elle. Elle est debout, dans un vaisseau sans agrès, entouré de vagues, et conduit par deux anges, dont l'un lui présente une bible et l'autre deux petits reliquaires. Cette belle et grande médaille, dont les deux côtés sont sortis du même coin, nous a été obligeamment communiquée par M. l'abbé Haigneré ; elle a été frappée au XVII^e^ siècle sur deux légères feuilles d'argent, réunies ensuite par une soudure Ce petit monument est d'une exécution assez remarquable; c'est l'œuvre d'un artiste habile qui s'est inspiré de la tradition ou qui a suivi de bons modèles.

Digitized by Google

156. La Vierge, debout, dans un bateau qui vogue ; elle tient l'Enfant Jésus sur le bras gauche. Cette médaille, qu'entoure un double cercle, est d'un style assez correct, mais d'un caractère assez profane ; elle a été frappée sur une mince feuille d'argent dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle.

SECONDE PARTIE.

157. URBIS ET ORBIS HONOS, STELLA MARIS, SIS BONA. La Vierge boulonnaise portant un long voile, tient l'Enfant Jésus sur le bras gauche ; elle est debout dans un bateau voguant, conduit par deux anges assis aux extrémités. Celui qui est placé à droite prie, les mains jointes, la grande Médiatrice ; l'autre lui présente un cœur et tient le gouvernail. Une étoile lumineuse répand ses rayons sur ce gracieux ensemble. Exergue : N-D DE BOULOGNE (S. 1840. M.). Comme les deux initiales en parenthèse, complétant le nom de la ville, ont été gravées après coup, il se trouve des exemplaires qui n'ont pas cette addition choquante. ℟. REFUGIUM PECCATORUM, ORA PRO NOBIS. Le cœur de Marie, percé d'un glaive et entouré de rayons et de flammes disposés alternativement, de manière à former une double croix. Devant les rayons inférieurs est une grande initiale M, sous laquelle se lit quelquefois le nom du fabricant Vachette. Cette médaille et la suivante ont 27 millimètres[1].

1 La description de la même médaille se trouve à la fin de la Notice de M. Rouyer. — Le type du revers rappelle en partie celui de la Médaille miraculeuse. Il se rapporte à l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Marie, association dont le siége central est en l'église de Notre-Dame des Victoires.

Digitized by Google

158. URBIS ET ORBIS HONOS, MARIS STELLA, SIS BONA. Même sujet que celui du droit du n° précédent ; seulement les rayons de l'étoile sont moins longs, et sur le bateau se voient deux millésimes 636, date supposée de l'arrivée de la statue miraculeuse, et 1840, année de la reconstruction de la nouvelle cathédrale. L'exergue, modifié, porte en deux lignes : N . D DE BOULOGNE SUR MER. Le revers est celui du n° 157 ; il est sorti du même coin.

159. Même médaille, du module de 22 millimètres.

160. Variété, sur laquelle les rayons du droit sont peu étendus.

161. Même médaille, de 17 millimètres. Sur des exemplaires, le nom du fabricant est inscrit entre le commencement de la légende du revers et l'initiale de Marie.

162. Variété peu importante.

163. Médaille de même grandeur et presque aux mêmes types, mais d'une autre fabrique et d'un style tout différent et bien moins correct. La Vierge-Mère et son divin Enfant sont couronnés. Au revers, le cœur est plus petit et l'on ne retrouve plus l'initiale de Marie ni le nom du fabricant.

164. Médaille de chapelet, en forme de cœur, avec trois anneaux ; elle n'a que 13 millimètres. Les types sont les mêmes que ceux du n° précédent. La disposition de cet objet de piété n'a pas laissé de place au graveur pour l'étoile et ses rayons.

165. URBIS ET ORBIS HONOS MARIS STELLA SIS BONA. La Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras ;

Digitized by Google

elle est debout sur un long navire flottant, dont la proue élevée et la poupe sont occupées par deux anges en prières. Il est à remarquer que les figures sont très-petites, comparées à celles des autres médailles du même culte. Au-dessus de la Protectrice céleste, on voit une étoile entourée de rayons. La légende : PÉLERINAGE DE N. D. DE BOULOGNE, est disposée en deux lignes. Le revers offre la légende ordinaire et le même type du cœur de Marie, avec l'initiale. Cette médaille, du module de 25 millimètres, est d'une toute autre facture que les pièces précédentes, et surtout d'un dessin bien inférieur à celui des premières de ce groupe.

On trouve la même médaille des modules de 22, 20 et 18 millimètres.

166. N D DE BOULOGNE PRIEZ POUR NOUS. On voit la Vierge et l'Enfant Jésus entre deux anges, dans une barque, sujet gracieux, que nous décrirons avec plus de détails au numéro suivant. ℟. CŒURS DE JESUS ET DE MARIE. Grande couronne royale sous laquelle sont deux cœurs enflammés, l'un entouré d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix, l'autre transpercé par un glaive. Belle médaille assez nouvelle, de 21 millimètres.

167. PELLEGRINAGGIO DEL BEATO BENEDETTO GIUSEPPE LABRE A N. D. DI BOULOGNA. Légende disposée en deux lignes, à cause de sa longueur. Le sujet du droit est toujours le même, mais il est ici plus artistement exécuté. La Vierge boulonnaise, couronnée et nimbée, drapée à l'antique, présente l'Enfant Jésus aussi couronné et nimbé, qui tient sur la main gauche un globe sommé d'une croix. Elle est debout sur une barque

Digitized by Google

battue des vagues, que conduisent deux anges assis, gracieusement vêtus et déployant leurs ailes. Celui de droite, placé au gouvernail, tient deux petits reliquaires qui ressemblent à des sceaux avec leurs attaches; l'autre a sur le genou gauche une grande Bible ouverte. ℞. BEATO BENEDETTO GIUSEPPE LABRE. Le bienheureux, tourné un peu à gauche, est vêtu en pèlerin; sa tête, nue, est entourée de rayons, et ses bras sont croisés. A la main droite est un chapelet et à la ceinture pend une écuelle. Ce revers a été frappé avec le coin du n° 67. Cette belle médaille, aux légendes italiennes, a 33 millimètres; elle a été distribuée et vendue tant à Rome qu'à Boulogne, pendant les fêtes de la béatification de l'humble serviteur de Dieu.

Nous possédons la même médaille, réduite à 23 et 18 millimètres, frappée en argent et en cuivre.

168. PELERINAGE DU BIENHEUREUX B J LABRE A N D DE BOULOGNE. Légende en deux lignes. Le type du droit est le même que celui du n° précédent, réduit à 22 millimètres. ℞. BIENHEUREUX BENOIT JOSEPH LABRE. Même portrait en pied du pèlerin.

Cette médaille est reproduite en modules de 20 et de 17 millimètres; il est des exemplaires où la tête du bienheureux n'a pas de rayons. Ces pièces sont ordinairement en alliage de nickel et de zinc.

169. N. D. DE BOULOGNE PRIEZ POUR NOUS. On s'est servi du poinçon du n° 167, pour le droit de cette médaille, dont le module est de 33 millimètres. ℞. BIENHEUREUX B. J. LABRE NÉ A AMETTES DIOCÈSE D'ARRAS. Le revers est le droit du n° 70; il est sorti du même coin.

Digitized by Google

La même médaille a été réduite à 24 et 18 millimètres ; elle existe en argent et en cuivre.

170. URBIS ET ORBIS HONOS MARIS STELLA SIS BONA. Exergue : PÉLERINAGE DE N. D. DE BOULOGNE. C'est le droit du n° 165, qui n'est ici que de 15 millimètres. ℟. Type, en bien petit module, du n° 169.

171. Même droit que celui du n° 169, sorti du même coin. ℟. O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS. La légende est en deux lignes. La Vierge, nimbée, portant un large manteau, tient les bras entr'ouverts et de ses mains jaillissent des rayons. Marie est sur une partie de globe entourée d'un serpent qu'elle écrase. On remarque en exergue le millésime 1830. C'est le type du principal côté de la Médaille religieuse, si souvent reproduit.

Cette médaille est la plus belle et la plus grande d'une série de pièces qui diffèrent surtout par le module ; on en trouve de 23, 20, 17, 15, 13 et 12 millimètres. Si le type du droit est toujours le même, les légendes varient un peu ; ainsi nous trouvons : *N. D. de Boulogne sur Mer, priez pour nous; N. D. de Boulogne s Mer, priez pour nous; N. D. de Boulogne priez pour nous; N. D. de Boulogne s Mer*. Un seul revers, au lieu de la légende ordinaire, porte : *O sainte Marie, priez pour nous*. Nous négligeons encore d'autres variétés sans importance.

172. PELERINAGE DU BIENH B. J. LABRE A N. D. DE BOULOGNE. C'est encore le type du droit des pièces qui précèdent. ℟. Légende et type ordinaires de la Médaille miraculeuse. Module : 17 millimètres. Il existe une variété qui n'en a que treize.

Digitized by Google

173. N. D. DE BOULOGNE PRIEZ P. N. Sujet ordinaire de la Vierge boulonnaise, traité d'une autre manière. ℟. Légende et type de la Médaille miraculeuse. Petite médaille ronde, dont les légendes sont entourées d'un grènetis.

174. Médaille nouvelle, d'un genre tout différent, en ovale allongé se terminant en pointe. La légende du droit, toujours à peu près la même, porte : N. D. DE BOULOGNE PRIEZ POUR NOUS. Quant au type, il offre cette particularité, que l'ange placé à gauche tient une rame au lieu d'un livre. Le revers est encore composé de la légende et du type de la Médaille religieuse. Le champ de cette singulière pièce est, des deux côtés, parsemé de légers ornements cruciformes.

Les nos 157 à 166 inclus, ainsi que les nos 168, 170, 172, 173 et 174, ont été frappés en argent et en cuivre ; les nos 167 et 171 en argent, en bronze et en cuivre ; le no 169 existe en argent et en bronze.

Avant de terminer cette longue notice, nous mentionnerons une médaille qui, malgré l'apparence, ne saurait être comprise dans nos planches. Cette médaille qu'on trouve en argent et en cuivre, a 24 millimètres de module ; elle offre, d'un côté, le type et la légende du no 169 ; sur l'autre, on voit le buste, presque de face, de Mgr Haffreingue. Ce souvenir métallique ne peut être considéré que comme un pieux hommage rendu à la mémoire du restaurateur de l'église de Notre-Dame de Boulogne.

Digitized by Google

XII

CAMBLAIN-CHATELAIN

Médailles de saint Quirin

Ce village, agréablement situé sur la rivière de la Clarence, possédait encore, dans la première moitié de ce siècle, un ancien château flanqué de tours, qui fut l'objet d'une légende romanesque si bien racontée par des écrivains du pays[1]. C'est, paraît-il, à son retour de la Croisade qu'un valeureux sire de Camblain, nommé Gozon, dont la raison avait été altérée par le malheur, fit construire ce château de style bizarre qui rappelait l'architecture sarrasine; or il advint qu'il y vécut dans la dissolution. Ce fut, dit-on, pour purger le manoir de ses souillures que, dans le XIII[e] siècle, un châtelain de Lens, héritier du domaine, fit disposer, dans une des tours du castel, une chapelle qu'il décora richement[2].

1. Hédouin, *Souvenirs historiques et pittoresques du Nord de la France*, lettre cinquième. — Terninck, articles insérés dans *Le Puits artésien*, t. III, p. 509, et dans le *Magasin catholique illustré*, t. II, p. 97.—Harbaville, *Mémorial historique et archéologique*, t. I, p. 319.

2. Le P. Ignace, *Mémoires du diocèse d'Arras*, t. III, p. 298, et t. IV, p. 542.

Digitized by Google

Cet oratoire fut sous l'invocation de saint Quirin, tribun militaire qui souffrit le martyre à Rome au IIe siècle. On y révéra de ce saint un os du bras, enchassé dans un reliquaire[1]. Sur l'autel était placée une ancienne statue du saint, qui le représentait en armure avec manteau, tenant à la main droite une hampe d'étendard et appuyant l'autre sur un bouclier ou écu chargé de besants, en souvenir du croisé. Il ne reste plus rien de l'ancien château, mais une élégante construction le remplace; et, dans la cour, s'élève un nouvel oratoire, de forme circulaire, où la statue révérée a été placée ; quant à la relique, elle a été déposée dans l'église paroissiale.

Le pèlerinage de Camblain a été très-fréquenté pendant longtemps et l'est encore de nos jours. Comme autrefois, on vient, de tous côtés, et souvent de bien loin, le premier dimanche de mai, servir saint Quirin, invoqué particulièrement pour la cure des maladies cutanées. Les fidèles se rendent d'abord à l'église pour y honorer la relique placée dans un magnifique reliquaire, puis ils visitent pieusement l'oratoire du château.

Nous rapportons avec certitude les six médailles suivantes au pèlerinage de Camblain.

175. Dans un encadrement rond, dentelé, portant trois oreilles d'attache, on voit, entre les lettres S Q, saint Quirin, nimbé, portant armure et tenant, à droite, une scie qui doit rappeler l'instrument de son martyre, et, à

1. Ce reliquaire, de cuivre doré, figurait un bras avec sa main et portait l'inscription *Chest le brach seint Cueirin ;* il avait été donné, en 1419, par un membre de la famille des châtelains de Lens, Charles de Récourt, grand amiral de France. (Le P. Ignace, *Mémoires*, t. IV, p. 542.)

Digitized by Google

gauche, une lance avec banderole. Sous la scie on remarque un écu avec huit besants. Singulière plaque de cuivre, de la seconde moitié du XV^e^ siècle.

176. Médaille carrée, estampée sur une mince lame de cuivre. Dans un encadrement orné de rinceaux se trouve saint Quirin, coiffé d'un large bonnet et vêtu d'un manteau, tenant de la main droite une scie et de l'autre, une lance baissée, munie d'une banderole flottante. Il porte de ce côté un écu échancré, orné de dix besants. A sa droite, est un écusson aux armes des Récourt, seigneurs du lieu. Cette enseigne, de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, est percée aux angles de quatre trous destinés à l'attacher.

177. Entre les lettres S Q, le même saint, nimbé, portant armure et tenant de la main droite une lance, et de l'autre, une scie qui figure assez un fouet. Petite médaille ronde, dont le fond pointillé est entouré d'un double cercle; elle est uniface et a été frappée au XVI^e^ siècle, sur une légère feuille de cuivre.

178. Autre petite médaille ronde, uniface et pointillée, ayant beaucoup de rapport avec la précédente; elle est de la même époque, et frappée aussi en bractéate sur cuivre. Ici le saint est représenté sans nimbe et sans initiales, portant grand chapeau et manteau à larges manches. Collection de M. Deschamps de Pas, de Saint-Omer.

179. S. CVIRIN. Le saint, nimbé, portant armure et manteau, tient à la main droite une lance avec banderole, et soutient de l'autre un bouclier en forme d'écu, chargé de dix besants. Ce sujet reproduit assez exactement la statue de la chapelle de Camblain-Châtelain. Cette mé-

Digitized by Google

daille, octogone et uniface, entourée d'un large encadrement, a été frappée sur une feuille de cuivre, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle.

180. SAINCT QVIRIN. C'est le type du n° précédent. Le saint est représenté avec coiffure plate, sans nimbe. Médaille uniface, entourée d'un fort grènetis qu'un cercle renferme; elle a été frappée aussi dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle, sur une légère feuille de cuivre. Musée de Saint-Omer.

La provenance artésienne des médailles que nous venons de décrire, leur style, leur fabrique et le sujet qu'elles offrent, suffiraient bien pour justifier nos attributions, si nous n'avions encore à dire que Camblain est le seul lieu du Nord de la France, où saint Quirin, le tribun, soit honoré d'un culte particulier[1].

XIII

CARVIN

La ville de Carvin, qui s'est appelée aussi Carvin-Épinoy, comprend Épinoy et Libercourt. C'est à ces deux dépendances que se rapportent les intéressantes et nombreuses médailles de piété de ce chapitre.

1 On connaît pour la Belgique des médailles de ce saint, mais elles sont bien reconnaissables par leurs types et leur style.

Digitized by Google

Médailles de saint Druon

Épinoy, insensiblement incorporé avec Carvin, dont il forme le prolongement, était une petite principauté qui, après avoir appartenu à la maison de Melun-Épinoy, a passé dans celle de Rohan-Soubise. Quand on arrive de ce côté à la ville, on voit à gauche un puits isolé dans un champ et, un peu plus loin, une petite église. Ce puits est celui du manoir où naquit un saint[1] ; le monument est la chapelle élevée en son honneur et placée sous son vocable.

Druon ou Drogon, issu de parents riches et puissants, vit le jour au commencement du XII^e^ siècle ; il fut orphelin dès sa naissance. Cette circonstance lui inspira de bonne heure le goût de la solitude ; à l'âge de seize ans, il renonçait à la position brillante que le monde lui réservait, pour suivre une carrière obscure et ignorée. Après avoir parcouru le pays, le jeune seigneur se fixa à Sebourg, près de Valenciennes, et y garda les moutons pendant six ans. Il entreprit ensuite divers pèlerinages lointains, notamment ceux de Rome, et les recommença plusieurs fois. Mais ces fréquents voyages et les austérités qu'il s'était imposées avaient épuisé ses forces et altéré gravement sa santé. Le pèlerin revint alors à

1. L'eau de ce puits, à laquelle les pèlerins ont attribué une vertu surnaturelle, était si renommée au XIII^e^ siècle que, par exception, il était permis d'en vendre dans l'église collégiale de Saint-Omer. (Article de M. Eudes dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. II, 2^e^ partie, p. 134.)

Digitized by Google

Sebourg et s'y fit construire, près de l'église, une humble cellule ; il y fut reclus pendant ses quarante dernières années, consacrées entièrement à la prière et aux macérations[1].

Druon reçut la sépulture en l'église de Sebourg. Dès lors, le lieu de sa naissance et celui de sa mort, également honorés, devinrent des pèlerinages très-renommés[2],

1. *Abrégé de la vie et miracles de l'illustre confesseur de Jésus-Christ saint Druon en faveur de sa confrérie érigée en la chapelle de son nom à Épinoy, dont les Règles et Indulgences sont rapportées, avec un petit Office et Litanies composées sur la vie du saint.— Abrégé de la vie et des miracles de l'illustre confesseur de Jésus-Christ saint Druon, en faveur des habitants de Sebourg, et des pèlerins qui y viennent de toutes les parties du monde chrétien.* — Le P. François Gautran, *La vie de saint Druon, confesseur.* — *Leven ende mirakelen van den H. Drogo, geviert in de Kercke van Marcke by Cortryck.*

2. Les pèlerinages de Sebourg et d'Épinoy sont quelquefois mentionnés dans les archives de la contrée. Par son testament de 1434, Philippart de Flines, clerc de Douai, ordonne qu'on vende ses vêtements et son armure et qu'avec le prix, on entreprenne trois pèlerinages, notamment celui de Saint-Druon de Sebourg. Le même pèlerinage est aussi ordonné avec d'autres par Jean Hellin, de la même ville, comme il appert de son testament de 1495. (Communications de M l'abbé Dehaisnes). Ajoutons l'extrait suivant d'un compte de 1514, conservé par M. de Berthoult, d'Hulluch, village peu distant de Carvin : « A ung homme pour avoir été à Seclin, à Saint-Druon, et à Saint-Adrien, où il fut dehors six jours, lui a été payé XVIII sols. Pour trois messes, trois offrandes et des ymaiges qu'il rapporta, XXII sols. » Enfin on lit dans un des registres aux actes du chapitre d'Aire, à l'année 1697: « Messieurs ont accordé quinze jours de temps à Messire François Philipperon, vicaire chapelain, pour aller servir saint Druon, à raison de ses incommodités. » (Note de M Rouyer.)

Digitized by Google

fréquentés surtout par les bergers, qui avaient pris le saint reclus pour leur patron. Nous laissons aux historiens du pâtre de Sebourg la relation des prodiges et des miracles opérés par son intercession, ainsi que le récit des pieuses pratiques et des cérémonies intéressantes établies en son honneur.

Nous devons cependant mentionner les autres lieux où saint Druon fut aussi l'objet d'un culte. Ce saint est le patron d'un faubourg de Cambrai, qui porte son nom ; il s'y trouve une chapelle dédiée au pieux pèlerin, où les fidèles se sont toujours rendus en pèlerinage, surtout les lundis de Pâques et de Pentecôte[1]. A Bénifontaine, village peu éloigné d'Epinoy, une chapelle fut l'objet d'un pèlerinage où l'on allait invoquer saint Druon[2]. Le même saint fut aussi spécialement honoré à Lille, en l'église de Saint-Maurice[3] et à Marcke-lez-Courtrai, en l'église paroissiale[4]. Dans beaucoup de nos églises, on voyait la statue de l'illustre berger ; elle était solennellement portée dans les processions[5]. Enfin des confréries de saint Druon ont été instituées à Lille, à Douai, à Tournai et en d'autres lieux.

La ferveur des fidèles envers le reclus de Sebourg augmenta encore au XVII^e^ siècle. En 1612, Jean Richardot, archevêque de Cambrai, avait placé les restes du saint

1. *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai ; Saint-Druon*, article de M. Durieux, t. XXXI, 1^re^ partie, p. 283.

2. Le P. Ignace, *Mémoires du diocèse d'Arras*, t. IV, p. 56.

3. V. la gravure qui sera mentionnée ci-après.

4. *Leven ende mirakelen van den H. Drogo.*

5. Notamment à Hénin-Liétard

Digitized by Google

dans une châsse richement ornée. En 1630, Vander Burch, son successeur médiat, les déposa dans une autre châsse encore plus précieuse, après en avoir tiré une relique pour la donner à la chapelle d'Épinoy.

Ce fut alors que l'on commença à fabriquer les médailles de saint Druon qui se vendaient, en si grand nombre, en différents lieux, surtout aux pèlerinages de Sebourg et d'Épinoy. Ce n'étaient pas seulement les bergers qui y affluaient de toutes parts, les fidèles et les curieux s'y rendaient aussi en foule pour servir le saint et pour participer aux divertissements que ces fêtes ne manquaient pas de procurer. Beaucoup de pèlerins achetaient à la porte du lieu saint quelque pieux souvenir de leur dévotion. Les uns portaient au chapeau, à la boutonnière ou au cou les médailles que nous décrirons bientôt. D'autres, les plus jeunes surtout, fixaient à leur coiffure ou portaient à la main de petits drapeaux triangulaires grossièrement gravés[1]; d'autres en-

1. Nous avons retrouvé trois de ces drapeaux ; ils sont en papier et ont vingt-deux centimètres de longueur. Sur le premier, on voit saint Druon entre l'église de Sebourg et sa cellule. Il est représenté jeune, debout et nimbé, vêtu en berger, portant houlette et chapelet, tenant son chien en laisse et ayant trois moutons à sa droite. Près de la tour de l'église, on voit un marchand de drapeaux, et ça et là, des pèlerins. Le haut est occupé par des *ex-voto ;* le tout est entouré d'un encadrement dans le bas duquel on lit : *St Druon priez pour nous.* Le second drapeau, dont nous possédons la gravure sur cuivre, est imité du précédent : il donne de plus cette adresse : *chez Decarpentry md. orfèvre imprimeur en taille douce rue Lormery n° 17 vis-à-vis la Biche à Valenciennes.* Le troisième, enluminé, est l'œuvre de Mélino, graveur d'images à Lille ; il nous fait voir le même saint dans une chapelle au bas de laquelle est une couronne contenant cette inscription : *St-Druon Priez Pour Nous.* A sa droite, un boiteux, deux suppliants devant un arbre, et deux voyageurs.

Digitized by Google

fin rapportaient de simples images du même genre[1].

Déjà au xv[e] siècle, les pèlerins rapportaient d'Épinoy et de Sebourg des enseignes ou images métalliques, soit pour constater l'accomplissement de leur pieux voyage, soit pour entretenir leur piété. On connaît deux de ces plaques ; elles sont d'étain et peu différentes ; leur forme presente un carré quadrilobé. Ces curiosités ne portent d'empreinte que d'un côté ; sur l'autre on remarque la trace d'un crochet.

Sur la première plaque, portant ici le n° 181, on lit : ·S·D·ROGO, dans les deux lobes supérieurs ; deux faucilles occupent les autres. Dans le carré, l'on voit sur trois degrés cintrés, placés sur un parquet en losange, saint Druon nimbé, à mi-corps, de face et priant, les mains jointes. Il est accosté d'un religieux et d'une religieuse qui l'implorent à genoux.

La seconde plaque (n° 182) a pour légende S DRVGO. Le saint est couvert d'un large manteau, et les clients placés à ses côtés, homme et femme, sont en costumes laïques ; ils regardent de face.

On doit supposer qu'il a été fait, durant le xvi[e] siècle, des médailles en l'honneur de saint Druon ; cependant nos recherches ne nous en ont fait découvrir aucune.

1. Une image, aussi gravée et enluminée par Mélino, représente le même saint dans une chapelle avec la même inscription. Une autre image gravée nous montre le saint dans un ovale enjolivé, avec cartouche inférieur portant : *S. Druon, p. p. n.* Une gravure sur bois, offrant le même sujet, a été imprimée, avec une oraison, par Hurez, libraire à Cambrai. Mais la gravure la plus remarquable du saint est celle qui a été faite, dans le format in-4°, pour sa dévotion en l'église de Saint-Maurice, de Lille.

Digitized by Google

Mais si nous regrettons cette lacune, nous avons une large compensation dans le grand nombre des pièces que le siècle suivant nous fournit.

La plupart des médailles de saint Druon concernent aussi bien le pèlerinage de Sebourg que celui d'Épinoy. Les sujets des revers, qu'ils soient généraux ou particuliers, sont choisis de manière à faciliter la vente de ces pieux souvenirs. Le type de Notre-Dame de Cambrai, reproduit accessoirement sur plusieurs de nos médailles, ne prouve pas qu'elles se rapportent seulement à cette ville ou à sa banlieue, car nous le retrouvons sur beaucoup de pièces de piété qu'on ne saurait attribuer exclusivement à la cité métropolitaine. Ce qui ne nous paraît pas douteux, c'est que les médailles de saint Druon qui se débitaient en divers lieux, se vendaient principalement aux pèlerinages de Sebourg et d'Epinoy. Aussi croyons-nous pouvoir les grouper et les comprendre dans ce chapitre consacré à la ville de Carvin, d'où dépend le lieu qui fut le berceau de l'illustre berger.

Les médailles de saint Druon le représentent presque toutes debout et de face, vêtu en berger, gardant des brebis, tenant une houlette et un missel ouvert. Deux de ces pièces, qui sont estampées, n'ont pas de revers ; sans doute elles se sont vendues ainsi. Les revers sont assez variés. Une seule fois saint Druon figure des deux côtés, mais dans une attitude différente. La plupart des revers offrent des types connus et des sujets d'un caractère général, ce sont : la Sainte Famille, la sainte face, le Calvaire, Notre-Dame de Cambrai, Notre-Dame du Rosaire et saint Martin, le patron si populaire d'une foule de nos églises.

Digitized by Google

Les nos 185, 186, 188, 195, 196, 197, 202, 205, 207 et 210 se composent de deux minces lames de métal estampées, adossées et soudées ensemble. Les nos 183, 187, 188, 193, 194, 197, 201, 207, 209 et 211 sont d'argent ; les nos 181 et 182 d'étain, les nos 190, 204, 206 et 208 de plomb ; tous les autres sont de cuivre.

Nous avons encore à décrire ici vingt-neuf médailles de saint Druon.

183. · SANCT DRVON. Le saint représenté en berger, avec grand chapeau, large manteau et haute chaussure : il tient à la main droite une houlette et dans l'autre un livre ouvert, qui doit être la Bible. A sa droite est une brebis, à sa gauche, son chien. Médaille sans revers.

184. · S · DRVON. Même type ; le saint est coiffé d'un chapeau de forme élevée ; à sa droite, paissent trois brebis, à sa gauche, est son chien. Médaille munie d'un large encadrement octogone, aussi sans revers.

185. · S · DRVON. Même sujet, mais varié. ℞. Le pâtre, agenouillé à droite, la tête nue regardant de face ; il prie, les mains jointes, sa houlette appuyée sur l'épaule ; devant lui, son chien, et derrière, trois brebis. Dans le fond, une croix et trois petits arbres. Ce revers nous paraît faire allusion à l'incendie qui consuma, dit-on, la cellule du reclus pendant qu'il y priait à genoux. Cette médaille octogone pourrait donc être plus particulière au pèlerinage de Sebourg qu'à celui de Carvin.

186. SAINC DRVON. Grande et belle médaille, représentant le saint berger, costumé comme à l'ordinaire, mais portant une panetière qui pend à gauche. A sa droite, son chien ; à sa gauche, deux brebis placées en sens

Digitized by Google

inverse. ℞. SAVVEVR FLAGELE Le Sauveur en *Ecce homo*, entre deux anges adorateurs portant des chandeliers avec cierges allumés. De chaque côté règne une bordure perlée. Cette médaille, assez remarquable comme *pièce* religieuse, pourrait avoir une origine lilloise, sans être cependant étrangère aux dévotions d'Épinoy et de Sebourg; dans ce cas, elle concernerait le pèlerinage de Saint-Druon, établi en l'église de Saint-Maurice, et celui du Sauveur flagellé, en l'église des Pauvres-Claires.

187. Saint Druon, tenant un livre sur la main droite et sa houlette de l'autre ; près de lui son chien et une brebis. ℞. Le Christ attaché à la croix. Très-petite médaille avec anneau et trois globules extérieurs, formant une croix.

188. · SANCT · DRVON · PRIEZ · P · NOUS. Le saint, comme il est représenté le plus ordinairement. ℞. Le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean. Cette médaille, d'assez grand module, est la mieux exécutée de toutes celles que comprendra ce chapitre ; elle est garnie de quatre globules disposés en croix.

189. SANCTE · DRVON. Le berger de Sebourg avec les accessoires ordinaires. ℞. Jésus crucifié ; près de lui, la Vierge et saint Jean, debout et en prières.

190. Saint Druon, nimbé, tenant le livre à droite et la houlette à gauche ; à ses pieds, une brebis paissant et son chien. Dans le champ, ses initiales S D. ℞. Le Christ en croix, ayant près de lui sa mère et saint Jean ; dans le haut, étoile et croissant. Cette médaille, ornée d'une bordure perlée, laisse à désirer sous le rapport du dessin.

191. SAINCT · DRVON. Le saint, ayant près de lui son

Digitized by Google

chien et une brebis. ℟. L'Enfant Jésus entre la Vierge et saint Joseph qui le tiennent par la main, sujet appelé la Sainte Famille. Le Saint-Esprit descend sur le divin Enfant. Médaille octogone.

192. Saint Druon, sans le chien et la brebis, ses compagnons ordinaires; dans le champ, ses initiales S D. ℟. La Sainte Famille. Le contour de cette médaille et des deux suivantes offre une forme gracieuse: il se compose de quatre demi-cercles alternant avec des angles; les demi-cercles ou lobes sont surmontés d'un anneau et de trois globules en forme de croix.

193. SAINT DRVON. Saint Druon avec le chien et la brebis près de lui. ℟. La Sainte Famille.

194. S·DRVON. Mêmes sujets de droit et de revers. Médaille plus petite.

195. ·S·DRVON. Droit presque semblable au n° 184. ℟. La sainte face, sous laquelle on lit en exergue S · VERONIQ. Pièce octogone.

196. ·S·DRVON. Le saint berger, ayant trois brebis à sa droite et son chien de l'autre côté. ℟. Ostensoir à cylindre avec ornements.

197. SANCTE DRVON. C'est presque le n° 193, un peu plus petit. ℟. ◦ N ◦ DV ◦ ROSAIR ◦. La Vierge, couronnée, ayant l'Enfant Jésus sur le bras gauche; tous deux tiennent un rosaire.

198. SAINCT DRVON. Cette légende est entre deux cercles. Le saint, qui occupe toute la hauteur de la médaille, est nimbé. A sa droite, une brebis; à sa gauche, son chien. L'artiste a donné au pâtre une pose plutôt

Digitized by Google

guerrière que religieuse. ℟. · N · DAME · BONNE ESPERANSE *(sic)*. Cette seconde légende est, comme l'autre, encadrée dans deux cercles. La Vierge, couronnée et nimbée, tient sur le bras gauche l'Enfant Jésus, aussi nimbé ; elle est placée sur un croissant.

199. · S · DRVON. Le saint, nimbé, ayant à sa droite trois brebis, et à sa gauche, son chien qu'il tient en laisse. ℟. Notre-Dame de Grâce, telle qu'elle est figurée sur le tableau vénéré de l'église métropolitaine de Cambrai. Cette médaille est octogone, ainsi que les quatre suivantes.

200. S[T] DRVON. Le pâtre, d'un style différent ; il porte une panetière à sa droite ; de ce côté, est son chien ; de l'autre, sont deux brebis. ℟. Notre-Dame de Grâce de Cambrai, avec les monogrammes plus complets.

201. Saint Druon, ayant trois brebis à sa droite et tenant, de l'autre côté, son chien en laisse. Le sujet du revers est le même que celui du n° précédent.

Les n[os] 199, 200 et 201 sont de grandeurs différentes, allant en diminuant; ils nous paraissent avoir été frappés à Cambrai et être sortis du même atelier.

202. · S · DRVON. Le noble berger ; à sa droite, paissent trois brebis ; à sa gauche, le chien tenu en laisse. ℟. N D DE GRACE. Sujet du tableau cambrésien ; la

1. En publiant cette médaille dans sa *Numismatique de Cambrai*, M. C. Robert dit qu'elle fut fabriquée sans doute lors de la construction de la chapelle de Saint-Druon, érigée en cette ville, l'an 1629. N'en déplaise à notre docte ami, nous pensons que la médaille est postérieure à cette date et qu'elle appartient à la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Digitized by Google

légende remplace les monogrammes ordinaires. Médaille d'une fabrique bien différente.

203. S · DRUON. Le patron des bergers, en costume plus moderne, avec panetière ; il est nimbé et tient sur le bras gauche une grande Bible ouverte ; à sa droite, trois brebis ; à sa gauche, son chien. ℞. Imitation de la Vierge cambrésienne, mais d'un autre style ; à droite, deux des monogrammes du tableau. Médaille assez grande, qui se distingue par la forme et par la pureté du dessin. Commandée par M. le vicaire de Carvin, chargé de l'administration de la chapelle de Saint-Druon, elle a été gravée, en 1869, par M. Bescher, de Paris, et a été frappée à 5000 exemplaires en cuivre jaune, pour être vendue et distribuée aux fidèles qui affluent toujours au pèlerinage d'Épinoy.

204. S^{T} DRUON. Buste reliquaire du saint, dont la tête est entourée de rayons ; il porte manteau et panetière. Sur un grand socle, de style Louis XV, ont été fixés une houlette, un chien et une brebis. C'est la composition assez exacte d'un buste que possède la chapelle de Saint-Druon à Carvin. ℞. NOTRE DAME DE GRACE. C'est encore le tableau révéré à Cambrai. Le moule en cuivre de ce revers fait partie du cabinet de M. Delattre.

Nous nous apercevons trop tard de l'omission, à la planche XXV, d'une médaille offrant, d'un côté, le type ordinaire de saint Druon, et de l'autre, celui du tableau cambrésien. Comme ce n'est qu'une variété, déjà publiée, sous le n° 7 de la planche XVI, dans notre *Numismatique béthunoise*, nous pensons pouvoir nous dispenser de la reproduire ici en cliché.

Digitized by Google

205. Même droit qu'au n° 202. ℞. S FIACRE. Buste à gauche du saint, tonsuré et costumé en religieux ; il tient l'Évangile ouvert, et derrière lui est une bêche transversale. Rappelons que ce saint, particulièrement honoré à Lauwin-Planque et à Bus, l'était aussi à Cambrai.

206. S · DRVON ·. Le saint, tenant livre et houlette ; à sa droite est une brebis. ℞. · S · ILLER, saint Hilaire, en évêque mitré et nimbé, tient à la main droite une croix à double traverse, et sur l'autre, un plan d'église. Un client, agenouillé à sa gauche, lui offre un cierge.

207. Dans un encadrement en grènetis entre deux cercles, saint Druon, tenant encore livre et houlette, est accosté du chien et de la brebis caractéristiques. ℞. Dans un encadrement semblable, saint Martin, en guerrier, monté sur un cheval trottant à gauche, coupe son manteau pour en donner une partie à un pauvre placé derrière lui.

208. Saint Druon, tenant sa houlette à la main gauche ; à sa droite, trois brebis, et à sa gauche, son chien. Le revers offre le même sujet que celui du n° précédent, mais il est d'une exécution bien différente ; ici le saint a la tête découverte. Médaille entourée aussi d'un grènetis entre deux cercles ; trois globules extérieurs forment une croix avec la bélière.

209. · S · DRVON. Le berger, qui se tourne à gauche, tient sa houlette à la main droite et porte à gauche une panetière ; il est dans une prairie où l'on voit une brebis paissant, un chien couché et un autre courant. ℞. S · MARTIN. Le guerrier, sur un cheval au trot à gauche, vient de couper une partie de son manteau ; devant sa

Digitized by Google

monture est un boiteux qui tend la main. Les deux côtés de cette médaille ont un encadrement de petites feuilles.

210. · S · DRVON. Le droit est tout-à-fait le même que celui du n° 202. ℟. S · MARTIN. Le guerrier est encore représenté sur un cheval trottant à gauche ; il coupe son manteau pour en donner une partie à un pauvre vers lequel il se retourne. Médaille octogone dans un triple encadrement.

211. Grande médaille octogone entourée d'un double encadrement. ST DRVON. Le saint y est représenté tenant sa houlette et un livre ouvert ; il porte à sa droite une panetière. Le chien est du même côté ; à sa gauche sont deux brebis. ℟. ST MARTIN. Le cathéchumène, portant un casque empanaché et un riche costume militaire de l'époque de Louis XIV, monte un cheval impatient. Il vient de couper la moitié de son manteau qu'il donne à un infirme presque nu placé derrière lui.

Nous reportons à l'article de Lens une médaille montrant, d'un côté, saint Druon figuré comme on le voit au droit du n° 202, et de l'autre, le buste reliquaire de saint Vulgan. Ainsi composée, cette médaille convenait aussi bien au pèlerinage de Lens qu'à celui d'Épinoy, et se vendait facilement dans ces deux localités qui ne sont distantes que de 12 kilomètres.

Les plaques 181 et 182 sont du xv^{e} siècle ; le n° 204 a été coulé vers 1780 ; le n° 203 a été frappé en 1869 ; quant aux autres médailles de saint Druon, elles sont de la seconde moitié du xvii^{e} siècle ou du commencement du suivant.

Les n^{os} 182, 187, 189, 195, 197, 204 et 207 ont d'abord

Digitized by Google

été publiés dans nos *Recherches historiques sur Hénin-Liétard* comme ayant été vendus en cette ville. (V. p. 164). Ils ont été reproduits dans notre *Numismatique béthunoise*, où sont représentés aussi les nos 181, 183, 184, 192, 193, 194, 199, 200, 209 et 210; enfin le n° 200 est gravé dans la *Numismatique de Cambrai*, de M. C. Robert.

Les nos 185, 199, 200 et 206 font partie de la riche collection de M. Delattre, de Cambrai; le n° 186 se trouve dans le médaillier de feu M. Gentil, de Lille; le n° 188 appartient à M. Marconne, de cette ville.

Médailles de Notre-Dame de Libercourt

Dépendance importante de la ville de Carvin, Libercourt, situé à l'extrême limite du Pas-de-Calais, a toujours été renommé pour le pèlerinage établi en son église. Donnons en peu de mots la légende de cette dévotion [1].

Vers le milieu du XIIe siècle, deux jeunes bergers jouaient ensemble en faisant paître leurs troupeaux dans une prairie du hameau, quand l'un d'eux, nommé Ruchaux, frappa de sa houlette un vieux chêne; le sang en jaillit. Le coup avait porté à l'œil droit d'une statue de la

1. Gumppenberg, *Atlas Marinianus.— Dialogues rustiques*, livre imprimé à Genève, en 1649, dont la préface est dédiée aux bergers d'Artois. — *Titres et papiers reposant dans les Archives communales de Carvin-Épinoy. — Factum signifié et Arrest rendu pour le Sr Clément Waterloop, curé de Carvin-Épinoy, contre les Échevins du mesme lieu.* In-12, 1702. — *Cantique de Notre-Dame de Libercourt*, production locale en dix-sept couplets, encore inédite. — *Numismatique béthunoise*, p. 152.

Digitized by Google

Vierge, placée dans le tronc de l'arbre. Aussitôt la sainte image apparut aux bergers entourée de rayons éblouissants, et répandit l'odeur la plus suave. On accourut de toutes parts, et le clergé de Carvin, suivi d'une foule innombrable, se rendit en procession au lieu témoin du prodige, pour prendre la statue miraculeuse et la placer sur l'un des autels de son église paroissiale, mais il ne put y parvenir.

La Consolatrice des affligés avait ainsi manifesté son intention d'avoir un sanctuaire à Libercourt même. Bientôt une église y fut élevée, en son honneur, avec le concours empressé du peuple et les libéralités des seigneurs. De toutes parts affluèrent des pèlerins qui venaient implorer la céleste médiatrice pour la conversion des pêcheurs et la guérison des malades. La ferveur envers Notre-Dame de Libercourt ne cessa de grandir jusqu'à la Révolution ; la statue vénérée disparut alors et n'a point été retrouvée ; elle a été remplacée, au commencement de ce siècle, par celle qu'on voit au-dessus de l'autel. De nos jours, le pèlerinage est encore très-suivi, surtout les dimanches de mai et aux fêtes consacrées à la Vierge [1].

Autrefois on vendait à la porte de l'église des images spéciales et des petits drapeaux en papier [2], des bagues,

1. On peut juger de l'affluence des fidèles par cette donnée que, dans une matinée de certains jours, ils font allumer de mille à quinze cents chandelles en l'honneur de Marie.

2. Notre collection iconographique renferme une de ces images et un de ces drapeaux ; ils ont été grossièrement gravés et enluminés par L. Mélino, de Lille. L'image représente la Vierge, nimbée, à mi-corps, sur un croissant, tenant sur le bras droit l'Enfant Jésus, aussi

Digitized by Google

des chapelets, des croix et des médailles, entre autres *celles* de Notre-Dame de Libercourt, dont nous allons donner la description.

212. LIBERCOVR. La madone, couronnée et nimbée, tenant à la main droite un sceptre et sur le bras gauche, l'Enfant Jésus, est attachée à un arbre dont on ne voit que le pied. A sa droite, deux brebis ; à sa gauche, le berger Ruchaux, à genoux et priant. Médaille octogone, dont les deux côtés sont semblables ; elle est d'argent.

213. LIBERCOVR. Même sujet que celui du droit du numéro précédent, si ce n'est que la tête de la Vierge est surmontée de feuillages et n'a pas de nimbe. ℞. S · LAN-BERT. Buste de saint Lambert, mitré, à gauche, tenant de la main droite une béquille qui rappelle les guérisons dues à son intercession, et de l'autre, sa crosse épiscopale. Cette médaille de cuivre est aussi octogone.

214. N · D · LIBERCOVR. Le sujet est celui du numéro précédent. ℞. S · LIEVIN. Buste à gauche du saint, mitré, tenant à la main droite une tenaille au bout de laquelle est sa langue, et de l'autre, une croix à double traverse. On a vu que saint Liévin était vénéré à Merck-Saint-Liévin, à Arras et en d'autres lieux de l'Artois. Cette médaille de cuivre est de forme ronde.

Les trois médailles de Notre-Dame de Libercourt, qui

nimbé, sujet encadré dans une niche ornementée, au bas de laquelle on lit : *N-D de Libercourt*. Le drapeau, en forme d'équerre, nous offre la même composition surmontée d'une branche de fleurs. A gauche est figurée la scène de l'invention de la statue ; elle est accompagnée d'un écusson couronné, aux armes de Melun-Épinoy, et d'une fleur.

Digitized by Google

sont fort rares, se composent de deux minces feuilles de métal, réunies par une soudure. Elles sont de la seconde moitié du XVII[e] siècle ou du commencement du suivant; nous les avons publiées dans notre *Numismatique béthunoise*, pl. XVIII.

XIV

CLARQUES

Médailles de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont

Avec les numismatistes audomarois, nous classerons les deux médailles qui font l'objet de ce court chapitre à l'ancienne abbaye de Saint-Jean-au-Mont. Ce monastère d'hommes, de l'ordre de Saint-Benoît, un des plus importants et des plus riches de la contrée, avait été construit sur une éminence, dans un faubourg de Thérouanne[1]. Il passait pour avoir été fondé l'an 685, par le roi Thierry III, en expiation du meurtre de saint Léger, évêque d'Autun. L'abbaye eut le même sort que Thérouanne; elle fut démolie après le sac barbare de cette place, en 1553. Ses

1. L'emplacement de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, compris autrefois dans le territoire de Thérouanne, fait maintenant partie de Clarques; c'est pour suivre l'ordre établi dans ce travail que nous donnons à notre article le titre ci-dessus.

Digitized by Google

religieux se retirèrent d'abord à Bailleul, puis à Ipres, où ils se fixèrent.

Les médailles attribuées à l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont sont de belles enseignes rondes, frappées dans la seconde moitié du xv[e] siècle, comme des bractéates, sur de minces feuilles de cuivre. Elles offrent le type principal du mouton ou agnel, monnaie d'or qui a joui d'une si grande faveur pendant près de deux siècles.

Voici les deux médailles que notre recueil reproduit :

215. ✠ AGNVS ✠ DEI ✠ QVI ✠ TOLLI ✠ PECCATA ✠ MONDI *(sic)*. Cette légende, placée entre deux cercles en grènetis et terminée par un petit rameau, rappelle particulièrement ici les paroles que saint Jean prononça quand il vit le Sauveur venir à lui. L'agneau, à nimbe crucifère, allant à gauche, tient une croix avec banderole ornée du même signe, bannière symbolique de la résurrection[1].

216. Variété de la médaille précédente, dont elle ne diffère que par de légers détails ; elle est un peu plus grande, et la légende se termine sans rameau. Collection de M. de Gournay, de Clarques.

On connaît d'autres variétés de ces deux enseignes.

A l'appui de l'attribution proposée, l'on peut invoquer :

1. L'agneau de Dieu est souvent donné comme attribut à saint Jean-Baptiste. Au moyen-âge, le Précurseur est quelquefois représenté tenant un médaillon où figure l'agneau avec la croix. C'est ainsi que nous le montre le magnifique portail de la cathédrale de Chartres et qu'on le voit sur une grande image métallique publiée par M. Lefebvre, dans son *Etude sur les plombs ou enseignes de pèlerinage.*

Digitized by Google

1° le sujet que les médailles représentent; 2° le genre, le style et la fabrication de ces enseignes, qui les rapportent bien à la Morinie ; 3° les découvertes de plusieurs de ces pièces à Thérouanne même ; 4° enfin, la grande procession qui avait toujours lieu à l'abbaye, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, le jour de sa fête, et qui réunissait un nombre considérable de fidèles et de curieux.

XV

CONTEVILLE

Médaille de Jésus flagellé

On connaît plusieurs médailles qui représentent en *Ecce Homo* le Sauveur flagellé, la tête couronnée d'épines, les mains liées, les épaules couvertes d'un long manteau. Leur style et leur fabrique indiquent bien qu'elles sont du Nord de la France, mais elles doivent appartenir à diverses localités.

La piété envers Jésus flagellé était si répandue dans notre contrée, qu'on y trouvait partout des chapelles et des autels sous cette invocation. Des dévotions sous ce titre existaient à Conteville, village des environs de Saint-Pol, à St-Omer, à Bois-Bernard, à Givenchy-en-Gohelle, à Wimille et en bien d'autres lieux; nous n'avons à nous occuper ici que du premier.

Digitized by Google

L'église de Conteville, consacrée à Jésus flagellé, lui avait dédié spécialement l'un de ses autels, où était exposée une statue de l'*Ecce Homo*. Pendant longtemps de nombreux pèlerins y vinrent adorer et prier le Sauveur[1]. Ce pèlerinage, tombé en désuétude depuis une trentaine d'années, nous a laissé un souvenir métallique : c'est la médaille suivante, frappée au XVII^e^ siècle, sur deux légères feuilles d'argent réunies par une soudure.

217. IMAGE DV SAVVEVR HONOREE A CONTVILLE. On voit dans un large grènetis le Rédempteur en *Ecce Homo*, la tête entourée de rayons. Les deux côtés, qui sont semblables, sont sortis du même coin.

Nous n'avons pas de raisons suffisantes pour attribuer particulièrement au pèlerinage de Conteville, quelques médailles offrant le type de l'*Ecce Homo* et la légende *Sauveur flagellé*.

XVI

COURCELLES-LE-COMTE

Médaille de saint Sulpice

Saint Sulpice, dit le Débonnaire, archevêque de Bourges, mort en 644, est le patron de l'église de Cour-

1. Une confrérie avait été instituée à la même intention en cette paroisse, comme nous l'apprend son livret : *La Confrérie de Jésus flagellé érigée à Conteville, secours de Wavrans, diocèse de Boulogne, l'année 1682.*

Digitized by Google

celles-le-Comte, qu'on appelle encore église de Saint-Sulpice. On voit sur l'autel du saint, sa grande et belle statue, qui le représente debout et mitré, bénissant un enfant à genoux, et tenant une croix à double croisillon.

Non loin des habitations du village, s'élève une chapelle placée sous l'invocation du même saint; elle en remplace une autre, beaucoup plus grande et plus belle, qui renfermait des béquilles et de nombreux *ex-voto*, monument démoli pendant la Révolution.

Il existait autrefois à l'église et à la chapelle un pèlerinage très-fréquenté ; les fidèles y venaient en foule prier saint Sulpice, pour la guérison de rhumatismes et d'autres infirmités. Le nombre des pèlerins fut si grand, que la menue monnaie donnée en offrande pendant la neuvaine spéciale, a rempli quelquefois un boisseau. Après le concordat, la dévotion à saint Sulpice a bien repris, mais ce ne fut plus avec l'élan et la ferveur des siècles passés; depuis un demi-siècle, elle va toujours en diminuant [1].

C'est à l'ancien pèlerinage de Courcelles-le-Comte que doit se classer la médaille figurée sous le n° 218. Cette pièce, trouvée à Arras, est de fabrique artésienne ; elle a été coulée en étain dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle et porte extérieurement trois globules qui forment une croix avec l'anneau. On y voit saint Sulpice, mitré et nimbé, bénissant un enfant agenouillé à sa droite, et tenant une croix à double croisillon. Voilà bien le sujet

1. Article de M. P. Lecesne sur Courcelles-le-Comte, dans le *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*. — Renseignements donnés obligeamment par M. Tonnelier, desservant de cette commune.

Digitized by Google

que représente la statue de l'église. ℟. · S·SVLPICE·P·P. La légende est placée entre deux cercles. Au centre, le monogramme ordinaire du Christ, sous lequel est un cœur. Cette médaille a beaucoup de rapport, quant au style, au faire et à la fabrication, avec celle d'Ablain-Saint-Nazaire, que nous avons donnée sous le n° 20 ; elle sort certainement du même atelier.

XVII

DROUVIN

Médaille de Notre-Dame des Fleurs

La rose mystique, le lis des vallées, Marie, à qui une dévotion pieuse a consacré le plus beau mois de l'année, la saison des fleurs, a trouvé un sanctuaire digne d'elle dans une humble chapelle que la nature s'est plu à embellir. Ce petit monument se voit à Drouvin, village près de Béthune, à l'endroit où deux chemins se croisent ; il est connu sous le nom gracieux de Notre-Dame des Fleurs. C'était autrefois un lieu de dévotion fervente, paré à l'envi par les jeunes filles, qui s'y rendaient en foule en chantant les litanies de la sainte Vierge et des cantiques en son honneur. Le gazon y tenait lieu de tapis et le parfum des fleurs y remplaçait l'encens. La Révolution a mis fin à cette pratique d'une simplicité si touchante,

Digitized by Google

qu'un bien modeste souvenir vient sauver de l'oubli. C'est une petite médaille de plomb, de la seconde moitié du XVII^e^ siècle, que les jeunes filles portaient dévotement au cou; voici la description de cette curiosité.

219. N·D·DE FLEVR. La Vierge, couronnée, portant un long voile, tient sur le bras gauche l'Enfant Jésus, aussi couronné; à ses pieds, deux fleurs épanouies sur leur tige. ℞. Cette inscription en quatre lignes : NOTRE DAME DE FLEVR. Au-dessus, des rayons; au bas, fleurs et ornements. Cette médaille est, de chaque côté, entourée d'un grènetis et d'un cercle.

XVIII

ÉCOUST-SAINT-MEIN

Médailles de saint Menne

Au XVI^e^ siècle, au XVII^e^ et dans la première moitié du siècle dernier, les pèlerinages s'étaient propagés à l'envi dans l'Artois. Parmi les moins importants, il n'en est pas un qui ait laissé, pour cette époque, autant de souvenirs métalliques que celui de l'église d'Écoust-Saint-Mein. Cette église, dont l'architecture élégante et fleurie rappelle si bien celle d'Ablain-Saint-Nazaire, est placée sous l'invocation de saint Mein[1]. Un mot d'abord sur ce patron.

1. Voir la description de cet édifice, par M. l'abbé Parenty, dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, année 1845.

Digitized by Google

Suivant les Bollandistes et d'autres hagiographes, saint Menne, appelé saint Mein dans notre contrée, naquit en Égypte, servit en Phrygie dans les armées romaines, et souffrit le martyre en l'an 300. Quelques-uns de ses ossements, retirés des flammes et portés à Alexandrie d'Egypte, furent déposés plus tard dans une basilique. élevée en cette ville, à la gloire du martyr. L'historien Procope nous apprend que ces restes furent transférés ensuite à Constantinople, dans une église que l'empereur Justinien avait érigée et placée sous l'invocation du saint.

Depuis fort longtemps, l'église d'Écoust possède des reliques de saint Menne; or comment y ont-elles été apportées? Une tradition locale permet de supposer qu'elles lui ont été données par un des seigneurs du lieu, à son retour d'une croisade. Une chapelle de cette église a été spécialement consacrée à saint Menne. Comme autrefois, on y expose à la vénération des fidèles qui viennent prier le saint contre les maladies de peau, un ancien reliquaire de bronze, en forme de main avec son avant-bras, renfermant les reliques du saint, placées sous un petit globe de verre.

Avant la Révolution, on voyait dans l'église une statue en pierre, presque entièrement dorée, qui représentait saint Menne, en guerrier à cheval ; elle a été brisée à cette époque. Une autre statue en bois, plus petite et assez mal sculptée, qui se trouvait aussi en cette église, n'a pu être sauvée qu'après avoir été mutilée; elle est placée sous le maître-autel.

L'église d'Écoust-Saint-Mein célèbre depuis longtemps la translation de la relique de son patron le dimanche qui suit le 20 juin, jour de la fête communale. C'était

Digitized by Google

principalement alors que l'on venait au pèlerinage, mêlant ainsi le sacré au profane. De nos jours, cette pratique est presque tombée en désuétude ; cependant des pèlerins se présentent encore de temps à autre à l'église et y font bénir de l'eau qu'ils emportent, et que boivent les malades[1].

Nous donnons sept médailles au pèlerinage d'Écoust-Saint-Mein ; elles ont été trouvées pour la plupart dans l'arrondissement d'Arras et appartiennent bien à notre contrée par leurs types, leur style et leur faire ; d'ailleurs, le culte du saint est spécial à l'église d'Écoust-Saint-Mein. Nous avons décrit sous le n° 128 la première de ces médailles, qui concerne aussi une dévotion d'Arras. Les six autres représentent toujours le saint en guerrier, montant un cheval qui trotte à gauche. Les quatre premières, de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, sont en plomb ; le n° 224, du milieu du XVII^e^, est en argent ; les deux suivantes, de la seconde moitié du même siècle, sont en cuivre. Voici ces médailles :

220. Saint Menne, nimbé, tenant à la main droite une espèce de sceptre et en l'autre, un petit étendard ; dans le champ, cinq points. ℞. Dans un encadrement d'épicycloïdes disposées en cintre, le dedans d'une grande main gauche accostée des lettres S M, initiales du saint ; dans le haut, à l'intérieur, deux annelets comme ornements. Cette main est un exemple bizarre de *rebus* appliqué aux médailles religieuses. Notre petite plaque est un carré long, dont les angles supérieurs sont arron-

1. Renseignements fournis très-obligeamment par M. le curé d'Écoust-Saint-Mein.

Digitized by Google

dis; sa forme, son style et sa fabrique la rapprochent des cinq plaques d'Ablain-Saint-Nazaire, décrites dans notre ouvrage.

Le n° 221 est la même médaille que la précédente, à l'exception de la forme, qui est ronde.

222. Le sujet du droit est aussi le même, mais d'un style différent. Ici le saint ne tient qu'une épée. Ce côté est entouré d'un grènetis et d'un cercle. ℟. Dans un entourage de grènetis, une grande main gauche appaumée. Médaille ronde, de la Bibliothèque de Douai.

223. Même sujet de droit, d'un dessin plus soigné et bien meilleur. ℟. S MAIN en deux lignes; dans la partie inférieure, le dessus d'une main droite.

224. Le droit offre encore le même sujet. ℟. Le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, tous deux debout et en prières.

225. Saint Menne tenant à la main gauche un étendard flottant. ℟. S·MAIN·PRIES·POVR NOVS. La légende, placée entre deux cercles, entoure une main droite appaumée. Cette médaille, de la collection de M. le docteur Faucheux, est d'un dessin assez lourd ; elle est coulée.

226. S MAIN. Le saint, nimbé et cuirassé, tenant à la main droite un petit étendard qui peut être une lance avec banderole. Cette médaille, qui n'a pas de revers, est entourée d'une torsade entre deux lignes; elle a été estampée sur une mince lame de métal.

227. Le saint, portant un casque empanaché et tenant une épée à la main droite; derrière lui, est une petite main ouverte, précédée de la lettre S, ce qui signifie ainsi

Digitized by Google

saint Main. De l'autre côté, l'on voit sainte Radegonde, ayant un sceptre à la main gauche, et on lit la légende S RADEGOND. Cette médaille en étain, qui date de la première moitié du siècle dernier, s'est probablement vendue aussi à Armentières ; ce qui nous le fait supposer, c'est que sainte Radegonde y était l'objet d'un pèlerinage dans une chapelle où l'on vénérait une relique de saint Menne[1].

XIX

HÉNIN-LIÉTARD

Cette ancienne ville avait, dès le milieu du XI^e^ siècle, une basilique dédiée à saint Martin ; un siècle après, elle possédait une abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint-Augustin, bientôt affiliée à la congrégation d'Arrouaise. Parmi les reliques dont l'église principale et l'église abbatiale s'étaient successivement enrichies, il s'en trouvait de saint Martin, le patron de la paroisse, de saint Augustin, celui de l'abbaye, de saint Aubert, le bienfaiteur de la ville, de saint Druon, le noble berger du voisinage, de saint Roch, le célèbre pèlerin et de l'évêque saint Blaise. Plus tard, à ce trésor se joignirent les corps des saintes Probe et Germaine. Cependant les reliques les plus honorées étaient celles de saint Aubert, qui

1. Le Père Ignace, *Mémoires du diocèse d'Arras*, t. III, p. 534.

Digitized by Google

étaient renfermées dans un buste en argent, souvent exposé à la vénération du peuple[1].

Dans l'histoire de ses prédécesseurs, Bauduin de Glen, abbé du monastère d'Hénin-Liétard, relate que, vers 1420, plusieurs des reliques honorées en cette ville furent très-renommées, Dieu ayant opéré en ce lieu des miracles pour l'exaltation de ses saints. Le même historien ajoute que l'affluence des pèlerins qui y venaient de toutes parts, souvent de bien loin, fut d'autant plus considérable que des indulgences avaient été accordées pour cette pieuse pratique[2].

Philippe le Bon eut lui-même les pèlerinages d'Hénin-Liétard en grande vénération ; il s'y rendit le 3 juin 1424. A cette occasion, il donna deux moutons d'or en offrande aux reliques, deux francs deux sols pour chandelles offertes à l'église, et un mouton d'or de dix-sept sols pour *affiques* ou enseignes de dévotion[3]. Quels étaient ces signes et que représentaient-ils ? C'est ce que nous ne saurions dire, ces pièces ayant échappé à nos recherches. Toutefois ne désespérons pas d'en trouver quelqu'une. Nous n'avons à nous occuper ici que de médailles moins anciennes; elles concernent le pèlerinage de saint Blaise, les dévotions aux saintes Probe et Germaine, et celle à saint Roch.

1. Voir nos *Recherches historiques sur Hénin-Liétard*, pages 111, 112 et 164.

2. *Historia abbatum monasterii hanniacensis*, manuscrit n° 94 de la Bibliothèque de la ville d'Arras.

3. *Revue de la Numismatique belge*, 4e série, t. VI, p. 79. Article de M. de la Fons-Mélicocq, sur les enseignes et affiques de dévotion commandées par Philippe le Bon et par le comte de Charollais.

Digitized by Google

Médaille de saint Blaise

L'abbaye d'Hénin-Liétard possédait une relique de saint Blaise, évêque de Sébaste, qui fut, en 316, martyrisé au moyen de peignes de fer. Elle avait dédié à ce martyr l'une des chapelles de son église, où son buste-reliquaire était exposé à la vénération des fidèles. Bientôt s'y établit un pèlerinage qui, au XVII^e^ siècle, était très-fréquenté par les habitants de la ville et des villages voisins. Ils y venaient principalement pendant la neuvaine établie en l'honneur du saint, implorer son secours pour la guérison des maux de gorge, et touchaient son buste soit avec de petits pains, soit avec des médailles qu'ils portaient ensuite avec autant de foi que de piété.

Nous donnons à ce pèlerinage les quatre plombs ci-après décrits ; les trois premiers sont ronds, le quatrième est ovale, avec anneau et trois globules extérieurs. Ces pièces appartiennent au XVII^e^ siècle.

228. Dans un encadrement en grènetis avec cercle, saint Blaise, mitré et en costume d'évêque, tient de la main droite un grand peigne de fer, espèce de râteau qui rappelle l'instrument de son martyre, et de l'autre main, sa crosse épiscopale. Il est accosté de ses initiales S B, sous chacune desquelles on voit une plante. ℞. Dans un encadrement semblable cette inscription en trois lignes : + DE + HENNIN. Cette médaille et celle reprise sous le n° 230, ont été publiées dans notre *Numismatique béthunoise*, sous les n^os^ 2 et 3 de la planche XIX.

229. Variété de ce plomb; la différence consiste dans la forme de quelques lettres, dans la disposition du grè-

Digitized by Google

netis et dans la suppression des deux points de l'inscription du revers.

230. Le même saint, avec les mêmes attributs caractéristiques, dans un encadrement dentelé composé de forts grènetis et d'un cercle. ℞. Dans une couronne, un diacre martyr, nimbé, tenant en la main droite un grand livre ouvert et de l'autre une palme. Il y a lieu de supposer que cette figure représente saint Nazaire, dont le pèlerinage, peu éloigné d'Hénin-Liétard, était si populaire dans la contrée[1].

231. Saint Blaise avec ses attributs ordinaires ; mais ici la crosse est à droite et le peigne à gauche. ℞. Le même diacre qu'au revers de la pièce précédente, avec la palme à droite et le livre à gauche. Cette médaille est aussi entourée d'un grènetis et d'un cercle ; son anneau et trois globules extérieurs forment la croix

Mieux encore que la fabrique et le style de nos quatre plombs de saint Blaise, la filiation de leurs types justifie notre attribution, que vient aussi corroborer la découverte de ces pièces à Hénin-Liétard et dans les environs.

Médailles de sainte Germaine et de sainte Probe

La connexion qui existe entre les deux sujets nous engage à les traiter ensemble. Suivant les légendes[2], sainte

1. Dans notre *Numismatique béthunoise*, p. 162, nous avions pris le livre pour un gril ; c'est ainsi que nous avions cru reconnaître saint Laurent dans cette figure.

2. Voir nos *Recherches historiques sur Hénin-Liétard*, pages 164, 222 et 259. — D. Robert Wyard, *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent-de-Laon*, p. 17.

Digitized by Google

Germaine, née en Hibernie, vers le milieu du IVe siècle, de parents païens, d'une haute noblesse, se fit chrétienne à leur insu. Ne voulant pas épouser un prince idolâtre qui la recherchait, la jeune fille s'enfuit et se réfugia chez les Suessones, dans un lieu retiré, où elle se voua à Dieu. Le père, exaspéré, ordonna à des satellites de retrouver sa fille, de l'engager à revenir, et, si elle n'y consentait, de lui donner la mort. Ces émissaires parvinrent à trouver la pauvre solitaire, et, sur son refus de les suivre, ils la tuèrent, puis ils jetèrent son corps dans une fosse profonde. Les restes de Germaine répandirent une fois une grande lueur et une odeur suave; attirés par ce prodige, des habitants de Lesquielles découvrirent ces reliques. L'endroit de la découverte devint aussitôt un lieu de pèlerinage, où s'opérèrent des guérisons extraordinaires; il s'y éleva une chapelle, origine d'un village qui devint un bourg, puis une ville, nommée La Capelle. La ville ayant été incendiée, les reliques de Germaine furent déposées en l'église de Lesquielles, qui possédait déjà le corps de sainte Probe ou Preuve.

Cette seconde sainte, réputée parente ou compagne de la première, est aussi née en Hibernie; elle se fit chrétienne et donna l'exemple de toutes les vertus. Des païens lui tranchèrent la tête non loin de Laon, en un lieu nommé Tonson, qui fut plus tard appelé Sainte-Preuve [1].

En 1540, Adrien de Croy, gouverneur de Flandre et d'Artois, sauva des flammes les reliques de Germaine et de Probe, et les donna à l'abbaye d'Hénin-Liétard. Elles

1. Voir nos *Recherches historiques sur Hénin-Liétard*, pages 164, 222 et 259. — Le Père Ignace, *Dictionnaire du diocèse d'Arras*, t. IV, p. 317.

Digitized by Google

y restèrent presque ignorées jusqu'en 1603 ; mais elles furent alors placées solennellement à l'un des autels de l'église abbatiale, qui leur fut dédié. Ces restes précieux, renfermés dans deux belles châsses en chêne sculpté, étaient portés dans les processions et honorés d'une manière spéciale, deux fois par an, jours auxquels l'autel recevait un grand nombre de pieux visiteurs, tant d'Hénin-Liétard que des environs[1].

Cette dévotion a eu aussi ses médailles ; ce sont deux petites pièces frappées sur de minces feuilles de cuivre dans les premières années du XVII[e] siècle. La première, que nous reproduisons sous le n° 232, représente sainte Germaine, nimbée, tenant à la main droite une croix, et de l'autre, une palme. Légende : · S · GERMANA · V · M. Cette médaille uniface a été trouvée, il y a peu d'années, à Hénin-Liétard ; sans doute il en a existé d'autres exemplaires ayant pour autre côté le droit du n° suivant.

233. S. PRO V M. Les deux dernières lettres, qui sont superposées, ont été gravées sur le B qui terminait la légende. Nous pensons que ce changement a été fait, moins pour ajouter au nom de *Proba* les initiales de *Virgo Martyr*, que pour mettre le nom inscrit mieux en rapport avec celui de *Preuve*, sous lequel la sainte était plus connue. Le droit offre cette sainte, les cheveux tressés, semblant tenir d'une main une partie de sa chevelure, et avoir un sabre suspendu à l'autre, en mémoire de son

1. Voir nos *Recherches historiques*, p. 262. — Les châsses et leurs reliques furent, pendant la Révolution, cachées dans l'église paroissiale ; elles sont placées à l'autel de la Vierge.

Il existait autrefois à Arras, une grande chapelle sous le vocable des saintes Germaine et Probe. (C. le Gentil, *Le Vieil Arras*, p. 229).

Digitized by Google

martyre. ℟. Entre les initiales S M, sainte Marie-Madeleine, portant un long collier, tient une croix à la main droite, et foule aux pieds un dragon. Le choix de ce sujet s'explique facilement. L'église de Montigny-en-Gohelle, proche de l'abbaye d'Hénin-Liétard, était autrefois desservie par un moine de ce monastère. Elle avait sainte Marie-Madeleine pour patronne, et sa dédicace était, chaque année, l'objet d'une grande fête à laquelle participaient en foule les habitants des environs et surtout ceux d'Hénin-Liétard. Ainsi composée, la médaille trouvait plus d'acheteurs. Bibliothèque de Douai.

Médailles de saint Roch

Au nord d'Hénin-Liétard, non loin des habitations, s'élève une gracieuse chapelle ogivale, sous le vocable de saint Roch, érigée en 1849, sous la direction de l'éminent architecte Grigny, sur l'emplacement d'une ancienne et chétive chapelle dédiée au même saint. Ce lieu de dévotion a été souvent visité, principalement pendant les épidémies, par de nombreux fidèles, mais il ne fut jamais plus fréquenté qu'en 1849, lors du choléra qui sévit si cruellement dans toute la contrée.

C'est dans ces circonstances que la confrérie de saint Roch, établie depuis longtemps à Hénin-Liétard, voulant entretenir la piété envers son patron, et rappeler la reconstruction de sa chapelle, fit frapper les deux médailles suivantes.

234. S. ROCH PRIEZ POUR NOUS. Le pèlerin, nimbé, à genoux, à gauche, invoquant le Dieu de bonté pour la

Digitized by Google

guérison des pestiférés et des malades ; derrière lui, le chien légendaire. ℞. Inscription en trois lignes : DÉVOTION A S^T ROCH. A l'exergue : HENIN-LIETARD 1849.

235. SAINT ROCH PRIEZ POUR NOUS. Même sujet, mais avec cette légère différence que le chien est posé autrement. Le revers est celui du n° précédent. Cette pièce est d'un module plus petit.

L'exécution de ces deux médailles a été confiée à M. Bureau, graveur à Lille, qui n'a fait frapper de chacune que cinq exemplaires en argent et cent cinquante en cuivre. Nous avons donné ces deux pièces dans notre *Numismatique béthunoise*, sous les n^os 4 et 5 de la pl. XIX.

XX

ISBERGUES

Médailles de sainte Isbergue

Entre Aire-sur-la Lys et Saint-Venant se trouve le riant village d'Isbergue, bâti sur l'emplacement d'un lieu nommé Peeterberg ou Mont-de-Saint-Pierre. Une église y fut construite, vers l'an 775, par le roi Pépin le Bref, à la sollicitation de sainte Isbergue, sa fille.

Cette sainte, aussi nommée Itisbergue au XVII^e siècle, vint bien jeune habiter Aire, où Pépin possédait un palais. Cette princesse y donna bientôt l'exemple de toutes les

Digitized by Google

vertus et se choisit pour directeur spirituel Venant, autrefois noble guerrier, alors ermite en un lieu qui porta plus tard son nom. Ils se rendaient pour leurs pieux entretiens, près d'une fontaine encore renommée de nos jours. Isbergue, vouée à la virginité, refusa de s'unir au fils d'un empereur d'Orient. Peu de temps après, elle était demandée obstinément en mariage par un roi de Bretagne. Voulant éviter ses obsessions, elle pria Dieu de lui envoyer une maladie qui la défigurât, et aussitôt une plaie couvrit son visage ; le prétendant en fut exaspéré. Quant au pauvre solitaire, il eut la tête tranchée, et son corps fut jeté dans la Lys. Le Ciel, touché de l'épreuve d'Isbergue, donna à la malade le moyen de se guérir : c'était de manger du premier poisson pêché dans la rivière. Les serviteurs chargés de le procurer, ramenèrent dans leurs filets le corps mutilé de Venant[1], sur lequel était une anguille enlacée dans des herbes. Isbergue se nourrit de ce poisson et recouvra ainsi la santé.

Tels sont les faits merveilleux rapportés par l'histoire locale et les légendes ; elles ajoutent qu'Isbergue fonda à Aire un monastère de filles de l'ordre de Saint-Benoît, qu'elle l'administra pendant plus de trente ans, et qu'elle y finit ses jours en odeur de sainteté[2].

1. A l'article de Saint-Venant, nous parlerons du pèlerinage qui y fut établi en l'honneur de ce martyr.

2. Jean d'Offaigne, *Bref Narré de Madame sainte Itisbergue, vierge, et de saint Venant, son directeur spirituel.* — L'abbé Van Drival, 1° *La vie de sainte Isbergue (Giselle), fille de Pépin le Bref et sœur de Charlemagne, d'après le P. Malbrancq ;* 2° *Vie abrégée de sainte Isbergue, vierge ;* 3° *Monuments de l'histoire de sainte Isbergue.* — L'abbé Haigneré, *Examen historique et critique de la vie de sainte Isbergue.*

Digitized by Google

C'est en l'église de Peeterberg et près du tombeau de saint Venant, que la fille de Pépin reçut la sépulture. Presque aussitôt les fidèles de toute la contrée vinrent y invoquer sainte Isbergue ; c'est ainsi que s'établit ce pèlerinage qui a toujours été très-fréquenté ; mais il est probable qu'il n'a jamais été plus nombreux ni plus fervent que de nos jours. Comme autrefois, pendant la neuvaine consacrée à la sainte, on voit arriver des arrondissements d'Hazebrouck, de Béthune et de Saint-Omer, une foule de pèlerins qui se rendent processionnellement en l'église d'Isbergue. Après y avoir vénéré les reliques de la sainte, ils se dirigent dévotement vers la fontaine, où ils puisent de l'eau en laquelle ils ont foi pour la guérison de la fièvre, des affections de la peau et d'autres maladies. Près de là, s'élève entre deux arbres séculaires une gracieuse chapelle qui renferme des *ex-voto* et des souvenirs de guérisons attribuées aux mérites de sainte Isbergue et de saint Venant[1].

Pendant la neuvaine, à la porte de l'église et près de la chapelle, se vendaient et se vendent encore des petits livres, des gravures[2] et des médailles de la sainte. Ces médailles durent être assez nombreuses, puisque nous en connaissons seize différentes. Ces pièces sont très-

1. L'abbé Van Drival, ouvrages déjà cités. — L'abbé Robitaille, *Annuaire du diocèse d'Arras, pour l'année 1866*, p. 201.

2. Nous connaissons deux gravures de sainte Isbergue, différant surtout par la grandeur. La fille de Pépin y est figurée en pied, portant une couronne royale et vêtue d'un manteau semé de fleurs de lis et doublé d'hermine. Elle reçoit d'un ange la couronne céleste ; à sa gauche, des fidèles l'implorent à genoux, et à ses pieds s'agite l'anguille légendaire.

Digitized by Google

reconnaissables ; toutes représentent Isbergue tenant à la main une anguille, en souvenir de sa guérison miraculeuse. Sur presque toutes, la sainte tient aussi un livre ouvert, emblème de sa piété, et le champ est occupé par des fleurs de lis désignant sa royale extraction.

Parmi les médailles que nous décrirons ci-après, sept sont unitypes. Sur des revers figurent la Vierge Marie, sainte Barbe et sainte Wivine, sujets faciles à comprendre. La divine Mère, source inépuisable de grâces, n'est-elle point par excellence la santé des infirmes, la consolatrice des affligés ? La martyre de Nicomédie, célèbre dans toute la chrétienté, a toujours été particulièrement honorée dans notre contrée, aussi cette sainte est-elle représentée sur plusieurs de nos médailles religieuses. Quant à sainte Wivine, elle aura sans doute été choisie comme sujet de revers, parce qu'elle reçut le jour en Artois, et que, comme sainte Isbergue, elle est la fondatrice d'une abbaye[1].

Nous avons dit, à l'article d'Aire-sur-la-Lys, que sainte Isbergue avait été honorée en l'église collégiale de cette ville, et nous avons fait connaître une médaille à cette

1. Sainte Wivine, rejeton de l'illustre maison d'Oisy, fonda près de Bruxelles un monastère de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, qui fut appelé le Grand Bigard ; elle en fut la directrice et y fut inhumée. (Voir : *La vie et les miracles de sainte Wivine, première abbesse et fondatrice de la noble abbaye du Grand Bygard*, Bruxelles). Cette sainte est représentée sur ses gravures, en religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, tenant d'une main une crosse, et de l'autre, un livre ouvert ou un cierge qu'un ange allume, ce qui met le démon en fuite. Sainte Wivine était invoquée contre la pleurésie, l'apoplexie et la mort subite, dans plusieurs localités du duché de Brabant.

Digitized by Google

occasion[1]. Nous ajouterons que cette sainte a encore été l'objet d'un pèlerinage en l'église de Lomme, près de Lille[2]. Cependant on ne saurait rattacher à l'une ou à l'autre de ces deux localités aucune des médailles que nous décrirons dans ce chapitre ; elles appartiennent toutes au pèlerinage si renommé du village d'Isbergue. Voici quelles sont ces pièces :

236. Plaque carrée en cuivre fort mince. Dans un encadrement orné on lit la légende SAINTE IBERGVE. Au centre, sainte Isbergue, vêtue en religieuse, tient une grande anguille dans la main droite, et porte un livre en l'autre; à sa droite, une fleur de lis.

237. SAINTE IBERGVE. La sainte, nimbée, avec les mêmes attributs, mais en sens inverse. Petite médaille ronde et uniface, frappée sur une mince feuille de cuivre en forme de bractéate. Collection de M. Albert Legrand, de Saint-Omer.

238. Variété sans légende, avec cinq fleurs de lis.

239. Autre, plus correcte et de meilleure exécution.

240. Variété, avec fleurs de lis d'un seul côté.

241. Autre variété, d'un beau dessin. Cette médaille, composée de deux côtés semblables réunis par un large cercle avec anneau, forme ainsi une petite boîte ou un reliquaire. Les quatre pièces précédentes, toutes en cuivre, ont dû être employées de la même manière.

242. Médaille de plomb, au même type, d'un module

1. Voir ci-devant, p. 61, n° 44.

2. Le P. Martin L'Hermite, *Histoire des Saints de la province de Lille, Douay, Orchies*, pages 139 et 669.

Digitized by Google

plus grand; elle est uniface et entourée d'une tresse.

243. Autre médaille de plomb représentant, d'un côté, entre deux lis, sainte Isbergue, tenant ses attributs ordinaires, mais en sens inverse. ℟. Sainte Barbe, nimbée, tenant une palme; à sa droite, une fleur à haute tige; à sa gauche, la tour de la légende.

244. Dans une large bordure composée d'un grènetis et d'un cercle, on voit sainte Isbergue, nimbée et vêtue d'un manteau, tenant à sa droite, un livre fermé, et à sa gauche une anguille. Six fleurs de lis dans le champ. ℟. Dans une bordure semblable, entourée d'épicycloïdes dont celle du bas se termine par une fleur de lis intérieure, se lit cette inscription: ·S·ISBERGVE; elle est divisée en trois lignes séparées chacune par trois traits. Cette médaille, dont le droit est d'un dessin fort lourd, est d'étain, ainsi que les deux suivantes.

245. Dans une bordure composée aussi d'un grènetis et d'un cercle, mais plus légers, la même sainte est représentée comme sur la médaille précédente, si ce n'est que les attributs sont placés en sens inverse. Cinq fleurs de lis dans le champ. ℟. Même bordure renfermant cette inscription: *S*ISBERGVE; elle forme quatre lignes séparées par des traits. Cette médaille portait en croix un anneau et trois globules.

246. SE ISBERGVE, légende entre deux grènetis. La sainte, nimbée et vêtue amplement, tient à la main droite l'Évangile ouvert et de l'autre une anguille de forme singulière; elle est entourée de cinq fleurs de lis. ℟. Dans un encadrement composé de deux lignes concentriques avec bordure extérieure en grènetis, on lit la légende:

Digitized by Google

·S· MARIE ✠ PRIE POVR ✠ NOVS. La Vierge, couronnée, portant sur le bras droit son divin Fils, nimbé.

Nous reporterons à l'article de Saint-Venant une médaille ayant beaucoup de rapport avec la précédente. Elle représente, d'un côté, la même sainte, nimbée et voilée, tenant aussi l'anguille et le livre. L'autre côté montre saint Venant, vêtu en anachorète, tenant une épée baissée et un livre.

247. S. ISBERGVE. La vertueuse princesse, nimbée, tenant à sa droite un livre ouvert, à sa gauche une anguille. Cette médaille, dont les deux côtés sont semblables, se compose de deux minces feuilles de cuivre réunies par une soudure.

248. ·S·ITISBERGVE. Sainte Isbergue, à mi-corps, tournée vers la droite, est en costume de religieuse; une couronne est placée sur sa tête qu'entoure un nimbe rayonnant. La fille de Pépin tient encore à la main droite une anguille, et en l'autre, un livre ouvert. ℟. ·S· WIVINE. Cette sainte est représentée aussi à mi-corps, en religieuse de l'ordre de Saint-Benoît; elle est tournée à gauche, tient en la main droite sa crosse abbatiale, et en la gauche son psautier. Un nimbe rayonnant entoure sa tête. Belle médaille de cuivre, bien moins rare que les précédentes.

249. Sainte Isbergue, dont les formes sont ici trop accusées, porte une couronne et un long voile; elle a la main droite sur son cœur, et tient de l'autre main une anguille. ℟. Ste ISBERGUE P. P. N. P. LES JUSTES. P. LES PÉCHEURS ET P. LE DIOCÈSE. inscription en sept lignes. Cette médaille a été retirée et remplacée par la suivante.

Digitized by Google

250. Variété du n° précédent, dont elle ne diffère que par l'ampleur de la robe de la sainte.

Le premier n° est de la fin du xv^e^ siècle; les cinq suivants appartiennent à la première moitié du xvi^e^; les n^os^ 242 et 243 à la seconde. Nous donnons les n^os^ 244, 245 et 246 à la première moitié du xvii^e^ siècle, et les n^os^ 247 et 248 à la seconde. Quant aux deux derniers n^os^, ils ne datent que de 1855; ils ont été commandés par M. Blondel, curé d'Isbergue, à la maison Vachette, qui a frappé du dernier deux mille exemplaires en cuivre et quelques-uns en argent. Ces pièces, vendues au pèlerinage de sainte Isbergue, sont écoulées presqu'entièrement.

Les n^os^ 237, 241, 244 et 247 sont seuls inédits, tous les autres ayant été publiés dans notre *Numismatique béthunoise*, dont ils composent la planche xx.

XXI

LABEUVRIÈRE

Médaille de sainte Christine

Sainte Christine, martyre honorée depuis tant de siècles en ce village des environs de Béthune, est la jeune et célèbre vierge qui fut exposée aux plus cruelles tortures et enfin percée de flèches, pendant la persécution

Digitized by Google

de l'empereur Dioclétien[1]. La légende et la tradition, d'accord avec l'histoire locale, rapportent que deux pèlerins francs, qui s'étaient rendus en Toscane, au tombeau de la sainte, en enlevèrent les restes sacrés pour les soustraire aux profanations des barbares, et les apportèrent dans notre contrée[2]. Ces reliques, dont on ne retrouve plus aujourd'hui que l'os d'un bras et quelques petits ossements, furent confiées à la terre, en un lieu nommé Éque, près de Labeuvrière, mais elles y restèrent peu de temps; bientôt elles étaient placées près de là, dans une modeste chapelle isolée. Plus tard, ces reliques vénérées furent transférées dans l'église du prieuré, fondé à Labeuvrière pour les garder et les honorer[3].

La Révolution a chassé les moines et détruit la plus grande partie de leur couvent, mais leur église est restée debout. C'est dans cette église, devenue paroissiale, que sainte Christine continue d'être l'objet d'un culte particulier. Vers le 25 juillet de chaque année, l'on voit

1. On trouve une autre sainte Christine, vierge, à Termonde.

2. Durut, *Histoire de sainte Christine, vierge martyre*, livret spécialement écrit pour le pèlerinage de Labeuvrière. — Van Drival, *Courtes notices selon l'ordre du calendrier sur les saints*, p. 73. — Robitaille, *Annuaire du diocèse d'Arras, pour l'année 1870*, p. 234. — Communications de feus MM. Monbrun, de Béthune, et Gallot, de Chocques. Ce dernier a possédé un fragment d'antiphonaire manuscrit, œuvre d'un religieux du prieuré de Labeuvrière, qui contient l'office complet de sainte Christine.

3. Ce monastère a été desservi d'abord par trois religieux de Charroux, puis par quatre autres de l'abbaye de Saint-Vaast. Dans son recueil *Diplomatum belgicorum nova collectio* (t. IV, p. 187), Foppens donne la charte de fondation de ce prieuré de Sainte-Christine. — *La Statistique monumentale du Pas-de-Calais* contient une intéressante notice sur Labeuvrière, due à M. de Linas.

Digitized by Google

encore, comme autrefois, des fidèles et des pèlerins venir en foule servir la sainte et visiter ensuite l'ancienne chapelle. Sous cet oratoire coule une fontaine dont les eaux, d'après une croyance populaire, possèdent des vertus merveilleuses pour guérir les enfants malades. De nos jours, comme autrefois, les mères y font tremper des linges, dont elles couvrent leurs pauvres petits et qu'elles portent ensuite dans une chapelle de l'église, dédiée à la vierge martyre, où le curé les bénit. Jadis les fidèles se procuraient au prieuré la médaille ci-après décrite, qui était surtout portée au cou par les enfants malades.

251. SAINTE ✠ CHRISTINE. La jeune martyre, tenant une flèche à la main droite et portant derrière elle deux flèches en sautoir. Cette pièce, entourée d'un large grènetis, est du commencement du XVIII[e] siècle; elle a été estampée sur une feuille de cuivre fort mince[1]. On continue de la vendre au pèlerinage de Labeuvrière; on la frappe toujours avec l'ancien coin, déposé à la sacristie. Cette matrice provient de M. Gallot, secrétaire de la mairie de Chocques, qui la tenait de son père, ancien chantre-sacristain du prieuré, à qui les religieux l'avaient laissée en abandonnant leur maison.

Cette médaille, publiée dans notre *Numismatique béthunoise* (p. 172), a été reproduite accessoirement dans notre *Essai sur la Numismatique de l'abbaye de St-Vaast*, p. 137.

1. M. Delattre en possède un exemplaire en tôle.

Digitized by Google

XXII

LAMBRES

Médailles de saint Lambert

A trois kilomètres d'Aire, sur la route de Béthune, on voit le beau village de Lambres, renommé de tout temps pour son pèlerinage. Près de son église, dont nous parlerons bientôt, est une fontaine où, depuis tantôt douze siècles, les fidèles et en particulier les boiteux, les estropiés et les aveugles se rendent en foule, surtout à l'époque de la fête communale. Rapportons brièvement l'origine de cette dévotion.

Vers 640 naissait, à Quernes, un enfant chétif et aveugle; c'était le fils du seigneur du lieu. Le malheureux père sait que l'évêque Omer est dans le voisinage; il lui porte le nouveau-né, le priant de le baptiser. Mais le saint prélat manque d'eau; il frappe le sol avec sa crosse et aussitôt jaillit une fontaine; il y plonge l'enfant, qui reçoit le baptême et trouve la vue et la santé.

Cet enfant, nommé Lantbert ou Lambert, se voua entièrement à Dieu et devint un grand saint, après avoir été, soit archevêque de Lyon, soit évêque de Liége[1]. Peu

1. Molanus, *Natales sanctorum Belgii*, f° 70. — Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. IV, p. 468. — Van Drival, *Légendaire de la*

Digitized by Google

de temps après la mort de Lambert, on élevait, sous son invocation et près de la source miraculeuse, une église, autour de laquelle se groupèrent bientôt quelques habitations, commencement du village de Lambres[1]. Cette église fut reconstruite en grande partie au XVI^e^ siècle et sa chapelle latérale a été dédiée à l'illustre saint ; là, sont exposés des béquilles et des *ex-voto* de toutes formes, témoignages de la reconnaissance des fidèles envers leur céleste protecteur. Les nombreux visiteurs de la fontaine viennent terminer leur dévotion en cette église.

Le pèlerinage de Lambres a donné lieu à un certain nombre de médailles faites pour entretenir la piété. Il en existait déjà au milieu du XV^e^ siècle, puisque nous trouvons qu'en 1460, la confrérie de Notre-Dame Panetière, d'Aire, avait une de ces médailles, alors appelées *imaiges*, qui était appliquée avec d'autres sur une pièce de drap destinée à l'ornement de la madone[2]. Il est à regretter que cette enseigne n'ait pas été retrouvée, car elle devait être fort curieuse.

Voici les médailles que nous attribuons à cette dé-

Morinie, p. 46. Ces auteurs et beaucoup d'autres hagiographes prétendent que notre Lantbert est l'archevêque de Lyon, tandis que quelques autres soutiennent que c'est l'évêque de Liége. Ce point historique attend encore une solution. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le saint honoré aujourd'hui à Lambres, est l'évêque de Liège ; aussi la kermesse de cette commune commence-t-elle le dimanche le plus rapproché du 17 septembre, jour de la fête de ce saint martyr.

1. Le nom du lieu ne viendrait-il pas de celui du saint ? On peut le supposer.

2. Rouyer, *Notice sur quelques médailles de Notre-Dame de Boulogne*, p. 10.

Digitized by Google

votion; elles ont été recueillies pour la plupart dans les environs d'Aire et dans l'arrondissement de Béthune:

252. ∞o✝oLAMBER*DE LAMBRE. Cette curieuse légende, dont quelques lettres sont effacées, indique bien notre saint Lambert. Les o ne sont ici que des annelets servant d'ornements. Dans le champ on voit un prélat mitré, tenant, à sa droite, une crosse, et à sa gauche, une béquille. Petite plaque carrée d'un travail fort grossier, estampée sur une légère lame de cuivre.

253. SAINT LAMBERT, légende terminée par une lettre ou par un léger ornement. Le saint, dont la grande mitre porte une grande fleur de lis, tient, de la main droite, sa crosse, et de l'autre, l'Évangile; à sa gauche, est une fleur de lis. La figure est posée sur un socle cintré. Cette enseigne, de même forme que la précédente, mais plus grande, fait partie du beau cabinet de M. Albert Legrand.

254. ✝S✝LAMBERT. Saint Lambert, mitré, tenant de la main droite un livre ouvert, et de l'autre, sa crosse et un bâton. Cette petite médaille et les trois suivantes, qui sont du même module, sont rondes et ont été fabriquées avec une lame mince de cuivre[1].

255. S LAMBER. Le même saint avec les mêmes accessoires; la légende est ici placée en sens contraire, ainsi que les accessoires. Collection de M. de Gournay.

1. On en trouve qui sont composées de deux côtés identiques, entourées d'un cercle; elles ont été ainsi disposées en boîtes ou en petits reliquaires dans lesquels on a mis soit du pain bénit, soit des reliques, soit même de la terre du lieu du pèlerinage.

Digitized by Google

256. Le même personnage, aussi mitré, mais n'ayant pas de livre et tenant sa crosse de la main droite; il est accosté de ses initiales S L, accompagnées de trois fleurs de lis.

257. Variété en forme de boîte, de la collection de M. de Gournay. Le saint écrase un dragon.

258. Saint Lambert, mitré, tenant sa crosse de la main droite et un livre ouvert de la senestre. ℞. · S LANBERT, en trois lignes séparées par trois barres. Cette médaille est ronde et en plomb, ainsi que la suivante.

259. Même sujet de droit, mais d'une meilleure exécution. ℞. +S+LAMBER, inscription aussi disposée en trois lignes. Médaille entourée d'un fort grènetis du côté principal, et d'un grènetis avec ligne, de l'autre.

Les médailles qui viennent d'être décrites ne sauraient laisser le moindre doute sur leur attribution, quand on considère leur style, leur caractère et leur fabrique. Leur ressemblance avec plusieurs médailles d'Isbergue est frappante; on voit qu'elles sont toutes des mêmes fabricants.

260. · S · LANBERT. Le saint, mitré, un peu tourné à gauche, tient une longue béquille de la main droite et soutient sa crosse de l'autre. ℞. S IOSEPH. L'époux de la vierge Marie, tourné aussi légèrement à gauche, tient un livre ouvert sur la main droite et de l'autre, une tige de lis couronnée de ses fleurs, symbole de la chasteté; à ses pieds sont deux fleurs élevées. L'attribution de cette médaille, frappée sur deux minces feuilles d'argent, nous paraît aussi certaine que celle des précédentes. Le sujet du droit est figuré de même sur une clé de voûte, près de la chapelle de saint Lambert, dans l'église de

Digitized by Google

Lambres. Pour l'explication du revers, il suffit de dire que dans cette église est une chapelle placée sous l'invocation de saint Joseph [1].

261. S. LANBERT·. Buste à gauche du saint, mitré, montrant une béquille de la main droite et tenant sa crosse de l'autre. ℞. La Vierge couronnée, ayant l'Enfant Jésus sur le bras gauche; la mère et son divin Fils portent de larges robes ou manteaux avec de grandes fleurs de lis. Ce sujet est accosté des lettres I S, initiale et finale de Jésus. Médaille frappée sur flan octogone de cuivre.

Il convient de noter ici que nous avons décrit à la fin de l'article de Carvin, une médaille de Notre-Dame de Libercourt, dont le revers offre le même type que celui du droit précédent.

262. SANCTVS LANBERTVS. Le saint, en buste, portant mitre, rochet et camail; il tient de la main droite une béquille et de la senestre, sa crosse. ℞. S LIEVIN. Type ordinaire de saint Liévin, vu en buste, à gauche, avec la tenaille et la croix à double croisillon. On sait que la dévotion à ce saint est l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté depuis longtemps à Merck-Saint-Liévin, village à vingt kilomètres de Lambres. La médaille que nous venons de décrire est de cuivre; elle est encadrée dans un octogone. Collection de M. Dubois, peintre à Arras.

1 Dans notre *Numismatique béthunoise* (pl. XXI, n° 4), nous avions donné au pèlerinage de Lambres une petite médaille représentant, d'un côté, saint Lambert mitré et crossé, et de l'autre, le buste de Notre-Dame de Cambrai. De nouveaux renseignements nous faisant supposer que cette pièce appartient plutôt à cette ville, nous nous abstiendrons d'en parler plus longuement ici.

Digitized by Google

Nous possédons une grande et belle médaille de cuivre à la légende S. LANBER, offrant le sujet du droit du n° précédent. Au revers, on lit : S·HERME et l'on voit saint Hermès, en guerrier, avec chapeau empanaché, tenant une épée; il monte un cheval trottant à gauche et derrière lui, est un diable[1]. Comme ce second sujet est tout à fait étranger à notre contrée, nous ne croyons pas devoir comprendre cette médaille dans notre planche.

Les six premiers n°s sont du XVI^e^ siècle; les deux suivants, de la première moitié du XVII^e^; les trois autres, de la seconde moitié du même siècle. Les n°s 254, 256, 260 et 261 ont déjà figuré dans notre *Numismatique béthunoise*, dont ils forment la planche XXI.

XXIII

LENS

Médailles de saint Vulgan

La ville de Lens, qui nous a laissé des monnaies mérovingiennes, carlovingiennes et féodales, nous offre aussi une suite intéressante de médailles religieuses,

1. Les saints du nom d'Hermès sont au nombre de cinq ; le plus connu d'entre eux est celui dont on célèbre la fête le 28 août. Il fut, paraît-il, préfet de Rome, où il reçut la couronne du martyre durant la persécution de l'empereur Adrien. Ce saint, invoqué pour les aliénés, est le patron de la ville de Renaix.

Digitized by Google

toutes concernant saint Vulgan. Ce saint du VII[e] siècle naquit en Hibernie, de parents chrétiens et nobles. S'étant voué jeune encore au Seigneur, il s'engagea dans les ordres sacrés, puis il se fit solitaire. La légende rapporte qu'un ange apparut à ce serviteur de Dieu et lui dit : « Vulgan, réjouissez-vous : la couronne de justice vous attend, mais il vous reste de grands travaux à entreprendre ; passez la mer, pénétrez en Gaule et, après de nouveaux combats, vous irez au Ciel. » Bientôt le pieux ermite quitte sa retraite, s'embarque et arrive chez les Morins qu'il évangélise et convertit ; puis il vient prêcher avec succès la foi chez les Atrébates. Le saint missionnaire se retire ensuite dans une petite cellule voisine du monastère de Saint-Vaast, où il finira ses jours en édifiant le peuple par l'exemple des plus hautes vertus[1].

Vulgan fut inhumé près de là et des prodiges s'opérèrent sur son tombeau. Dans le X[e] siècle, les habitants de Lens, qui prétendaient que cet apôtre avait plus particulièrement affectionné leurs ancêtres, demandèrent ses précieuses reliques avec tant d'instances qu'ils les obtin-

1. La plupart des historiens de notre contrée se sont occupés de ce saint ; citons surtout : Malbrancq, Gazet, Ferry de Locres, Ghesquière, Dom Devienne, Hennebert, Destombes et Van Drival. On doit à Arnould de Raisse un travail spécial : *Vita sanctissimi Vulganii insignis collegiatæ ecclesiæ Lensensis patroni tutelaris.* M. Beauvois en a donné une bonne traduction avec notes et additions, sous ce titre : *Vie de saint Vulgan, évêque et confesseur, patron tutélaire de la ville de Lens, en Artois.* Mentionnons encore un petit livre fort rare de notre bibliothèque : *Officium sancti Vulganii episcopi ecclesiæ regalis collegiatæ Lendiensis patroni.*

Digitized by Google

rent. Le corps fut alors levé et transféré solennellement dans leur église, dédiée à la sainte Vierge[1].

A peine les reliques de saint Vulgan avaient-elles été placées dans sa chapelle, qu'elles y étaient devenues l'objet d'une grande vénération et d'un pèlerinage qui n'a cessé d'appeler un grand concours de fidèles[2]. Il est donc facile de s'expliquer le nombre des médailles auxquelles cette piété a donné lieu ; nous en connaissons dix différentes, dont nous allons donner la description dans l'ordre de la planche qui les reproduit.

263. Médaille moniliforme, disposée en dizain, dont les grains ou globules reposent sur un grènetis, avec ligne intérieure. Cette curieuse pièce est d'étain et ronde; elle représente, au droit, saint Vulgan, vêtu en ermite, tenant de la main droite un long chapelet terminé par une croix, et de l'autre, un bâton de voyage. A la droite du saint, un ange vole près de sa tête pour lui parler. Légende: VVLGAN NVNC LETA, commencement estropié de l'avertissement angélique[3]. ℟. L'inscription suivante, distribuée en trois lignes : S VVLGAN. Dans le haut, trois

1. Le saint anachorète a été choisi autrefois comme patron tutélaire de la ville de Lens, qui célébrait, le 3 novembre, sa fête annuelle.

2. C'est surtout de cette dévotion qu'il s'agit dans le document ci-après : par son testament du 25 août 1495, Jean Portebien, chapelain de l'église de Saint-Nicolas, de Douai, ordonne qu'il soit fait un pélerinage à l'église de Notre-Dame de Lens et qu'il y soit porté un cierge d'une livre ou plus. (Archives de Douai, Testaments de 1491 à 1495, f° 108).

3. Les mots *Vulgani nunc lætare* se retrouvent sur une image de saint Vulgan, dont nous avons le cuivre, représentant l'apôtre hibernien, en solitaire, entre sa cellule et la ville de Lens.

Digitized by Google

cintres continus ; dans le champ, quatre clous à facettes ; au-dessous, un ornement.

264. S WLGAN. Dans un encadrement octogone, le même saint, aussi en solitaire, portant un large chapeau sur l'épaule gauche ; il tient encore chapelet et bâton, mais en sens inverse. A sa droite, un petit ange s'approche de lui en volant. Cette médaille a été frappée sur une légère feuille de cuivre et n'a pas de revers.

265. S WLGAN. Variété du type du n° qui précède, dont elle ne diffère que par la pose du saint et par la disposition de la légende. ℟. Le Christ en croix, entre sa mère et saint Jean, tous deux nimbés, debout et priant ; le titre de la croix est accosté d'une étoile et d'un croissant. Chaque côté est dans un encadrement octogone, surmonté d'un anneau. Médaille estampée sur deux minces feuilles de cuivre qui ont été réunies.

266. S WLGAN A LENS. Le saint à gauche, comme on le voit au n° précédent ; il tient son chapelet à droite et son bâton de l'autre côté. L'ange y est aussi représenté. ℟. N DAME CONSOLATION. La vierge, couronnée, tient un sceptre à la main droite et porte sur le bras gauche l'Enfant-Jésus, aussi couronné. Grande médaille frappée sur deux minces lames de cuivre soudées et découpées en cercles. Les sujets sont dans un ovale en grènetis.

267. S WLGAN. Buste-reliquaire du saint, couronné ; il est posé sur un autel dont la partie supérieure est soutenue par deux anges à genoux. ℟. S·DRVON. Saint Druon, en berger, avec grand chapeau, ample manteau et chaussure aux larges bords retroussés, tient une houlette de la main droite et un livre ouvert sur l'autre. A

Digitized by Google

sa droite, trois brebis paissant; à sa gauche, un chien. Cette médaille, de forme octogone, avec encadrement, a été frappée sur deux légères feuilles de cuivre. Comme nous l'avons fait remarquer à l'article de Carvin, elle a été ainsi composée pour se vendre aussi bien à Lens qu'à Épinoy.

268. Même droit que le précédent. ℟. Type de Notre-Dame de Grâce de Cambrai, sans les monogrammes ordinaires. Médaille octogone en argent, aussi encadrée.

269. Variété du droit du n° 267. ℟. Même sujet que celui du revers précédent, mais d'un style différent; ici le graveur a essayé de reproduire quelques-unes des lettres du tableau cambrésien. Médaille octogone avec encadrement, frappée sur deux feuilles de cuivre.

270. SAINT WLGAN. Buste-reliquaire du saint, couronné; deux anges à genoux le soutiennent. Il est posé sur un socle élevé, enrichi d'*ex-voto*. ℟. NOTRE DAME DE GRACE. La Vierge de Cambrai, sans les monogrammes. Médaille coulée en étain, comme la suivante.

271. Même type de droit que le précédent. ℟. S·RO-SAIRE. Saint Dominique à genoux à gauche, recevant un rosaire des mains de la Vierge mère, assise sur des nuages. Devant le saint, un livre, un lis et un chien tenant une torche enflammée.

272. S^{t} VULGAN PATRON DE LENS PRIEZ POUR NOUS. Le buste et le socle reliquaire du saint, tels qu'on les voit sur l'autel dédié à ce missionnaire dans l'église de Lens. ℟. O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS. Cette légende,

Digitized by Google

disposée sur deux lignes circulaires, encadre la Vierge, dont la tête est entourée de douze étoiles et dont les bras sont croisés sur la poitrine. La Reine du Ciel se tient sur un croissant soutenu par des nuages. A l'exergue, le millésime 1854. Médaille frappée à la Monnaie de Paris, au nombre de 2400 exemplaires en cuivre et de 155 en argent.

273. La même médaille, mais beaucoup plus petite : aussi frappée à la même Monnaie ; il n'en existe qu'en argent.

La première des pièces que nous venons de décrire est du XVI^e^ siècle ; les six suivantes appartiennent au XVII^e^ ; les n^os^ 270 et 271 ne remontent qu'à la seconde moitié du siècle dernier. Enfin, les deux autres sont de 1858 et de 1860 ; elles ont été gravées à la demande et aux frais de M. Beauvois, avant-dernier curé doyen de Lens.

Les n^os^ 264, 267, 268, 269, 270 et 272, ont déjà été publiés dans notre *Numismatique béthunoise*, pl. XXIII.

XXIV

LOCON

Médailles de saint Maur

Cet article concerne une dévotion particulière à saint Maur, le célèbre disciple de saint Benoît et le fondateur

Digitized by Google

du monastère de Glanfeuil, dont il fut le premier abbé. L'église de Locon, village de l'arrondissement de Béthune, honore d'un culte spécial cet illustre patron des bénédictins. Elle possède de ce saint un fragment d'os et une petite boucle de vêtement, qui sont placés dans un fort beau reliquaire gothique d'argent ciselé, exposé dans la chapelle du saint abbé.

C'est là que, depuis un temps immémorial, hommes, femmes, vieillards et enfants viennent en foule de tous côtés, surtout durant la neuvaine qui commence le 15 janvier, jour de la fête du saint, implorer son secours pour la guérison des scrofules, rhumatismes et autres maux[1]. De nos jours, cet anniversaire est encore observé religieusement par la paroisse tout entière.

Nous donnons à ce pèlerinage les deux médailles suivantes, qui sont, du reste, déjà connues, ayant figuré sous les nos 3 et 4 de la planche XXVI, dans notre *Numismatique béthunoise*.

274. Saint Maur, tenant sa crosse de la main droite. ℞. S MOR AV LOCON. Inscription en quatre lignes, dont chacune représente un mot. Cette médaille, de la seconde moitié du XVIIe siècle, est de plomb ; elle est entourée, de chaque côté, d'un large encadrement, ayant en dehors un anneau et trois globules ou lobes, disposés en forme de croix.

275. S · MOR. L'illustre abbé tenant sa crosse de la main gauche et bénissant un pèlerin qui le supplie à genoux,

1. Le P. Ignace, *Mémoires du diocèse d'Arras*, t. III, p. 463. — Communications de feu M. Monbrun.

Digitized by Google

un long bâton appuyé sur l'épaule. ℟. Notre-Dame de Grâce de Cambrai, type banal, dont nous avons plusieurs fois expliqué la présence sur diverses pièces de ce recueil. Notre médaille, qui est de la même époque que la précédente, bien qu'elle soit un peu postérieure, a été trouvée près de Béthune; elle est octogone, avec encadrement, et formée de deux feuilles de cuivre, réunies par une soudure, puis découpées en biseau pour laisser place à l'anneau.

L'attribution de cette seconde médaille n'est pas certaine comme celle de la première, car Locon n'est pas le seul lieu de l'extrême nord de la France qui ait eu un pèlerinage en l'honneur de saint Maur, abbé. Nous en trouvons encore un à Raimbeaucourt, village important, autrefois de la châtellenie de Lille, aujourd'hui de l'arrondissement de Douai[1]. Nos principales raisons de préférence sont celles-ci: la provenance de la pièce, trouvée près de Locon; l'importance si grande et si étendue du pèlerinage de cette localité; puis l'existence incontestable d'une médaille spéciale qui en laisse supposer d'autres.

1. Le P. Ignace, *Mémoires du diocèse d'Arras*, t. IV, p. 120.

Digitized by Google

XXV

MAMETZ

Médailles de Notre-Dame de Bruchine

C'est sous le singulier nom de Notre-Dame de Bruchine que Mametz, beau village entre Aire et Thérouanne, honore tout particulièrement la divine Mère, à laquelle est dédiée l'une des chapelles latérales de son église. Autrefois, aux fêtes de la Vierge, principalement à l'Assomption et à la Nativité, l'on venait en foule des pays voisins invoquer, dans ce sanctuaire, Notre-Dame de Bruchine contre la peste, pour la guérison des maladies contagieuses et en particulier pour d'heureux accouchements. C'est là que se réunissait une confrérie instituée sous ce titre, à laquelle le pape Clément VIII avait, en 1602, concédé d'amples indulgences, octroyées, l'année suivante, par l'évêque de Boulogne. Marie était représentée sur l'autel de cette chapelle par une ancienne statue en bois, grossièrement sculptée, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche et tenant à la main droite un sceptre, remplacé quelquefois par un bouquet. Cette statue fut d'abord d'une grande simplicité, mais, dès 1671, elle fut richement vêtue et ornée par les soins

Digitized by Google

d'une fille dévote, fort habile, comme le disent les registres de la paroisse [1].

Selon le récit des vieillards de Mametz, quand partout, en 1793, on dévastait les églises et qu'on brûlait les images des saints, plusieurs forcenés venus d'Aire, avaient enlevé la statue de Notre-Dame de Bruchine. Ces misérables la traînèrent avec des cordes jusqu'à l'extrémité du territoire, mais ils ne purent la conduire plus loin; une résistance invisible paralysait leurs efforts. Ils abandonnèrent donc leur vol, et, avant de se retirer, le plus furieux d'entre eux asséna un violent coup de sabre sur le front de la statue et lui fit une incision qu'on n'a pu faire disparaître [2]. La madone de Mametz fut sauvée et, plus tard, elle reparut dans son sanctuaire, où elle continua d'être l'objet d'une grande vénération [3].

De nos jours, la dévotion à Notre-Dame de Bruchine a beaucoup diminué ; si elle devait s'éteindre, les deux médailles suivantes pourraient en conserver le souvenir.

276. NOSTRE DAME DE. La Vierge-Mère, couronnée et nimbée, dont les cheveux flottent sur les épaules, tient sur le bras gauche l'Enfant-Dieu, nimbé. ℞. BRVCHINE

1. Renseignements fournis obligeamment par M. Deslion, ancien curé de Mametz, qui a eu recours, non-seulement aux archives de l'église, mais encore à la mémoire des plus anciens habitants de la commune. — *Indulgence plénière et statuts pour les confrères et consœurs de N. Dame de Bruchine, au village de Mametz lez Aire.* — *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, à l'article Mametz, par le baron Dard.

2. Ce récit merveilleux est déjà une légende populaire connue de toute la contrée.

3. En 1855, une nouvelle statue a remplacé l'ancienne qui a disparu.

Digitized by Google

A MAMES, en inscription de trois lignes, qui continue et complète la légende du droit. Au-dessous, entre deux branches, un écusson ovale, dont la première partie: *bandé sous le chef*, pourrait être aux armes de la famille de Récourt, qui portait: *de gueules à trois bandes de vair, au chef d'or*. La seconde partie: *d'azur à une croix dentelée d'argent*, offre bien celles de la famille Estourmel[1]. Médaille de la première moitié du XVII^e^ siècle, formée de deux bractéates d'argent, jointes ensemble à l'aide d'une soudure; elle est entourée de deux lignes de chaque côté.

277. Médaille en plomb; c'est une variété, un peu plus grande.

XXVI

MARŒUIL

Médailles de sainte Bertille

La noble famille des ducs de Douai, illustrée par une pléiade de saints, fournit à l'histoire métallique du nord de la France une suite intéressante de médailles de piété. Nous en possédons de sainte Gertrude, la fondatrice de l'abbaye d'Hamage, de sainte Bertille, sa fille, la recluse de Marœuil, et de son petit-fils, saint Maurand, le patron

1. Vers 1583, la terre de Mametz, qui consistait en deux prairies et quatre fiefs, était dans la maison d'Estourmel.

Digitized by Google

de la ville de Douai. Nous pourrons publier ailleurs les médailles de l'aïeule et de son petit-fils; nous n'avons à parler ici que de celles de la sainte de Marœuil.

Bertille naquit au VII[e] siècle, de Ricomer, seigneur des Atrébates et de Gertrude, fille de Théobald, duc de Douai. Affable et pieuse, elle fit pressentir de bonne heure le degré de perfection qu'elle atteindrait un jour. La jeune fille n'avait désiré qu'une vie de retraite, de prières et de bonnes œuvres, cependant, suivant le désir de sa famille, elle épousa Guthland, jeune seigneur d'une illustre naissance. Les époux semblaient ne s'être unis que pour venir plus efficacement au secours des malheureux.

A la mort de Guthland, sa veuve distribua en œuvres méritoires les biens considérables que ses parents et son mari lui avaient laissés, se réservant seulement l'usufruit d'une propriété qu'elle possédait à Marœuil. Elle y érigea une église et se construisit, près de là, une modeste demeure, où elle se voua tout-à-fait à Dieu et où elle finit ses jours. Bertille reçut la sépulture dans cette église et son tombeau devint bientôt l'objet d'une vénération profonde, des guérisons miraculeuses s'y étant opérées. En 1081, le corps de la sainte fut placé dans une châsse recouverte de lames d'or et d'argent; en 1228, il fut déposé dans une autre fierte encore plus précieuse[1].

Dès l'an 935, une abbaye avait été fondée à Marœuil en l'honneur de la sainte; détruite peu de temps après,

1 *Abrégé de la vie de sainte Bertille, vierge, patronne du terroir et abbaye de Marœuil en Artois.* — L'abbé Parenty, *Histoire de sainte Bertille et de l'abbaye de Marœuil.* — L'abbé Robitaille, *Annuaire du diocèse d'Arras pour l'année 1864*, p. 322.

Digitized by Google

elle avait été reconstruite avec les libéralités de Lothaire II, roi de France. En 1138, le monastère fut confié à des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation d'Arrouaise.[1] C'est dans l'église abbatiale qu'étaient déposés les restes de sainte Bertille ; on y venait en foule de toutes parts l'implorer pour la guérison des maladies d'yeux. Il fallut la Révolution pour interrompre cette piété ; la châsse disparut alors, mais les reliques furent sauvées. Aussitôt après le concordat, elles furent exposées à la vénération publique, en l'église paroissiale. Le pèlerinage de Marœuil est encore bien fréquenté de nos jours : après avoir honoré les reliques de la sainte, les pèlerins se rendent à une fontaine peu distante de l'église, où ils puisent de l'eau qu'ils trouvent salutaire à la santé.

La dévotion à sainte Bertille nous fournit les quatre médailles dont la description va suivre.

278. Plaque ou enseigne en losange, frappée sur une mince lame de cuivre, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Dans un grènetis circulaire, entre les initiales S B, sainte Bertille est représentée nimbée, vêtue en religieuse, tenant un modèle d'église sur la main droite.

279. La sainte, en religieuse, à droite, tenant aussi sur la main gauche un modèle d'église. Enseigne ronde à jour, coulée en cuivre dans la première moitié du XVII^e^ siècle.

280. Autre enseigne, moins grande que la précédente, avec laquelle elle a beaucoup de rapport ; elle est aussi

1. Dans son *Inventaire des sceaux d'Artois*, M. Demay donne cinq sceaux curieux de cette abbaye.

Digitized by Google

ronde, à jour, en cuivre et de la même époque. Ici la sainte est nimbée et tournée à gauche; elle tient le modèle d'église sur la main droite.

281. S BERTILE. La sainte, nimbée, tournée un peu à gauche; elle a une forte chevelure et porte un large manteau; elle tient encore sur la main droite un modèle d'église. Médaille d'argent, d'un dessin assez soigné, dont les deux côtés sont semblables; elle est entourée d'un grènetis entre deux cercles. Elle a été estampée, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, sur de minces lames d'argent, soudées ensemble.

XXVII

MERCK-SAINT-LIÉVIN

Médailles de saint Liévin

Au VII[e] siècle, un nouveau missionnaire venait de l'Hibernie, cette île des saints, évangéliser d'abord la Morinie, puis la Flandre, le Hainaut et le Brabant; c'était Livin ou Liévin[1]. Issu d'une famille noble, puissante et

1. Sur la vie de ce saint et sur son pèlerinage de Merck-Saint-Liévin, on peut consulter les ouvrages et opuscules suivants : Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. III, p. 96. — *Abrégé de la vie de saint Liévin, archevêque et martyr honoré au village de Mercq dit Saint-Liévin.* — Le R. P. Liévin Leclercque, *Abrégé de l'his-*

Digitized by Google

pieuse, qui l'avait guidé dans le chemin de la sagesse et avait pris le plus grand soin de son éducation, Liévin se distingua bientôt par ses vertus et par sa science. S'étant voué au sacerdoce, il fut ordonné prêtre; plus tard il fut élevé à l'épiscopat. Dieu lui avait dit de propager la foi chez les peuples demi-barbares, et voilà que l'apôtre part pour la Gaule-Belgique; il aborde au pays des Morins, où il annonce l'Évangile, et notamment à Merck, où il se fixe pour quelque temps. C'est pour célébrer ce séjour, que ce village portera désormais le nom du missionnaire, qui y sera spécialement honoré pendant bien des siècles. Liévin se rend ensuite dans la Flandre et s'arrête d'abord à Gand, au monastère de Saint-Bavon, puis il parcourt le pays d'Alost, le Brabant et le Hainaut pour donner aux idolâtres de ces contrées la connaissance du vrai Dieu. Comme il l'a prédit dans une de ses poésies parvenue jusqu'à nous, le martyre l'y attend : de cruels habitants d'Essche lui arrachent la langue, le torturent et lui tranchent la tête. C'est près de là, à Hauthem-Saint-Liévin, que l'apôtre hibernien reçoit la sépulture.

Des miracles nombreux illustrèrent la tombe du

toire de la vie de saint Liévin, archevêque et martyr, patron de la ville de Gand, honoré avec grande dévotion au village de Mercque dit Saint-Liévin. — Henri de Laplane, *Les matelots boulonnais à Merck-Saint-Liévin.* — Raymond de Bertrand, *Pèlerinage de Saint-Liévin.* — L'abbé Robert, *Vie abrégée de saint Liévin, archevêque d'Écosse et martyr, honoré au village de Merck-St-Liévin.* — Le même, *Histoire de saint Liévin, archevêque et martyr.*—De Smet, *Vie de saint Liévin.* — L'abbé Robitaille, *Annuaire du diocèse d'Arras pour l'année 1865*, p. 263.

Digitized by Google

martyr. L'an 842, l'évêque de Cambrai et d'Arras, dont le vaste diocèse s'étendait jusqu'à Anvers, releva avec grande pompe le corps du saint et le déposa dans une châsse magnifique. En 1007, cette fierte était transportée avec la plus grande partie des ossements dans l'abbaye de Saint-Bavon, qui la remplaçait plus tard par une autre encore plus riche et plus remarquable. En 1578, les hérétiques s'emparèrent de ce reliquaire et de son précieux contenu pour les détruire.

Mais revenons au sujet de notre chapitre. L'église de Merck avait obtenu, en 1300, de l'abbé de Saint-Bavon un fragment important d'un bras de l'illustre martyr[1]. L'évêque de Thérouanne, accompagné d'un immense concours de peuple, vint déposer cette relique vénérée dans une belle châsse d'argent qui fut exposée aussitôt en une chapelle dédiée au saint. Là s'opérèrent de nouveaux prodiges, dus à la puissante intercession du serviteur de Dieu. Telle est l'origine du pèlerinage de Merck-Saint-Liévin, qui fut et n'a cessé d'être l'un des plus fréquentés de toute la contrée. Les pèlerins, dont le nombre s'éleva quelquefois à 12000, le 28 juin, jour de la fête de la translation du saint, affluaient non-seulement de l'Artois, mais encore de la Flandre, du pays de Liège, des diverses provinces de France et même de la Grande-Bretagne. Ils venaient servir l'il-

1. Des reliques de saint Liévin sont aussi conservées : en Belgique, dans la cathédrale de Gand et dans les églises de Hauthem et d'Essche ; en France, dans les églises de Merck-Saint-Liévin, de Notre-Dame de Saint-Omer, de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys, de Saint-Géry d'Arras, d'Havrincourt et de Polincove, ainsi que dans la cathédrale d'Arras.

Digitized by Google

lustre saint, l'invoquer pour la guérison de leurs maux et, en particulier, pour les maladies réputées incurables[1]. Un prêtre, avec titre de chapelain, était spécialement chargé de desservir ce pèlerinage.

La ferveur du peuple envers saint Liévin ne fut que comprimée durant la Révolution; après les mauvais jours, elle prenait un nouvel essor qui ne s'est plus ralenti. L'on ne vient plus de si loin au pèlerinage de Merck, mais voyez ce flot de fidèles invoquant l'apôtre martyr, pendant sa neuvaine, ces marins de Montreuil, de Calais, d'Étaples et de Boulogne, ces paroisses précédées de leurs pasteurs, expression touchante de foi et de reconnaissance[2].

Le grand renom et la popularité du pèlerinage de Merck, et mieux encore la vénération des Artésiens pour saint Liévin, étendirent dans tout l'Artois le culte de ce martyr. En différents lieux de cette province

1. *Abrégé de la vie de saint Liévin.* — De Smet, *Vie de saint Liévin*, p. 156.

Il existait autrefois à cette dévotion, au profit de l'église du village, un singulier usage que nous trouvons établi en 1732, et qui durait encore quarante ans après : il était connu sous le nom de l'*Offrande des cœurs vifs*. Beaucoup de pèlerins offraient des poulets à cette église, en l'honneur du saint. Quelquefois ces dons furent si nombreux, qu'il fut reçu trois cent soixante poulets en un seul jour. (*Abrégé de la vie de saint Liévin*, p. 13, et *Abrégé de l'histoire de la vie de saint Liévin*, p. 50.)

2. De Smet, *Vie de saint Liévin*, pp. 182 et 183.

La statue de saint Liévin, vénérée en sa chapelle, est placée au milieu du rétable de l'autel; le martyr est représenté en pied, sans barbe, vêtu en archevêque, tenant d'une main une croix à double traverse, et de l'autre, une tenaille avec sa langue.

Digitized by Google

s'élevèrent des chapelles en son honneur, et furent instituées des confréries sous son invocation. Nous avons dit, à l'article d'Arras, que cet apôtre était révéré spécialement en l'église de Sainte-Croix, de cette ville; ajoutons qu'il le fut aussi dans une chapelle d'Havrincourt et en l'église de Rumaucourt, villages qui dépendent de l'arrondissement d'Arras.

Saint Liévin est un des saints que la numismatique religieuse de l'Artois représente le plus souvent, ce que l'on comprend quand on considère la grande fréquentation et la popularité de son pèlerinage de Merck. Comme il est arrivé pour d'autres dévotions, principalement pour celle de Notre-Dame de Grâce de Cambrai, le type de saint Liévin, figuré soit en buste, soit en pied, sur toutes les médailles de son pèlerinage, a été souvent choisi par d'autres localités comme sujet de revers de leurs médailles de piété. Citons Arras, Blangy-sur-Ternoise, Carvin, Lambres et Riencourt-lez-Cagnicourt [1].

Notre saint était seulement évêque, cependant l'Artois l'a toujours considéré comme archevêque, témoin les livrets de dévotion ci-devant mentionnés en note et les médailles que nous allons décrire. Sur les pièces du XVI^e^ siècle, le saint tient une croix simple, à longue hampe, signe qui caractérise ordinairement les archevêques. Sur toutes celles des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ce symbole est remplacé par une croix à double croisillon ou à double traverse, forme vulgaire de la croix ar-

1 Nous voyons aussi le même saint figurer, en compagnie de saint Bertin, sur le revers d'une médaille récente de Salperwick, qui sera décrite à l'article de cette commune.

Digitized by Google

chiépiscopale[1]; sur celles du XIX^e^ siècle, la crosse est substituée à la croix. Mais un caractère invariablement reproduit sur toutes les médailles du saint, comme indication de son martyre, c'est la tenaille qu'il tient en main et qui porte sa langue arrachée.

Très-probablement nos anciennes médailles de saint Liévin, si variées et produites en si grand nombre, furent gravées par des orfévres des villes voisines. Le chapelain avait certainement mis bon ordre à la fabrication de ces pièces, de même qu'à leur vente, car c'était une source abondante de revenus pour la fabrique de l'église. Les médailles qui viennent ensuite, représentant saint Liévin et Notre-Dame-du-Rosaire, ont été coulées par milliers, chaque année, dans des moules de cuivre appartenant à cette fabrique. Un de ces moules a servi jusqu'en 1841; à cette date, M. Robert, curé de Merck, a remplacé ces médailles par une autre, commandée à la maison Vachette. Cette pièce représente, d'un côté, le patron du village, et de l'autre, Notre-Dame des Sept-Douleurs, sujet rappelant la statue offerte à l'église par la reine Marie-Amélie[2].

Nous donnons au grand pèlerinage de Merck-Saint-

1. Dans son *Dictionnaire iconographique*, p. 267, Guénebaut dit que la croix à double traverse est de pure invention et n'a nulle valeur dans la liturgie latine. Cependant l'abbé Pascal fait remarquer qu'on trouve quelquefois cette croix sur l'écusson des archevêques, où elle est ainsi disposée pour être distinguée de la croix simple qu'on voit sur celui des évêques. (*Origine et raison de la liturgie catholique*, p. 919.)

2. Nous tenons ces renseignements de feu l'abbé Robert, qui a administré près de quinze ans la paroisse de Merck, et qui a écrit un ouvrage intéressant et un livret à l'usage des pèlerins de Saint-Liévin, publications déjà mentionnées.

Digitized by Google

Liévin, les vingt médailles de ce chapitre. Pour en abréger la description, nous ferons ici quelques remarques. Sur toutes les pièces, l'apôtre martyr est mitré, et vêtu en archevêque; il ne porte de barbe que sur la dernière. Les huit premières et les deux dernières, montrent le prélat en pied et de face ; les autres le représentent en buste, ou à mi-corps, tourné à gauche, à l'exception du n° 290, où on le voit de face. Le saint tient toujours d'une main, une tenaille au bout de laquelle est sa langue arrachée; de l'autre, il tient une longue croix sur les dix-neuf premiers n^os^ et une crosse sur le dernier. La croix est simple sur les trois premiers n^os^, tandis qu'elle est à double ou à triple croisillon sur les autres.

Les n^os^ 287, 288 et 289, ainsi que les n^os^ 295 à 299, sont en argent; les n^os^ 282, 283, 284 et 290 à 294 sont en cuivre, les n^os^ 285 et 286 sont en plomb, enfin le n° 300 est en étain.

Nous attribuons les cinq premiers n^os^ à la seconde moitié du XVI^e^ siècle, les deux suivants à la première moitié du XVII^e^, les n^os^ 289 à 294, à la seconde moitié du même siècle, les cinq n^os^ qui suivent à la première moitié du XVIII^e^, le n° 300 à la seconde moitié du même siècle; quant au n° 301, il est de l'année 1841.

Voici la description des médailles :

282. Saint Liévin, dans un cercle tressé qu'encadre une chaîne dont les angles intérieurs sont occupés par une fleur de lis, une rosace et deux fleurs évidées. Plaque ou enseigne carrée, estampée sur métal fort mince.

283. Petite médaille ronde, en forme de boîte ou reliquaire, composée de deux côtés semblables, représentant le saint. Collection de M. Deschamps de Pas.

Digitized by Google

284. Variété de la même pièce, d'après le cabinet de M. Albert Legrand.

285. Le même saint, entouré d'un fort grènetis. ℞. S. LIEVIN, dans un grènetis avec cercle intérieur ; cette inscription est disposée en trois lignes, dont la première est d'une lettre accostée de fleurs cruciformes, et la seconde comprend trois lettres entre des annelets. Médaille ronde assez grande, de la collection de feu M. Preux.

286. Le saint, dans un encadrement en torsade. ℞. + S + LIEVIN. Cette inscription, aussi en trois lignes, est entourée d'un grènetis avec cercle. Médaille ronde, de moyenne grandeur, ayant beaucoup de rapport avec la précédente.

287. Le saint, dans un fort grènetis avec trois globules extérieurs. Médaille formée de deux côtés semblables frappés séparément, puis réunis.

288. Le même saint, dans un grènetis entre deux cercles. ℞. Au centre d'un grènetis, les lettres ·I·H·S·, monogramme du Christ, dont la seconde lettre est surmontée d'une croix ; au-dessous, trois clous appointés sortant d'un cœur. Médaille composée de deux côtés, frappés sur deux légères feuilles de métal assemblées ensuite.

289. · S · LIEVIN. Le saint, ayant une fleur à ses pieds, ℞. S. IOSEPH. Ce saint tient de la main droite un livre ouvert, et de l'autre, un lis ; à ses pieds, deux fleurs sur leur tige. Le même revers se trouve sur une pièce de Lambres, décrite sous le numéro 260. Médaille dont les deux côtés ont été frappés séparément sur de légères feuilles de métal soudées ensemble. Collection de M. l'abbé Rigaux.

Digitized by Google

290. S · LIEVIN. Buste du saint, vu de face, décoré du pallium, insigne réservé aux archevêques, qui symbolise le zèle et l'humilité. ℞. Le Saint-Esprit, sous la forme ordinaire d'une colombe aux ailes étendues. Cette médaille et les trois suivantes, toutes octogones, dans un large encadrement assez simple, mais bien prononcé, se composent de deux feuilles légères de métal frappées séparément, soudées ensemble et découpées de manière à laisser extérieurement place pour un anneau.

291. S LIEVIN. Buste du saint, tourné à gauche, portant le pallium. ℞. Le Saint-Esprit représenté comme sur le revers de la pièce précédente.

292. S LIEVIN. Même type de droit que celui de la pièce précédente, avec de légères différences de détail. ℞. La face du Rédempteur, couronné d'épines, imprimée sur un linge disposé en tenture. Cette sainte face a été gravée d'une manière assez remarquable, ce que nous avons rarement à dire de nos médailles religieuses de cette époque.

293. · S · LIEVIN. Même buste du saint, sur lequel dardent des rayons célestes. ℞. BON DIEV FLAGELE. Le Sauveur en *Ecce Homo*. Médaille de grand module.

294. S LIEVIN. Buste du saint, portant le pallium. ℞. Grande monstrance avec cylindre et ornements, elle est surmontée d'une croix pattée, posée sur un globe. Cette médaille, de 39 millimètres, est bordée d'un encadrement dentelé intérieurement, sous lequel règne un cercle en grènetis. Notre pièce, plus remarquable par sa grandeur que par son style, est frappée sur deux lames de métal réunies, puis découpées.

Digitized by Google

295. · S LIEVIN. Même buste du saint. ℞. · S · IOSEP. Saint Joseph, à gauche; il est nimbé, vu à mi-corps, et tient à la main droite un lis élevé. Médaille octogone de 17 millimètres.

296. S LIEVIN. Le saint, décoré d'un long pallium. Grande médaille coulée, de 33 millimètres de hauteur; elle est octogone, avec encadrement à double moulure, et ses deux côtés sont semblables.

Nous possédons cette médaille réduite à 16 millim.

Les quatre numéros suivants ont la même forme et la même disposition, tout en étant de modules différents.

297. S · LIEVIN · . Le saint, à mi-corps, sans le pallium, tenant la tenaille plus haut. Belle médaille de 25 millimètres.

298. Même médaille, de 20 millimètres.

Il en existe encore une autre presque semblable, de 18 millimètres.

299. S LIEVIN. Le saint, représenté en buste, plus âgé, avec le pallium. Médaille de 21 millimètres, d'un meilleur style, d'un dessin plus correct et d'une frappe plus soignée.

300. SAINT · LIEVIN. Le martyr, vêtu d'un large manteau[1]. ℞. S · ROSAIRE. Saint Dominique recevant le rosaire des mains de la Vierge, entourée de rayons et soutenue par des nuages. Près du saint on voit un livre, un lis et un chien tenant une torche enflammée. Cette médaille est entourée, des deux côtés, d'un grènetis avec ligne[2].

1. Ce type a été copié pour le revers de la médaille de Riencourt-lez-Cagnicourt que nous aurons l'occasion de décrire dans ce travail.

2. Nous trouvons ce type de Notre-Dame du Rosaire exactement reproduit sur une des médailles de saint Vulgan, de Lens.

Digitized by Google

Nous possédons bien une variété de cette pièce, mais elle n'en diffère que par quelques détails.

301. S^T LIEVIN PRIEZ POUR NOUS. Saint Liévin, portant barbe et large manteau, tient à la main gauche une crosse tournée intérieurement. Au lieu d'exergue, une rosace accostée de deux points. ℞. Notre-Dame des Sept-Douleurs, couronnée, soutient le corps inanimé de son divin Fils ; cinq anges les entourent. Derrière la Vierge, s'élève la croix, et plus loin, à droite, la ville de Jérusalem. Le coin de ce revers a été souvent employé par la maison Vachette pour des médailles étrangères à notre contrée.

Rappelons que nous avons décrit, sous le n° 262 de l'article de Lambres, une médaille au type du droit précédent, dont l'autre côté montre le buste de saint Lambert, vu de face. C'est ainsi que cette pièce pouvait se vendre aux pèlerinages de Lambres et de Merck, qui sont d'ailleurs assez voisins. Citons aussi une médaille d'Arras, décrite à l'article de cette ville, offrant, d'un côté, le même buste de saint Liévin, et de l'autre, saint Marcou, bénissant un roi. Mentionnons encore une médaille de Libercourt, dont la description se trouve à l'article de Carvin, qui présente au revers le même buste du glorieux apôtre, ce qui prouve combien le culte de ce martyr était répandu dans l'Artois. Enfin nous avons décrit à l'article de Blangy-sur-Ternoise, sous le n° 150, une médaille qui s'est vendue tant au pèlerinage de ce lieu, qu'à celui de Merck. Elle offre, d'un côté, le type du droit du n° 301, mais plus grand et avec de légères différences. L'autre côté représente sainte Berthe en religieuse.

Digitized by Google

XXVIII

MONTREUIL-SUR-MER

L'église de cette ville avait déjà, en 1426, des enseignes ou images de Notre-Dame de Grâce, en vermeil, en argent, en étain et en plomb, qui s'y vendaient. Un compte, rendu cette année par Gui Guilbaut, conseiller et gouverneur-général des dépenses du duc de Bourgogne, porte que Monnot Machefoing, valet de chambre et garde des joyaux du prince, a reçu XVI sols qu'il avait payés « à Monstrueil, pour plusieurs enseignes de plonc, faictes en la révérance de Nostre-Dame de Grâce, pour Monseigneur et ses gens[1]. » Aux termes d'un autre compte, présenté l'année suivante, le même conseiller a payé XX sols à Amoury Miquiel, secrétaire du duc, « pour enseignes, une d'argent doré, une autre d'argent sans dorure et plusieurs autres d'estain, pour Monseigneur et iceulx de sa compaignie, en l'église Nostre-Dame de Monstereul[2]. »

Voilà certes la preuve de l'existence d'enseignes ou de médailles de l'église de Notre-Dame, de Montreuil. Il nous

1. Le comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, *preuves*, t. I, p. 231. Il ne s'agit point ici de Notre-Dame de Grâce, de Cambrai, puisque le célèbre tableau cambrésien n'a été rapporté de Rome qu'en 1440.

2. Le comte de Laborde, ouvrage cité ci-dessus, t. II, p. 389.

Digitized by Google

eût été bien agréable d'en comprendre dans nos planches. Malheureusement, elles ne sont pas retrouvées, ou du moins elles nous sont inconnues. Nous regrettons d'autant plus cette lacune importante, que nous ne pouvons attribuer à cette ville qu'une seule médaille, et encore offre-t-elle peu d'intérêt.

Médaille de saint Gengoul

Issu d'une des plus nobles familles de Bourgogne, Gengoul (*Gendulfus* ou *Gangulfus*) suivit d'abord la carrière des armes. Il prit pour épouse une femme de noble extraction, qui se livra à la débauche, et le fit poignarder, en 760, par son amant. Gengoul, dont la vie avait été l'exemple de toutes les vertus et surtout de la charité, fut mis au nombre des saints. On l'a honoré en France, en Allemagne, notamment en Flandre, en Artois, et dans le Boulonnais ; toutefois, la localité de notre contrée où le culte du saint a été le plus suivi, est la ville de Montreuil. Près de l'endroit où l'on voit le bureau de l'octroi, se trouvait une petite chapelle sous son vocable. Le don que le chapitre de Saint-Gengoul, de Toul, y fit, en 1672, d'une relique du saint, augmenta encore la dévotion envers lui[1]. La Révolution fit disparaître le modeste monument avec ce qu'il renfermait ; depuis lors, les fidèles obtinrent du même chapitre une seconde relique de saint Gengoul ; elle fut déposée dans l'église paroissiale,

1. Dans sa *Sigillographie de Toul*, M. Ch. Robert a publié quatre sceaux curieux de la collégiale de Saint-Gengoul.

Digitized by Google

où l'on vient l'honorer, particulièrement pendant la neuvaine consacrée au saint[1].

Nous croyons pouvoir rattacher à ce pèlerinage une petite médaille ronde, frappée sur cuivre, en bractéate, dans la première moitié du XVI^e^ siècle. Son style et son apparence nous font supposer qu'elle a été fabriquée dans la Morinie. Voici cette médaille :

302. S·GTNGOVL. Le saint, couronné et vêtu d'un large manteau, tient une longue épée de la main droite.

XXIX

NOREUIL

Médailles de Notre-Dame des Sept-Douleurs

La plupart des principaux sanctuaires que l'Artois a élevés à la gloire de la Vierge Marie, nous ont laissé des souvenirs métalliques. Nous avons déjà décrit, dans notre recueil, un certain nombre de ces médailles, et il nous en reste encore plusieurs à faire connaître; nous parlerons ici de celles de Noreuil, village de l'arrondissement d'Arras. Depuis longtemps, il y existe une dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs. En 1654, les habitants

1. Le baron de Calonne, *Canton de Montreuil*, dans le *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, page 383.

Digitized by Google

construisirent, sous cette invocation, une belle et grande chapelle. Au-dessus de l'autel, on voyait, dans une niche décorée avec goût, un ancien groupe de pierre, haut de 1 mètre 34 centimètres, y compris le socle, travail d'une exécution remarquable. Cet objet de vénération avait été offert à la chapelle par les religieuses de l'abbaye d'Étrun. Il représente la Vierge, assise, percée de sept glaives, et tenant sur ses genoux le divin crucifié. Sur la base sont sculptés la couronne d'épine, les clous de la Passion et une tête de mort.

La chapelle de Noreuil fut un lieu de pèlerinage très-fréquenté ; les fidèles y affluaient de tous côtés[1], surtout le jour de la Nativité de la Vierge, fête principale de la confrérie instituée en ce lieu, sous le titre de Notre-Dame des Sept-Douleurs[2]. Ce culte, si renommé dans toute la contrée, ne cessa de fleurir jusqu'à la Révolution, mais le modeste édifice ne pouvait être épargné par la Terreur, sous le proconsulat de Joseph Le Bon ; il fut alors fermé, puis vendu et démoli. Heureusement le groupe, caché à temps par des hommes courageux, fut ainsi sauvé, et plus tard, il fut rendu à la piété des fidèles. Toutefois, ce fut seulement en 1821, qu'une nouvelle chapelle fut érigée sur l'emplacement de l'ancienne, pour recevoir l'image vénérée. Malgré le zèle déployé par M. Dumarquet, ci-devant curé de Noreuil, pour ranimer dans sa paroisse

1. Des vieillards ont rapporté que des habitants de Saint-Quentin se sont rendus autrefois en procession à ce pèlerinage pour y demander la cessation d'une épidémie qui sévissait dans leur ville.

2. Cette confrérie, instituée à l'époque de l'érection de la chapelle, fut, comme on le voit par son livret, approuvée par le pape Alexandre VII.

Digitized by Google

le culte de Notre Dame des Sept-Douleurs, cette dévotion est loin d'être aussi vive et aussi étendue qu'elle l'était autrefois. Si l'affluence n'est plus la même, du moins beaucoup de femmes du voisinage viennent encore avec leurs petits enfants, le vendredi de chaque semaine, prier la Reine du Ciel, à sa chapelle de prédilection[1].

Le pèlerinage de Noreuil nous fournit les deux médailles ci-après décrites. La première a été coulée en plomb, à la fin du XVII^e^ siècle ; la seconde a été frappée tant en argent, qu'en cuivre jaune, en 1862, aux frais de M. Dumarquet.

303. La Mère du Sauveur, assise et appuyée contre la croix, est percée de sept glaives ; elle tient sur ses genoux le corps inanimé de son divin Fils. ℟. · N · DAME DE SEPT DOVLEVR A NOREVL, inscription en six lignes. Trois globules extérieurs forment une croix avec la bélière.

304. NOTRE DAME DES VII DOULEURS PRIEZ POUR NOUS. Même sujet de droit ; à l'exergue : NOREUIL 1862. ℟. * STABAT MATER DOLOROSA JUXTA CRUCEM LACRYMOSA, légende qui reproduit les deux premiers vers de l'hymne célèbre rappelant les souffrances de Marie pendant le crucifiement de son Fils. La Vierge se tient ici devant une grande croix.

Il est probable que des marchands ambulants, qui fréquentaient les pèlerinages de l'Artois, y ont vendu, notamment à celui de Noreuil, une médaille qu'on

1. Nous devons ces renseignements à M. Dumarquet, qui nous les a fournis, après avoir consulté le registre de sa paroisse et les souvenirs de ses plus anciens paroissiens.

Digitized by Google

retrouve assez souvent dans l'arrondissement d'Arras. Ce pieux objet, qui est presque rond, a été coulé en étain vers le milieu du siècle dernier. Du côté principal, on voit le calvaire entre trois étoiles en triangle, symbole de la Trinité, et la lune à son croissant. Au pied de la croix, est une tête de mort; à droite, une église. Le revers offre le type ordinaire de la Vierge, percée de sept glaives, tenant sur ses genoux Jésus crucifié; l'inscription porte: NOTRE DAME DES SEPT DOULEUR. Nous pensons qu'il est suffisant de décrire ici cette médaille, puisque nous ne la supposons point particulière au pèlerinage de Noreuil.

XXX

OIGNIES

Oignies, commune importante de l'arrondissement de Béthune, a dû aux grandes libéralités de Mme de Clercq, sa pieuse châtelaine, une magnifique église, de style roman, construite sous l'habile direction de l'architecte Grigny. Ce monument, à la fois élégant et majestueux, fut consacré, en 1861, par Mgr Parisis, évêque d'Arras, dans une solennité dont on gardera longtemps le souvenir[1]. Comme expression de la reconnaissance de la pa-

1. Ce chef-d'œuvre a été étudié avec soin et décrit avec talent par l'abbé Van Drival, dans une brochure ayant pour titre: *Une Visite à l'église d'Oignies.*

Digitized by Google

roisse envers la noble fondatrice, et en mémoire de la consécration de l'église, on offrit aux principaux assistants et aux autorités du canton une très-belle médaille de bronze, de grand module, gravée par Ch. Altorffer. C'est encore à ces intentions que fut distribuée par centaines d'exemplaires, une médaille ovale, frappée en argent et en bronze. Ces deux médailles sont aux mêmes types. D'un côté, l'on voit l'apôtre saint Barthélemy, le patron de la paroisse, tenant d'une main un couteau, instrument de son martyre, et de l'autre, l'Évangile. La légende porte : S^T BARTHÉLEMY PRIEZ POUR NOUS. Au revers est l'église d'Oignies, avec la légende A M^ME DE CLERCQ LA PAROISSE D'OIGNIES RECONNAISSANTE. L'exergue est occupée par la date de la consécration : 24 7^BRE 1861. Il nous eût été bien agréable de comprendre ces deux médailles dans nos planches, mais elles ne rentrent pas précisément dans notre cadre ; il n'en est pas ainsi de la suivante.

Notre-Dame de Bon-Lieu

Autrefois, une belle chapelle avait été érigée, sous ce nom, par des religieuses, sur une propriété de leur couvent, appelée le Bois des Nonnes, située à Ostricourt, vers Oignies. Le marteau révolutionnaire, qui la fit disparaître, n'en effaça point le souvenir ; la statue, enlevée à temps, reparut, après la Terreur, dans un nouveau, mais bien modeste sanctuaire.

C'est sous le même nom que Mme de Clercq a fait ériger à Garguetelle, hameau d'Oignies, une grande et belle chapelle, d'architecture romane, en forme de croix

Digitized by Google

latine, gracieux sanctuaire dont la décoration est d'une élégance et d'un goût admirables. Au-dessus de l'entrée du monument, qui peut passer pour une église, vous voyez l'image de Notre-Dame de Bon-Lieu dans une étoile à huit branches, portant cette inscription, copiée sur celle de l'ancienne statue :

Notre-Dame de Bon-Lieu,
Protégez-nous en tout lieu.

Cet édifice fut solennellement béni, le 15 octobre 1876, par Mgr Lequette, évêque d'Arras, en présence de Mgr Fava, évêque de Grenoble, au milieu d'une foule considérable de fidèles et de curieux, venus de toutes parts[1]. Les prélats distribuèrent ensuite aux assistants la médaille ci-après décrite, qui est toujours portée pieusement par les habitants d'Oignies et des environs.

305. N. D. DE BON LIEU PROTÉGEZ NOUS EN TOUT LIEU. La Madone, couronnée, en buste, telle qu'elle est figurée au-dessus de l'entrée du sanctuaire ; elle tient à la main droite une grappe de raisin, et sur le bras gauche, l'Enfant Jésus, portant un globe. ℞. L'inscription suivante en sept lignes : SOUVENIR DE NOTRE-DAME DE BON LIEU - OIGNIES 15 OCTOBRE 1876.

Cette belle médaille a été frappée à un grand nombre d'exemplaires en argent et surtout en cuivre argenté.

1. L'abbé Robitaille a rendu compte de cette grande et intéressante cérémonie, dans son *Annuaire du diocèse d'Arras pour l'année 1877*, page 226.

Digitized by Google

XXXI

RIENCOURT-LEZ-CAGNICOURT

Médaille de Notre-Dame des Vertiges

C'est en recherchant dans les volumineux mémoires manuscrits du P. Ignace, tout ce que l'infatigable capucin avait recueilli sur les dévotions de l'Artois, que nous avons trouvé quelques lignes sur un pèlerinage à Notre-Dame des Vertiges, honorée à Riencourt-lez-Cagnicourt[1]. A quelque temps de là, nous découvrions la médaille suivante, frappée en plomb, dans le XVIII[e] siècle, pour cette piété.

306. N · D · DES VERTIGES. La Vierge, couronnée, portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus, aussi couronné, et tenant un sceptre à la main droite ; elle est posée sur un socle en spirale. ℟. SAINT LIEVIN. L'évêque martyr, mitré et vêtu d'un long manteau, tenant à la main droite, comme mémorial de son supplice, une tenaille au bout de laquelle est sa langue, et de l'autre main une croix à double croisillon. Nous avons déjà vu que saint Liévin était particulièrement vénéré à Arras et dans les environs de cette ville.

Le village de Riencourt-lez-Cagnicourt est situé à l'ex-

1. *Dictionnaire du diocèse d'Arras*, t. IV, p. 429.

Digitized by Google

trémité du diocèse d'Arras, vers Cambrai. Nous avons visité sa modeste église et y avons vu la petite statue, en bois, de Notre-Dame des Vertiges[1]. C'est en ce lieu que des fidèles sujets aux vertiges sont venus implorer l'assistance de Marie pour leur guérison. Si cette pieuse pratique n'est plus aussi suivie qu'autrefois, elle n'est pas cependant tombée en désuétude[2].

XXXII

ROQUETOIRE

Médaille de Notre-Dame de Saint-Amour

Il existait à l'extrémité de la place de Roquetoire, grand village du canton d'Aire-sur-la-Lys, une vieille et grande chapelle que desservait un chapelain, nommé par les religieux de Saint-Bertin ; elle était sous le vocable de Notre-Dame de Saint-Amour. Ce sanctuaire, révéré dans toute la contrée, fut un lieu de pèlerinage très-fréquenté, surtout au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^, par des fidèles venus du Boulonnais, de l'Artois et de la Flandre. Ce pèlerinage

1. Cette ancienne statue a été remplacée, en 1869, par une nouvelle, beaucoup mieux sculptée.

2. Dans la notice des livres de fonds de M. Hurez, imprimeur-libraire, à Cambrai, en 1822, est mentionnée une petite image de Notre-Dame des Vertiges.

Digitized by Google

était l'un des plus importants de la Morinie ; à l'intérieur de la chapelle étaient suspendus des béquilles en bois, des bras et des jambes en cire; l'autel était garni d'un nombre infini d'*ex-voto* d'or et d'argent. Le pieux monument fut renversé par la Révolution ; il n'a pas été relevé depuis [1].

Une dévotion si vive et des pratiques si suivies devaient avoir leur propre médaille, dans une contrée qui en a produit tant d'autres. Nous attribuons à Roquetoire la grande médaille que nous donnons sous le n° 307 ; en voici la description : N D · DV · S · AMOVR. La Vierge, couronnée, tenant sur le genou gauche l'Enfant Jésus, dont la tête est entourée d'un nimbe lumineux. Ce sujet est entouré d'un cercle de perles. ℞. Dans un encadrement composé de cintres et d'un cercle, on voit un évêque mitré, tenant à la main droite une croix à longue hampe, et de l'autre, une petite croix. De chaque côté, un lion menaçant se jette sur le prélat, qui représente sans doute saint Ignace. Cette médaille, de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, a été frappée sur deux minces lames de cuivre réunies par une soudure et découpées ensuite.

1. *Le culte de la Vierge, sous le titre de N.-D. de Saint-Amour.* — L'abbé L. Leroy, *Histoire d'une Chrétienté.* Cet ouvrage est une étude historique sur Roquetoire ; l'auteur y consacre un chapitre de vingt-neuf pages à Notre-Dame de Saint-Amour et à son pèlerinage.

Digitized by Google

XXXIII

RUISSEAUVILLE

Médailles de Notre-Dame de Foi

Le 25 octobre 1415, ce village fut, avec Azincourt, le théâtre de la funeste bataille dans laquelle périt l'élite de notre noblesse. Ce furent l'abbé de Ruisseauville et le bailli d'Aire qui prirent soin de la sépulture des milliers de Français tués dans cette fatale journée. L'abbaye de Ruisseauville, dont la fondation remontait à la fin du XI[e] siècle, s'appelait Notre-Dame-au-Bois ; c'était un couvent de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Le monastère eut aussi ses vicissitudes : en 1581, l'armée du duc d'Alençon le dévastait et brûlait son église, qui fut reconstruite quelques années après. Sur l'un des autels, on voyait une ancienne statue, révérée sous le nom de Notre-Dame de Foi. Comme l'historien Malbrancq le rapporte, de toutes parts, des Pays-Bas comme de la France, affluaient en ce lieu des pèlerins, qui venaient se prosterner devant la statue et invoquer Notre Dame de Foi, dont on proclamait partout les innombrables et merveilleux bienfaits[1]. Un grand nombre de fidèles achetaient, en souvenir de leur dévotion, soit des médailles

1. *De Morinis et Morinorum rebus*, t. I, p. 64.

Digitized by Google

en argent et en cuivre de ce pèlerinage, soit d'autres objets de piété, tels qu'images, croix, chapelets et rosaires, toutes choses qui se vendaient dans l'église même, au profit de la communauté.

Cependant de nouvelles craintes troublaient les religieux de Ruisseauville ; en 1635, effrayés du voisinage des armées, ils fuyaient et se réfugiaient à Aire. Ils y apportaient ce qu'ils avaient de plus précieux, surtout l'image sacrée de Notre-Dame de Foi, qu'ils considéraient comme leur plus précieux trésor et, pour ainsi dire, comme leur palladium. Nous avons vu, à l'article de cette ville, qu'ils continuaient d'y vendre des médailles de la Vierge de Ruisseauville[1]. Heureusement nos moines reprenaient bientôt possession de leur couvent et y rétablissaient, entre autres pratiques religieuses, le pèlerinage à Notre-Dame de Foi, qui devint alors plus florissant que jamais. Il fallut le règne de la Terreur pour anéantir l'abbaye et disperser ses religieux. L'église paroissiale de Ruisseauville possède une ancienne statue bien remarquable, de Notre-Dame de Foi ; c'est sans doute celle qui était honorée dans l'église abbatiale.

Le pèlerinage dont il vient d'être question nous a fourni quatre médailles intéressantes que nous décrirons ci-après. Les deux premières portent leur date, la troisième est de la même époque ; quant à la dernière, elle appartient à la seconde moitié du XVII^e^ siècle.

308. N DAME DE FOY. La Vierge, couronnée, posée sur un piédestal, tient sur le bras droit l'Enfant Jésus, nimbé. ℞. Inscription disposée en six lignes : · A · LABBAIE

1. Voir ci-dessus, p. 68.

Digitized by Google

·DE·RVISSEAWILLE 1627. Médaille d'argent, encadrée dans un large cercle qui lui donne l'apparence d'un petit reliquaire.

309. N·DAME·DE·FOY·. Cette légende est en sens inverse de la précédente; elle va de gauche à droite. Statue de la Vierge-Mère, aussi couronnée, appuyée contre un chêne dont on ne voit que le pied et la cime. ℟. Inscription arrangée aussi en six lignes: ·A· LABBAIE·DE·RVISSEAVILLE 1629. Médaille frappée sur un flan de cuivre[1].

310. Le sujet, la composition et la légende du droit sont les mêmes que ceux du n° 308, mais le style est plutôt celui du n° précédent. ℟. Saint nimbé, vêtu d'un rochet, tenant de la main droite un livre, et de l'autre une crosse. A-t-on voulu représenter ainsi saint Augustin, le chef de l'ordre du monastère? Ne serait-ce pas plutôt un saint abbé? Quoique cette médaille, qui est de cuivre, n'offre pas la certitude d'attribution des deux précédentes, sa grande affinité avec elles prouve assez une origine commune. On pourrait cependant supposer, à cause du remplacement de l'inscription si précise du revers par un sujet assez vague, que cette médaille a seulement été frappée lorsque les religieux de Ruisseauville étaient retirés à Aire[2].

1. Cette pièce et la précédente, qui portent des dates différentes, ne semblent pas avoir été destinées à signaler un fait particulier; voyons-y plutôt l'intention du monastère de dater les émissions de ses médailles.

2. Nous connaissons d'autres médailles à légendes françaises, de Notre-Dame de Foi, mais elles ne se rapportent pas au pèlerinage

Digitized by Google

311. N·DAME·DE·FOY. La statue de la Vierge-Mère, fixée sur un chêne bien touffu, sujet gracieux encadré dans une couronne de feuillage. Médaille estampée sur une feuille de cuivre, découpée de manière à laisser place à un trou servant de bélière.

Outre le pèlerinage à Notre-Dame de Foi, l'abbaye de Ruisseauville en avait un autre en l'honneur de Notre-Dame des Ardents ; il était aussi fort fréquenté[1], mais cette dévotion n'a pas fourni de médaille spéciale.

de Ruisseauville. L'une représente, au droit, la Vierge avec l'Enfant Jésus, debout sur un croissant, et au revers, saint Servais, l'illustre évêque de Tongres. Une autre, beaucoup plus grande, offre la même Vierge, entourée d'étoiles et de rayons ; à l'exergue se lit le mot *Roma*, qui ne doit pas signifier ici ce qu'il indique. On voit au revers saint François d'Assises, agenouillé à gauche, en extase devant le crucifix qu'il tient dans la main droite. Il convient de rappeler que les lieux de pèlerinage à Notre-Dame de Foi étaient assez communs dans nos contrées. Citons pour le département du Pas-de-Calais, après Ruisseauville, Étaples, Saint-Michel et Saint-Omer ; pour celui du Nord, Bailleul, Gravelines et Lille. En Belgique, le village de Foy, près de Dinant, avait aussi une dévotion semblable, à laquelle pourraient bien appartenir les deux médailles dont nous venons de parler, principalement la première.

1. Le P. Fatou, *Discours sur le Saint-Cierge d'Arras.* — *Sanctuaires de Notre-Dame-des-Ardents.*

Digitized by Google

XXXIV

SAINT-JOSSE

Médailles de saint Josse

Au milieu du VII^e^ siècle, vivait Josse ou Jodoce, que le Ponthieu devait prendre plus tard pour son patron ; il était fils et frère de rois de l'Armorique auxquels il devait succéder ; méprisant les grandeurs, il quitta sa patrie pour se consacrer entièrement à Dieu. Ordonné prêtre, le jeune prince accomplit divers pèlerinages lointains et se voua à la solitude ; il se retira en plusieurs lieux, se montrant partout un modèle parfait de toutes les vertus chrétiennes, et il mourut en sainteté. Laissons aux biographes du noble solitaire le soin de retracer la carrière de leur héros[1], pour ne nous occuper que de ce qui se rapporte à notre sujet.

1. La vie du patron du Ponthieu a été écrite par plusieurs auteurs, notamment par Alcuin, Abelly, Pascal Robin et Etienne Moreau. Il y a peu d'années, l'abbé Robitaille a publié, à l'usage des pèlerins, un intéressant livret sous ce titre : *Vie et pèlerinage de Saint-Josse-sur-Mer*. — On a distribué à ce pèlerinage une *Prière à saint Josse* et un *Cantique sur la vie de saint Josse*.

Dans son *Dictionnaire iconographique*, M. Guenebault décrit les principales gravures et images de saint Josse, ce qui nous dispense d'en parler ici. Nous citerons cependant une lithographie placée au commencement de l'ouvrage de M. Robitaille ; elle a été copiée sur une ancienne gravure dont on a choisi le sujet et la composition pour les médailles du pèlerinage.

Digitized by Google

La légende raconte qu'un jour, tourmenté par la soif, Josse avait prié le Ciel de le secourir et, qu'ayant enfoncé son bâton en terre, il en avait fait jaillir aussitôt une source abondante. Elle ajoute que notre anachorète avait fait bâtir deux petites chapelles, dédiées, l'une à saint Pierre, l'autre à saint Paul[1]. Sur l'emplacement de l'une des cellules de l'humble ermite s'éleva une église sous son invocation, puis la célèbre abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, qui fut dirigée par l'illustre Alcuin. C'est en ce lieu que les restes du noble Breton, déposés dans une châsse fort remarquable et très-riche[2], étaient honorés et vénérés par un nombre considérable de pèlerins qui y affluaient de toutes parts. Il fallut la Révolution pour arrêter cet élan des populations chrétiennes ; mais à peine les mauvais jours s'éloignaient-ils, qu'elles reprenaient avec un nouvel enthousiasme le chemin de la retraite du thaumaturge du Ponthieu. Ce pèlerinage, qui remonte au milieu du VII[e] siècle, est l'un des plus considérables de nos contrées; il est encore si fréquenté qu'on évalue à plus de dix mille les fidèles qui s'y rendent parfois en un jour[3].

1. Le P. Cahier, *Caractéristiques des Saints*, pages 128 et 331.

2. Dans le catalogue de la bibliothèque du marquis Le Ver, nous trouvons, sous le n° 1755, le procès-verbal tenu le 30 mai 1731, pour la translation des reliques de saint Josse, d'une châsse dans une autre, avec la description minutieuse de la nouvelle châsse.

3. L'abbé Robitaille, ouvrage cité ci-devant et *Annuaire du diocèse d'Arras*, 1868, p. 225; 1869, p. 222. Chaque année l'abbaye de Flines, située au-delà de Douai, payait soixante-quatre sols à un messager de pied qu'elle envoyait en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, au Saint-Esprit de Rue et à Saint-Josse-sur-Mer. (Voir notamment le compte de cette abbaye, pour l'année 1461, aux Archives départementales du Nord).

Digitized by Google

Si ce n'était donner à notre article une trop grande étendue, nous citerions, en commençant par Charlemagne, les principaux personnages qui vinrent honorer les reliques de saint Josse. Cependant il importe de dire qu'en 1459, le comte de Charolais, qui fut peu après Charles le Téméraire, visitait ces restes sacrés, et qu'à cette occasion, il faisait acheter d'abord quelques images ou enseignes du saint, dorées et blanches, payées cinquante-quatre sols ; puis quatre autres enseignes d'or, pour cinquante-six sols[1]. Il a donc existé autrefois, des enseignes ou médailles du pèlerinage de Saint-Josse, mais nous n'en connaissons aucune ; c'est une lacune à combler.

Nous sommes ainsi réduit à décrire les deux médailles suivantes, qu'en 1859, M. l'abbé Boigelot, curé de Saint-Josse, fit frapper en argent et en cuivre, afin de rendre plus populaires le pèlerinage et le culte du saint ermite.

312. SAINT JOSSE PRIEZ POUR NOUS. Le saint, dont la tête est entourée de rayons, est représenté en pèlerin ; il est coiffé d'un large chapeau breton, qui désigne sa patrie, et vêtu d'un ample manteau flottant, allusion à sa noble origine. Il tient à la main droite le long bâton de la légende, et, en l'autre, la cassette qu'il rapporta de Rome avec les reliques des apôtres Pierre et Paul. Il foule aux pieds un globe impérial, des couronnes et un sceptre. On voit à l'horizon l'église abbatiale et les clochers des

1. *Revue de la Numismatique belge*, année 1868, p. 79. Article de M de la Fons-Mélicocq, sur les *Médailles, enseignes et affiques de dévotion commandées par Philippe le Bon, duc de Bourgogne et le comte de Charolais.*

Digitized by Google

deux chapelles. ℞. Inscription en huit lignes : SAINT JOSSE PRINCE DE BRETAGNE PRÊTRE ET SOLITAIRE EN PONTHIEU 7ME SIÈCLE. Sur des exemplaires, on voit à l'exergue du droit les lettres L ⁑ initiale et finale du nom du fabricant.

313. Réduction de la médaille précédente ; elle n'a que 19 millimètres, tandis que l'autre en a 23.

Ce n'est pas seulement au pèlerinage de Saint-Josse-sur-Mer que ces deux médailles se vendent ; il s'en fait aussi un assez grand débit, le jour de la fête du saint, à Tortefontaine, au pèlerinage de Saint-Josse-au-Bois[1].

XXXV

SAINT-LAURENT-BLANGY

Médailles de saint Laurent

Ce village, qui n'est qu'à trois kilomètres d'Arras, a été formé d'un lieu nommé jadis Immercourt et du hameau de Blangy. L'église d'Immercourt a toujours été placée sous le vocable de saint Laurent, le diacre qui, vers le milieu du IIIe siècle, fut étendu sur un gril et brûlé à petit feu. A une époque reculée, il s'y était établi, en l'honneur du saint, un pèlerinage qui a prospéré longtemps. De

1. Sur cette dévotion voir l'*Annuaire du diocèse d'Arras*, année 1869, p. 229.

Digitized by Google

toutes parts la foule des fidèles venait révérer et prier le martyr; de là, le nom du lieu fut remplacé à la longue par celui du pèlerinage[1].

L'église de Saint-Laurent fut détruite, en 1640, après la prise d'Arras, les Français ayant jugé qu'elle se trouvait trop près de la Place. Il est probable qu'elle fut rétablie provisoirement peu d'années après ; toutefois elle ne fut reconstruite qu'en 1685[2]. Malgré ces vicissitudes, le pèlerinage du glorieux diacre fut repris avec ferveur ; il ne fut délaissé qu'à la Révolution. De nos jours, il est complètement tombé en désuétude et l'on n'a, pour ainsi dire, que deux médailles pour en rappeler le souvenir.

C'est qu'en effet, cette dévotion avait ses médailles spéciales, comme le prouve cet article d'un compte de la paroisse, fait en 1690 : « Acheté des images d'étaing pour le jour de la fête de Saint-Laurent, trois livres. » Nous possédons deux médailles différentes de ce culte local ; elles ont été coulées en alliage d'étain et de plomb, au XVIIe siècle. Ces pièces ont été trouvées à Arras ou dans la banlieue; elles ont bien le style artésien et sortent d'une même fabrique. Le doute sur leur origine est d'autant moins possible, qu'il n'a existé en Artois, aucun autre pèlerinage en l'honneur du diacre martyr[3]. Voici la description de ces médailles, qui sont rondes et entourées d'un grènetis renfermé dans un cercle.

1. Le P. Ignace, *Dictionnaire du diocèse d'Arras*, t. III, p. 641. — C. le Gentil, *Le Vieil Arras*, p. 622.

2. Communication de M. le curé Roger.

3. Nous trouvons bien que saint Laurent a été honoré aussi à Anstaing. Prémesque et Vicogne, villages qui dépendent du département du Nord, mais rien ne rattache nos médailles à ces localités.

Digitized by Google

314. Saint Laurent, vêtu en diacre ; il tient à la main droite un gril, et de l'autre, l'Évangile. ℟. S LAVREN ·, inscription en trois lignes, dont la première et la troisième se composent d'une seule lettre.

315. Saint Laurent, nimbé, tourné à gauche ; il tient encore le gril et l'Évangile ; sa tête est accostée des lettres S L, ses initiales. ℟. Saint Léonard, aussi nimbé et disposé de même, tenant des entraves à la main droite. Les lettres S L, initiales du saint, sont aussi placées près de sa tête ; à la gauche du martyr, on voit un suppliant à genoux. Au sujet de ce revers, rappelons qu'il existe depuis longtemps à Raches, près de Douai, en l'honneur de ce saint, un pèlerinage renommé et toujours très-fréquenté, dévotion qui nous a procuré une suite nombreuse de médailles.

Médaille de Notre-Dame du Bois

Sur le terroir de Saint-Laurent, près du village de Tilloy-lez-Mofflaines, existait un pèlerinage sous l'invocation de Notre-Dame du Bois, culte qui se rendait dans une grande chapelle d'un ermitage relevant de l'abbaye de Saint-Vaast. Cette dévotion, fort ancienne et très-répandue dans le pays, florissait encore au XVII[e] siècle, mais elle se ralentit ensuite. Le meurtre de l'ermite, commis, en 1737, dans sa retraite, amena la démolition de l'ermitage et du sanctuaire [1].

1. Voir sur Notre-Dame du Bois : Gumppenberg, *Atlas Marianus*. —Le P. Ignace, *Recueil du diocèse d'Arras*, t III, p. 447, et *Dictionnaire*, t. III, p. 641. — Harbaville, *Mémorial hist*, t. I, p. 133. — C. le Gentil, *Notre-Dame du Bois*.

Digitized by Google

Une belle médaille, que nous donnons sous le n° 316, consacre le souvenir de ce pèlerinage ; elle est en cuivre et a été frappée au commencement du siècle dernier. En voici la description : ·N·D·DV BOIS. La Vierge, couronnée et nimbée, debout sur le croissant symbolique, porte sur le bras droit son divin Fils, aussi nimbé, et tient un sceptre de la main gauche. ℟. La sainte face, entourée d'un nimbe lumineux, telle qu'elle est représentée sur plusieurs médailles d'Arras. Cette pièce a été publiée dans notre *Essai sur la Numismatique de Saint-Vaast*, pl. IV, n° 6.

XXXVI

SAINT-OMER

Le nombre des médailles religieuses est souvent loin d'être en rapport avec l'importance des lieux qu'elles concernent. C'est ce qu'on remarquera pour Saint-Omer, ville qui, depuis bien des siècles, honore d'un culte spécial Notre-Dame des Miracles, saint Omer, évêque, et saint Bertin, abbé. Quand, en 1835, M. Alexandre Hermand a publié ses *Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet*, le docte numismate ne connaissait aucune de ces médailles de piété. Aujourd'hui, si nous ne comptions celles qui ont été frappées depuis peu de temps, à l'occasion du grand pèlerinage de Notre-Dame des Miracles, nous en aurions à

Digitized by Google

peine six à comprendre dans ce recueil. Ce sont: deux enseignes à la Vierge assise, une belle médaille aux types de Marie et de saint Omer, une quatrième concernant saint Bertin et deux représentant le Sauveur flagellé. Comme on le voit, ce n'est qu'une bien courte liste; espérons que de nouvelles découvertes l'étendront bientôt.

Avant de décrire les médailles que comprend ce chapitre, nous tracerons brièvement l'historique des dévotions qui en ont été l'objet, en commençant par le pèlerinage de Notre-Dame des Miracles. C'est sous ce nom que la Vierge a été plus particulièrement honorée à Saint-Omer, depuis le XI[e] siècle. Déjà à cette époque, les pèlerins affluaient à son autel, dans l'église collégiale de Notre-Dame; au siècle suivant, la foule qui venait de tous côtés se prosterner au pied de la statue vénérée, était si grande, qu'elle interrompait la célébration des offices. C'est ce qui décida le chapitre à élever sur la Grand'Place une chapelle pour y mettre la madone. Ce sanctuaire, construit d'abord en bois, puis en pierre de taille, disparut en 1785, L'image révérée fut alors transportée solennellement à la cathédrale de Notre-Dame et placée dans une chapelle où l'on vient implorer la Reine du Ciel[1].

Chaque année, la neuvaine consacrée à Notre-Dame des Miracles et les solennités auxquelles elle donne lieu,

1. Le P. Couvreur, *Notre-Dame des Miracles à Saint-Omer.* — Deschamps de Pas, *Notre-Dame des Miracles à Saint-Omer.* — *Livret de la Confrérie de Notre-Dame des Miracles établie dans la ville de Saint-Omer.* — *Manuel de la Confrérie de Notre-Dame des Miracles et de la Congrégation des filles établie dans la cathédrale de Saint-Omer.* — *Notre-Dame de France*, t. II, p. 494.

Digitized by Google

ne cessent d'attirer une affluence considérable de pèlerins et de fidèles[1]. Le nombre en fut vraiment immense, en 1875, lors des fêtes grandioses célébrées à l'occasion du couronnement de la statue vénérée, cérémonies dont l'éclat fut rehaussé par la présence d'un cardinal, de deux archevêques et de trois évêques[2].

Au culte de Notre-Dame des Miracles se rattache celui de saint Omer. Cet illustre apôtre de la Morinie, qui fut évêque de Thérouanne, vers 637, évangélisa la contrée, notamment le lieu qui plus tard prit son nom. Il y fit élever, sous le vocable de Notre-Dame, une église où il fut inhumé. Sa tombe fut bientôt témoin de plusieurs miracles. La piété des habitants de la Morinie et surtout des Audomarois envers leur apôtre ne cessa d'augmenter, aussi sa fête a-t-elle été toujours célébrée avec magnificence. Chaque année, à cette époque, les paroisses de la ville et de la banlieue se rendaient en procession à la cathédrale, pour y vénérer les reliques du saint[3].

Pendant qu'Omer s'appliquait avec ardeur à la conversion du peuple de la Morinie, trois religieux, Mommelin, Bertin et Ebertramne, sortis, comme lui, de l'abbaye de Luxeuil, venaient à son aide. Ces compagnons d'apostolat s'établirent en un lieu qui fut plus tard nommé le Vieux Monastère. Mais ce cloître fut bien vite insuffisant, par

1. L'abbé Robitaille, *Annuaire du diocèse d'Arras*, de 1864 à 1880.

2. *Fêtes du couronnement de Notre-Dame des Miracles. — Une page d'histoire locale.* — L'abbé Robitaille, *Annuaire du diocèse d'Arras pour l'année 1876.*

3. *Acta Sanctorum Belgii selecta*, t. III, p. 598. — L'abbé Bailly, *Vie de saint Omer.* — *Etrennes religieuses.*

Digitized by Google

suite de l'arrivée de nombreux disciples ; il fallait en construire un autre. Bertin s'embarque sur une nacelle qu'il laisse errer sur les eaux de l'Aa ; elle aborde dans l'île de Sithiu. C'est là que la Providence lui dit de s'établir : il y fonde un couvent, berceau du célèbre monastère audomarois dont il sera le premier abbé et qui portera son nom. Ajoutons qu'après avoir pratiqué les plus hautes vertus chrétiennes et en avoir donné l'exemple à tous ceux qui l'entouraient, le serviteur de Dieu reçut au Ciel la récompense due à ses œuvres. Sur la tombe de saint Bertin s'opérèrent un grand nombre de guérisons miraculeuses, aussi le culte qui lui fut rendu ne se ralentit pas pendant près de onze siècles. La fête principale du saint était toujours célébrée avec une solennité remarquable : en ce jour et pendant l'octave qui le suivait, les fidèles venaient en foule honorer et invoquer le saint abbé[1].

Il nous reste à dire un mot d'un culte autrefois en grande ferveur à Saint-Omer : c'est la dévotion au Sauveur flagellé. Cette piété, qui donna naissance à une ancienne et importante confrérie instituée sous ce titre, appelait en l'église du Saint-Sépulcre, à la chapelle de Jésus flagellé, notamment le vendredi saint, un grand nombre de fidèles qui venaient y prier le Sauveur.

Voici les médailles que ce chapitre concerne :

Médailles de Notre-Dame des Miracles et de Saint-Omer

Nous attribuons au pèlerinage de Notre-Dame des

1. H. de Laplane, *Les Abbés de Saint-Bertin.* — L'abbé Destombes, *Les Vies des Saints.*

Digitized by Google

Miracles les deux enseignes suivantes, qui datent de la seconde moitié du XV^e^ siècle. Ces plaques carrées, estampées sur de minces lames de cuivre, appartiennent certainement à la contrée, comme l'indiquent leur style et leur forme.

317. Dans un cercle perlé, la Vierge, couronnée, assise sur un large trône, tient sur le bras droit l'Enfant Jésus, nimbé. Enseigne trouvée à Saint-Omer.

318. Variété ne différant que par des détails du siége et par la forme du nimbe qui est ici crucifère. Enseigne du cabinet de M. de Gournay, provenant de Thérouanne.

Nous avons maintenant à décrire une médaille fort intéressante et l'une des plus remarquables de ce travail, rarcté dont nous devons la précieuse communication à M. Albert Legrand. Cette médaille d'argent, assez mince, a été frappée dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle ; elle est l'œuvre d'un orfévre audomarois du nom de Beevere. Nous la publions sous le n° 319. Dans un encadrement formé de deux cercles, l'un simple, l'autre avec grènetis, on voit Notre-Dame des Miracles, couronnée, vêtue d'un manteau très-large, tenant sur le bras gauche l'Enfant Jésus, aussi couronné, et ayant un sceptre à la main droite. Ce sceptre se termine par trois grandes feuilles, dont une avec étamine en forme de rayon. La madone est posée sur un socle cintré, composé de trois lignes. En exergue est le nom du fabricant : BEEVERE F *(Beevere fecit)*. ℟. SINT ODOMARIS *. Dans un encadrement formé d'un grènetis entre deux lignes, saint Omer, mitré et vêtu d'un large manteau, tient à la main droite sa crosse pen-

Digitized by Google

chée. A sa gauche, une petite figure le supplie à genoux[1].

Les sept médailles suivantes ont été frappées en grand nombre, tant en argent qu'en cuivre, depuis une vingtaine d'années, pour le grand pèlerinage annuel de Notre-Dame des Miracles et à l'occasion du couronnement solennel de la statue révérée.

320. NOTRE DAME DES MIRACLES PROTÉGEZ NOUS. La madone est ici représentée telle qu'elle est exposée à la cathédrale de Saint-Omer : elle est assise, couronnée, tenant sur le genou gauche l'Enfant Jésus, et à la main droite, un sceptre se terminant en fleur de lis. ℞. S^T OMER PRIEZ POUR NOUS. Le saint, mitré, est assis ; il bénit et tient sa crosse devant lui. Médaille de 21 millimètres.

321. La même médaille réduite à 17 millimètres.

322. Autre plus récente, aux mêmes types légèrement variés ; elle est de 23 millimètres.

323. Le droit est celui du n° précédent. ℞. Dans une couronne de roses et de lis, on lit cette inscription en six lignes : COURONNÉE AU NOM DU SS. PIE IX. S^T OMER 18 JUILLET 1875.

324. Même médaille que le n° 322, mais elle est de 17 millimètres.

1 Parmi les gravures et images de Notre-Dame des Miracles que réunit notre collection, se trouve une planche in-folio qui représente, dans un encadrement ovale soutenu par des anges, la Vierge audomaroise, couronnée, portant long voile et manteau, tenant son Fils et un sceptre. Au bas, sont un pèlerin, un vieillard, une mère avec son nouveau-né et un enfant. Inscription : *Nostre Dame des Miracles honnorée dans la ville de Saint-Omer MDCXCIII ;* elle est placée entre deux écussons, l'un aux armes du chapitre de Notre-Dame, l'autre à celles de la ville.

Digitized by Google

Il existe une variété plus nouvelle, qui n'offre que des différences bien légères.

325. Droit du n° précédent; quant au revers, il est le même que celui du n° 323, sauf le module.

326. ★ N. D. DES MIRACLES PRIEZ POUR NOUS ★ Le même type de la madone. A l'exergue: S^T OMER. ℞. S^TE DU COURONNEMENT DE N. D. DES MIRACLES DE S^T OMER ★; légende avec grènetis intérieur encadrant une couronne. Ce pieux souvenir, porté comme médaille de dévotion, est de forme ronde et n'a que 13 millimètres.

On ne connaît pas de médaille au nom seul de saint Omer. Cependant il existait, au milieu du xv^e siècle, des enseignes d'or, de vermeil et d'argent, particulières au culte du saint, et qui représentaient son chef. C'est ce que M. Deschamps de Pas a découvert dans un compte de la fabrique de l'église collégiale de Saint-Omer pour 1461-1462, dont il vient de nous envoyer très-obligeamment un extrait. Ce document précieux et important sera publié à la fin de cet article. Les enseignes de saint Omer avaient probablement beaucoup de rapport avec celles que nous avons décrites à l'article de Clarques et avec la grande enseigne qui sera ci-après donnée à Thérouanne; elles provenaient sans doute du même atelier.

Médaille de saint Bertin

Le fondateur de la célèbre abbaye de Saint-Omer est presque toujours représenté dans un bateau voguant sans voile, ayant un disciple d'un côté, et de l'autre, soit un

Digitized by Google

disciple, soit un ange[1]. C'est ainsi qu'on le voit sur des méreaux du monastère. Nous pouvons donc attribuer à la dévotion envers ce saint la médaille décrite ci-après, trouvée à Thérouanne; et c'est avec d'autant plus de raison, qu'elle appartient à la contrée par son style, sa forme et sa provenance.

327. Religieux nimbé, portant longue chevelure et large chapeau, debout dans un bateau flottant sans agrès; il tient un objet ressemblant à un calice. A sa droite, est un rameur, et à sa gauche, un timonier. Petite médaille de la première moitié du XVI^e^ siècle, estampée sur une mince feuille de cuivre.

Médailles du Sauveur flagellé

Les deux médailles dont la description termine ce chapitre, sont attribuées au culte audomarois du Sauveur flagellé. Ce qui justifie, selon nous, cette attribution, c'est que jusqu'ici ces pièces ne se sont trouvées qu'à Saint-Omer; que, par leur style et leur frappe, elles paraissent y avoir été fabriquées par l'orfévre Beevere, et qu'elles reproduisent exactement la statue vénérée à l'église du Saint-Sépulcre[2].

1. Voir notamment la vignette des titres de plusieurs ouvrages sortis des presses audomaroises de Fertel, entre autres: *La science pratique de l'imprimerie.*

2. Nous avons donné, aux articles de Carvin, de Conteville et de Merck-Saint-Liévin, des médailles représentant l'*Ecce Homo*. Nous en possédons d'autres au même type, qui se rattachent à des dévotions de Lille et de Valenciennes; nous en avons encore plusieurs offrant le même sujet, dont l'attribution est au moins fort difficile, si

Digitized by Google

328. SAVVEVR FLAGELLE. Le Rédempteur, couronné d'épines, ayant sur les épaules le manteau de pourpre, tel qu'on le représente en *Ecce Homo*.

329. Variété, de la collection de M. Deschamps de Pas; ici le Sauveur tient entre les mains un roseau comme sceptre.

Ces deux médailles, dont les types sont répétés pour les revers, ont été frappées dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle et sont en argent.

Voici le texte du document sur les enseignes de saint Bertin :

« Victor Maes orfévre a livré en grandes enseignes du chief Mons. St Aumer, en avril IIII^c^ LIX avant Pasques, IIII^XX^ VI pesant V onches II estrelins et demi au pris de XXIIII^s^ lonce et dicelles a doré XXX enseignes dont pour le dorure il a eu XX^d^ de la pièce, lesquelles ont esté vendues : Est assavoir les dorées IIII^s^ le pièce et les blances II^s^ le pièce. Et ainsy monte le gaine tout rabattu CIII^s^. Item a livré XXXIII enseignes et en doré le XI au pris dessus pesant I^c^ VIII estrelins vendues comme les dessusd. Et gaigné XXXVI^s^. Item a livré le XIIII^e^ jour de juing LXI, XVI grandes enseignes et XLI petittes pesans une onche demie et demi zizain et dicelles dorées XII petittes dont il a eu XV^d^ de le pièce et dud. argent XXVI^s^ de lonce. Mises après les grandes blances à II^s^ pièce, les dorées petittes à II^s^ et les petittes blances à XII^d^. Ainsi gaigne se tout est vendu XXVII^s^ IX^d^. Item depuis a livré XII grandes et XV petittes et doré les XII grandes et XII petittes dont il a eu le pris avant dit pesans XVII esterlins. Et se touttes

elle n'est presque impossible. On sait combien la dévotion au Sauveur flagellé ou à Dieu flagellé a été répandue dans tout le nord de la France.

Digitized by Google

estoient vendues, y auroit gaigne XVIIIs. Et sy a livré le jour de déposition St Aumer LXII, LIII petittes enseignes pesans une onche au pris de XXVIs lonce comme dessus. Et quant toutes seront vendues doit avoir gaigné XXVIIs.

» Montent ces parties de gaigne. . . . . Xl XIs IXd.

» De laquelle gaigne fait a déduire ce que Messrs ont doné. Primo, à Monsr le Daulphin à présent Roy de France, une enseigne de fin or pesant en or seul XXVIs VId. It. pour le faichon IIIs. It. pour VI enseignes dorées à ses serviteurs XXIIIIs. Item à Mons. le bailli de St Aumer une dorée, à maistre Extasse Leulier. une dorée It. aux advocat et procureur de Flandres II dorées. Sont XVIs. It. le premier jour que les enseignes furent touchiés, fu donné au prestre qui les toucha, une blance, aux deux eschevins y estans présens, à chacun une blance. Et au maistre carpentier pour descendre et avaler le chief une, sont IIII qui valent VIIIs.

» Montent ces parties . . . . . LXXVIIs VId.

(Sur le gain, on a payé le bois d'une petite *fierte*, montant à XXXIIIIs).

» Item sire Jehan le Normant a encoire des enseignes dessusd. en garnison, cy remises pour ce quelle ne sont point vendues. Est assavoir: deux dorées grandes. Item XXIIII grandes blances et XLVII petittes qui sont au pris dessusd. Cs.

» Montent ces parties qui sont à déduire . Xl XIIs VId. »

(Reste à porter en compte IXd).

Digitized by Google

XXXVII

SAINT-POL

Médaille du Saint-Esprit

On connaît des monnaies du XII^e^ siècle et du XIII^e^ frappées à Saint-Pol par quelques-uns de ses comtes ; il existe aussi un certain nombre d'anciens jetons de plusieurs de ses seigneurs. Mais cette richesse ne s'étend pas jusqu'aux médailles de piété de cette ville ; nous ne pouvons en signaler qu'une, et encore est-elle de bien faible importance et ne date que de quelque quarante ans. Elle est petite, ronde et à bélière ; d'un côté, dans une couronne légère, se lit cette inscription disposée en trois lignes : PELERINAGE DU S^T^ ESPRIT—S^T^ POL ; de l'autre, on voit le Saint-Esprit, entouré de rayons formant une étoile à huit branches (N° 330).

Cette médaille, dont le seul exemplaire que nous connaissions, qui est en argent, est attaché au signet d'un missel de l'hospice de Saint-Pol, a été frappée à l'occasion du pèlerinage de cette ville, établi en l'honneur de la Divinité, sous le nom du Saint-Esprit. Ce pèlerinage a lieu depuis bien longtemps dans une ancienne chapelle assez vaste, située en haut de la rue d'Hesdin. Ce lieu de dévotion appelait autrefois un nombre considérable de fidèles ; il est encore bien fréquenté de nos jours par les

Digitized by Google

habitants des villages voisins de la ville, pendant l'octave commençant le jour de la Pentecôte.

La médaille qui nous occupe a dû être surtout frappée en cuivre; elle se vendait à la porte de la chapelle.

XXXVIII

SAINT-VENANT

Médaille de saint Venant

La petite ville de Saint-Venant, qui nous offre des monnaies seigneuriales, une monnaie de siége et des médailles historiques, nous fournit encore une intéressante médaille de piété, sujet de ce chapitre.

Nous avons déjà parlé de saint Venant, à l'article d'Isbergue, ce qui nous permettra d'abréger ce que nous avons à en dire. Ce saint, issu d'une grande famille de Hainaut, quitta la carrière des armes pour se consacrer entièrement au service de Dieu ; il se retira dans la forêt de Wastelau, où il vécut en ermite, dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Choisi par sainte Isbergue, fille de Pépin le Bref, pour la former à la vie spirituelle, il la dirigea dans les voies de la perfection ; ce fut la cause de sa mort. Venant eut la tête tranchée par des sicaires qui jetèrent son corps dans la Lys. Bientôt après, des guérisons miraculeuses, opérées par son in-

Digitized by Google

tercession, le faisaient mettre au nombre des saints[1].

La retraite de l'humble solitaire fut remplacée par une chapelle, berceau de la ville qui porte le nom de ce martyr. Pendant bien des siècles, on vit arriver en ce lieu une foule de fidèles qui venaient implorer la puissante protection du saint, principalement le dix octobre, jour de sa fête[2]. Ce culte, arrêté par la Révolution, ne s'est relevé que faiblement ; de nos jours, il est presque tombé en désuétude.

Comme souvenir de cette dévotion, nous pouvons citer une petite gravure aussi curieuse que rare, de notre collection[3], et la médaille dont la description va suivre.

331. ·S· VENANT·PRIES·POVR·NOVS·. Légende entre deux lignes circulaires. Le saint, nimbé, vêtu en anacho-

1. Malbrancq, *De Morinis*, t. II, pages 88 et 161. — *Petit abrégé du chronique de la ville de S. Venant*, grande feuille in-folio. — Hennebert, *Histoire générale de la province d'Artois*, t. II, pages 113 et 157. — L'abbé Van Drival, *Légendaire de la Morinie*, p. 271. — Le même, *Courtes notices sur les saints*. p. 100. — L'abbé Destombes, *Les vies des saints*, t. III, p. 168. — Béghin, *Histoire de la ville de St-Venant*, p. 22.

2 Mêmes sources.

Par bulle du 21 avril 1514, le pape Léon X a octroyé des indulgences aux fidèles qui visiteraient la chapelle de saint Venant.

3. Il n'est pas sans intérêt de décrire ici cette image. Elle représente saint Venant, à mi-corps, à droite, ayant une auréole ; il est vêtu en ermite, porte longue barbe et capuchon, et tient d'une main, un livre, de l'autre, une épée avec un bouclier. Au bas est cette inscription : *S. Venant hermite et martyr. Son corps est encor aviovrd'huy en la ville de S· Venant en vne chapelle dediee en son nom et on y vient le servir povr mal de tête, fievres, galles, ecrovelles, et lon celébre solennellement sa fête le dixiéme du mois d'octobre.*

Digitized by Google

rête, tient à la main droite un livre ouvert, allusion à sa piété, de l'autre, une épée baissée, qui rappelle son renoncement à l'état militaire. ℞. ITISBERGVE · PRIE · POVR NOVS. Cette légende est disposée comme celle du droit. Sainte Isbergue, appelée quelquefois Itisbergue, est ici représentée nimbée, portant un long voile, tenant une anguille de la main droite, et un livre ouvert, de l'autre. La sainte est entourée de quatre fleurs de lis, en signe de sa noble extraction. Cette médaille, garnie d'un anneau et de trois globules extérieurs, a été coulée en étain, au XVII[e] siècle. Elle fait partie de la collection de M. Deschamps de Pas et a été publiée dans notre *Numismatique béthunoise*, sous le n° 9 de la planche XX. La corrélation des deux sujets de cette médaille indique assez qu'elle concernait aussi bien le pèlerinage d'Isbergue que celui de Saint-Venant. On peut donc avancer qu'elle se vendait dans ces deux localités[1].

1. On trouve souvent dans la contrée des médailles italiennes de saint Venant, le jeune martyr dont les reliques sont conservées en grande vénération dans la ville de Camerico, sa patrie Elles le représentent nimbé, en pied ou à mi-corps, portant l'étendard de la foi et protégeant sa ville. On comprendra qu'elles n'ont aucun rapport avec le pèlerinage de Saint-Venant.

Digitized by Google

XXXIX

SALPERWICK

Médaille de Notre-Dame de Bonne-Fin

Le culte de Notre-Dame de Bonne-Fin existe de temps immémorial dans l'église de Salperwick, ancien village à quelques kilomètres de Saint-Omer. Il fut l'objet d'un pieux pèlerinage que le pape Alexandre III enrichit d'indulgences; de nombreux fidèles s'y rendaient de toutes parts pendant la neuvaine qui commençait le jour de l'Assomption[1]. Sur l'autel de la chapelle dédiée à la Vierge, était placée sa statue révérée, exposée à la vénération publique. La modeste église ne trouva pas grâce auprès de la Révolution, mais elle fut reconstruite bientôt après, avec le généreux concours des habitants. Quant à la sainte image, après avoir échappé aux profanations de la Terreur, elle fut solennellement placée dans le nouveau sanctuaire qui lui avait été préparé ; elle y reçut avec une ferveur croissante, les hommages de ses visi-

1. Dans ses *Petites histoires de l'arrondissement de Saint-Omer*, M. Piers a donné sur cette commune une intéressante notice, où il est question de ce pèlerinage. On y lit, à la page 25, que les abbés de Saint-Bertin ont eu longtemps en ce lieu une maison de plaisance.

Digitized by Google

teurs jusqu'en 1830. A cette époque, la dévotion se ralentit; plus tard, elle reprit un nouvel essor[1].

Nous ignorons si l'on a fabriqué autrefois des médailles pour ce pèlerinage; nous savons seulement que, depuis 1659 jusqu'ici, l'on a vendu des images de Notre-Dame de Bonne-Fin, destinées à propager cette piété[2]. Dans le désir de raviver et de propager le culte de la puissante Médiatrice, M. Dumetz, curé actuel de Salperwick, a fait graver récemment par M. Mayaud, de Paris, la médaille décrite ci-après. Cette pièce, qui est de cuivre, a été frappée au nombre de quatre mille exemplaires; elle se vend surtout aux pèlerins durant la neuvaine. En voici la description, sous le n° 332.

.N. DAME DE BONNE FIN P. P. NOUS. La Vierge, couronnée, portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus, aussi couronné, et tenant un sceptre en la main gauche, est posée sur un croissant que supporte un piédestal. On voit à sa droite saint Bertin, à genoux, ayant dans les mains l'Évangile ouvert et la crosse; à sa gauche, est saint Liévin, agenouillé, tenant une tenaille au bout de laquelle est sa langue, et la croix à double croisillon. ℟. L'inscription suivante, disposée en huit lignes, et terminée par un trait orné : N. D. DE BONNE FIN A SALPERWICK PRÈS S^{T} OMER P. P. NOUS.

1. Renseignements fournis obligeamment par M. le curé de Salperwick. En 1840, a été instituée aux mêmes fins en l'église de cette commune une confrérie qui a ses statuts et son livret. La brochure, imprimée à Saint-Omer par Guermonprez, a pour titre : *Confrérie de Notre-Dame de Bonne-Fin, érigée en l'église de Salperwick.*

2. La planche de cuivre qui a servi et sert encore à tirer ces images, appartient à la fabrique de l'église.

Digitized by Google

XL

THÉROUANNE

Que de souvenirs rappelle l'antique capitale des Morins, cette cité tant de fois prise et saccagée depuis Constantin le Grand jusqu'à Charles-Quint ; ce siège épiscopal qu'illustrèrent tant de saints évêques, un pape et huit cardinaux. La ville, détruite et rasée en 1553, a disparu, ne laissant que le souvenir de sa grandeur passée.

On pourrait croire qu'un lieu si important, qui nous a laissé des monnaies carlovingiennes et plus de 300 méreaux[1], devrait nous offrir encore une suite intéressante de médailles religieuses. Il n'en est pourtant pas ainsi. Mais il ne faut pas oublier que ces pièces ont été généralement peu nombreuses avant 1553. A l'article de Clarques, nous avons donné deux belles enseignes attribuées à l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, située autrefois sur le territoire de cette ville. Nous n'avons à décrire ici que deux enseignes, l'une de la sainte face, l'autre de saint Quentin, et une médaille bien moderne de Notre-Dame Panetière. Il nous eût été facile d'en ajouter d'autres, mais, comme les attributions en auraient été trop douteuses, nous avons préféré les omettre.

1. V. Dewismes, *Catalogue raisonné des Monnaies du comté d'Artois.* — Deschamps de Pas, *Notice descriptive des Méreaux trouvés à Thérouanne.*

Digitized by Google

Médaille de la sainte face

La dévotion à la sainte face, si répandue dans la contrée, fut en grande ferveur à Thérouanne. C'est pourquoi nous attribuons à cette ville une grande et belle enseigne ronde, du milieu du xv^e^ siècle, estampée sur une mince lame de cuivre. Cette intéressante médaille, trouvée dans les ruines de Thérouanne, appartient certainement à la Morinie par son style et sa fabrique; de plus, il existe une analogie frappante entre cette pièce et les deux enseignes de Clarques, malgré la différence des types. Voici cette médaille :

334. ✠ SALVE ✠ SANCTA ✠ FACIES ✠ VVLTVS ✠ REDEMPTORIS. Cette légende est entourée d'un double cercle de grènetis ; elle encadre la face du Rédempteur, placée au milieu de quatre larges fleurs de lis, disposées en forme de croix.

Médaille de saint Quentin

Thérouanne avait autrefois un pèlerinage en l'honneur de saint Quentin, le sénateur romain qui souffrit le martyre dans le Vermandois, sous l'empereur Maximilien. On attribue à cette dévotion une petite médaille ronde, composée de deux côtés semblables, frappés sur deux minces feuilles de cuivre réunies par un cercle avec bélière. Cette enseigne offre, entre les initiales S Q, le buste du martyr, nimbé, dont les épaules sont percées de deux grands clous. Notre n° 334 la reproduit. Un exemplaire presque semblable a été publié par M. Deschamps de Pas, sous le n° 107 de sa *Notice descriptive des méreaux trouvés à Thérouanne.*

Digitized by Google

Le même sujet se retrouve sur des enseignes découpées, en cuivre coulé, munies de bélières, mais ces pièces ne se rencontrent pas seulement à Thérouanne ; nous en avons qui proviennent d'Arras, de Lille et de Cambrai. Il nous suffira de le rappeler ici.

Médaille de Notre-Dame Panetière

On a longtemps supposé que la statue de Notre-Dame Panetière, vénérée à Aire-sur-la-Lys, y avait été apportée de Thérouanne, en 1553, après le sac de cette ville. Cette supposition n'est pas fondée, ainsi que l'ont prouvé M. Jules Rouyer[1] et l'abbé Topping[2]. Néanmoins, s'inspirant de l'ancienne tradition, et dans l'ardent désir de raviver la piété de ses paroissiens envers la Vierge, sous le titre de Notre-Dame Panetière, l'abbé Houvenaghel, desservant de Thérouanne, fit placer, vers 1815, dans son église, une statue copiée sur celle d'Aire. Il répandit en même temps parmi les fidèles une petite gravure représentant la nouvelle madone[3], et leur fit distribuer la médaille dont voici la description :

335. DIVA MATER PANARIA O. P. N. La Vierge, couronnée, portant un long voile, est posée sur un croissant.

1. *Notre-Dame Panetière*, p. 15.

2. *Souvenir de la neuvaine et de la procession de Notre-Dame Panetière*, p. 12.

3. Cette gravure nous montre la madone posée sur un croissant, portant couronne et long voile, ayant une clef à la main gauche. Sur le socle, à deux colonnes, on lit : *Diva Mater Panaria o. p. n. Vraie image de N. D. Panetière vénérée dans l'église paroissiale de Thérouanne.*

Digitized by Google

℟. NOTRE DAME PANETIÈRE A THÉROUANNE, inscription en cinq lignes. Les deux côtés sont entourés d'un grènetis entre des lignes. Cette médaille, qu'on rencontre assez souvent, a été publiée par M. Deschamps de Pas, dans sa *Notice descriptive des méreaux trouvés à Thérouanne*, n° 119, p. 56.

XLI

TOURNEHEM

Notre-Dame de la Forêt

On remarquait autrefois dans la forêt de Tournehem un vieux hêtre dont le tronc renfermait une statue de la Vierge. Pendant longtemps les habitants du village et des environs vinrent y implorer la protection de la Consolatrice des affligés. En 1713, l'arbre séculaire fit place à une chapelle construite en forme d'hémicycle, où la foule se rendait en pèlerinage, surtout pendant une neuvaine spéciale. Cette dévotion continua ainsi jusqu'à la Révolution ; le sanctuaire délaissé alors, tomba bientôt en ruines. Mais l'image vénérée avait été mise en sûreté ; elle reparut après le concordat et fut déposée à l'église de Tournehem, où elle resta jusqu'en 1819. En cette année, la madone fut portée solennellement, au milieu d'un immense concours de fidèles, à la chapelle que la piété venait de reconstruire. Depuis lors le culte de Notre-

Digitized by Google

Dame de la Forêt n'a cessé d'être l'objet d'une vive dévotion[1].

Il n'est pas probable que ce pèlerinage ait eu ses propres médailles au siècle dernier, car on n'en connaît pas. La seule à donner ici ne date que d'un demi-siècle ; elle a été frappée en argent et surtout en cuivre. En voici la description, sous le n° 336, qui est le dernier : La Vierge, couronnée, gracieusement placée sur des nuages, tient sur le bras droit l'Enfant Jésus, aussi couronné. Le revers est occupé par l'inscription suivante, disposée en quatre lignes : NOTRE DAME DE LA FORÊT DE TOURNEHEM, PRIEZ POUR NOUS.

WIERRE-EFFROY, village du Boulonnais, semblerait devoir être compris dans notre travail, car c'est là que naquit, vers l'an 1049, sainte Godeleine ou Godelive, épouse de Bertolf, seigneur de Ghistelles. Son mariage, qui fut un long martyre, eut une fin tragique : vers 1070, le mari faisait étrangler sa femme par deux de ses serviteurs. C'est la scène que représentent les diverses médailles que nous possédons de cette sainte. Toutes concernent spécialement la petite ville de Ghistelles, du diocèse de Bruges, et en particulier le culte édifiant qui s'y rend depuis huit siècles à sainte Godeleine ; nous n'avons donc pas à nous en occuper autrement ici.

1. *Notre-Dame de France*, t. II, p. 487.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE,

tenue le 1er juillet 1880,

EN L'HONNEUR DU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

DANS LES SALONS DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

La séance publique annuelle de l'Académie a été avancée au 1er juillet à cause de la présence du Congrès archéologique de France, dont la session se tenait en ce moment à Arras. Cette séance a eu lieu à huit heures du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. Les Autorités y assistaient, comme de coutume : il y avait, en outre, les Membres du Congrès, le Conseil municipal, un grand nombre de personnes invitées par lettres spéciales. Le programme avait dû être adapté à la circonstance; il était composé comme il suit :

1° Discours d'ouverture, par M. PARIS, Sénateur, Président;

2° Pièce de vers, souhaits de bienvenue au Congrès, par M. RICOUART, premier Adjoint, Membre résidant;

3° Discours de réception, par M. GUÉRARD, Membre résidant;

4° Réponse à ce discours, par M. le PRÉSIDENT;

5° Rapport sur les travaux de l'année, par M. le chanoine VAN DRIVAL, Secrétaire-général;

6° Pièce de vers, par M. E. LECESNE, Membre résidant.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. PARIS

Sénateur, Président.

MESSIEURS,

Vous avez avancé, cette année, la date habituelle de votre séance publique, afin de faire naître l'occasion de manifester d'une manière solennelle vos vives sympathies envers les hôtes distingués que le Congrès archéologique réunit une seconde fois à Arras.

Il était naturel que, devant des considérations d'aussi haute convenance, les prescriptions du règlement fussent mises à l'écart et que nos rangs s'ouvrissent pour accueillir dignement tous ces amis de la science, de la littérature et de l'art, dont nous ne sommes, à vrai dire, que les modestes collaborateurs. Aussi, ai-je considéré comme un devoir de ne céder à personne l'honneur de vous présider en ce jour et n'ai-je pas hésité à dérober quelques heures à l'accomplissement du mandat qui me retient, à regret, loin de vous. En votre nom donc, je souhaite à mon tour la bienvenue aux membres du Con-

Digitized by Google

grès; je me fais l'interprète de vos sentiments en leur disant combien l'Académie d'Arras est heureuse et fière de voir tant d'hommes de mérite, accourant de tous les points de l'horizon, se presser dans les murs de l'antique capitale de l'Artois.

Déjà, en 1853, notre Académie avait célébré comme une fête la réunion du Congrès archéologique à Arras. Dans cet intervalle de vingt-sept années, si remplies d'événements, combien de voix qui s'étaient fait entendre ici se sont éteintes ! Combien de nos collègues ont disparu ! Mais les corps littéraires ne meurent pas. Fidèles aux traditions de nos devanciers, nous conservons en dépôt les sentiments qu'ils professaient avant nous; comme ils l'ont fait eux-mêmes, nous saluons avec une respectueuse sympathie ces travailleurs infatigables qui, réunis tantôt sur une partie du territoire, tantôt sur une autre, comme pour mieux attester la réalisation de l'unité nationale, poursuivent activement, sans se laisser arrêter par des préoccupations étrangères, l'accomplissement d'un programme qui peut se résumer ainsi: Elargir le cercle des connaissances humaines en étudiant l'histoire et les monuments de l'antiquité, connaître la France de nos pères, afin d'aimer davantage la patrie dont nous sommes les enfants.

Que nos contrées soient devenues à diverses reprises le théâtre des luttes pacifiques et fécondes provoquées par le Congrès archéologique, nous ne devons pas nous en étonner. Pour ceux qui pensent que l'histoire de la France ne date pas d'hier, et que la société moderne doit aux âges précédents quelque reconnaissance, l'Artois est assurément une des provinces qui offrent le plus d'inté-

Digitized by Google

rêt. Passant d'une domination à une autre, subissant les vicissitudes les plus diverses, elle a vu se succéder bien des régimes ; elle a su, prenant l'empreinte de chacun d'eux, conserver sa physionomie propre. Quelle place elle occupa dans le mouvement commercial et artistique des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, les documents empruntés à nos archives le révèlent chaque jour aux érudits ; les monuments qui ont échappé aux ravages du temps et des révolutions le manifestent aux yeux de la foule. Témoins du passé, ces édifices civils ou religieux nous permettent de faire revivre autour d'eux les institutions séculaires qu'ils abritaient jadis. Cet Hôtel-de-Ville, où nous recevons aujourd'hui une gracieuse hospitalité, rappelle la puissance de notre antique Echevinage et la vitalité de nos franchises communales, dont l'origine se perd au-delà des plus vieilles chartes. — Dans ce magnifique palais de Saint-Vaast, où siège le Congrès, on retrouve le souvenir de la puissante Abbaye qui fut le berceau de la ville d'Arras ; on voit passer la grande ombre de cet ordre des Bénédictins, dont l'influence se retrouve à toutes les étapes de notre civilisation. — Saint-Omer, premier terme de l'excursion scientifique du Congrès, nous montrera, à côté des ruines grandioses de l'abbaye de Saint-Bertin, que des mains barbares ont détruite, l'église Notre-Dame, qui apparaît, en deçà d'Amiens, comme le plus remarquable des édifices élevés par l'art gothique et la foi de nos pères.

Si nous avons le droit de montrer avec quelque orgueil à nos visiteurs ces glorieux survivants d'un autre âge, c'est, au contraire, avec une sincère modestie que nous jetterons, en leur présence, un rapide coup d'œil sur les tra-

Digitized by Google

vaux accomplis par l'Académie d'Arras durant la période écoulée entre la vingtième et la quarante-septième session du Congrès archéologique de France. Nous compterons sur l'indulgence amicale de ceux qui poursuivent le même but que nous et s'occupent des mêmes recherches.

Ce sont, en effet, les études d'histoire et d'archéologie qui tiennent la plus large place dans les lectures auxquelles sont consacrées nos séances hebdomadaires et dans les vingt-trois volumes de nos publications, édités de 1853 à 1880. C'est pour combler les lacunes que présentaient les mémoires relatifs à l'histoire locale que l'Académie a mis au jour, avec la collaboration de deux de ses membres les plus zélés (j'ai nommé M. Caron et M. le chanoine Van Drival), cinq volumes de documents précieux : la *Chronique d'Artois*, de Bauduin ; l'*Ambassade de Jean Sarrazin en Espagne et en Portugal*, par Philippe de Caverel ; les *Observations sur l'Echevinage*, du Conseiller pensionnaire Charles de Vignacourt ; l'*Histoire de l'Académie d'Arras* ; le *Cartulaire* et le *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast*. C'est enfin à des membres de l'Académie, MM. C. le Gentil et E. Lecesne, que le public lettré est redevable de travaux importants sur le *Vieil Arras*, sur l'*Histoire d'Arras*, livres si complets que les érudits, s'ils veulent traiter le même sujet, n'auront plus qu'à répéter le mot de La Bruyère : « Tout est dit, et l'on vient trop tard. »

Ce simple aperçu suffira, je l'espère, pour montrer à la Société française d'archéologie que nous avons essayé — *longo intervallo* — de marcher sur ses traces ; il permettra que l'on nous attribue une part, si petite qu'elle

Digitized by Google

soit, dans le mouvement intellectuel que les congrès annuels entretiennent en province.

Je laisse à notre secrétaire-général le soin de rendre compte des lectures faites en séance ordinaire depuis notre dernière assemblée générale. Il prouvera à nos auditeurs que nous n'avons pas oublié la maxime : « Vivre, c'est agir. »

J'aurai rempli ma tâche, que votre bienveillance seule empêchera de trouver trop longue, lorsque, me conformant à un pieux usage, j'aurai rappelé à votre souvenir un collègue que nous avons eu successivement le regret de voir s'éloigner d'Arras et la douleur de perdre. M. Boulangé réunissait bien des qualités : on trouvait en lui le savant ingénieur, l'artiste au crayon habile, l'écrivain plein de verve, l'homme d'esprit et de cœur. Attaché tour à tour par l'exercice de ses fonctions à la vaillante Lorraine, à la religieuse Bretagne et à cet Artois de qui l'on disait : « Toujours fidèle, » M. Boulangé s'était assimilé les vertus caractéristiques des trois contrées qu'il avait habitées ; c'était une âme vaillante, un esprit profondément religieux, un ami fidèle. Les nombreuses occupations d'un service aussi complexe que celui d'ingénieur en chef de notre grand et riche département, l'empêchèrent seules de donner une suite aux ouvrages qu'il avait déjà publiés : *Notes pour servir à la statistique monumentale de la Moselle ; Promenades archéologiques sur les rives de la Canche ;* il assistait cependant à nos séances, et nous charmait par ses aperçus ingénieux et ses vives réparties. Au moment de parvenir à l'âge de la retraite, à la période du repos, M. Boulangé fut soumis à une de ces épreuves que la foi chrétienne seule parvient

Digitized by Google

à surmonter ; il perdit un fils bien-aimé, le compagnon de sa vie, désormais solitaire. Il s'éloigna de nous, trop chrétien pour n'être pas résigné, mais le deuil dans l'âme. S'il quittait ainsi l'Artois, la ville d'Arras, l'Académie, où il comptait tant d'amis, c'est que le mal du pays accroissait sa tristesse.

Et ne pouvant plus revoir, sans avoir le cœur brisé par une patriotique douleur, cette ville de Metz, où le rappelaient des souvenirs d'enfance et des liens de famille, Metz sur laquelle flottait hélas ! un drapeau ennemi, il avait voulu, du moins, mettre le pied sur le sol de sa chère Lorraine : il se fixa à Nancy. « On ne se détache jamais, disait M. Boulangé dans son discours de réception à l'Académie, le 23 août 1866, on ne se détache jamais entièrement de ce qu'on a beaucoup aimé. » Nous apprîmes bientôt qu'à Nancy M. Boulangé n'avait trouvé qu'une tombe. L'Académie attristée restera fidèle à la mémoire de cet aimable Collègue, de ce citoyen dévoué, de cet homme de bien. *Meminisse juvabit.*

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS

SOUHAITS DE BIENVENUE AU CONGRÈS

Par M. RICOUART

Premier Adjoint, Membre résidant.

MESSIEURS LES MEMBRES DU CONGRÈS,

Un mot, s'il est français, perd tout droit à la vogue ;
Et l'on vous a donné le nom d'Archéologue
Qui sonne bien. Savant nous eût paru trop sec,
Et pour vous désigner il a fallu du grec.
Archéologue ? . . . . . .
. . . . On dit qu'un grand homme d'épée,
Dont l'Europe a subi la sanglante épopée,
Choisissait, pour flétrir les penseurs mal appris,
Le mot « Idéologue » en signe de mépris.
Coupables, ils l'étaient..... de vouloir être libres
Et de sentir en eux tressaillir d'autres fibres
Que celle de la gloire acquise au prix du sang.
Imprudents, qui troublez le sommeil du puissant,
Et qui faites passer dans ses rêves de gloire
Ce fantôme importun que nous montre l'histoire
Hantant le lit royal du morne Antiochus ;

Digitized by Google

Silence dans les rangs ! Vous êtes les vaincus.
Et cependant, la sève, un moment comprimée,
Jaillit, quand cette main retomba..... désarmée ;
Un flot de travailleurs, poètes, érudits,
Envahit d'un seul bond les chemins interdits ;
La France se leva, de nouveau fécondée
Par les rayons sauveurs de la brûlante idée,
Et reprit son essor parmi l'humanité
Non plus par le canon, mais par la vérité.
Pour vous aussi, Messieurs, du mot Archéologue
On a fait un sarcasme ; et chacun, d'un ton rogue,
A raillé vos tessons, vos débris, vos vieux clous :
L'antiquaire, une dupe en pâture aux filous,
Entassant au logis toute une friperie,
Cent ans servit de cible à la plaisanterie ;
Et le dédain public assistant les rieurs
Laissa bien clair-semés les obstinés chercheurs.
Or, s'il est une grande, une énorme entreprise,
Une œuvre abandonnée et sans cesse reprise,
Pour laquelle s'épuise en efforts superflus
Un Sisyphe acharné qui souffle et n'en peut plus,
C'est (nous le savons trop !) d'effacer la légende.
Aux reporters à court il faut de la provende :
Du fond d'un arsenal de quolibets rouillés
Sortent ces vieux bons mots que l'usage a souillés.
D'où vient cette ironie, ou plutôt.... cette rage,
A ces littérateurs de la troisième page
Flanqués de la charade, armés du fait-divers,
Qui feraient, pour cent sous, procès à l'univers ?
En quoi l'Archéologue a-t-il pu leur déplaire
A ces fruits secs vidés du monde littéraire ?
En rien. Ils ont frappé : Le coup ne vient pas d'eux ;
Derrière le rempart les meurtriers sont deux.

Digitized by Google

Là se cache celui dont votre travail même
A nié le mérite et sapé le système ;
Celui dont le projet longuement caressé
Croule, par la logique en un jour renversé ;
Et le compilateur qui voit tarir la source
De tant de contes bleus, son unique ressource.
Chercher la vérité ! la dévoiler à tous !
D'un tel crime jamais n'espérez être absous.
Mais l'ordre des savants dont la règle est austère,
Vous a depuis longtemps ouvert son sanctuaire ;
Et là, reconnaissants d'un fraternel accueil
Vous avez, sans compter, puisé dans le recueil
Où tant de travailleurs entassaient leurs richesses ;
Et l'univers entier, comblé de vos largesses
A vu la vérité d'un regard plus certain :
Vous avez rapproché les bornes du lointain,
Et, devant le rayon dont la clarté l'inonde,
Grâce à vous, l'hypothèse a disparu du monde.
L'un, des rois de l'Ister retrouvant les joyaux
En décrit savamment les barbares émaux ;
Habile imitateur, son crayon ressuscite
Tout un art enfoui dans la tombeau du Scythe ;
Ou, d'Hercule chasseur racontant les exploits,
Il dit, nouveau Cuvier, la faune d'autrefois ;
La biche d'Artemis et le monstre de Lerne
Perdent leur merveilleux devant l'esprit moderne.
L'autre de l'Arya suivant l'antique essaim
Qui peupla les forêts du Celte et du Germain,
Et, du berceau lointain où naquit notre race,
En Europe importa son culte et son audace,
D'une langue encor vierge apprend le rudiment,
Dissèque la racine, et nous montre comment
En accouplant les sons, ont bégayé nos pères ;

Digitized by Google

Et la Tour de Babel jette aux vents ses mystères.
L'érudit, ranimant la lampe de minuit,
Par la veille supplée au loisir qui le fuit,
Et courbé dans le fond d'une étroite cellule
Déchiffre lentement une obscure cédule;
Il porte la lumière au sein des vieux créneaux,
Fouille la basilique, en décrit les arceaux,
Et sous la nef hardie aux sveltes colonnettes
Fait revivre à nos yeux l'éclat des jours de fêtes ;
Les textes à la main, il redresse à la fois
La grammaire, l'histoire, et les arts, et les lois.
Ces hommes, que Saint-Maur étreignait dans son cloître,
Naissent de toutes parts, et bien loin de décroître,
Drus comme les épis dans un champ généreux,
Unissent en faisceau leurs efforts chaleureux.
Jadis ils furent vingt.... maintenant ils sont mille,
Dans les camps, sous la robe, au village, à la ville,
Tenaces, obstinés, prodigues, sans remords,
Exhumant les cités, ressuscitant les morts,
Interrogeant la terre et ses cavernes sombres,
Et de l'antique nuit partout chassant les ombres.

Soyez les bienvenus, soldats de vérité,
Sous ce toit où les vieux Echevins ont lutté
Comme vous. Car l'objet de votre idolâtrie,
N'est-ce pas, après tout, l'honneur de la patrie ?

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

PAR M. GUÉRARD

Membre résidant.

MESSIEURS,

Avant d'avoir l'honneur d'être reçu dans votre docte Compagnie, j'assistais régulièrement à vos séances publiques. J'eus souvent le plaisir d'écouter de remarquables discours de réception, et dans tous, je ne crois pas me tromper, j'entendis le récipiendaire proclamer qu'il n'avait aucun titre à devenir votre Collègue. La modestie, me disais-je alors, comme la poésie, a ses licences, elles ne sauraient aller cependant jusqu'à la négation de l'évidence.

Aujourd'hui, imitant l'exemple de mes devanciers, je me demande à mon tour pourquoi vous avez daigné m'appeler parmi vous ? La vérité m'oblige à reconnaître que, de titre à cette distinction, je n'en ai point, c'est votre bienveillance seule qui m'en a tenu lieu.

Digitized by Google

Peut-être, ai-je pensé, avez-vous voulu, qu'à côté des éminents Magistrats des ordres administratif et judiciaire qui sont ici, la Justice criminelle fût représentée. Je suis facilement demeuré convaincu que c'est bien plutôt aux nobles fonctions dont je suis investi qu'à mon humble personne, que vous avez attribué le fauteuil laissé vacant par le départ de M. Richard.

Quelle perte vous fîtes, Messieurs, lorsque ce Collègue a dû s'éloigner de vous !

Très-érudit, quoique bien jeune encore, travailleur infatigable, aimant avec passion les recherches, M. Richard vous faisait profiter des richesses qu'il exhumait de ses chères Archives. Souvent, il vous apportait de savants articles dont vous appréciiez et l'importance et le labeur ; c'était l'un des Membres les plus actifs de votre Compagnie.

Je n'ai point à faire autrement l'éloge de M. Richard, qui est resté votre Collègue. En s'éloignant, il ne s'est pas séparé de l'Académie d'Arras, il lui a promis de continuer à travailler pour elle, il tiendra parole, vous vous apercevrez ainsi beaucoup moins que son fauteuil est resté vide.

Puisque c'est certainement à mes fonctions que je dois l'honneur d'être aujourd'hui dans cette enceinte, je croirais manquer de reconnaissance envers elles et d'égards envers vous, si je ne les prenais pour sujet de mon discours de réception.

Je vous parlerai donc de l'origine du Juge d'instruction, de ses principales fonctions sous les législations antérieures au Code qui nous régit.

Rassurez-vous, je ne le ferai pas avec les développe-

Digitized by Google

ments que comporte un sujet aussi vaste qu'intéressant, car, malgré votre indulgence, je ne dois pas oublier que la patience a des bornes et que si vous voulez bien m'écouter quelques instants, c'est à la condition que je ne vous imposerai pas la fatigue de m'entendre trop longtemps.

J'entre donc en matière.

Lorsqu'un fait légalement répréhensible vient à se commettre, deux intérêts également sacrés s'agitent immédiatement: d'une part, celui de la société qui poursuit, de l'autre, celui de l'accusé qui se défend.

Avant que la loi pénale ne frappe, il faut que la vérité se soit fait jour.

L'ensemble des formes à suivre pour arriver à la manifestation de cette vérité constitue la procédure criminelle, dont la mise en action est confiée, en partie, au juge d'instruction.

Que si la forme, en matière civile, a été reconnue nécessaire, si elle résiste depuis longtemps à des attaques souvent injustes, quelquefois spirituelles, combien est plus grande encore l'importance des formalités de la justice criminelle. Elles sont le guide du juge qu'elles préservent de l'arbitraire, elles constituent les garanties les plus précieuses des citoyens dont elles protègent la liberté, l'honneur, la vie. Aussi, un auteur ancien a-t-il pu dire:

« La formalité est si nécessaire, qu'on ne saurait en » dévier tant soit peu, omettre la moindre solennité re- » quise, que tout l'acte ne vienne incontinent à perdre le » nom de justice, prendre et emprunter celui de force, » voire même de tyrannie. »

Digitized by Google

La loi la plus parfaite, en cette matière, sera donc celle dont les moyens mis en œuvre par le Magistrat instructeur donneront une égale garantie : à la société, pour atteindre le crime, à l'inculpé, pour établir son innocence.

Les différentes législations que j'ai à vous rappeler ont toutes tendu vers ce but, dont bien peu ont su approcher. Les unes ont sacrifié le droit sacré de la défense au besoin de la répression, les autres, dans un libéralisme mal compris, ont désarmé la société en face du crime, laissant à peine à celle-ci la possibilité de se défendre.

Bien qu'en toute *matière de Droit*, il faille toujours en revenir au *jus romanum*, ne vous effrayez pas, nous ne remonterons pas si loin, les Romains, pas plus qu'aucun autre peuple de l'antiquité, n'ayant eu de Magistrat rappelant l'institution du juge d'instruction.

Cette création eût été également inutile sous les rois francs qui rendaient la justice, soit par eux-mêmes, avec l'assistance des évêques, des abbés, des grands, soit par les comtes du Palais.

Arrivons donc immédiatement à la féodalité.

En s'établissant de plus en plus en France, le régime féodal avait singulièrement amoindri la puissance royale. En ne la considérant que sous le rapport judiciaire, nous constatons que le Roi ne rendait plus la justice *ordinaire* que dans ses *propres et privés domaines* comme *suzerain*, non plus comme *chef de la nation*.

Les comtes et les ducs, dont le pouvoir égalait, quand il ne le dépassait pas, celui de la royauté, ne relevant plus de la couronne pour le gouvernement de leurs terres, étaient également indépendants pour la distribu-

Digitized by Google

tion de la justice ; ils jugeaient en leurs noms, soit par eux-mêmes, soit plus généralement par délégués : *vicomtes, prévôts, viguiers, châtelains.*

Mais déjà le Droit devenait une science dans notre France, où le sentiment du juste et de l'injuste est aussi ancien que toujours vivace. Des questions épineuses étaient développées dans les plaidoieries, les légistes, les clercs avaient de la *jurisprudence* une connaissance bien plus étendue que ceux qui jugeaient.

Les juges, en effet, imbus des préjugés de leur temps, persuadés qu'*éducation* et *nourriture* d'*esprit* ne devaient guère occuper un gentilhomme, convaincus que le *métier des armes*, la chevalerie et ses lois étaient seuls dignes d'eux, oublieux, en supposant qu'ils l'aient connu, du « *cedant arma togæ* » supportaient péniblement la nécessité de faire un *même atelier des armes et de la justice.* Ils ne tenaient qu'en médiocre honneur les dissertations juridiques, qu'ils comprenaient peu et dont l'intelligence leur était rendue plus difficile encore par l'usage de la langue latine, leur devenant de moins en moins familière. Ce ne fut donc pas sans empressement qu'ils se substituèrent des *lieutenants* dans la distribution de la justice.

Gardiens des droits du souverain, protecteurs des sujets, *baillés* pour rendre la justice, ces *lieutenants* prirent le titre de *baillis* et de *sénéchaux*, c'est-à-dire vieux chevaliers.

Au point de vue spécial qui nous occupe, je ne dois pas omettre de vous signaler que *baillis* et *sénéchaux* étaient chargés de l'instruction préparatoire, qu'ils connaissaient en premier ressort de tous les procès criminels, sauf certains cas privilégiés.

Digitized by Google

C'est dans une ordonnance de 1100 qu'il est fait, pour la première fois, mention des baillis ; quant aux sénéchaux, ils n'apparaissent qu'en 1254, sous saint Louis.

Les réformes radicales apportées par ce prince dans la procédure criminelle avaient fait sentir la nécessité d'un Magistrat, n'ayant pour charge que l'information préparatoire.

Ce Magistrat exista de fait bien longtemps avant que son institution fût légalement décrétée, nous ne le trouvons définitivement institué qu'au xvi^e^ siècle.

Comme les comtes et les ducs, et pour les mêmes motifs, les baillis et sénéchaux ne tardèrent pas à avoir des *lieutenants*.

D'abord nommés par les baillis et sénéchaux, révocables à leur volonté, ces *lieutenants* furent ensuite reconnus en *titre d'office*; ils reçurent la dénomination de *Conseillers du Roi*.

Ils devaient être *gradés, preud'hommes, idoines, suffisants et hors de mauvais soupçons*. Ils étaient chargés tout à la fois de la justice civile et de la justice criminelle. Mais le nombre, la difficulté des affaires ne leur permettaient d'accomplir qu'avec lenteur les soins de leur charge, de là, des retards préjudiciables en matière civile, irréparables en matière criminelle.

L'attribution, à des Magistrats distincts, des affaires civiles et des affaires criminelles était une amélioration devenue indispensable; elle fut réalisée par la création, dans chaque bailliage, d'un *lieutenant civil* et d'un *lieutenant criminel*.

Ces lieutenants criminels sont les premiers juges d'instruction en titre que nous trouvons dans l'histoire de notre organisation judiciaire.

Digitized by Google

On aime, en général, à produire les titres de ses ancêtres, aussi n'est-ce pas sans peine que je me résigne à vous faire grâce de la lecture de l'ordonnance du 12 janvier 1522, que je considère comme l'acte de naissance des juges d'instruction.

A ces Magistrats seuls, privativement à tous autres juges, appartenait le pouvoir d'entendre les témoins, de décerner les décrets, de faire, en un mot, tous les actes d'instruction, de rapporter la cause devant les juges du siége, soit à l'*ordinaire*, c'est-à-dire au petit criminel, pour les délits, soit à l'*extraordinaire*, c'est-à-dire au grand criminel, pour les crimes, de procéder ensuite aux récolements, aux confrontations de témoins et enfin de soumettre la cause aux juges assemblés de la Cour ou du tribunal.

A côté de ces lieutenants, existait le ministère public, armé du droit de porter plainte, de demander information, d'indiquer les témoins, de requérir en cours d'instruction et enfin de conclure, tant avant le rapport qu'avant le jugement.

Telle était la procédure consacrée par les ordonnances de 1539 et 1670, encore en vigueur lorsqu'éclata la Révolution de 1789.

Depuis longtemps les plaintes les plus vives s'élevaient de toutes parts contre une législation impuissante, malgré ses rigueurs, à donner des garanties à l'accusation, à l'accusé, à la justice elle-même.

Laissant subsister les principales dispositions de l'ordonnance de 1670, en abrogeant cependant les règles les plus dures, l'Assemblée nationale organisa un mode provisoire de procédure criminelle.

Digitized by Google

La Constituante résolut de fonder définitivement cette procédure.

La loi du 16 septembre 1791 réglant, dans sa première partie, la *police de sûreté*, confia aux juges de paix le pouvoir de décerner les mandats d'amener, les mandats d'arrêt, de faire toute l'instruction préliminaire en cas de flagrant délit, de mort violente.

Par sa deuxième partie, elle créa un Magistrat directeur du jury pour succéder aux *lieutenants criminels* avec des pouvoirs analogues, mais moins étendus que ceux de ces Magistrats du passé.

L'un des juges du tribunal du district, désigné sous le titre de *Magistrat directeur du jury*, avait charge d'interroger les individus mis sous mandat d'arrêt par l'officier de sûreté, de vérifier si le fait relevé était un crime.

Si le directeur du jury estimait qu'il y eût lieu à suivre, il convoquait le tribunal.

Après la décision de ce corps, le Magistrat directeur du jury complétait, rectifiait au besoin, l'information de l'officier de sûreté. Il recevait par écrit la déposition des témoins non encore entendus, il rédigeait l'acte d'accusation et convoquait le jury d'accusation.

Il exposait l'objet de l'accusation devant ce jury, il lui remettait les pièces de l'instruction, sauf les dépositions écrites des témoins, il rendait sur le champ une ordonnance de prise de corps en cas de déclaration par le jury qu'il y avait lieu à accusation.

Le Code de brumaire an IV consacra un titre spécial aux jurys d'accusation et à leurs directeurs.

Précisant mieux les fonctions de ces derniers, le législateur, en maintenant leurs attributions en matière de

Digitized by Google

crime, les étendit en leur donnant le pouvoir de renvoyer seuls, soit devant la police municipale, soit devant le tribunal correctionnel.

Mais une juste réprobation s'élevait contre le Code de 1791, contre celui de l'an IV. La réunion, au moins sous les deux premiers degrés de l'information, en la même personne, juge de paix ou directeur du jury, du soin de poursuivre et du droit de juger, constituait la plus inconstitutionnelle de toutes les situations, puisqu'elle rendait le Magistrat juge et partie.

La loi du 7 pluviôse an IX apporta sous ce rapport les plus profondes et les plus heureuses modifications. Des *Magistrats de sûreté* prirent la direction de la police judiciaire, les fonctions du ministère public et celles du juge furent nettement divisées.

Enfin, en novembre 1808, parut notre Code d'instruction criminelle, dont la mise à exécution n'eut lieu que le 1er janvier 1811. Je n'ai point à vous entretenir de la législation actuelle, qui vous est si connue. Cependant, puisque nous n'avons pas encore rencontré dans un texte de loi la dénomination de *juge d'instruction*, laissez moi ajouter que la loi du 20 avril 1810, en supprimant le directeur de jury et les Magistrats de sûreté, décréta que leurs fonctions seraient remplies par les juges d'instruction et les procureurs impériaux conformément au Code d'instruction criminelle.

J'ai terminé cet exposé, qui vous aura sans doute paru beaucoup trop long, quoique singulièrement écourté.

Les nombreuses modifications que je viens de vous signaler, démontrent que les lois réglant les formes de l'instruction criminelle ressentent plus que toutes autres

Digitized by Google

le contre-coup de nos commotions politiques. A chacune de nos époques de crise, le législateur subit involontairement la pression des courants qui dominent, la loi criminelle en devient le reflet.

Notre Code actuel n'a pas été à l'abri de semblables innovations. Les formes de l'information, et par suite les fonctions du juge, ne sont plus celles édictées en 1808.

Certes, il n'est personne qui n'ait accueilli, qui n'accueille encore avec bonheur toutes réformes de nature à faire reconnaître l'innocence ; il n'est pas non plus d'esprit vraiment libéral qui consente à laisser subsister, même à l'égard d'un coupable, des voies de rigueur inutiles à la manifestation de la vérité.

Mais gardons-nous, dans nos lois sur cette matière, de ces entraînements d'humanité mal comprise qui désarment la société en présence du crime et lui laissent à peine les moyens de se défendre et de vivre.

Au législateur à fournir à la justice, immuable comme la vérité, les moyens de rester toujours fidèle à sa sublime devise : *Suum cuique.*

Digitized by Google

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. GUÉRARD

Par M. PARIS, Président.

MONSIEUR,

En prenant officiellement possession du fauteuil que M. Richard, archiviste du département, a occupé avec tant de distinction, vous posez à l'Académie une question qui paraît embarrassante, mais à laquelle il me sera facile de répondre : est-ce par pure bienveillance que nous vous avons choisi pour collègue? Votre élection ne repose-t-elle pas, au contraire, sur des mérites sérieux et indiscutables? L'amour de la vérité m'oblige à n'être pas d'accord avec votre modestie et à interpréter, au moyen de présomptions, les suffrages unanimes qui vous ont appelé à siéger parmi nous. Quelques-uns, je pense, ont été déterminés dans leur choix par ce culte de l'art musical que vous professez, moins encore pour satisfaire des goûts personnels que pour vous rendre utile aux autres. Il en est, en plus grand nombre, qui n'ont pas oublié quelle étendue de connaissances juridiques, quelle

Digitized by Google

habileté de discussion, quelle clarté de langage vous déployiez naguère à la barre dans la défense des causes qui vous étaient confiées. J'en connais enfin pour qui les procédures criminelles n'ont pas de secrets et à qui il a été donné d'apprécier les qualités éminentes dont vous faites preuve en exerçant, après un de ces magistrats, à qui on succède plus facilement qu'on ne les remplace, ces délicates fonctions de juge d'instruction, qui exigent, au dire d'un éminent criminaliste, « la connaissance des lois pénales, la science du cœur humain, la sagacité de l'esprit, l'indépendance du caractère. »

Et cependant, Monsieur, vous pourriez bien n'avoir pas tout-à-fait tort, lorsque, laissant dans l'ombre les titres qui vous sont personnels, vous attribuez notre verdict à la haute estime que l'Académie d'Arras professe envers la Magistrature française, à laquelle vous appartenez. De tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, nous regardons comme un honneur et un profit de nous recruter fréquemment parmi ces défenseurs du juste et du vrai, en qui la société trouvera toujours de fermes soutiens. Les magistrats ne font-ils pas rejaillir sur nous, quand ils entrent dans nos rangs, la considération qui leur est légitimement acquise? Ne nous apportent-ils pas comme mise un fonds de connaissances aussi solides que variées, l'habitude de patientes recherches et de longues méditations ? Rappellerai-je ici les noms des Briois père, des Briois de Beaumetz, des Foacier de Ruzé, des Enlart de Grandval ? Placés à la tête du Conseil provincial et supérieur d'Artois, ils brillaient au premier rang dans notre ancienne Académie. Sans remonter à un passé bientôt séculaire, vous savez, Monsieur, que les trois

Digitized by Google

Présidents que, par une rare fortune, le Tribunal d'Arras a vus, refusant tout avancement, inamovibles de fait comme de droit, se succéder de 1819 à 1880, ont été ou sont encore nos collègues? Vous retrouverez ici le souvenir du président Thellier de Sars, cet homme de bien par excellence, du président Cornille, doué d'un esprit si sagace; vous rencontrerez parmi nous le chef honoré de votre compagnie, à qui nous serons heureux de montrer un jour que notre affection et notre estime ne connaissent pas de limite d'âge; vous verrez siéger à côté de lui d'autres magistrats, nos collaborateurs les plus actifs: tous vous diront qu'ils ont été heureux de contribuer par leur suffrage à devenir deux fois vos collègues.

Et maintenant que je vous ai éclairé, autant qu'il m'est permis de le faire sans indiscrétion, sur les motifs qui ont pu déterminer le choix de l'Académie, vous me permettrez, Monsieur, de vous souhaiter la bienvenue et de vous dire que votre présence adoucira seule les regrets que nous avons éprouvés du départ de M. Richard. Vous tracez de votre prédécesseur un portrait fidèle, en nous rappelant que « très-érudit, quoique bien jeune encore, » travailleur infatigable, aimant passionnément les re- » cherches, il nous faisait profiter des richesses qu'il ex- » humait de ses Archives. » M. Richard a rendu un important service aux amis des études historiques en inventoriant d'une manière parfaite le *Trésor des Chartes d'Artois*, qui « renferme tant de documents inédits et » forme encore, malgré ses lacunes, un des plus curieux » fonds d'Archives qui se puissent rencontrer en pro- » vince. » Le premier volume, déjà publié, et dont la suite est préparée, nous permet de pénétrer dans tous

Digitized by Google

les détails de la vie féodale, de reconstituer de la façon la plus sûre et la plus impartiale la physionomie de l'Artois aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Dans la rédaction du savant Archiviste, toutes les chartes, tous les rouleaux apparaissent fidèlement analysés ; de nombreuses quittances, des rôles de comptes des plus curieux y figurent par extraits et donnent à la fois satisfaction et éveil à la curiosité des chercheurs. Votre prédécesseur, Monsieur, s'est montré ainsi le digne remplaçant de ces gardes des chartes établis en Artois dès 1428 ; avec une patience persévérante, qui n'a eu d'égale que la connaissance approfondie des textes et la méthode parfaite de classement, il a repris l'œuvre de Godefroy, interrompue par la Révolution. Evoquant encore une fois, avec vous, le souvenir d'un collègue qui nous est resté cher, je dirai, au nom de l'Académie, que M. Richard a bien mérité de la science et de l'érudition

Sans vous livrer aux mêmes recherches, Monsieur, vous nous rappellerez, dans un ordre d'études différent,

..... *Facies non omnibus una,*

les qualités du collègue dont vous occupez la place. Plus d'une fois, nous l'espérons, vous nous ferez participer aux résultats de vos travaux sur les questions juridiques, si dignes d'occuper l'attention de ceux qui s'intéressent aux plus graves problèmes de l'organisation sociale ; les communications que vous voudrez bien nous apporter seront accueillies par nous, soyez-en sûr, avec un intérêt égal à celui que vous venez d'exciter par la savante étude qui a fait l'objet de votre discours. Vous avez fait naître des espérances que vous tiendrez à réaliser.

Digitized by Google

RAPPORT

sur les

TRAVAUX DE L'ANNÉE

Présenté à la séance du 1er juillet 1880

Par M. le Chanoine VAN DRIVAL

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

Chaque année j'ai le devoir de vous rendre compte des travaux de l'Académie, et cette fonction, toujours la même, me met d'ordinaire dans une assez grande préoccupation, la crainte de vous redire les mêmes choses de la même manière.

Cette année, je l'avoue, cette préoccupation est fort loin de moi.

Voici, en effet, un événement littéraire comme il s'en présente peu dans la vie d'un Secrétaire, fût-il dit perpétuel. La banalité n'est pas à craindre lorsque c'est devant le Congrès archéologique de France que l'on a à parler des travaux de notre Compagnie : car ces travaux s'effacent devant les importantes et lumineuses communica-

Digitized by Google

tions faites au Congrès et il devient difficile de penser à autre chose qu'à ce que l'on vient d'entendre au milieu de ces solennelles assises de l'histoire et de l'art.

Essayons pourtant de dire à Messieurs les Membres du Congrès ce qu'est notre Académie d'Arras et comment elle fonctionne, afin que plus facilement ils comprennent en quoi ont dû consister nos travaux de cette année, afin surtout qu'ils nous fassent connaître ce que l'on fait chez eux, comment ils comprennent la mission des Académies et nous montrent au besoin ce qu'il y aurait à modifier dans notre action.

L'Académie d'Arras, Messieurs, est une des plus anciennes de France : elle remonte à 1738, comme Société littéraire non officielle, à 1773, comme Académie des belles-lettres, officiellement reconnue et proclamée par lettres-patentes de Louis XV, renouvelées en 1828 et en 1866, et constituée alors établissement d'utilité publique, avec tous les droits annexés à ce titre. Elle se compose de trente Membres titulaires, auxquels sont adjoints des Membres honoraires et correspondants. Je ne sais pas, et je n'ai pas le droit de savoir si l'Académie d'Arras publie des œuvres de grand mérite : mais je puis affirmer qu'elle est pleine de bonne volonté, qu'elle est utile à plus d'un point de vue et qu'elle travaille beaucoup.

Elle se réunit fort régulièrement toutes les semaines, le vendredi à sept heures du soir : ces réunions durent environ deux heures : chaque fois il y a des lectures, des communications et, au besoin, des discussions. Elle est en relations suivies avec quatre-vingt dix-sept Sociétés savantes de France et de l'étranger : elle reçoit leurs publications et leur envoie les siennes.

Digitized by Google

Ces publications, qui remontent pour le siècle actuel, à 1818, se composent déjà de soixante-six volumes, dont cinquante-neuf de Mémoires et sept de textes et documents inédits concernant l'Artois. Dans le siècle passé, il y a eu un assez grand nombre de publications faites par les Membres de l'Académie, dans tous les formats, surtout des in-4° et des in-12, mais ces livres, fort variés quant aux sujets, sont aujourd'hui assez difficiles à réunir.

L'Académie avait déjà des concours au siècle dernier : elles les a toujours continués avec persévérance : souvent elle a ainsi encouragé des œuvres de valeur. Elle n'épargne rien pour atteindre ce but, et c'est avec grand plaisir qu'elle affecte ses revenus à la distribution de médailles importantes, lorsqu'elle juge dignes de ces distinctions les œuvres qui lui sont soumises.

Elle a, du reste, tant de faits à constater dans sa longue carrière, que nous avons pu, en relatant ces faits, composer une Histoire de l'Académie d'Arras, comprenant un volume in-8° et un supplément.

Un certain nombre de personnages, devenus célèbres dans l'administration, dans les hautes positions politiques, dans le clergé, dans la magistrature, dans l'armée, dans les lettres, dans les arts, ont leurs noms inscrits parmi les Membres titulaires de notre Société.

Ces préliminaires posés, voyons ce qu'a produit, dans l'année académique 1879-1880, la vieille et toujours vivace institution artésienne qui se trouve en ce moment réunie, avec le Congrès archéologique de France, dans ce qu'on appelait autrefois la Maison commune de la ville, splendide demeure qui nous remet à la mémoire

Digitized by Google

toute une longue série de faits que nous voudrions avoir le temps de redire ici.

Dès le mois d'octobre 1879, l'Académie s'est occupée d'une œuvre historique importante. Elle a décidé de faire copier à ses frais un Cartulaire du Chapitre d'Arras qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale: elle a ensuite entendu la lecture d'une monographie de la ville de Desvres, par M. le chanoine Robitaille, doyen actuel de ce même Chapitre.

Puis, j'ai eu le bonheur de lui communiquer des textes d'archives établissant clairement que dès 1310 et même quelques années plus tôt on fabriquait et on vendait à Arras des tapisseries de haute-lice: le texte de 1313 avait été communiqué par moi à la Société plus d'une année auparavant et publié dans le tome x des Mémoires, seconde série. A ces textes est venue se joindre une mention de ces tapisseries d'Arras trouvée dans le *Congié* d'Adam de la Halle, trouvère artésien du siècle précédent Des textes parfaitement authentiques prouvent donc l'existence de notre grand art atrébate au XIII^e^ siècle, et bientôt j'espère prouver, toujours par des textes, dont je tais en ce moment la source, cette même existence au XII^e^ siècle. Ceci est assez loin des assertions qui se sont produites l'an dernier dans un grand ouvrage sur les tapisseries. On affirmait qu'Arras ne pouvait faire remonter cette histoire de la haute-lice que jusqu'en 1368, et voici une réponse catégorique, en attendant celles qui vont suivre.

Mais je m'oublie, en parlant d'un sujet que j'affectionne, et je reviens aux œuvres de mes Collègues.

M. le chanoine Proyart, prévôt du Chapitre, nous a

Digitized by Google

donné une Notice sur un des points les plus délicats de notre histoire, traité déjà par M. Lecesne : l'Inquisition et les Vaudois à Arras.

M. de Linas a lu une dissertation très-érudite sur un coffret incrusté et émaillé, et cette belle étude a été publiée depuis lors.

Des notices sur des familles artésiennes, dont l'une a des membres en Norwège, nous ont été envoyées de Christiania par M. le comte d'Héricourt; enfin, M. Ricouart nous a donné, dans une série de pièces pleines de verve, l'histoire en action et en exemples du poème autrefois si fort à la mode, le Sonnet.

M. Paris, notre Président actuel, nous a donné lecture d'une sérieuse étude biographique sur un homme qui a joué un rôle important et toujours digne sous les divers gouvernements qui se sont succédé depuis 1789 jusqu'à la Restauration, le baron Liborel. C'est avec plaisir qu'on a vu revivre cet homme considérable, une des gloires de cette contrée, et dont, jusqu'à l'étude de M. Paris, on ne savait plus, pour ainsi dire, que le nom.

M. Lecesne nous a communiqué une piquante histoire des élections populaires à Arras et à Aire, à la fin du XVIII^e^ siècle : toujours M Lecesne sait animer ses sujets et les rendre intéressants à un haut degré. Assurément ce n'est pas dans la manière de M. Lecesne que l'on trouvera la banalité et l'ennui.

Tout ceci n'avait occupé que les mois de novembre et de décembre.

L'hiver exceptionnellement rigoureux que nous subîmes alors vint, pendant plusieurs semaines, allanguir notre action ; mais elle reprit bientôt une vigueur nou-

Digitized by Google

velle, et la période qui va du milieu de janvier à la date où nous sommes, 1er juillet, n'a pas été moins active que celle dont nous venons d'esquisser le tableau.

Dans plusieurs de vos séances vous avez bien voulu entendre la lecture d'un certain nombre de chapitres de mon ouvrage sur l'origine et la constitution intime du langage et vous avez prouvé l'intérêt que vous y portiez par les discussions pleines d'animation dont chacune de ces lectures fut suivie. C'est dans ces sortes de joûtes littéraires que l'on trouve des forces, que l'on creuse les questions, que l'on pénètre jusqu'au fond d'un sujet, fût-il aride et difficile comme celui que j'ai choisi.

Au reste, pour diminuer cette aridité, j'ai alterné, vous le savez, ces lectures sévères, avec d'autres plus agréables: mes découvertes de documents sur les tapisseries d'Arras. Pour le XIVe siècle, nous avons maintenant des textes qui se succèdent à peu d'années d'intervalle. A partir de la fin de ce siècle, nous allons, année par année, sans lacunes, jusqu'à la fin du XVe, et ce, avec une abondance de documents qui étonne.

Ces documents se poursuivent, plus rares, mais fort probants, jusqu'au siège de 1640. Plus tard, ils reparaissent, et nous en avons une quantité pour le XVIIIe siècle. Au reste, tout cela s'imprime et paraîtra en un fort volume d'ici à une année ou environ.

M. de Hauteclocque nous a donné, en plusieurs séances, une monographie très-bien faite de la ville de Pernes. Ces monographies sont chose éminemment utiles: elles ne se bornent pas à la description des monuments; elles nous font vivre avec nos ayeux en nous montrant à l'œuvre le mécanisme de leurs institutions administrati-

Digitized by Google

ves et communales, que l'on ignore trop aujourd'hui, disons-le nettement, et que l'on ferait bien d'étudier, non pas dans des livres qui ne parlent que de généralités, mais sur place et dans les archives, qui ne mentent pas et présentent les choses comme elles sont.

M. Cavrois nous a fait connaître des autographes curieux, et MM. Wicquot et Trannoy nous ont lu des compte-rendus d'ouvrages intéressants offerts par M. le Dr Nepveu et M. le Dr Martin.

Comme toujours, M. de Linas nous a vivement intéressés par sa belle description d'un magnifique pectoral d'une haute antiquité représentant une biche cornigère allaitant son faon, et portant aussi l'image d'une colombe. Les explications de M. de Linas, appuyées de citations précieuses, sont admises bien vite, tant elles sont claires. M. de Linas n'a pas moins intéressé l'Académie par l'analyse pleine de choses qu'il nous a ensuite donnée de l'ouvrage intitulé : *Antiquités scythiques*, par M. Odobesko.

M. Paul Lecesne a terminé l'année académique en traitant savamment la belle question des Pagi. Comme le Congrès a entendu la lecture de cette sérieuse étude, je n'ai pas à parler ici plus longuement d'un travail qui sera imprimé dans le volume de la 47e session.

Vous le voyez, Messieurs, notre année, quoique ayant un peu souffert du rude hiver, a été bien remplie. Nous avons d'ailleurs entretenu une correspondance active avec les autres Sociétés, assisté aux réunions de la Sorbonne, accompli tous les actes ordinaires d'une vie réellement académique.

Parfois même, des instants d'aimable distraction nous ont été offerts par M. Grandguillaume qui, muni de ses

Digitized by Google

belles photographies, représentant des objets d'art ou d'archéologie, nous causait la surprise, soit d'une loterie intime, soit d'une distribution générale. Pardon, Messieurs, si je révèle des secrets de famille : j'ajoute bien vite que c'est aussi à la générosité d'un Membre, que tout le monde nomme, sans que j'aie le même droit, que nous avons dû la faculté de donner, cette année, le prix de peinture à M. Thépaut.

En finissant ce rapport annuel qui, aujourd'hui, a revêtu naturellement un caractère spécial, qu'il me soit permis d'exprimer la joie que nous cause la présence de tant d'hommes dévoués à la recherche et à la conservation de nos précieux monuments. Qu'il me soit permis de leur dire aussi que l'*honneur* qu'il nous font en ce jour en répondant à notre appel nous *oblige*, et que l'Académie d'Arras, déjà fort active, trouvera un nouveau degré de vie et de travail dans ce contact fortifiant. C'est avec plaisir que nous nous souviendrons de cette séance du 1er juillet 1880 et du Congrès d'Arras.

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS

par

M. E. LECESNE

Membre résidant

LES PLACES D'ARRAS

L'autre jour, dans Arras, traînant ma rêverie,
J'aperçus devant moi, marchant de compagnie,
Deux femmes d'un grand âge et d'un aspect altier :
Elles parlaient très-haut et semblaient quereller.
La curiosité me saisit de connaître
Comment on les nommait, et quelle pouvait être
La cause du débat : Voici ce que j'appris.
L'une disait à l'autre : — Ecartez ce mépris ;
Si je suis *la petite*, en est-il un bon nombre,
Dans les autres pays, qui puissent me faire ombre ?
On vous nomme *la grande*, et toujours vous vantez
Votre immense pourtour ; mais vous vous rappelez
Que sur la quantité la qualité l'emporte.
— Qualité, dites-vous, osez-vous de la sorte
Contester ma noblesse et mon ancienneté ?
— L'autre lui répondit : Que votre majesté
Ne s'exaspère pas ; mais qu'elle considère

Digitized by Google

Qu'aussi de mon passé, je puis me montrer fière.
Comme vous je me perds dans le brouillard des temps,
Si bien que toutes deux nous cherchons nos parents
Sans pouvoir les trouver, quelles sont les aînées
Entre nous? C'est douteux, quand on a tant d'années,
Un peu plus un peu moins n'est guère intéressant.
Ce que nous connaissons, de savoir pertinent,
C'est que, pour nous créer, et pour former *nos places*,
Un riche monastère a fourni les espaces,
Toutes deux nous vivons sur le *fonds de Saint-Vaast*.
Il est non moins certain que jadis, on trouva
Qu'ayant un air trop vieux, en notre architecture,
Il fallait rajeunir notre antique figure.
Procédé fort commode, et, soit dit en passant,
Qu'aux dames on devrait appliquer plus souvent !
On nous fit des *pignons*, nous eûmes des *arcades*
Des colonnes en grés portèrent nos façades.
De *volutes fleuries* on nous enjoliva,
Et jusqu'en nos greniers la *guirlande* monta.
Mais sur ces changements un doute se présente :
Sont-ils de quinze cent ou de seize cent trente?
Viennent-ils de l'Espagne ou bien des Pays-Bas ?
Ce qu'on sait de plus clair, c'est qu'on ne le sait pas.
— Cela peut être vrai, répartit la douairière ;
Mais vous reconnaîtrez, ou du moins je l'espère,
Que j'eus des habitants plus distingués que vous
Chez moi les hauts bourgeois voulaient s'établir tous.
J'eus pour hôte un *Louchard*, dont les grandes richesses
Portaient envie au diable, et qui, de ses largesses
Gratifiait les rois, qui lui faisaient la cour.
Mes auberges offraient un plantureux séjour,
Où nobles et vilains venaient faire bombance.
D'un futur archevêque une vit la naissance.

Digitized by Google

Au contraire, chez vous c'étaient des gens grossiers
Qui logeaient pêle-mêle, et d'obscurs *gargotiers*
Y faisaient leur trafic de rôt et de friture.
— Mais l'autre de ce trait ressentant la piqûre :
Parlez, tant qu'il vous plait, de tous vos habitants,
Moi je vous parlerai de mes beaux monuments.
Etalez-vous aux yeux ce noble *Hôtel-de-Ville*
De *la loy* communale insurmontable asile ?
Et ce *beffroi* si svelte, avec son *carillon*,
Sa légère *couronne* et son massif *lion ?*
Avez-vous oublié, qu'au bord de mon enceinte,
Autrefois s'élevait une *chapelle sainte*,
Où le *céleste Cierge* était représenté
Par une *flèche* en pierre, idéal de beauté.
Que j'eus ma *Maison rouge*, aux tourelles aiguës,
Mon *puits*, ma *Croix de grès*, aux sculptures feuillues ?
— Vous avez les dehors, reprit l'autre aigrement,
Mais moi j'ai le solide, et je sème l'argent,
Mon *Marché* dans Arras prodigue l'abondance
Chaque jour qu'il se tient, une énorme affluence
Y montre son ardeur et son activité.
Des grains qu'on y conduit telle est la quantité
Que de sacs entassés mon étendue est pleine,
Et qu'à les recevoir mon sol suffit à peine.
Cet ensemble produit un aspect singulier
Qui, dès lors qu'on l'a vu, ne se peut oublier.
Joignez-y mes *pigeons*, qui brillent dans l'histoire
Et dont les chroniqueurs ont gardé la mémoire,
Pour cela qu'avez-vous ? Quelques pauvres *fripiers*,
Des *marchands de ferraille* et de vils *coquetiers* ;
Car même on vous priva de vos *Achicouriennes*,
Comme étant mal à l'aise en vos étroits domaines.
— J'aime mieux dédaigner votre langage hautain,

Digitized by Google

Dit l'autre, et vous offrir un plus courtois terrain.
Toutes deux nous avons des pages curieuses
Qu'à produire en public nous devons être heureuses.
— Allons donc, j'y consens. Afin de commencer,
De certaine comtesse il me faut vous parler
Dont le mari conçut l'étrange fantaisie
Qu'à son fils en plein air elle donnât la vie,
— Moi, sur un échafaud, j'ai vu mourir Gosson
Et des fiers *Patriots* finir la faction.
— Devant moi Charles-Quint commença son *entrée*.
— Louis Onze par moi termina sa tournée.
— Pour moi les *Archiducs*, déployant leurs splendeurs
Eblouirent les yeux et ravirent les cœurs,
— Louis quatorze aussi visita ma *Chandelle*,
Et dans son reliquaire en mit quelque parcelle.
— Nous vîmes tour à tour passer Joseph Le Bon,
Charles dix, Orléans, Marrast, Napoléon.
Ces longs ressouvenirs les avaient fatiguées
Et, voulant rafraichir leurs bouches altérées,
Au *Café du Commerce* elles vinrent s'asseoir,
Puis, amicalement se dirent au revoir !

Digitized by Google

La séance, commencée vers huit heures, a fini à dix heures. Chacun des assistants emporta un souvenir de cette solennité, photographie de grand format, représentant l'Hôtel-de-Ville avec une vue générale d'Arras, signée par le Président et le Secrétaire-général au nom de l'Académie. Ces objets d'art sont l'œuvre et le don d'un Membre de l'Académie d'Arras.

LAURÉAT DU CONCOURS DES BEAUX-ARTS.

M. Thépaut, Artiste-Peintre à Arras.

Digitized by Google

SUJETS MIS AU CONCOURS

POUR 1881.

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, TOPOGRAPHIE.

Faire l'histoire de la fabrication des Dentelles à Arras : décrire les Dentelles d'Arras et les apprécier au point de vue de l'art.

Histoire d'une Ville, d'une Localité importante ou d'une Abbaye du département du Pas-de-Calais.

ARRAS *(Cité)*. — Au temps de Louis XI la Cité se trouvait, ainsi que le dit expressément Robert Gaguin, distante d'environ cent pas de la Ville et sise sur un lieu plus élevé. Une porte et un fragment de l'enceinte de cette époque existent encore aujourd'hui. On constate de plus derrière les maisons des rues *Terrée-de-Cité*, d'*Amiens* et de *la Paix* une surélévation de terrain prononcée, régulière, et qui paraît dénoter un ouvrage de l'homme. Rechercher la nature de ce déni-

Digitized by Google

vellement, le décrire, le relever, dire s'il accuse les limites de la Cité au temps de Louis XI, ou ces mêmes limites à l'époque Gauloise ou Gallo-Romaine. Voir si une surélévation analogue ne se reproduit pas derrière les maisons de la rue du *Vent-de-Bise*, et indiquer si c'est à un système de défense que doit se rattacher le monticule existant dans l'enclos de l'ancien *Hôtel-Dieu*.

ARRAS *(Ville)*. — Il existe en terres-pleins un pan de mur, et peut-être en substructions, des vestiges très-visibles et encore considérables du *Castrum* dans les enclos de *Saint-Vaast*, de l'*ancien monastère des Récollets*, de la *Prison* et de l'*hôtel du Châtelain*, et de la *Cour-le-Comte*; rechercher les vestiges, les relever, les décrire, déterminer à leur aide les limites précises du *Castrum* et constater ce qui reste aujourd'hui de cette forteresse romaine.

Histoire des Echevinages des ville et Cité d'Arras, *ab origine*, jusqu'en 1789.

Préciser leurs fonctions administratives et la hauteur et l'étendue de leur juridiction civile et criminelle avant et après l'institution du Conseil d'Artois. Indiquer leur mode de recrutement, de nomination, leurs honneurs, préséances, prérogatives, immunités, privilèges, leurs costumes et autres marques distinctives.

LITTERATURE.

Une pièce de 200 vers, au moins, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Eloge historique d'un personnage célèbre du département du Pas-de-Calais, artiste, poète, littérateur, historien ou juriste.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'art ou de l'une de ses branches dans l'Artois. Biographies d'artistes artésiens.

PHILOLOGIE.

Glossaire du patois artésien, comprenant, autant que possible, des étymologies et des concordances avec les pays voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

Explication des noms de lieux du département du Pas-de-Calais ou d'une des parties notables de ce département.

SCIENCES.

Une question de science pure ou appliquée.

Statistique industrielle du Pas-de-Calais.

Etudier les projets émis à différentes époques pour la canalisation de l'Artois.

Des médailles, dont l'importance sera proportionnée au mérite des travaux, seront décernées aux lauréats.

En dehors du concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits *(Lettres, Sciences et Arts)* qui lui seront adressés : elle réserve, toutefois, ses meilleures récompenses aux travaux qui répondront aux questions posées dans le présent programme.

Les ouvrages envoyés à ces Concours devront être adressés *(francs de port)* au Secrétaire-général de l'Académie, et devront lui être parvenus avant le 1er juin 1881. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Digitized by Google

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement. Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres Sociétés ne seront pas admis. Les membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent pas concourir. L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

BEAUX-ARTS.

(Fondation d'un Membre de l'Académie).

- ARCHITECTURE. Sujet au choix des concurrents.

N. B. — Pour le concours des beaux-arts, les artistes devront appartenir, par leur résidence, au département du Pas-de-Calais. L'Académie ne se reconnaît pas responsable des accidents qui pourraient arriver aux tableaux ou autres objets d'art, qui seront d'ailleurs envoyés et retirés aux frais des concurrents.

Fait et arrêté, en séance, le 6 août 1880.

Le Secrétaire-général, L'abbé E. VAN DRIVAL.

Le Président, PARIS.

Digitized by Google

Lectures faites dans les séances hebdomadaires.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Antichitati Scythice; Cunun'a mare d'in thesaurulu de la Novo-Cercask cu priviri assupr'a unoru giuvelle Scythice d'in Museulu Ermitagiului de la St. Petersburgu (*Antiquités Scythiques; La grande couronne de Novo-Tcherkask, avec des considérations sur divers bijoux Scythiques du Musée de l'Ermitage à St-Pétersbourg*), par A. L. Odobesco, Professeur d'Archéologie à l'Université de Bucarest, Correspondant de l'Académie d'Arras. Extrait du tome XI, sect. II des *Annales de l'Académie roumaine*. Un vol. in-4° de 144 p. et XXII planches dont deux chromolithographies; Bucarest, 1879, et Paris, Ch. Klincksieck, libraire de l'Institut de France, et Ern. Leroux, libraire de la Société asiatique

Par M. Charles DE LINAS

Membre résidant.

Lorsque, en 1875, M. Odobesco me communiquait, avec une générosité sans exemple, les documents inédits qui sont entrés pour une forte part dans la rédaction du tome II des *Origines de l'orfévrerie cloisonnée* (1), j'ignorais que mon savant confrère à l'Académie roumaine dût publier sous un aussi bref délai un travail presque identique au mien. En feuilletant un livre où je me retrouve à chaque page en pays de connaissance, je me demande où l'auteur des *Antiquités scythiques* a puisé cette

(1) In-8° avec planches nombreuses et gravures dans le texte. T. I et II en vente à la librairie C. Klincksieck, 11, rue de Lille, Paris; t. III, sous presse.

Digitized by Google

abnégation qui l'engagea à laisser gratuitement déflorer par un étranger des notes et des photographies recueillies à grands frais dans les musées et dans les bibliothèques de Saint-Pétersbourg, alors qu'il avait l'intention formelle d'utiliser lui-même les fruits de son labeur. Certes, j'ai cité M. Odobesco toutes les fois que l'occasion s'en est offerte, mais, si j'avais su la vérité, j'aurais montré plus de réserve. Il ne s'est, du reste, nullement plaint des nombreux emprunts faits à ses portefeuilles ; loin de là, il continue toujours à me les ouvrir : espérons que le public nous saura gré, à lui d'une prodigalité de millionnaire, à moi d'une indiscrétion qui sera peut-être utile à la science.

Maintenant que j'ai déversé le trop-plein de ma gratitude, le débiteur insolvable d'un créancier peu exigeant va-t-il abandonner la place à l'inexorable critique et, d'agneau changé en loup, essayer de mordre à belles dents une œuvre devant laquelle il n'aurait qu'à s'incliner en toute humilité? Va-t-il, flatteur aveugle, casser l'encensoir sur le nez de son objectif? Ni l'un ni l'autre. Deux écueils sont ici à éviter : la louange sans restrictions, cousine-germaine de la camaraderie ; la minutieuse recherche des petites taches, dont le but occulte est de mettre en relief sa propre érudition aux dépens de l'auteur qui sert de prétexte à un article bibliographique. D'ailleurs, le terrain, sur lequel M. Odobesco et moi nous nous sommes aventurés, est beaucoup trop neuf pour que l'on ose y marcher avec une sécurité absolue ; de longues études restent encore à faire avant que l'on puisse rendre sur nos travaux réciproques un jugement sans appel.

Digitized by Google

En face de difficultés, aujourd'hui insurmontables, je ne veux pas sortir des limites d'une simple analyse et mes lecteurs ne devront pas chercher autre chose dans les lignes qui vont suivre.

Le Mémoire de M. Odobesco comprend plusieurs divisions, dont voici le sommaire :

Préliminaires.

I. Description de la grande couronne de Novo Tcherkask.

II. Sa forme. — Le style de ses ornements. — Procédés techniques. — La grande phalère et autres joyaux en orfévrerie cloisonnée du musée de l'Ermitage.

III. Ornements de la couronne. — Quadrupèdes: *Rennes et Chèvres de la Sibérie.* — Les coiffures antiques ornées d'effigies animales. — Le culte de la déesse asiatique Anaïtis.

IV. Continuation du précédent. — Volatiles: *Éperviers et Colombes.* — Les oiseaux de la source Ardouissour. — L'oiseau rapace des Scythes. — L'aigle bicéphale de la Ptérie. — Leurs dérivés.

V. Fin des ornements. — Végétaux : l'*Aristoloche Clématite.* — Analogie des vertus attribuées à cette plante, avec celles de la Mandragore. — Minéraux : le camée en améthyste *(Gena Veneris)* et les autres pierres précieuses. — La couronne, ainsi que toutes les pièces du trésor de Novo Tcherkask, sont des joyaux féminins.

VI. Epoque de la fabrication de la couronne. — Les peuples de la Scythie. — L'art chez les Scythes. — Origine de l'orfévrerie cloisonnée.

Appendice: Description du reste des objets qui composent le trésor.

Explication des planches.

Digitized by Google

Avant de développer cet intéressant programme, il me paraît utile d'exposer brièvement les circonstances de la découverte de Novo Tcherkask et de présenter l'inventaire des objets qu'elle a fournis.

En 1864, les travaux exécutés à Novo Tcherkask (Don inférieur), pour la construction d'un aqueduc, entamèrent un petit *kourgane* nommé Khokhlach, où l'on trouva, disposés en quatre tas dans une couche d'argile rapportée : 1° une couronne d'or laminé, ornée de pierres de couleur, de perles fines, d'un buste de femme en améthyste, d'animaux, plantes et pendeloques en métal; 2° un second diadème en or massif, ciselé ; 3° une paire de bracelets hélicoïdes, de même matière et de même technique ; 4° une pyxide ronde, munie de bélières, or gemmé et ciselé ; 5° deux boîtes allongées en forme d'étui, avec chaînettes de suspension ; le premier objet est analogue à la pyxide, le second est revêtu d'un cloisonné polychrome ; 6° un flacon *(ampulla)*, or gemmé, chaînette ; 7° un cylindre creux d'agate, emboîté dans le protome et le train postérieur d'un lion en or ; 8° une figurine d'Éros *Aulétès*, or, bonne époque de l'art ; 9° deux coupes sphéroïdales en or, anse unique tournée en oreille ; 10° un nombre considérable de petits bijoux d'or découpé, quelques-uns incrustant des pâtes colorées. Je passe sous silence des vases d'argent et de bronze, des restes de fil d'or, d'informes débris en argent, les fragments d'une statuette en terre cuite, enfin des os de cheval.

Il n'y avait pas à en douter, cet attirail faisait partie du mobilier funèbre d'une personne inhumée sous le remblai, et l'absence de tout squelette humain porta à croire

Digitized by Google

que la tombe principale, située au centre même du *kourgane*, restait encore à découvrir. En effet, un savant explorateur, M. Tiesenhausen, arrivé là par hasard, procéda à de nouvelles fouilles qui, négatives au point de vue du collectionneur, démontrèrent victorieusement qu'un cadavre reposait au sein du monticule et que son dernier asile avait reçu la visite sacrilège d'une bande de pillards : les objets repris sur l'inventaire appartenaient à une annexe respectée par les chercheurs d'or. La tombe royale de Koul-Oba et les récentes observations de M. Tiesenhausen dans les *kourganes* des bords du Kouban (région caucasique) permettraient certainement de reconstituer l'ensemble de la sépulture du Khokhlach.

Un léger échec n'était pas de nature à rebuter l'intrépide membre de la Commission impériale archéologique russe : un petit tumulus voisin du Khokhlach, ouvert par ses soins, rendit trois *Kamennaïa baba*, statues en pierre grossièrement sculptées ; l'une d'elles, représentant un guerrier à moustaches, cuirasse, casque pointu et pendants d'oreilles, sortait du type ordinaire de ce genre de figures. La poursuite des fouilles conduisit à cinq cavités qui renfermaient des restes humains, des os de cheval, des poteries, des bijoux en coquillages, rien où l'art eût quelque chose à prétendre.

Vers l'époque de la découverte du trésor de Novo Tcherkask, on trouva, également sur le territoire des Cosaques du Don, d'autres antiquités non moins remarquables : un bracelet d'or fin, enrichi de pierreries, avec une grosse cornaline au milieu ; une couronne du même métal, haute de 0^{m}444^{m}, crêtelée de denticules arrondis, ornée de pendeloques et d'amours ciselés (poids

Digitized by Google

494 gr. 856); un vase sphéroïdal en or, analogue aux coupes n° 9 de Novo Tcherkask, oreille unique en forme de lynx, col entouré d'un bandeau losangé, dont les alvéoles me semblent avoir incrusté des grenats (poids 358 gr. 334). Au-dessous de la lèvre, on lit une inscription grecque, tracée au pointillé ; elle donne la signature de l'ouvrier à demi-barbare qui fabriqua le vase, *Xébanokoutaroulas* (Tchiban Koutaroulas) et probablement aussi le poids du métal (1).

La lecture de mon aperçu, si écourté qu'il soit, a déjà fait pressentir que l'art classique joue un rôle fort secondaire dans les sépultures tanaïdiennes. Au lieu des merveilles contemporaines de Périclès ou d'Alexandre qui fourmillent à l'entour de Kertch, nous nous trouvons ici en présence d'œuvres également remarquables, mais où la rudesse du travail, l'étrangeté des types, accusent une influence nouvelle que l'Asie seule a le droit de revendiquer. Je ne crains pas d'émettre à l'avance un principe que la description des objets inventoriés confirmera, persuadé que si quelques écarts peuvent se manifester entre les doctrines de M. Odobesco et les miennes, nous n'en marchons pas moins tous les deux vers le même objectif.

La pièce capitale du trésor de Novo Tcherkask, la *grande couronne*, est un diadème formé de deux lames

(1) Les objets faisant partie de cette dernière trouvaille ont été vendus à un négociant : M. le comte Alexis Ouvaroff est aujourd'hui propriétaire du vase de Tchiban Koutaroulas, vase dont j'ai longuement parlé, *Origines de l'orfévrerie cloisonnée*, t. II, p. 152 à 158. Quant aux découvertes de M. Tiesenhausen, elles appartiennent au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

d'or superposées, réunies ensemble par un étroit rabattu; elles déterminent une ellipse, dont l'axe longitudinal mesure 0m 20c, l'axe transversal, 0m 17c. La hauteur, de de 0m 056m au front, va en diminuant légèrement jusqu'à la nuque. Deux charnières interrompent le bandeau vers les oreilles et augmentent sa flexibilité. Sur la lèvre supérieure couraient des mammifères, des plantes et des oiseaux; ces derniers seuls restèrent soudés à leur place primitive, un certain arbitraire a présidé à la répartition des autres ornements: vingt-et-un petits pivots surgissaient du plan de la lèvre, on y a fiché les pieds de trois rennes et d'un bouquetin repoussés dans une épaisse feuille de métal. Ces animaux, vus de profil, marchent: deux cervidés et le bouquetin de gauche à droite; le troisième renne de droite à gauche. Les cuisses, les omoplates, les yeux et les oreilles offrent des cavités qui sertirent vraisemblablement des turquoises; des alvéoles analogues marquent les rugosités de la corne du bouquetin: un annelet sort de la bouche. L'exécution décèle une incontestable barbarie, mais aucun trait caractéristique n'est omis: on reconnaît le *Cervus tarandus* à sa ramure projetée en arrière et à ses sabots effilés; l'*Ibex*, à sa barbe et à ses énormes cornes recourbées en arc.

Entre les pivots apparaissent quatorze ouvertures; dans celles qui correspondent aux tempes, on a inséré une plante sarmenteuse, aux feuilles cardimorphes et retombantes, qui rend parfaitement l'aspect de l'*Aristolochia clematis* de Pline.

Deux oiselets n'ont pas bougé, on les voit à la partie postérieure de la couronne; ils sont au repos, les ailes repliées, un annelet issant du bec. Un cloisonnage,

Digitized by Google

hélas! veuf de ses gemmes, exprime la majorité des plumes, simulées sur la poitrine par des imbrications gravées (1).

Le reste des pivots — il devait en exister vingt-quatre — supportait à coup sûr un renne et un bouquetin absents; mais cinq lacunes demeurent à combler, trois par devant, deux par derrière. Quels objets comportaient ces places vides? Voyait-on sur le front d'autres aristoloches, ou bien un ornement spécial? Des oiseaux décoraient-ils l'occiput? La réponse est difficile, sinon impossible (2).

Les pendeloques qui garnissent la lèvre inférieure ont la forme et les dimensions de grains d'avoine en balle; elles sont striées, accrochées au moyen d'anneaux et surmontées d'élégantes rosettes.

Malgré les pertes qu'il a subies, le champ de la couronne a conservé d'assez notables portions de son décor pour permettre de le restituer. Au haut et au bas règne un cordon de perles fines alternant avec des astragales métalliques; ce cordon est prolongé à l'intérieur par un rang de disques accouplés et posés de champ: les intervalles qui séparent les couples ($0^m\,01^c$), montrant encore des rudiments d'attaches, on peut en conclure qu'ils étaient occupés jadis par des chatons ovoïdes.

(1) Dimensions approximatives: mammifères, long. $0^m\,025^m$; végétaux, haut. $0^m\,04^c$; oiseaux, long. $0^m\,02^c$. Sauf les derniers, toute cette ornementation conserve-t-elle en réalité sa disposition primordiale?

(2) Je partage les scrupules de M. Odobesco quant à la forme réelle de l'ornement antérieur; la présence de deux nouveaux oiselets sur l'occiput est tellement vraisemblable que je crois pouvoir l'admettre sans réserves.

Digitized by Google

A la correspondance du front, surgit une tête de femme, camée en améthyste d'un puissant relief et d'un admirable travail ; la couche supérieure de la pierre, réservée aux cheveux, est violette, les carnations, taillées plus avant, sont blanchâtres ; le col onduleux s'engaîne dans un buste d'or ciselé, dessinant un *chiton* qui voile chastement le sein. La figure se présente de face ; les yeux sont grands ; le nez, un peu endommagé, et la bouche ont un caractère sensuel ; la physionomie est calme, plutôt douce que sévère. La hauteur totale du système est d'environ $0^m 05^c$. Au sommet du crâne, on a lourdement posé un magnifique rubis cabochon, dont la sertissure à biseau est retenue par des griffes denticulées ; aux oreilles sont fixées des mortaises en or, simulant des *enotia*, et, plus bas, deux perles assez grosses. Ces annexes, destinées à la consolidation du camée, offrent la même technique que le reste de la couronne ; elles n'ont aucun rapport avec la tête, qui est de style grec et d'une excellente époque.

A droite de la tête s'étale un énorme grenat, cabochon ovale long de $0^m 037^m$, haut de $0^m 018^m$; puis vient une hyacinthe également ovale : après la charnière, une aigue-marine carrée ; enfin la place d'une gemme absente. Entre le grenat et l'hyacinthe, on voit un oiseau de face, aigle ou chouette, au vol abaissé : comme les mammifères de la crête, il est en or repoussé ; sa poitrine et ses cuisses incrustent des amandes de turquoises ; des traits gravés rendent le plumage. Un semblable volatile couvrit assurément jadis les espaces dénudés qui séparent les autres pierres. Le décor sénestre, identique au précédent, est encore moins bien conservé ; il ne possède

Digitized by Google

plus qu'un oiseau et une hyacinthe symétrique. Les pièces de rapport, bâtes, monture de la tête, oiseaux, sont soudées à la plaque excipiente; cette plaque est en outre semée de perles fines, de globules en cornaline ou en verre vert clair, perforés et fixés au moyen de tiges métalliques.

Un dernier détail technique; le vide ménagé entre les deux lames du bandeau est rempli d'un mastic friable et noirâtre, mixture de terre glaise et de résine.

Au point de vue de la forme, la grande couronne de Novo Tcherkask est une réminiscence de la *sphendoné* antique, réminiscence où les éléments grecs ne font pas absolument défaut; mais, à côté du camée et des pendeloques, nous apercevons l'art incorrect et les procédés techniques qui caractérisent les objets trouvés dans les sépultures barbares de la Russie méridionale. Toutefois, si le bassin du Dniepr et la Crimée, comme les rives du Don, abondent en représentations animales appliquées au décor, elles ne sont pas moins fréquentes dans les régions du Volga, de l'Ob et de l'Irtisch. Il est alors à remarquer que plus on s'éloigne des bords de l'Euxin, c'est-à-dire des centres hellénisés, plus les objets que l'on rencontre sont soumis à une influence dont le point de départ est évidemment l'Asie intérieure (1). Tel est le cas des mammifères qui surmontent la grande couronne de Novo Tcherkask; leurs formes rudement charpentées, leurs incrustations de turquoises, leur *habitat*, les rangent

(1) Les récentes découvertes de MM. Tiesenhausen et G. Filimonov dans les régions du Caucase, permettent d'établir nettement cette distinction ; le tome III des *Origines de l'orfévrerie cloisonnée* en contiendra plusieurs exemples frappants.

Digitized by Google

incontestablement dans la catégorie des bijoux provenus des sépultures ouraliennes. Relativement aux types ornithologiques, les petits oiseaux cloisonnés, s'ils étaient des canards, ne seraient pas étrangers au symbolisme gréco-scythe de la Tauride qui appliqua ces palmipèdes au décor du célèbre *aryballe* de Koul Oba et de divers autres vases (1), mais la technique propre à nos volatiles, qui sont en réalité des colombes, l'oiseau cher à Vénus, n'a rien d'occidental.

En dehors de la Scandinavie, les régions éloignées du centre de l'Europe n'ont fourni jusqu'à présent que de bien rares spécimens d'orfévrerie cloisonnée; néanmoins quelques-uns, exhumés au siècle dernier sur les confins asiatiques de la Russie, sont venus accroître les richesses du Musée de l'Ermitage. Ces bijoux démontrent que les procédés du cloisonnage furent usités dans les susdites régions, à une époque où l'industrie locale des métaux précieux vit converger à son profit deux courants artistiques opposés, partis de l'est et de l'ouest. Tels sont un grand *Rapace*, terrassant un bouquetin (2) ; une sorte de poisson à tête d'oiseau; un épervier posé sur un cygne; enfin d'autres fragments moins caractérisés. De pareils objets, qui constituent évidemment les plus anciens spécimens d'un art industriel propagé ensuite en Europe par les envahisseurs germaniques de l'Empire Romain, établissent que les éléments grecs de notre couronne ne sont que des superfétations accidentelles, superfétations

(1) Des bractées grecques de la Tauride représentent un aigle au vol abaissé, mais on ne saurait le confondre avec les oiseaux analogues de notre couronne ; rien de commun entre eux que l'attitude.

(2) *Antiq. scyth.*, pl. XI. — *Orig. de l'orf. clois.* t. II, pl. XII.

Digitized by Google

dont on connaît ailleurs maints exemples. Du reste, aux dimensions et à certains détails près, le diadème de Novo Tcherkask rappelle les coiffures royales des Arsacides ; (1) nous n'avons pas sous les yeux une simple parure funèbre où l'on a économisé la matière, mais bien une véritable *cidaris*, solidement construite pour servir à une personne vivante.

Anaïtis, Anahid ou Nana, Mylitta, déesse vénérée en Asie depuis les bords de l'Euphrate jusqu'aux côtes de la Mer Noire, et que la Tauride adorait également, sous le nom d'Artémis *Agrotera*, s'offre avec les doubles attributs de Diane et de Vénus Astarté ; elle représentait dans tous les cas la force productrice de la nature. Or, il est indubitable que des animaux et des plantes furent particulièrement consacrés à une divinité aussi répandue. Des vaches paissaient à son intention dans les plaines de la Mésopotamie ; le cerf accompagne les images de la Diane éphésienne, dont l'origine asiatique est évidente, et ce ruminant forestier était le favori d'Anahid. Appuyé sur les excellents travaux de M. G. Perrot, l'auteur reconnaît que les bas-reliefs de la Ptérie, étudiés par ce savant, représentent la fête des *Sacées*, instituée en l'honneur de la Diane orientale ; un bouquetin y figure vraisemblablement aux côtés de la déesse. Le même animal, fréquent sur les monuments de la glyptique assyrienne, intervient directement dans une circonstance relative au culte de Mylitta. Un cylindre babylonien montre une femme debout sur un lion couché ; la *cidaris* qui la coiffe, l'arc

(1) L'espace me fait hélas ! défaut pour entrer dans tous les développements apportés par M. Odobesco à la question des coiffures arsacides ornées de figures animales et principalement de cerfs.

Digitized by Google

et le carquois qu'elle porte, les emblèmes sidéraux qui l'environnent, caractérisent suffisamment la divinité euphratique : devant elle, un personnage en adoration; plus loin, deux bouquetins entrecroisés (1). Sur une aiguière sassanide, trouvée au siècle dernier dans le Gouvernement de Perm et publiée par le Président de Brosses, on voit Anaïtis sous une archivolte où courent des colombes identiques aux petits oiseaux cloisonnés de la couronne de Novo Tcherkask ; à droite, un enfant nu chargé d'un bouquetin.

L'explication des *Rapaces* au vol abaissé qui interrompent les cabochons est moins claire ; aux exemples déjà cités, M. Odobesco en ajoute beaucoup d'autres, car de tout temps les Orientaux ont affectionné l'aigle et la chouette symboliques ; mais un seul détail des bas-reliefs de la Ptérie tendrait à établir la connexion du premier avec l'Anahid iranienne, tandis que la seconde tête des oiseaux bicéphales qui figurent sur les représentations des Sacées, pourrait être un emblème de la chouette vénérée chez les peuples touraniens de la Scythie.

Pline parle assez longuement des vertus de l'aristoloche en général, et de l'aristoloche clématite ou pontique en particulier, pour qu'il soit facile de comprendre que cette plante sarmenteuse devait être chère à Vénus. Elle jouait, dans la pharmacopée aphrodisiaque du monde classique, le rôle du *hôm* chez les Bactriens et de la mandragore en Asie-Mineure. Au sujet de la mandragore, qu'il me soit permis de reproduire une note qui n'est pas

(1) V. pl. VIII, fig. 1. Je risque une interprétation qui n'est pas conforme à celle de M. Lajard, *Recherches sur le Culte de Vénus*, p. 270, pl. IV, fig. 12.

Digitized by Google

la moindre parmi les curiosités dont abonde le Mémoire de M. Odobesco ; on l'a malheureusement rejetée à la fin du volume, à une place où l'on n'ira guère la chercher.

« Pendant que M. le docteur Brandza explorait la Roumanie pour en étudier la Flore, il apprit d'un garde forestier des montagnes voisines du couvent de Niamtzo (Moldavie occidentale), lieu fertile en mandragores *(Atropa Belladona)*, que les vieilles villageoises savaient faire des charmes d'amour (*a face tineriloru de dragoste*) en conduisant la nuit les jeunes filles qui désirent être aimées dans les clairières où cette plante croît abondamment et atteint des proportions gigantesques. Sur les touffes du végétal fatidique, les charmeuses font déposer à leurs clientes trois bouteilles de vin, trois pains et trois écuelles remplies de comestibles ; puis, autour du tas, on danse une ronde en chantant une évocation dont le refrain répète incessamment le nom de la mandragore, qualifiée de grande dame ou reine *(Domna mare)*. Il est évident que cette pratique superstitieuse est un souvenir populaire de la croyance professée par l'Antiquité à l'égard des vertus aphrodisiaques de la mandragore. Notons encore que les paysans roumains attribuent les mêmes propriétés mystérieuses à une espèce de fougère, appelée à cause de cela *Navalnicu* (précipiteur). On croit en effet qu'aux réunions dansantes les jeunes gens courent de préférence vers les filles qui cachent dans leur sein une feuille de la plante magique (1) ».

Le second diadème (poids, 929 gr. 516), beaucoup

(1) P. 139. — Le qualificatif *Domna mare* attribué à la mandragore me semble contenir une allusion directe à la *Magna Mater* des Anciens.

Digitized by Google

plus haut au front qu'à la nuque, offre deux rangées d'animaux fantastiques, séparées par une triple moulure torique. Le rang inférieur est pris dans la masse ; le rang supérieur forme une crête découpée : les yeux et les membres sont incrustés de turquoises. Le travail montre les mêmes caractères que la faune de la coiffure n° 1 (1). Les bracelets se composent d'un pareil système de monstres incrustés ; j'en dirai autant de la pyxide, de l'*ampulla* et de l'étui ciselé : l'étui cloisonné, avec ses triangles bleus et rouges, doit être mis à part. Tout compté, sauf le camée et l'Éros Aulétès, qui sont occidentaux, les petits oiseaux, l'étui cloisonné et le cylindre d'agate, qui appartiennent à une technique spéciale, l'ensemble du trésor de Novo Tcherkask accuse une complète unité de fabrication. La défunte, — le squelette trouvé à l'intérieur du *kourgane* ne peut-être qu'une femme — a été inhumée avec une parure exécutée par une seule école d'orfévres, sinon par un seul orfévre ; cette parure, faite exprès pour la personne alors qu'elle vivait encore, l'accompagna dans la tombe : le reste de l'écrin provenait de sources différentes.

Voici que je manque à ma promesse et que je donne des conclusions prématurées sans attendre celles de l'auteur que j'analyse ; retournons, pour ne plus les quitter, aux *Antiquités Scythiques*.

(1) Les animaux sont disposés en file, chaque file marchant en sens inverse. Sur la crête on reconnaît des griffons aptères ; je m'abstiens ici de spécifier les autres. Grand diam., 0m175m ; haut. du frontal, 0m06c ; id. à la nuque, 0m 02c.— La collection sibérienne de l'Ermitage possède une couronne analogue, dont le bandeau, sommé de félins couchés, est partout d'égale hauteur : *Antiq. scyth.*, pl. VI, fig. 1 ; *Orig. de l'orf. clois.*, t. II, pl. XV, fig. 1.

Digitized by Google

Je résume. Le symbolisme animal et végétal de la grande couronne de Novo Tcherkask, est en connexion absolue avec le culte de la déesse orientale qui réunit le double caractère de Diane et de Vénus. La coiffure, fabriquée pour une adoratrice de la divinité tanaïdienne, date d'une époque où les souverains de l'Asie avaient coutume d'orner leurs têtes de pareils diadèmes emblématiques. L'époque susdite comprend au moins quatre siècles, mais on peut restreindre une période trop vaste aux cinquante années qui précèdent l'ère chrétienne et aux cinquante qui la suivent. Les trésors lapidaires et artistiques de Mithridate Eupator, l'intéressante histoire de Pythodoris, reine du Pont, où Anaïtis était particulièrement honorée, autorisent cette délimitation, contre laquelle le camée et l'Éros, bien qu'ils témoignent d'un art très-relevé, ne fournissent aucune objection sérieuse.

Au centre de l'isthme caucasien habitaient les Aorses, peuple qui transportait au nord les marchandises venant du sud, et que le transit enrichissait considérablement. Par l'intermédiaire des Aorses, les négociants perses et hindous entraient en relations commerciales avec les métallurges ouraliens; Arimaspes, Gryphes, Hyperboréens: en langage moins poétique, Tschoudes. Les anciens Cimmériens, que les Scythes avaient jadis refoulés vers les rivages septentrionaux, étaient, à l'époque de Strabon, établis à nouveau sur les territoires du Palus Mæotides, où ils vivaient à proximité des Vanes, ancêtres des Slaves. Les rives du Tanaïs, et en particulier l'*emporium* de ce nom, voyaient donc alors se coudoyer nombre d'éléments ethnographiques très divers ; les uns adonnés au commerce ou à l'agriculture, les autres tout simple-

Digitized by Google

ment pillards. Tel s'offrait l'état du pays aux débuts de la grande lutte engagée entre Rome et la Perse, pendant le court intervalle qui relie les temps antiques à l'ère moderne. Cet état permet l'explication de la singulière hétérogénéité de détails qui règne dans le trésor de Novo Tcherkask.

La grande couronne, principalement, confirme l'idée d'une fabrication locale. Nulle part ailleurs que sur les bords du Don on n'aurait pu rassembler tant d'éléments disparates pour en former un tout en l'honneur de la divinité tanaïdienne, à savoir : une œuvre de glyptique grecque, des symboles perses et ouralo-altaïques, enfin les produits d'un art nouveau, l'orfévrerie cloisonnée, art qui, venant sans doute à peine de naître dans ces parages, fut adopté avec empressement par les Goths, peuple jeune, vigoureux, enclin à l'ostentation, essayant déjà ses forces, et s'initiant aux arcanes industriels dans les riches cités du Pont Euxin.

Le diadème massif, les bracelets, la pyxide, le flacon, l'étui ciselé, tous ornés d'animaux plus ou moins monstrueux, ont un caractère particulièrement septentrional, c'est-à-dire empreint d'une influence touranienne; l'étui polychrome se rattache aux petites colombes cloisonnées; le tube d'agate, avec ses terminaisons félines, rentre dans l'esthétique iranienne.

L'existence d'une fabrication locale est démontrée par le vase tanaïtique de M. le comte Ouvaroff, qui porte la signature de l'orfévre gréco-scythe Tchibano Koutaroulas.

On peut conclure en partie des faits exposés ci-dessus que le trésor de Novo Tcherkask renferme les prémices de l'art industriel qui produisit les merveilleux bijoux de

Digitized by Google

Pétrossa, les ornements de Childéric, les couronnes de Guarrazar, enfin cette innombrable multitude de pièces cloisonnées ou gemmées, dont regorgent les collections de l'Europe, et dont le chiffre est journellement accru par de nouvelles découvertes.

« Les Scythes ont exercé avec quelque succès l'art de l'orfévrerie, auquel ils attachaient un très-grand prix; à la pratique de cet art, ils appliquaient, selon les localités, les idées esthétiques et les procédés industriels de la Grèce et de la Perse, pays avec lesquels ils se trouvaient en contact.... Selon toute probabilité, l'orfévrerie cloisonnée naquit en Scythie, ou du moins elle y prit une consistance effective et un développement considérable. Les peuples gothiques des premiers siècles chrétiens s'approprièrent bien vite un genre décoratif qui leur plaisait et ils le colportèrent aux quatre coins de l'Europe.

» De cette façon, l'orfévrerie cloisonnée, l'art préféré des Germains, qui, dès l'aube de l'ère moderne, a été la première manifestation esthétique des peuples nord-européens, a dû tirer son origine, non pas de la décadence du goût et de la décrépitude de l'art classique, non pas davantage d'emprunts directs faits aux civilisations orientales, mais surtout de l'adoption et de la transformation par les Goths d'un genre décoratif spécial, pratiqué pendant les longs siècles de l'Antiquité sur le territoire scythique(1). »

(1) P. 121, 122. — Je ne partage plus entièrement les idées de M. Odobesco sur l'origine de l'orfévrerie cloisonnée ; il a très-bien su le faire entendre dans une note. Toutefois la question ne me semble pas encore assez mûre pour la discuter ici et je persiste dans mon rôle de simple vulgarisateur. Les récentes découvertes du Cau-

Digitized by Google

En voilà assez, je crois, pour inspirer le désir de lire le beau volume de M. Odobesco. On reprochera peut-être à l'auteur d'avoir écrit dans une langue qui n'est guère usuelle, mais voulant profiter de l'hospitalité qui lui était offerte dans les *Annales de l'Académie roumaine*, il lui était impossible d'agir autrement. D'ailleurs, le roumain n'est pas un idiome qui soit trop rebelle aux latinistes ; en outre, les *Antiquités scythiques* sont émaillées de citations grecques, latines, françaises, allemandes et anglaises, citations pleines de curieux renseignements bibliographiques. Plusieurs gravures sont intercalées dans le texte et je signalerai parmi les planches, qui représentent la majorité des objets mis en discussion, les nos I et XI, deux splendides chromolithographies qui font honneur à l'établissement Socec Sander et Teclo, de Bucarest.

case, que j'étudie en ce moment, éclairciront *peut-être* le mystère : peut-être est souligné avec intention.

Digitized by Google

LE COLLÈGE DE SAINT-VAAST

A DOUAI

ET SON ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE EN 1773

Par M. WICQUOT

Membre résidant.

Un de nos honorables Collègues de l'Académie, M. le Gentil, a bien voulu donner récemment à la Bibliothèque publique d'Arras, trois manuscrits renfermant les cours de philosophie professés, en 1773, par les religieux Bénédictins de Saint-Vaast, établis à Douai. La lecture de ces intéressants manuscrits m'a amené à faire quelques recherches qui se rattachent, par certains points, à notre histoire locale. Sans doute, à côté des nombreux et importants travaux consacrés à l'abbaye de Saint-Vaast, cette étude est bien modeste. De savants érudits ont déjà largement moissonné ; mais n'est-il pas toujours permis de venir glaner après les moissonneurs ?

J'ai recueilli et tout simplement coordonné, dans la première partie de ce travail, quelques documents historiques, fort écourtés à dessein, sur le collège de Saint-Vaast, à Douai, sa fondation, son organisation, son déve-

Digitized by Google

loppement, sa disparition. Dans la seconde, j'ai essayé de montrer quelle était la nature de l'enseignement philosophique donné par les moines de Saint-Vaast et surtout de faire ressortir tout ce que leurs doctrines avaient de large et de fécond.

Les religieux du monastère de Saint-Vaast d'Arras manifestèrent de tout temps un goût profond pour la culture intellectuelle et un ardent désir de propager l'amour des lettres. L'Université de Paris jetait, au XII^e^ et XIII^e^ siècles, le plus vif éclat ; ses maîtres attiraient à eux des disciples de tous les points du monde. Roturiers et nobles, pauvre et riches affluaient autour de leurs chaires. Depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles VII, la moitié de Paris fut une école. Les moines de Saint-Vaast ne pouvaient donc manquer de souhaiter que plusieurs jeunes gens du diocèse d'Arras pussent profiter des leçons que Paris offrait à la jeunesse.

Aussi voyons-nous (1) que : « l'an 1332, 24 novembre, Nicolas le Caudrelier, abbé de St-Vaast d'Arras, acheta, tant de ses propres deniers que de legs et aumônes de quelques personnes, dont il étoit dépositaire, quelques rentes et terres à Greunie, Bouchoire et la Chavate, avec une maison située à Paris, rue des Meuniers. Il destina ce bien pour l'instruction de quelques pauvres écoliers de la ville ou du diocèse d'Arras. Il pria sa communauté d'agréer cet emploi, ce qu'elle fit le jour et an ci-dessus. » Le collège porta le nom de collège de Saint-Vaast ou d'Arras.

Ce modeste établissement ne pouvait toujours satisfaire

(1) Le Père Ignace.

Digitized by Google

la légitime ambition, ni remplir les vues généreuses des Bénédictins d'Arras. Avec le temps, ils voulurent avoir un collège à eux, sous leur direction immédiate, et créèrent le collège des Bénédictins de Douai.

Mais il y eut deux siècles d'intervalle entre la première et la seconde fondation.

Pendant ces deux siècles, Paris cessa d'être le centre unique de l'enseignement.

Il exista bientôt en dehors de l'Université de Paris, mais sur son modèle, *ad instar Pariensis studii*, quinze ou seize Universités provinciales (à Toulouse, Montpellier, Orléans, Grenoble, Angers, Aix, Poitiers, Caen, Bourges, Reims, etc) Il était tout naturel que la ville de Douai souhaitât avoir la sienne. Ce privilège, demandé à Charles-Quint, en 1530, fut accordé par Philippe II, son successeur, après trente ans d'instances de la part des Echevins de la ville.

« A la réquisition de ce prince, le pape Paul IV dressa » un bref le 31 juillet 1559 ; mais ce bref ne fut point » expédié parce que ce Pontife décéda, dix-huit jours » après. Pie IV, qui lui succéda, y suppléa par sa bulle » du 6 janvier suivant, et le roi d'Espagne, en confirmant » cet établissement, le 19 janvier 1561, détermina la » composition de ce corps, lui assigna une dotation et lui » accorda des privilèges.

» Cette Université était composée des facultés de théo- » logie, du droit canonique, du droit civil, de la méde- » cine et des arts ; les professeurs des trois dernières » étaient laïques. Tous enseignaient gratuitement. Leurs » appointements étaient pris sur des pensions annexées, » à cet effet, sur quelques Abbayes, dont les principales

Digitized by Google

» étaient Saint-Eloy, Hasnon et Saint-Amand. L'Univer-
» sité était présidée par un Recteur, choisi dans son sein,
» et elle avait pour Chancelier le Prévôt de la collégiale
» de Saint-Amé et pour Vice-Chancelier, le Prévôt de
» celle de Saint-Pierre. »

L'installation de la nouvelle Université (1) se fit le 13 octobre 1562 avec une grande pompe : le clergé des collégiales et des paroisses, les Trinitaires, les Dominicains et les Cordeliers, auxquels se joignirent Jean de Montmorency, gouverneur de la province, les Echevins et le Conseil de la ville se rendirent en procession, hors de son enceinte, par la porte de Valenciennes, et s'avancèrent jusqu'à la maison des Malades, où les professeurs étaient réunis. Aussitôt ces professeurs furent conduits dans l'église de Notre-Dame, où la messe du Saint-Esprit fut chantée. Après cette messe, l'Université procéda à l'élection de son Recteur, et le choix tomba sur M. Wallerand Hangouart, prévôt de Saint-Amé. La procession recommença ensuite ; elle s'arrêta sur le marché.

François Richardot (2), évêque d'Arras, fit la prédication dans une chaire qu'on avait placée sous le pavillon du Dauphin. « Il fit cette oraison en langue franchoise
» dit un auteur contemporain, Martin l'Hermite, par la-
» quelle il tint les cœurs de tous en telle admiration que
» que chacun disoit n'avoir ouy jamais homme tant bien
» et dissertement haranguer, ainsi que tu poulras voir
» chez les libraires si tu désires. » Après que ce Prélat

(1) Voir Plouvain, *Histoire de Douai.*

(2) François Richardot fut le premier professeur de la faculté de théologie dans la naissante Université.

Digitized by Google

eut terminé son discours, la procession conduisit le Saint-Sacrement à Notre-Dame, et les Echevins présentèrent un banquet magnifique aux professeurs dans le grand plaidoirc de la Halle, auquel assistèrent des Prélats, des gentilshommes et plusieurs bourgeois. Le lendemain, chaque professeur fit un discours analogue à la circonstance et relatif à ses fonctions.

Comme nous l'avons dit plus haut, non-seulement l'Université de Paris avait vu s'élever des Universités provinciales, mais encore, dès le commencement du XIII[e] siècle, il s'était formé auprès d'elle, et dans Paris même, des établissements rivaux. Les Dominicains et les Franciscains fondèrent leurs premières écoles, puis, s'élevèrent les collèges de Sorbonne, de Navarre, de Montaigu, etc. Il en fut de même pour l'Université de Douai. Elle comptait à peine quelques années d'existence que déjà se groupaient autour d'elle plusieurs collèges, au nombre desquels était celui des Bénédictins anglais, réuni quelque temps après au collège de Saint-Vaast, tous deux ayant le même fondateur.

Dom Philippe de Caverel, abbé de Saint-Vaast d'Arras, à qui l'on doit tant de précieuses fondations, avait été touché des persécutions que l'on faisait souffrir aux catholiques d'Angleterre. En effet, au commencement du règne de la reine Elisabeth, les évêques et les curés catholiques avaient été chassés de leurs évêchés et de leurs paroisses. Ils avaient dû se réfugier en pays étrangers et s'établir dans différentes villes des Pays-Bas, afin d'être plus à portée d'observer les nouveautés qui pourraient se produire dans leur patrie, et de saisir l'occasion, si elle s'offrait, de rétablir la religion catholique de leurs ancêtres.

Digitized by Google

Philippe de Caverel devait naturellement s'intéresser à leur sort. Il s'adressa au pape Clément VIII, qui consentit à l'établissement d'une mission de religieux de l'ordre de Saint-Benoît, pour l'Angleterre (20 mars 1603). Dans ce but, Philippe de Caverel fonda à Douai un monastère de ces Pères, à condition que leur maison retournerait à son Abbaye aussitôt que la foi catholique serait rétablie dans la Grande-Bretagne.

Ces Bénédictins, dont l'église était dédiée à saint Grégoire, ajoutaient aux trois vœux d'usage celui d'aller en mission en Angleterre et d'en revenir à la volonté de leur supérieur.

Il faut bien se garder de confondre le monastère des Bénédictins anglais avec le collège des Anglais, ou collège du Pape (1), qui avait été fondé à Douai, en 1568, par Guillaume Alain, docteur et professeur en théologie et depuis Cardinal. Le souverain pontife Grégoire XIII et le roi d'Espagne Philippe II contribuèrent à sa dotation. Ce collège compta bientôt de nombreux élèves missionnaires, dont les efforts avaient pour objet le rétablissement de la foi catholique en Angleterre et qui versaient leur sang pour la foi de Jésus-Christ. C'est le seul point commun entre les deux établissements, car les Bénédictins n'eurent pas toujours à se louer des Jésuites de Douai.

Quinze ou seize ans (1619) après avoir fondé à Douai cette pépinière de prêtres pour les missions anglaises, Philippe de Caverel conçut le projet de créer encore dans cette ville un collège, dit collège de Saint-Vaast.

(1) Plouvain, *Histoire de Douai.*

Digitized by Google

Autorisé par l'archiduc Albert, Philippe de Caverel donna le plan de vastes bâtiments qui s'élevèrent à côté de celui des Bénédictins anglais.

Voici la description qu'en fait l'auteur de l'*Histoire des ordres religieux* (t. VI, ch. 33) : « Ce collège, qu'on peut » regarder comme le premier et le plus grand collège du » diocèse d'Arras, contient trois grands quartiers, savoir : » celui des Bénédictins anglais, qui sont gouvernés par » un Prieur et qui font l'office à l'église comme on fait à » Arras, dans le monastère de Saint-Vaast ;

» Celui de la partie conventuelle des religieux de cette » Abbaye, où il y a un Président et un Vice-Président » pour veiller sur les religieux, tant enseignants qu'étu- » diants ;

» Et enfin, le quartier des pensionnaires séculiers qui » sont sous la conduite d'un Principal ou Régent, d'un » Sous-Régent et d'un Préfet.

» Dans le même quartier sont la grande salle des dis- » putes et les classes de théologie, de philosophie et de » rhétorique. »

Tous ces vastes bâtiments furent commencés et achevés par Philippe de Caverel, qui acheta préalablement les terrains où ils furent bâtis.

Il n'y avait qu'une église, tant pour les Bénédictins anglais que pour les religieux de Saint-Vaast et les pensionnaires des uns et des autres.

Marcel, curé de Saint-Albin, intenta un procès aux Bénédictins anglais pour faire déclarer ses paroissiens leurs pensionnaires de cette nation ; il gagna à l'officialité d'Arras ; mais celle de la Métropole de Cambrai, où

Digitized by Google

il y eut appel, déclara ces écoliers commensaux du monastère (1).

Les bâtiments près l'église étaient mitoyens ; les cloîtres et les dortoirs étaient partagés moitié par moitié entre les Anglais et les Védastins. Il n'y avait aucune communication entre eux qu'à l'église et dans des visites de conversation, quand ils jugeaient à propos de se visiter. On accordait, il est vrai, certains jours de fraternité ; mais le règlement était inviolable d'un côté comme de l'autre.

Le «neuf collège» de Saint-Vaast, ainsi appelé parce qu'il a été bâti huit ou dix ans après le vieux, était pour les boursiers et pensionnaires.

La générosité de Philippe de Caverel ne s'arrêta pas là. Pour assurer la durée de son œuvre, il dota largement le collège de Saint-Vaast. Il prit soin de désigner lui-même les administrateurs de ces biens. C'étaient l'abbé de Saint-Vaast (quand il n'est pas commendataire), et en ce cas, le grand Prieur du même monastère, le grand Prévôt, le Régent de Douai et le Prieur des Anglais.

Dans les premiers temps, ces revenus étaient considérables ; ils servaient à l'entretien du personnel et des boursiers et demi-boursiers. Mais à la fin du XVII^e^ siècle, comme le remarque un auteur contemporain, ces revenus sont diminués d'un quart et plus, parce que les rentes de l'argent que Philippe de Caverel avait constitué, soit aux Etats d'Artois, soit ailleurs, se paient monnaie de France et non en florins comme autrefois. De plus, ces mêmes rentes ont souffert les altérations arrivées à

(1) Plouvain, *Histoire de Douai*.

Digitized by Google

toutes les autres, dans différents temps, ce qui fait que les bourses ne sont pas fixes pour le nombre. On les met au concours à mesure qu'il y a des fonds et elles sont données au mérite ; la faveur et la recommandation n'y ont jamais lieu. Les six philosophes qui ont le mieux répondu sont logés et nourris au collège.

C'est ce qu'on appelle avoir une bourse pleine.

Les demi-bourses consistent dans une certaine somme d'argent que l'on distribue à ceux qui les ont obtenues et qui demeurent où bon leur semble.

Toutes sortes d'écoliers, clercs ou laïques, de quelque pays qu'ils soient, ont droit de se présenter au concours pourvu qu'ils aient étudié en philosophie et qu'ils soient d'une conduite sage et de bonnes mœurs.

Il n'est pas douteux que tout fut merveilleusement combiné dans l'ordre des études et l'économie de cette maison. Rien n'était omis pour stimuler le zèle des écoliers, et la grande salle des disputes, dont nous avons parlé plus haut, indique suffisamment qu'ils étaient astreints à des exercices littéraires particuliers ou publics, qui devaient avoir lieu à la fin de chaque mois et de chaque année.

Si l'on consulte les règles de saint Benoît relatives aux religieux enseignants et à leurs élèves, on verra que ces derniers étaient dirigés également dans la voie de la science et dans celle de la piété. Tous les matins, une heure était réservée aux actes de dévotion et la journée se terminait régulièrement par la prière publique. Ni les maîtres, ni les écoliers ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de l'office divin (1).

(1) *Second voyage littéraire de deux Bénédictins*, pages 75 et 76.

Digitized by Google

La discipline du collège était la même pour les élèves de différentes conditions : pas la moindre distinction ni dans la nourriture, ni dans l'habit, ni dans le logement. Le seul mérite et les succès obtenus dans les études autorisaient uniquement les préférences.

Dans de telles conditions, le collège de Saint-Vaast devint en peu de temps très-florissant. Voici comment en parle, cent ans environ après sa fondation, un écrivain du temps (juillet 1718) :

« Nous fûmes descendre au collège de Saint-Vaast, où » Monsieur le Président et tous les religieux qui y demeu- » rent nous reçurent avec toute l'amitié que nous pou- » vions désirer. Le collège n'est pas seulement magnifi- » que pour les bâtiments, il est encore le plus fameux » de l'Université. On y fait profession d'enseigner la » doctrine de saint Thomas, qui est la plus sûre et la » plus solide de l'école. Il y a huit régents, dont quatre » enseignent la philosophie, un la dialectique et trois la » théologie, tous religieux de Saint-Vaast. Il y a ordinai- » rement quatre cents écoliers et quatre-vingts pension- » naires, qu'on élève avec le plus grand soin dans la » piété et dans les sciences, Ce collège donne un grand » lustre à l'abbaye de Saint-Vaast et lui fournit d'excel- » lents sujets. » (1).

Douze ans plus tard (mars 1731), un arrêt du roi Louis XV vint consacrer la prospérité du collège des moines de Saint-Vaast et lui imprimer un nouvel essor.

Cet arrêt déclare les classes externes de Saint-Vaast *académiques* et les écoliers avoir droit de prendre les

(1) *Second voyage littéraire de deux Bénédictins*, pages 75 et 76.

Digitized by Google

degrés de l'Université de Douai et d'y jouir de tous les droits des autres gradués.

Une telle faveur royale prouve d'une manière évidente de quel renom jouissait, au commencement du XVIIIe siècle, cet établissement. Mais, comme toutes les fondations du même genre, il devait disparaître en 1793.

Le 18 février de cette année, les scellés sont apposés sur tous les établissements religieux. L'Université de Douai est elle-même virtuellement supprimée, d'après les dispositions de la loi du 8 mars 1793; et l'article 3 du chapitre 3 de la loi du 23 février 1795 achève sa suppression. Le collège neuf, celui de St-Vaast proprement dit, est vendu le 9 mars 1805 par le Préfet à un M. Périer, pour y établir une filature de coton; il est racheté le 7 mai 1817 par M. Séraphin Malfait, pour la somme de 67,000 fr.

Aujourd'hui, d'immenses machines à vapeur sont installées dans les cloîtres que, pendant près de trois siècles, occupèrent les Bénédictins.

* * *

Si le collège des Bénédictins de Saint-Vaast de Douai a disparu aujourd'hui, les doctrines philosophiques qu'ils professèrent nous sont conservées dans les trois manuscrits cités plus haut.

Ils ont appartenu à M. Lherbier Charles-Louis, né à Carency, en 1755. M. Lherbier termina ses études au collège de Saint-Vaast, à Douai, où il était élève de philosophie en 1773. Quand il fut ordonné prêtre, on l'envoya immédiatement comme professeur au collège de Bapaume. Il y forma de bons élèves qui, après avoir terminé leurs

Digitized by Google

humanités, allaient à l'Université de Douai pour y suivre les cours de physique et de philosophie. Et, détail assez curieux, toutes les fois qu'un élève du collège de Bapaume obtenait la première place à l'Université, on sonnait la cloche de la ville. Plus d'une fois M. Lherbier eut la satisfaction d'apprendre, par le son de cette cloche, le succès de ses élèves.

Exilé pendant la Terreur, M. Lherbier revint en France après les Cent Jours ; il fut, quelques années plus tard, nommé curé-doyen d'Houdain. Comme il était spirituel et mordant, il laissa échapper, en chaire, quelques paroles malsonnantes à l'adresse des administrateurs du bureau de bienfaisance d'Houdain. Elles parvinrent aux oreilles de M. Lachèze, alors Préfet du Pas-de-Calais, qui le manda dans son cabinet. Mis en demeure de se rétracter, M. Lherbier s'y refusa et se vit privé de sa cure. Sa fortune personnelle était fort médiocre ; aussi fut-il forcé de donner des leçons particulières pour vivre et d'accepter les modestes fonctions de directeur de la maîtrise d'Arras.

Le cardinal de la Tour d'Auvergne le nomma chanoine honoraire, et quelque temps avant sa mort, chanoine titulaire de la cathédrale.

Le commerce de M. Lherbier était des plus sûrs, et tous ceux qui l'ont connu se plaisent à rappeler les qualités de son esprit et de son cœur, la fermeté de son caractère et sa solide piété.

Les trois manuscrits, qui contiennent toute la philosophie de Saint-Vaast, sont en latin. Les professeurs du collège de Saint-Vaast étaient restés fidèles, en 1773, à un usage que l'on suit encore dans tous les séminaires

Digitized by Google

de France. Cet emploi persévérant de la langue latine dans l'enseignement philosophique a suscité bien des critiques. Je les crois exagérées. En effet, sous cette forme sévère du latin, la pensée ne gagne-t-elle pas en clarté et en précision? De plus, comme le latin est une langue universelle, comprise au moins de tous ceux qui ont fait de fortes études, n'y aurait-il pas tout avantage à le voir exclusivement réservé aux grands travaux de la science? Que de remarquables études en philosophie, en histoire, en critique littéraire, en jurisprudence, publiées en Angleterre ou en Allemagne, demeurent à tout jamais lettre close, pour ceux qui ne connaissent pas les langues étrangères. Il en était tout autrement au XVII^e^ siècle; alors tous les savants du monde communiquaient aisément entre eux, grâce à un instrument unique: le latin

Bien souvent on a reproché à Descartes d'avoir, en publiant en français son *Discours de la Méthode*, en 1637, contribué à faire délaisser la langue latine. Ce reproche n'est pas tout-à-fait fondé, car le premier ouvrage de philosophie écrit en français, plus de soixante ans avant le *Discours de la Méthode*, c'est la *Dialectique*, de Ramus. Voici le titre de la première édition : *Dialectique de Pierre de la Ramée à Charles de Lorraine, cardinal, son Mécène.* Paris, chez Wéchel, 1555, in-4°. Malgré toutes ces tentatives pour substituer la langue française au latin, l'usage de ce dernier était si invétéré, que nous voyons le *Discours de la Méthode*, la *Logique de Port-Royal*, les *Lettres provinciales* de Pascal être publiés simultanément dans les deux langues. Bacon écrivait lui-même ses ouvrages en anglais et en latin. C'était le seul moyen de les faire lire par tout le monde.

Digitized by Google

Du reste, le latin, langue de l'Eglise, ne fut jamais abandonné dans les établissements religieux. Il était plus ou moins pur, plus ou moins élégant. Celui des Bénédictins, — il devait en être ainsi dans cet ordre qui compte tant de savants illustres, — est d'une grande correction et d'une grande clarté. Rien de plus facile que la lecture de ces cahiers que nous allons examiner. Hâtons-nous d'ajouter que l'exposition est aussi des plus claire, comme il convient à tout enseignement philosophique. Les professeurs du collège de Saint-Vaast reproduisent dans leurs leçons tout le perfectionnement de la méthode scolastique. Une question est-elle à résoudre, ils proposent diverses solutions, ils les discutent tour à tour, en peu de mots, et la conclusion vient, après cet examen, s'offrir d'elle-même. Ennemis de toute rhétorique, ils évitent scrupuleusement les digressions oiseuses et s'efforcent d'aller au but par le chemin le plus court. C'est avec cette méthode si simple qu'ils abordent tous les problèmes les plus délicats de la philosophie.

Nullement exclusifs, ils se gardent bien d'attribuer une importance exagérée à la logique et de proclamer qu'un syllogisme régulier est l'unique mesure de l'évidence. Il nous sera facile de montrer que tout en conservant ce qu'il y a de bon dans les procédés des scolastiques, ils ont su voir que le fondement et le critérium de la certitude ne reposaient pas exclusivement sur une argumentation syllogistique.

Les professeurs du collège de Saint-Vaast n'ont pas accepté la division de la philosophie donnée par Aristote, et qu'adopta tout le moyen-âge. Aristote place au sommet de la philosophie, la métaphysique, sous le nom de

Digitized by Google

philosophie première ; au second rang, la logique, puis, la physique, et enfin, la morale.

De nos jours, le cadre de la philosophie se compose de cinq parties : la psychologie, la logique, la morale, la théodicée et l'histoire de la philosophie.

Sans nous préoccuper du plus ou moins de rigueur de cette double ordonnance, bornons-nous à constater celle qu'adoptèrent les Bénédictins de Saint-Vaast. Pour eux, la philosophie se divise en trois parties : 1° la logique, 2° la métaphysique, 3° la morale. Ils les subdivisent ensuite, mais sans y faire rentrer ni la physique, ni l'histoire de la philosophie. La physique constituait déjà, à cette époque, une science à part, pleine de promesses et sur la voie du plus grand progrès.

Quant à l'histoire de la philosophie, elle n'a qu'une place très-secondaire, ou plutôt ne figure qu'accessoirement dans ces cahiers ; il n'y a là rien d'étonnant. Alors, en effet, cette science existait à peine, puisqu'elle est toute moderne. Elle eut pour père un philosophe allemand, Brucker, qui fit paraître, en 1742 seulement, son *Historia critica philosophiæ à mundi incunabulis*. Il est permis de supposer que les Bénédictins, ou ne la connaissaient pas, ou ne voulaient pas encore enseigner à leurs élèves une science si récente.

Toujours est-il qu'ils ne leur en donnent que des notions très-écourtées et souvent inexactes. Pour eux, la philosophie grecque ne comprend que quatre sectes ou écoles : les stoïciens, les platoniciens, les épicuriens et les péripatéticiens. Pas un mot de la philosophie avant Socrate.

Les doctrines d'Aristote furent longtemps en grand

Digitized by Google

honneur parmi les chrétiens d'Europe et furent professées en France dans trois écoles (ce sont les Bénédictins qui parlent): par les Thomistes, les Scotistes et les Nominalistes. Ils ne disent pas un mot d'Abeilard et du conceptualisme. Dans les temps modernes, les Bénédictins divisent ainsi les écoles de philosophie : les Gassendistes, les Cartésiens et les Newtoniens. On a toujours reconnu, sans doute, que Gassendi et Descartes ont fondé deux écoles ennemies : celle des sensualistes et celle des spiritualistes. Quant à Newton, si grand lorsqu'il s'agit de la science de la nature, on ne l'a jamais regardé comme le chef d'une école philosophique. On a donc tout lieu de s'étonner que les Bénédictins lui aient accordé ce titre. Mais ce qui étonne bien davantage, c'est la préférence qu'ils semblent lui décerner, ce sont les éloges qu'ils lui prodiguent comme fondateur d'un système. Lorsqu'il s'agit de Gassendi, ils se contentent de le désigner ainsi : *Regium Parisiis mathœseos professorem ;* pour Descartes, ils le peignent en deux mots : *Nobilem Gallum*. Le nom de Bacon n'est pas prononcé. Newton, au contraire, — je cite textuellement les Bénédictins — est l'honneur de l'Angleterre, « le plus célèbre géomètre qui ait jamais » existé. Il a porté les sciences mathématiques à un tel » point de perfection, qu'il semble vraiment impossible » que le génie humain puisse aller plus loin. Il a publié » un admirable ouvrage sous ce titre : *Philosophiæ naturalis principia mathematica* ; une optique appuyée de » trente années d'expérience. Tous les savants modernes » applaudissent à ses observations et à ses découvertes » et se glorifient de le saluer comme leur guide. »

De tels éloges sont justifiés lorsqu'ils s'adressent à

Digitized by Google

l'auteur de tant d'admirables découvertes dans l'ordre scientifique. Mais il ne faut pas oublier que les travaux de Newton eurent pour objet principal les mathématiques, la physique générale et l'optique. Comme savant, personne ne lui récusera la première place; il en est tout autrement lorsqu'il s'agit du philosophe, qui n'a point fait de disciples, ni, par conséquent, fondé d'école qu'on pût appeler l'école Newtonienne. Ce qui est vrai, c'est que dans ses ouvrages scientifiques se trouvent épars d'assez nombreux passages relatifs à des questions, soit de psychologie, soit de logique, soit de théodicée; et encore, ces passages sont-ils très-courts. Newton n'a voulu traiter, *ex professo*, aucune de ces questions. C'est tout-à-fait incidemment qu'il se trouve dans le domaine des sciences morales, et il se contente d'indiquer la solution des questions qui se présentent devant lui. Qu'il me soit donc permis de dire que les professeurs de Saint-Vaast se sont trompés en voulant chercher là un enchaînement d'idées, un système proprement dit. Comment alors expliquer pourquoi ils ont ainsi exagéré l'importance de Newton en philosophie? La réponse me paraît facile. C'est que Newton, tout en étant fort bref, touche aux plus grands problèmes de la philosophie et les tranche avec le plus grand bon sens et la plus complète orthodoxie.

S'agit-il de l'origine des idées, il n'est point de l'école empirique; s'agit-il de la nature de l'âme, il n'est point matérialiste; s'agit-il de l'existence de Dieu et de ses attributs, tout le monde connaît ses admirables arguments des causes finales et ses preuves de la providence divine.

Digitized by Google

Les religieux de Saint-Vaast ne pouvaient donc manquer de tenir en haute estime les doctrines d'un tel homme, et se rappelant l'épitaphe « *Gongratulentur sibi « mortales tale tantumque exstitisse humani generis decus* » de son tombeau, dans l'abbaye de Westminster, ils se plaisaient à saluer en lui : *Angliæ decus.*

Après cela, quoi d'étonnant qu'ils aient passé sous silence (silence prémédité, à n'en pas douter), le nom si illustre de Bacon ?

Ils savaient fort bien que Bacon, dès l'âge de seize ans, sentant tout le vide de la philosophie scolastique, l'avait déclarée stérile et bonne tout au plus pour la dispute; que Bacon, à l'âge de cinquante ans, avait voulu substituer au célèbre *Organon* d'Aristote, manuel exclusif de la logique scolastique, une logique nouvelle, son *Novum organum* (1620).

Ils savaient encore que Bacon était appelé le père du sensualisme moderne et que de sérieuses imputations d'athéisme étaient dirigées contre lui.

Quoiqu'il en soit de ces griefs, que devait réfuter si éloquemment M. Emery, de Saint-Sulpice, les Bénédictins ont eu le tort de méconnaître, ou plutôt de laisser dans un injurieux oubli un philosophe, dont le nom sera toujours accouplé à celui de Descartes, et à qui les sciences doivent d'aussi heureuses réformes. Moins injustes, les Anglais se plaisent à appeler Bacon le prophète des grandes vérités que Newton est venu révéler aux hommes.

Si les Bénédictins ont montré un tel dédain pour l'histoire de la philosophie, nous allons voir avec quelle largeur de vue et quelle vigoureuse netteté ils ont abordé

Digitized by Google

les problèmes que présentent la logique, la métaphysique et la morale.

Comprenant toute l'importance d'un pareil enseignement, ils en confient chaque année le soin à deux professeurs. En 1773, ces délicates fonctions furent réservées à Dom Corneille Mullet et à Dom Nicolas Decocq, tous deux religieux de Saint-Vaast, tous deux docteurs ès-arts. Leur auditoire, dont seraient, à bon droit, jaloux les professeurs d'aujourd'hui, comprenait cent trente-neuf élèves. Leurs leçons étaient dictées soir et matin, car il y avait alors deux classes de philosophie par jour.

Elles étaient recueillies religieusement par leurs élèves, de sorte que nous pouvons affirmer que nous possédons leurs doctrines dans leur ensemble et dans toute leur intégrité.

Le premier manuscrit, petit in-4° de 400 pages, est exclusivement consacré à la logique.

Comme chez les auteurs de *Port-Royal*, la logique est définie simplement par les professeurs Bénédictins : *Ars cogitandi*, l'art de penser. Les divisions sont exactement les mêmes et au nombre de quatre :

Concevoir, juger, raisonner, ordonner,

c'est-à-dire des idées, du jugement, du raisonnement et de la méthode.

Mais, le cadre des Bénédictins est beaucoup plus large, et ils font rentrer dans la logique, comme nous le verrons, beaucoup de questions traitées aujourd'hui dans la psychologie.

Ils commencent par établir l'excellence et la nécessité de la logique : c'est elle, disent-ils, qui rallume, dans la mesure du possible, et fait briller de son primitif éclat le

Digitized by Google

rayon de la lumière divine que la faute originelle avait obscurci et presque éteint ; c'est elle qui éclaire l'âme humaine de ses sages préceptes, qui en développe les facultés, les perfections, en accroît les forces, en dirige les opérations, dont elle a soin de faire une scrupuleuse analyse. C'est la logique qui débarrasse l'esprit humain de ses préjugés, détruit les ténèbres de l'erreur, chasse les vains fantômes de l'imagination pervertie et le ramène dans la voie de la vérité. C'est elle encore, qui rend stériles les efforts des sophistes, jaloux de renverser l'édifice de la religion ; qui découvre leurs supercheries, déconcerte leurs raisonnements captieux et déjoue leurs attaques en rétablissant dans tout son éclat la vérité qu'ils tentaient d'obscurcir. Enfin, sans le dur et fécond apprentissage de la logique, il est interdit à tout homme d'exceller dans les sciences élevées, qui réclament et la sûreté du jugement et l'habitude du raisonnement. Quant à la théologie, la reine des sciences, plus que toutes les autres, elle exige des esprits longtemps formés à l'école de la logique.

C'est en ces termes textuels que les Bénédictins font l'éloge de la logique ; ils ne sont en rien exagérés.

En effet, l'intérêt suprême de l'homme, c'est de trouver la vérité. Quoi qu'il pense, quoi qu'il fasse, c'est la vérité, toujours la vérité qu'il poursuit. Existe-t-il un art qui puisse lui assurer cet inappréciable bien ? Et la logique est-elle cet art. La question ainsi posée est à peu près la plus haute que l'esprit humain puisse débattre. Toutes les autres, quelles qu'elles soient, sont subordonnées à celle-là, car elles en dépendent. S'il est un art qui puisse infailliblement conduire l'homme à la vé-

Digitized by Google

rité, cet art est le plus grand, le plus indispensable et le premier auquel il doive s'appliquer ; aucun ne lui est aussi utile ; et le négliger, c'est vouloir se perdre dans l'erreur et les ténèbres, quand on a devant soi la lumière.

Les professeurs de Saint-Vaast l'ont parfaitement compris, aussi consacrent-ils presque la moitié de l'année à l'enseignement de la logique. — L'étude des termes, signes de la pensée, celle de la proposition, les règles du syllogisme constitue pour eux la logique élémentaire. En pareille matière, ils ne pouvaient être originaux, et sont restés fidèles à la tradition d'Aristote et de la scolastique. — Dans la logique supérieure (*logica major*), ils abordent les questions les plus élevées : la nature et l'origine des idées, les opérations de l'esprit, les espèces et le caractère de la certitude.

L'idée, quelque soit son objet, est un phénomène purement psychologique et qui n'a rien de matériel : c'est une modification de l'esprit, c'est l'état de l'esprit au moment où il connaît. L'idée consiste donc simplement dans le fait de connaître. Après avoir examiné les caractères différents des idées, il est naturel d'aborder la question de leur origine.

Les Bénédictins exposent les deux grands systèmes, dont la lutte est presque aussi ancienne que la philosophie elle-même. — Le système du sensualisme et celui de l'idéalisme. — Ils repoussent avec dédain le premier, soutenu par les Péripatéticiens et les Epicuriens, et se contentent de l'appeler *mera verba prætereaque nihil.*

Quant à l'idéalisme, ils l'étudient avec beaucoup de soin et en discutent toutes les conséquences. — Les représentants les plus illustres de ce système sont Platon, Descartes, Malebranche, Leibnitz.

Digitized by Google

Platon exposait en poète, sa théorie sur les idées. Il supposait que l'âme, avant de venir en ce monde, en avait habité un autre, où, dégagée des liens du corps et mêlée au cortège des dieux, elle contemplait face à face l'absolue vérité. — Précipitée d'en haut sur cette terre, et attachée à ce corps périssable, elle retrouve en elle, à mesure que les sens y donnent les occasions, quelque chose de ces sublimes contemplations d'autrefois; et ce souvenir, d'abord confus, elle peut l'éclaircir, le rendre net et vif par l'attention. Alors, il semble qu'elle apprenne, elle ne fait que se ressouvenir.

Descartes soutenait aussi l'innéité des idées, et l'exemple qu'il alléguait, c'était l'idée du parfait et de l'infini : « Dieu, disait-il, l'a imprimée en moi, comme le » sceau de l'ouvrier sur ses ouvrages. ».

Malebranche prétendait que nos idées ne pouvaient être que celles de Dieu même, et que le Créateur nous les communiquait à mesure que les objets matériels se trouvent en notre présence, de sorte que ces objets ne sont que les causes occasionnelles de nos connaissances. Leibnitz n'admet point cette action successive de Dieu sur l'intelligence; il trouve qu'on l'assimilait par là à un horloger qui aurait besoin de retoucher sans cesse son ouvrage. Bien qu'il n'admette pas dans le même sens que Malebranche, que nous voyions tout en Dieu, Dieu est, selon Leibnitz, la lumière de tous les hommes. Il y a un esprit universel présent en tous; la vérité qui nous parle lorsque nous reconnaissons des propositions d'une certitude éternelle, est la voix même de Dieu.

Malgré l'autorité de si grands noms, les religieux de Saint-Vaast se gardent bien d'adopter ce système. En

Digitized by Google

effet, une assertion n'est admissible que si elle est évidente *à priori*, ou si elle est démontrée. — Or, il n'est pas évident *à priori*, il n'est pas non plus démontré que l'âme, avant d'être enfermée dans le corps, ait vu les types éternels des choses et partant que les idées soient innées. — Le système idéaliste ne repose donc que sur des hypothèses ; les professeurs de Saint-Vaast l'ont parfaitement compris ; aussi, formulent-ils nettement leur opinion propre :

1° Point d'idées innées. — *Nullæ dantur ideæ innatæ.*

2° Nos idées ont une triple origine : les sens, la conscience, la raison. — Puis vient le travail de l'esprit, qui développe ces connaissances, grâce à l'abstraction, le raisonnement, la mémoire, l'imagination, etc. Il faut encore tenir compte de l'intervention du langage, qui est pour l'homme un moyen de communiquer sa pensée, mais qui a aussi la connexion la plus intime avec la production même de sa pensée.

J'ai insisté à dessein, et trop longuement peut-être, sur cette question. — Mais j'ai voulu montrer une fois pour toutes le procédé de méthode constamment adopté par les Bénédictins de Saint-Vaast. Exposition simple et claire de la question, discussion des différents systèmes, réfutation des objections, et enfin conclusion et doctrine personnelle. S'agit-il de la certitude, de l'existence de Dieu et de ses attributs, de la nature de l'âme et de son union avec le corps, de la morale et de ses fondements? On voit ces excellents maîtres réfuter tour à tour, avec la plus puissante dialectique, le scepticisme de Pyrrhon, le panthéisme de Spinosa, l'athéisme de Bayle, le matérialisme de Locke et de ses disciples, l'influx

Digitized by Google

physique d'Euler, les causes occasionnelles de Malebranche, l'harmonie préétablie de Leibnitz, le fatalisme de Luther et de Calvin, la doctrine égoïste et utilitaire de Thomas Hobbes et des Epicuriens.

Après avoir battu en brèche ces diverses doctrines et discuté chacun de ces problèmes, les professeurs de Saint-Vaast en donnent la solution, dans une proposition succincte. En les recueillant dans leur ordre et en les résumant en quelques mots, nous aurons sous les yeux un ensemble général, et comme la substance de leur enseignement, appelée à bon droit : *Philosophia Vedastina*.

Aux sceptiques, qui prétendent que l'intelligence est habitée par des formes vaines et qu'il n'existe pas de contrôle pour distinguer la réalité de l'illusion, les Bénédictins ne vont pas répondre avec l'assurance téméraire d'un Platonicien, que l'intelligence ne peut être abusée, puisqu'elle connaît les choses dans leurs raisons éternelles. Pour eux, comme pour saint Thomas, le principe de la certitude, c'est l'évidence : *Fulgor quidam mentis assensum rapiens*. La raison distingue la vérité de son contraire, la fausseté. Puisqu'elle fait cette distinction, elle n'accueille donc pas indifféremment et au même titre, toutes les idées que l'imagination lui présente : elle admet les unes et rejette les autres, et témoigne ainsi qu'elle exerce une suprême autorité sur les facultés qui lui servent de ministres. — *La raison humaine qui vient de Dieu*, est un rayon de la vraie lumière qui resplendit au sein des ténèbres, et dissipe les fantômes de l'erreur.

Au panthéisme de Spinosa, qui n'est qu'un véritable athéisme déguisé, et à tous les athées que Bayle reproduit au XVIII^e^ siècle, les Bénédictins répondent, en expli-

Digitized by Google

quant la nature et les attributs de Dieu et en démontrant son existence. En s'appuyant sur saint Thomas, saint Augustin, Descartes, Newton et Clarke, son disciple, ils composent un véritable petit traité de théologie naturelle, qui est la partie la plus achevée de ces trois manuscrits.

Quant à l'âme humaine, qu'ils définissent avec saint Augustin : *Substantia rationis participes regendo corpori accomodata*, — une intelligence servie par des organes, ils démontrent qu'elle est une, simple, et par conséquent immatérielle ; qu'elle est libre, responsable, et par conséquent immortelle.

Dans les questions morales, nous retrouvons la même précision et le même bon sens. — Le but de toute considération morale, c'est la recherche du souverain bien. — Or, qu'est-ce que le souverain bien ? Avec tous les sages chrétiens, ils répondent que c'est Dieu lui-même. En effet, l'amour des créatures ne suffit pas à l'énergie de nos facultés affectives, elles ne peuvent trouver qu'en Dieu cette satisfaction parfaite, cette plénitude de jouissance, qui est le terme du désir moral ; le bonheur suprême n'est donc pas de ce monde. Notre bonheur, ici-bas, consiste à espérer les félicités de l'autre vie. Or, la raison et Dieu lui-même nous enseignent qu'elles ne peuvent être accordées gratuitement. Nous devons donc travailler à les mériter ; de là, tous les devoirs de la morale privée, de la morale sociale, de la morale religieuse, qui sont expliqués dans le troisième manuscrit avec les plus grands détails.

Après ces aperçus fort généraux, il nous est permis de tirer une conclusion. Nous ne pouvons constater que

Digitized by Google

les doctrines des Bénédictins de Douai, renferment quelque chose de neuf et d'original. Elles sont puisées au contraire, et ils le déclarent eux-mêmes, aux sources les plus diverses, mais aussi les plus autorisées. Loin de les blâmer de cette réserve, félicitons-les d'avoir repoussé les innovations hasardées, tout en accueillant, avec un esprit fort libéral, tout ce qu'il y avait de sage dans les idées écloses après la chute de la scolastique. Ce que nous pouvons encore louer chez eux sans réserve, c'est la sûreté de la méthode, c'est l'ordre invariable dans la discussion des plus graves problèmes, c'est leur impartialité à reconnaître et à défendre, à côté de la révélation et de la tradition, toute l'autorité de la raison ; ce sont leurs efforts pour resserrer l'alliance de la raison et de la foi, qui toutes deux nous viennent de Dieu.

S'il ne faut pas exagérer l'originalité de vues philosophiques contenues dans ces trois manuscrits, il ne faut pas davantage en surfaire la rareté. — Ces manuscrits ne sont pas uniques. On en retrouverait, à ce qu'il paraît, plusieurs du même genre dans certaines familles de l'Artois qui les conservent comme de pieux souvenirs et de fidèles témoins des doctrines professées, il y a cent ans, par les Bénédictins.

Mais, ce qu'il est bon d'ajouter, c'est que par un singulier et fâcheux hasard, la bibliothèque de Saint-Vaast, devenue aujourd'hui la Bibliothèque communale, n'en possédait aucun exemplaire. Les trois manuscrits si généreusement offerts, sont donc les bienvenus et occuperont désormais la place qui leur revient à si justes titres.

Digitized by Google

CAUSERIE

sur

LE SONNET

Par M. RICOUART

Membre résidant.

N'y a-t-il plus rien à dire sur le Sonnet ? Son histoire, l'étude de ses règles, la prosodie de ses vers ont été l'objet de bien des observations et ont fourni matière à plus d'un traité. Le sujet n'est-il pas épuisé, et n'est-ce pas un effort superflu que d'essayer encore de lui donner un relief nouveau ? Je voudrais pourtant, sans dépasser les limites d'une causerie, vous entretenir, dans le loisir de nos réunions, de ce genre toujours plein d'originalité et de fantaisie.

Le mot Sonnet semble signifier que ce petit poème doit, comme la cloche, rendre un son clair qui s'entende au loin parmi les bruits de la foule. Mais alors, est-ce le Sonnet par son ensemble, ou bien est-ce le vers terminal qui le couronne, qui a le droit de frapper le coup ?

Digitized by Google

C'est là un point de controverse qui sépare en deux écoles les fanatiques du genre.

Avant de trancher la question, voyons ce que fut le Sonnet à l'origine et par quelles phases il a passé. Cette alliance du quatrain et du tercet sous une forme savante est due à l'Italie et fut confirmée par les poètes français aux dépens du Rondeau et du Triolet. Mais les Sonnets de Pétrarque ne sont que les stances d'un long poème d'amour, et l'Olive de Du Bellay n'est qu'une succession de formules admiratives pour la dame de ses pensées. Le trait d'esprit éclate en tous sens, revêt toutes les couleurs et s'éparpille, toujours le même, comme dans la gerbe d'un feu d'artifice. Nous assistons à un concert qui veut être varié et qui s'endort dans la monotonie du thème. Shakespeare, seul entre tous les poètes de son temps, en contraignant sa grande pensée à s'enfermer dans les mailles du Sonnet, a pu faire une œuvre attachante et digne de son génie. C'est qu'il ne s'agit plus d'une maîtresse idéale dont on récite, aux sons langoureux du luth, les hyperboliques louanges. Shakespeare, lui, nous fait confidence de ses sympathies, de ses haines, de toutes les joies et souffrances de sa vie : il charme, il émeut, il entraîne.

..... *Si vis me flere, dolendum est*
Primum ipsi tibi.

Jusqu'à cette époque régna sans conteste le Sonnet dit personnel. Bientôt, sans perdre entièrement ce caractère, mais devant l'impossibilité de réunir les fragments de la mosaïque par un lien qui ne fût pas factice; en présence d'efforts inutiles pour créer l'unité avec cet

Digitized by Google

entassement de pièces d'inégale valeur, le Sonnet s'isole et devient ce qu'il a continué d'être jusqu'aux luttes des classiques et des romantiques. Nous avons devant nous un agencement de quatorze vers, plus ou moins bien construit et portant à son dernier vers une pointe plus ou moins spirituelle. Ce qui le caractérise toujours, c'est l'exagération du sentiment, qui veut se faire accepter pour un trait de génie, et qui monte et descend tous les degrés de l'échelle, depuis le Sonnet de Desbarreaux jusqu'à celui de Regnard, resté légendaire à cause de la trivialité de sa chute. Puis vint le moment où la mode abandonna le genre, et, comme le dit un écrivain de la fin du XVIII^e^ siècle : « Notre siècle n'est plus dans le goût de ces petites pièces qui faisaient tant de bruit autrefois. » Le silence est complet, la Révolution aidant.

Les études historiques, qui occupèrent les esprits au début du XIX^e^ siècle, ramenèrent à leur suite la Ballade, le Rondeau, le Triolet et le Sonnet. Les vieilles formes furent rajeunies par des idées nouvelles, et le Sonnet recommença à marcher dans le cycle fatal de ses développements et de ses défaillances, reproduisant les inspirations du jour et se prêtant aux fantaisies des systèmes littéraires. C'est en effet un exercice poétique mis par son peu de durée à la portée de toutes les haleines. Quand l'idée jaillit, d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus concise, il la recueille, l'enferme dans un cadre symétrique et fait valoir la gemme brute par le travail du lapidaire. Comme « le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, » il revêt tous les aspects, mais en restant toujours lui-même. Chaque auteur lui imprime son sceau;

Digitized by Google

et tous les genres de littérature, depuis l'Idylle jusqu'à l'Épopée, depuis le tragique jusqu'au bouffon, y ont versé leurs pensées sublimes ou légères. Pour être juste, avouons que si le Sonnet a servi de moule à plus d'un petit chef-d'œuvre, le plus souvent il n'en est sorti que les excentricités les plus étranges. En laissant de côté Baudelaire, l'inventeur du beau dans l'ignoble, qui de nous n'est demeuré stupéfait devant les « Chimères » de Gérard de Nerval, produit d'une imagination maladive, premier pas vers le reverbère où se pendit l'auteur ?

Malgré toutes ses traverses, on peut encore donner au Sonnet, tel qu'il s'est conservé jusque-là, le nom de classique. C'est à une époque plus rapprochée de nous que commence une lutte encore ardente aujourd'hui entre l'ancienne école et la Parnassienne. Celle-ci n'a d'autre dévotion que le culte de la Forme. Que le vers soit poli, sonore, majestueux comme un antique : tout est bien. L'idée, reléguée au second plan, ne cherche plus le choc pour jaillir en étincelle. Plus de ces pointes d'épigramme, lancées comme d'une catapulte par les treize vers qui précèdent et passant devant l'esprit avec le fulgurant de l'éclair ; mais un ensemble concordant, qui reproduise à nos yeux le tableau d'un maître ou le spectacle grandiose de la nature vraie.

Quelles que soient les opinions qui divisent à son sujet nos littérateurs contemporains, le Sonnet a beaucoup gagné dans cette mêlée pacifique. F. Coppée, A. Sylvestre et les autres athlètes descendus avec eux dans l'arène, ont rétabli dans toute leur sévérité les règles prosodiques édictées par les législateurs du Parnasse, sévérité qui va jusqu'à l'extrême, quand il s'agit de la rime. Mais où il

Digitized by Google

a gagné plus encore, c'est dans ce que je me permettrai d'appeler son âme. Il ne répète plus sur tous les tons ce mot haïssable, ce moi, que l'auteur, tout habile qu'il fût à voiler sa pensée intime, laissait toujours percer dans son œuvre. Le Sonnet nouveau, plus compassé, plus monotone peut-être que son aîné, a la démarche digne et s'il poursuit moins l'esprit, il atteint sûrement la poésie. Et disons-le franchement : on ne lit guères de Sonnets qui fassent naître une émotion sereine et profonde comme ceux de Pailleron ou de Sylvestre. Ces petits poèmes font pardonner bien des hérésies littéraires, bien des contre-sens philosophiques. On met volontiers bas les armes devant un adversaire qui professe, en somme, le même culte que soi, l'amour du grand et du beau.

Cependant, pour la masse des lecteurs, il n'est encore que *longo proximus intervallo*. L'esprit français, amoureux de l'épigramme, ensorcelé par le calembour, esclave du trait ingénieux qui le réveille et le fait sourire, n'a pu abandonner ce vieux Sonnet à effet, tour à tour sublime et enjoué, plein de grandeur et de bonhomie. Aussi les deux genres produisent à l'envi et la moisson est plantureuse. La mode inscrit un Sonnet sous le tableau du Salon ; elle en sème dans les journaux illustrés que vont feuilleter les gens les plus graves ; elle en met jusque dans les réclames et les cornets des confiseurs. Eh bien ! dans cette foule bigarrée dont chaque individu pousse son cri, prêtez l'oreille, vous trouverez encore une certaine harmonie, et, çà et là, quelques notes heureuses qui émergent du pêle-mêle.

Quelles conclusions tirerons-nous de ce plaidoyer où

Digitized by Google

le demandeur et le défendeur sont impartialement accueillis ? Comment partager le différend entre la cloche et le battant ? Le voici : Le Sonnet est plus que jamais le joujou de l'esprit ; il ne peut-être le pivot d'un système. Ne soyons donc point trop rudes au Parnassien ; ne gardons point toutes nos faveurs pour le Classique. Comme le peuple Romain dans le cirque, suivons la course de la faction verte ou de la faction bleue, sans prendre parti pour l'une ou pour l'autre ; mais applaudissons de tout cœur le char qui sait tourner la borne avec élégance et dextérité.

Permettez-moi, Messieurs, de faire passer devant vous quelques Sonnets où je me suis efforcé de reproduire, en manière de pastiche, les divers tons qu'a pris le genre dans ses phases de développement historique. Je ne vous les donne pas pour œuvres académiques : il n'est pas question de faire accepter les idées qu'ils représentent. Considérez-les au point de vue de la forme, comme si vous aviez à juger d'un recueil littéraire où tous les genres seraient admis, depuis le sérieux paradoxal jusqu'au tintamarresque. D'ailleurs, voilà déjà un mot qui ne devrait pas faire retentir dans cette enceinte sa vibration barbare. Si vous êtes indulgents pour le terme (inventé par un écrivain bouffon qui a fait souche dans le journalisme), j'espère que vous ne le serez pas moins pour la façon de faire dont il est l'étiquette.

Voici, dans l'ordre de dates, le Sonnet paradoxal. Il aurait pu être écrit à l'époque où l'on n'était artiste ou poète qu'à la condition d'avoir les cheveux longs, la barbe en pointe et la paleur du poitrinaire ; au temps des romances de Monpou et des copies de Child-Harold.

Digitized by Google

LE POÈTE.

Si vous n'avez marché dans l'ombre de la vie,
Heurtant vos pieds meurtris aux pierres du chemin ;
Si vous n'avez senti l'épingle de l'envie
Chercher sur votre flanc place pour son venin ;

Si vous n'avez versé cette larme bénie
Que l'ange inscrit au ciel sur le livre divin ;
Si vos lèvres en feu de la coupe tarie
N'ont essuyé les bords, sans relâche et sans fin ;

Laissez au Mont Sina Moïse et la tempête !
Tressez de vos bijoux les guirlandes de fête
Au monstrueux Veau d'or, au dieu du Million ;

Mais parmi les élus ne levez point la tête :
Quand Dieu créa le monde, en semant le poète,
Il jeta la douleur dans le même sillon.

Le suivant est éclairé par une dernière lueur des beaux jours de l'élégie. Lamartine fait de la politique; le soleil est couché.

IMMORTALITÉ.

Planter dans l'avenir les jalons d'espérance ;
Marquer d'un point joyeux l'étape des beaux jours,
Et d'un œil vigilant, sous les pas de l'enfance,
Niveler le chemin qui conduit aux amours ;

Nous avons caressé ce rêve plein de charmes,
Les rires et les jeux de l'enfant qui grandit
Ne laissaient point au cœur place pour les alarmes,
Et, la main dans la main, nous allions. Une nuit,

Digitized by Google

L'Ange exterminateur, en passant, par mégarde
Nous vit, pauvres obscurs, dans un coin oubliés,
Et, sur les deux genoux, par la douleur pliés

Nous disons : O Dieu bon, dans ton asile garde
Cet enfant, tel qu'au jour où tu nous l'as repris ;
Nous irons achever le voyage entrepris.

Nous arrivons aux luttes philosophiques où l'éclectisme tenait la corde, au temps où la bourgeoisie, amoureuse du repos d'esprit, marchait, grâce à ce système, à la complète indifférence, et trouvait plus agréable, comme Lucrèce du haut de son rocher, de laisser s'ébattre devant elle spiritualistes et matérialistes.

MOURIR ?

Mourir ? est-ce, à la fin d'un rapide voyage,
Une angoisse suprême où toutes les douleurs,
Ainsi que les vautours sur un champ de carnage,
Achèvent les débris qui restent de nos cœurs ?

Est-ce le lourd sommeil qui vient après l'ouvrage
Appesantir les yeux du pauvre laboureur,
Effaçant d'un seul trait les souffrances de l'âge
Et jusqu'au souvenir d'un pénible labeur ?

Que la mort soit pour nous l'enfantement terrible
Où d'un corps vermoulu sort l'âme incorruptible,
Aux approches d'un Dieu qui la fait tressaillir ;

Ou que dans un repli de son manteau paisible
L'Eternité nous plonge au néant insensible :
L'homme qui vécut pur voit la mort sans pâlir.

Digitized by Google

Celui-ci se ressent déjà des fantaisies de l'école littéraire, sœur de la philosophie matérialiste, mais dans sa forme seulement; l'idée en demeure spiritualiste et chrétienne.

LE MENDIANT.

Dans un sabot rugueux engageant un pied sale
Que la paille défend des heurts et des cailloux,
Du village fangeux le mendiant dévale,
Suivi d'un chien sans nom, à l'œil terne, au poil roux.

Aux portes de la ville, importun, il étale
Sa crinière pareille à la branche de houx,
Et murmure au hasard la prière banale,
Se réclamant de Dieu, de notre père à tous.

Tiens! prends! Voilà du vin, voilà du pain, bois, mange!
Tes haillons repoussants cachent peut-être un ange
Qui vient nous rappeler au respect de la loi;

L'aumône avec le ciel est un mystique échange;
Le petit sou donné vaut la perle du Gange:
Mais, pour l'amour de Dieu, bonhomme, lave-toi!

On peut en dire autant du suivant, dont la conclusion réaliste accentue davantage l'antithèse et passe de la bonhomie à la satire.

LE FAKIR.

Sous les rayons brûlants du soleil de l'Asie
Le Fakir, accroupi près du fleuve sacré,
Contemple, avec des grands yeux brillants de frénésie,
Son ongle dans le sol péniblement ancré.

Digitized by Google

De l'immobilité terrible poésie !
Le corps en holocauste à la divinité,
L'âme, absorbée en Dieu, par le néant saisie ;
Tous deux inconscients de leur humanité ;

Il est un avec Dieu, Dieu lui-même, et sa lèvre
Paraît, en imitant le rictus de la chèvre,
Lui chanter l'hymme dû par l'univers entier.

Pendant que de la vie en martyr il se sèvre,
La chair a protesté ; le saint tremble de fièvre :
Lève-toi, Dieu crotté ! l'autel est un fumier.

Enfin, voici deux essais qui cotoient l'école Parnassienne et par la rime et par la raison. Ce sont deux tableaux qui laissent peut-être entrevoir, à travers les nues, une idée allégorique.

SIRIUS.

Sirius, le grand chien, au ciel cherche sa proie,
De son long hurlement les globes effrayés
Bondissent, s'égarant loin des chemins frayés
Et creusent dans leur fuite une indiscrète voie.

Sirius cependant comme une meute aboie :
Il tombe, haletant et les jarrets ployés,
Devant tous ces chétifs un instant dévoyés,
Et d'un regard vainqueur son œil rouge flamboie.

Alors autour de lui les constellations,
Humbles, viennent tracer leurs révolutions,
Implorant la pitié du chasseur magnanime ;

Et d'un monde inconnu majestueux soleil
Il laisse, hérissant son pelage vermeil,
Les rayons de sa gloire illuminer l'abîme.

Digitized by Google

ORION.

Orion, le géant, traverse l'étendue.
Il souffle l'ouragan sur l'océan de l'air;
Autour de lui ses bras amoncellent la nue;
La pointe de son glaive en sort comme l'éclair.

Que cherche-t-il là-haut? Plongeant sa tête nue
Dans l'espace infini de l'insondable éther,
Il songe à découvrir la demeure inconnue
Qui cache la splendeur de son roi, Jupiter.

Plus loin que les Titans, sur la voûte étoilée,
Il met la main. Du Dieu la majesté voilée
Semble entr'ouvrir un pan de sa divinité.

Vains efforts! il ne heurte en sa course effarée
Que les soleils, cailloux semés dans l'Empyrée;
Et chacun de ses pas est une immensité!

Quant aux Sonnets que je nommerais volontiers tintamarresques, il en est de toutes les nuances. Ils tirent leur originalité, non pas de la grossièreté du terme (ce qu'on peut reprocher à l'un de ceux que vous venez d'entendre), ni au sous-entendu graveleux; ce n'est ni Vadé, ni Parny qui parle. L'effet qu'ils recherchent est produit par l'antithèse démesurée de deux pensées ou de deux styles, par la chute inattendue d'une négation brutale, d'un contraste déchirant. Représentez-vous un cortège riant ou funèbre, couronné des fleurs de l'Idylle ou couvert des larmes argentées de l'Elégie; et voyez, tout-à-coup, sous le dais triomphal, les haillons sordides d'un cul-de-jatte ou la mine débraillée d'un effronté

Digitized by Google

voyou. Quel immense désappointement pour le spectateur devant cette mise en action, de propos délibéré, du tableau dessiné par Horace : *Desinit in piscem...!* Et cependant, ce n'est pas toujours une bouffonnerie, ce n'est pas toujours un blasphème. C'est l'expression cruelle du vrai ; c'est l'impitoyable réalité arrachant au lecteur un de ces rires poignants qui lui viennent avec des larmes.

LA DERNIÈRE PENSÉE.

Dieu m'appelle. Je vais enfin m'unir à lui.
Mon âme a pressenti l'heure de délivrance.
Et le pâle rayon du dernier jour a lui
Sur les rideaux jaunis de mon lit de souffrance.

Déjà je n'entends plus. La cloche d'aujourd'hui
Cesse de m'apporter le signal d'espérance.
Déjà je ne vois plus. Tous les objets ont fui
De mes yeux. Tout est mort. L'éternité s'avance.

Dieu m'a créé fragile, et j'ai failli souvent ;
Mais il aura pitié de mon égarement,
Et la peur du néant en mon cœur se dissipe.

Puisse mon repentir à mon dernier moment
Tempérer les rigueurs d'un juste châtiment! . . . .
Ah ! je fumerais bien la moitié d'une pipe !

Digitized by Google

L'ASSASSINAT

de

GUILLAUME D'ORANGE

(1584)

Par M. E. LECESNE

Membre résidant

Le 10 juillet 1584, à l'issue de son dîner, Guillaume d'Orange était assassiné par un nommé Balthasar Gérard. Cet homme, né en 1558, à Vilfans, petit bourg de la Franche-Comté, était arrivé à Delft au mois de mai. Il était âgé seulement de vingt-sept ans, de taille moyenne et de contenance modeste. Il avait pris le nom de Guyon. Une première fois il s'était approché de Guillaume, et lui avait remis une lettre : le prince d'Orange lui ayant demandé d'où elle venait, il répondit qu'elle était de lui et qu'elle contenait des choses importantes concernant les Pays-Bas. Cette lettre était signée François Guyon. Le lendemain, il s'adressa à un Secrétaire du Prince, qui le renvoya à Pierre l'Oiseleur de Villiers, Ministre et Conseiller de Guillaume d'Orange. Il demanda une réponse à sa lettre, insistant sur l'importance des révélations qui y étaient faites. Villiers en ayant parlé

Digitized by Google

au Prince, celui-ci le chargea d'examiner attentivement l'affaire. Il fit donc venir l'auteur de la lettre et apprit de lui qu'il se nommait François Guyon, qu'il était né à Besançon, qu'il portait une affection toute particulière au prince d'Orange, qui était vicomte de Besançon, et qu'il considérait par conséquent comme son seigneur. Cette affection lui avait toujours fait désirer de rendre service au Prince. Ce désir était encore augmenté par la haine qu'il portait aux Espagnols qui, sur de faux rapports, avaient, après l'entreprise du sieur de Beaulieu contre Besançon, impliqué son père dans ce complot, et l'avaient fait périr parce qu'il était de la religion réformée. C'est ce qui l'avait engagé à quitter son pays et à venir habiter un endroit où le protestantisme n'était pas persécuté. En conséquence, il avait, deux ans auparavant, abandonné la Franche-Comté et, muni d'un bon cheval et d'armes de guerre, il avait cherché à s'enrôler dans quelque compagnie destinée aux Pays-Bas. Mais, en passant par le duché de Luxembourg, il s'était arrêté chez un de ses cousins, nommé du Pré, qui était Secrétaire du comte Pierre-Ernest de Mansfeld. Ce cousin lui conseilla de demeurer quelque temps avec lui, parce qu'il avait aussi l'intention de passer au service des insurgés belges, étant auprès du comte de Mansfeld contre sa conscience. Il était donc resté avec ce cousin jusqu'aux Pâques dernières, mais à ce moment il ne put y demeurer davantage parce qu'il y avait dans l'hôtel du comte un prêtre très-sévère sur le chapitre de la religion, qui allait souvent dans les chambres des gens de service voir ce qu'ils faisaient, et qui avait fini par le menacer, lui et son cousin, de les dénoncer s'ils n'allaient pas à confesse.

Digitized by Google

Voulant éviter de faire ses pâques, il avait passé toute la Semaine sainte à Trèves, et le prêtre lui ayant demandé à son retour où il avait communié, il avait dit que c'était dans l'église des Jésuites. Mais le malheur voulut qu'un des principaux Jésuites de Trèves vînt à Luxembourg et découvrît au prêtre le mensonge qui lui avait été fait. Celui-ci se rendit immédiatement au château de Fontaine, près de Luxembourg, où il était avec le comte, et voulut le faire arrêter. Mais il s'était défendu, et dans la lutte avait donné un coup de poignard à son adversaire. Après cette affaire, s'étant sauvé à Trèves, il avait mandé à son cousin de lui envoyer un cheval et de l'argent pour se réfugier auprès du prince d'Orange. Ces secours tardèrent à arriver, et, comme il craignait d'être découvert, il se décida à partir pour les Pays-Bas dans le dénûment le plus complet. Pour preuve de ses allégations, Guyon remit à Villiers un paquet plein de blancs-seings du comte de Mansfeld, disant qu'il avait eu souvent son cachet à sa disposition comme principal employé de du Pré. Cela lui avait servi à donner des passeports à différentes personnes qui en avaient besoin : il ajoutait qu'au moyen de ces blancs-seings on pourrait peut-être mener à bonne fin quelque entreprise importante. Ces discours furent rapportés au prince d'Orange. Celui-ci, qui était habitué à saisir le côté pratique des choses, ordonna à Villiers de demander à Guyon à quoi il pensait qu'on pourrait employer les blancs-seings. Il répondit qu'il serait facile d'en user pour se faire ouvrir quelque ville du Luxembourg, ou, que si c'était trop loin, on n'avait qu'à les confier à des espions qui s'introduiraient par ce moyen de toutes parts chez les Espagnols. Le prince d'Orange

Digitized by Google

jugea qu'il fallait se servir de ces blancs-seings pour faire passer des messagers de Bruxelles à Cambrai, et envoya même Guyon en France, à la suite de Caron, seigneur de Schœnwal, pour tenter un essai. Dès qu'il fut en France, on dit que le traître s'empressa d'écrire en Espagne que tout allait bien, qu'il espérait sous peu *voir le sieur de Beaujeu* : c'est ainsi qu'il était convenu d'appeler le meurtre qu'il méditait.

Le voyage de Guyon en France coïncida avec la mort du duc d'Anjou. Schœnwal, croyant avoir sous la main un homme de confiance, le renvoya auprès du prince d'Orange avec des lettres qui lui apprenaient l'événement. Quand Guillaume eut lu ces lettres, quoiqu'il fût encore au lit, il fit entrer l'envoyé dans sa chambre, et voulut savoir de lui tous les détails de la mort du Duc. Guyon a avoué depuis que si alors il avait eu une dague ou un couteau sous la main, il aurait tué le Prince. Ne pouvant accomplir en ce moment son infernal dessein, il donna les renseignements qui lui étaient demandés et se retira. Mais ces circonstances eurent pour effet de détourner de plus en plus les soupçons, si tant est qu'il y en eût. Les allures extérieures de Gérard devaient, d'ailleurs, répondre suffisamment de lui. Il fréquentait assidûment les prêches et les prières du soir, portait continuellement avec lui un psautier ou quelque livre religieux : parfois il empruntait la Bible du concierge, et en lisait tout haut quelques chapitres. Toutes ces menées avaient pour but de le faire connaître parmi les employés et domestiques du prince d'Orange comme un fervent religionnaire. On dit que parmi ses lectures favorites figuraient les poésies de du Bartas, et que

Digitized by Google

l'endroit le plus usé du livre était l'histoire de Judith(1). D'aussi bonnes recommandations engagèrent Guillaume à l'employer encore une fois pour intermédiaire entre lui et Caron: il lui confia une dépêche, et lui ordonna de partir pour la France. Guyon ayant fait observer qu'il manquait absolument d'argent, et que ses chausses et ses souliers étaient dans le plus triste état, Guillaume lui fit remettre dix ou douze écus. C'était le dimanche, 8 juillet. Au lieu de partir, il acheta le lendemain un pistolet d'un soldat de la garde du Prince, nommé René ; mais l'ayant essayé, il trouva qu'il ne valait rien, et en acheta deux autres à Jean de la Forêt, sergent du capitaine Caulier. Il les tira trois ou quatre fois, et en ayant été satisfait, il demanda à un autre soldat de la garde de lui faire des balles ramées, ce que celui-ci refusa, au grand mécontentement de Guyon.

On était ainsi arrivé au 10 juillet. Ce jour-là, l'assassin se mit en embuscade dans l'intérieur du palais, et attendit que le Prince descendît pour aller dîner dans une petite salle à manger, où il avait l'habitude de prendre ses repas en famille. Il s'approcha de Guillaume, qui était avec la Princesse, et lui demanda un passeport d'une voix mal assurée et tout décontenancé. La Prin-

(1) Voici les vers de du Bartas que Guyon répétait le plus volontiers :

Celuy n'est point de Dieu qui guerroye sa loy.
Tous peuvent estre donc des tyrans homicides:
Jaël, Ahad, Jéhu, furent tyrannicides.
Voire, mais il leur fut commandé du seigneur.
D'une pareille loy je sens forcer mon cœur.
Las pour faire un tel coup, ton bras a peu de force.
Assès fort est celuy que l'Eternel renforce.

Digitized by Google

cesse s'aperçut de son trouble, et demanda à son mari quel était cet homme, lui disant qu'il ne lui paraissait pas avoir très-bonne mine. Le Prince lui répondit qu'il le connaissait, et qu'il allait faire expédier le passeport qu'on avait sans doute oublié de lui remettre. Pendant le dîner, on le vit se promener aux environs de l'écurie, au fond de l'hôtel touchant aux remparts. Le dîner achevé, le Prince quittait la salle à manger, lorsque le meurtrier sortit de derrière un pilier de la galerie, ayant un coin de son manteau pendant jusqu'au bas de l'épaule, et tenant ses deux pistolets cachés sous l'aisselle gauche. De la main droite, il présenta au Prince un papier, comme si c'était son passeport qu'il voulait faire signer, et, pendant que Guillaume s'avançait pour le prendre, l'assassin tira si prestement un de ses pistolets que personne n'aurait pu l'en empêcher. Le coup avait porté: Guillaume était percé de part en part, du côté gauche au côté droit, à travers l'estomac. Se sentant touché, il ne dit que ces paroles: *Mon Dieu, ayez pitié de mon âme. Je suis fort blessé. Mon Dieu ayez pitié de mon âme et de ce pauvre peuple* (1). Puis il chancela et serait tombé, si son écuyer ne l'avait soutenu, et ne l'avait assis sur les marches de l'escalier. Comme il ne parlait plus, la comtesse de Schwartzenbourg, sa sœur, lui demanda, en allemand, s'il ne recommandait pas son âme à Jésus-Christ, notre Sauveur; il répondit en la même langue: *Oui*. Ce fut le dernier mot qu'il prononça: on le porta dans la petite salle où il avait dîné, et il y rendit le dernier soupir.

(1) Les historiens contemporains rapportent qu'il prononça ces paroles en français.

Digitized by Google

Pendant ce temps, le meurtrier avait cherché à fuir par les écuries. Pour cela, il s'était mis à sauter quatre ou cinq marches de la galerie, ce qui avait fait partir l'autre pistolet qu'il avait sous son bras. Il espérait se défendre avec cette arme, mais il la laissa tomber dans sa course et n'eut pas le temps de la ramasser. Fuyant à toutes jambes, il avait traversé l'écurie et la rue qui menait au rempart ; mais, comme il courait sur le fumier, il s'embarrassa dans la paille, qui était longue, et tomba. Il eut néanmoins le temps de se relever et de gagner le rempart, d'où il s'apprêtait à sauter dans le fossé : au moment où il enjambait la muraille, il fut arrêté par un laquais et par un hallebardier qui, assistés de quelques personnes, le conduisirent dans la cour de l'hôtel. Il avait d'abord été très-effrayé, mais voyant qu'on ne le tuait pas immédiatement, il affecta un grand sang-froid. Un domestique lui ayant dit : *Tu es un méchant traître*, il répondit : *Je ne suis pas un traître, j'ai fait ce que le Roi m'a commandé.—Quel Roi?* lui demanda-t-on.—*Le roi d'Espagne, mon maître*, s'écria-t-il. Et comme un capitaine français, nommé Bastien, lui disait : *Si Dieu ne l'eût empêché, le Prince aurait été tué. — Quoi*, reprit-il, *ai-je failli? Maudite soit la faute!* Puis, après un moment de réflexion, il ajouta : *Non, c'est impossible* : peut-être avait-il empoisonné les balles de ses pistolets. Conduit dans le logement du concierge de l'hôtel, il fut fouillé, et on trouva sur lui deux vessies quelque peu gonflées et un petit tube avec lequel il espérait les gonfler complétement. Ne sachant pas nager, il voulait se servir de ces vessies pour traverser le fossé. Quand le magistrat de Delft fut arrivé pour l'interroger, il demanda du papier,

Digitized by Google

des plumes et de l'encre, et promit, *vu qu'il était prisonnier et*, ajoutait-il, *autant que mort*, qu'il ferait connaître toute la vérité ; ce qu'il ne fit pourtant pas complétement, car il entremêla ses aveux de beaucoup de mensonges. Il reconnaissait que son véritable nom était Balthazar Gérard, qu'il était âgé de vingt-six ans, né à Vilfans, en Bourgogne, que depuis six ans, c'est-à-dire depuis l'infraction de la pacification de Gand, il avait eu le dessein de tuer le prince d'Orange, et même vers cette époque, étant à Dôle, chez un Procureur, nommé Jean Villan, il prit une dague qu'il enfonça de toute sa force dans une porte, en disant qu'il voudrait percer ainsi le cœur du Prince. Une personne présente lui fit observer que ce n'était pas son affaire de tuer les Princes. Lorsqu'il eut appris que le roi d'Espagne avait ordonné de tuer Guillaume d'Orange, partout et comme on pourrait, il était venu en Bourgogne dans le but de se préparer à cette entreprise. Etant arrivé à Luxembourg au mois de mars, il avait entendu dire que le prince d'Orange avait été tué ; c'est ce qui l'avait déterminé à ne pas poursuivre son voyage, et à se mettre au service de son cousin, Jean du Pré, secrétaire du comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg. Mais, ayant appris que Guillaume d'Orange n'était pas mort, il résolut de poursuivre son dessein. C'est alors qu'il pensa à se procurer quelques blancs-seings du comte de Mansfeld, afin d'avoir un prétexte pour s'introduire auprès du Prince. *Suivant donc son ancienne et invétérée délibération*, ce sont les termes dont il se servit, au mois de novembre précédent, il voulut quitter du Pré, et comme celui-ci cherchait à le retenir, il avait rompu avec lui au moyen d'une querelle;

Digitized by Google

mais il arriva que du Pré fut volé d'une somme de cent cinquante écus, et il pensa que, s'il s'en allait dans ces circonstances, on ne manquerait pas de dire que c'était lui qui était le voleur, il resta encore quelque temps, jusqu'à ce que l'argent fût retrouvé. Alors, il avait cherché à gagner les Pays-Bas en suivant quelques compagnies wallonnes envoyées de Luxembourg dans le Brabant, mais il avait encore une fois été retenu par une maladie que fit du Pré et qui dura depuis la semaine avant Noël jusqu'à la quinzaine après cette fête. Enfin, au mois de mars dernier, il avait pris congé de son patron. Avant de venir dans les Pays-Bas, il était allé à Trèves, où il se confessa à un Jésuite. Celui-ci le retint dans le collège de cette ville, et là, ils se concertèrent ensemble sur les moyens d'user des blancs-seings qu'il avait dérobés au comte de Mansfeld. Il fut décidé que la chose serait tenue secrète jusqu'à Pâques, et qu'alors le comte serait averti de ce qui allait se passer. D'après le conseil du Jésuite, il aurait pareillement écrit une lettre au prince de Parme pour lui demander son appui ; mais cette lettre était restée sans réponse. Il faut remarquer qu'il n'est nullement nié par les partisans des Espagnols que le prince de Parme ait eu connaissance du complot. Strada reconnaît que Gérard offrit ses services à Farnèse. Ce qui empêcha de les accepter ce ne fut point l'horreur du crime, mais c'est qu'on pensait que le meurtrier ne serait pas capable de le consommer. *Quia et operam in id suam Parmensi obtubrat, spretusque ut impar fuit.* On voit que Farnèse, qui pourtant se connaissait en hommes, se trompa complétement en cette circonstance, et que celui qu'il dédaigna était digne de sa confiance. Ainsi

Digitized by Google

rebuté, Gérard n'en était pas moins venu à Delft, où il avait exhibé ses blancs-seings, dont il s'était servi pour le maréchal de Biron et autres seigneurs du parti du duc d'Anjou. La mort de ce dernier le fit retourner en Hollande. Ce fut alors qu'il chercha toutes les occasions de faire le coup qu'il avait médité. N'en trouvant pas de meilleure que de tuer le Prince quand il revenait du prêche ou au moment de ses repas, il avait acheté la veille deux pistolets qu'il avait chargés, l'un de trois balles et l'autre de deux. Il avait tiré celui chargé de trois balles, et n'avait pu se servir de celui qui était chargé de deux balles, parce qu'il en avait été empêché par les hallebardiers, ce qu'il regrettait beaucoup. Il terminait ses aveux en disant que, quand il serait à mille lieues, il reviendrait pour achever le Prince.

Ayant été appliqué à la question extraordinaire, et avant d'être mis à la torture, il dit qu'au mois de mars dernier il avait consulté sur son dessein Me Géry, docteur en théologie, gardien des Cordeliers de Tournay, et il persista dans ce dire après avoir été retiré de la gêne. Quand on l'y remit, il déclara que, dans l'intention d'obtenir une récompense, il avait fait connaître son projet au prince de Parme, que celui-ci avait ordonné à Christophe d'Assonville, Conseiller, d'en conférer plus amplement avec lui : ce Conseiller lui exposa les dangers qu'il courait, lui dit que, si nonobstant il persévérait dans son dessein, il rendrait un grand service au roi d'Espagne ; mais, au cas où il serait découvert, il lui recommanda tout particulièrement de ne pas nommer le prince de Parme, parce que cela ne lui servirait à rien et serait fort fâcheux pour le Prince. Du reste, après

Digitized by Google

avoir pris connaissance des moyens qu'il comptait employer, il les approuva grandement.

Le lendemain, sans être mis à la gêne, il persévéra dans ses dires relativement au prince de Parme et à d'Assonville. Il ajouta que ce dernier l'avait assuré qu'il avait communiqué au Prince la conversation qu'ils avaient eue ensemble, qu'il donnait son acquiescement à tout et s'engageait, en cas de succès, d'accorder la récompense promise par l'édit de proscription. En le quittant, d'Assonville lui aurait dit : « Allez, mon fils, si vous achevez ce fait, le Roy vous tiendra tout ce qu'il a promis et acquérerez un nom immortel. » Du reste, il ne cessait de répéter qu'il ne se repentait pas de ce qu'il avait fait, et que si c'était à recommencer, il le ferait encore, dût-il y perdre mille vies.

Dans un dernier interrogatoire, il ajoutait que d'Assonville avait montré des blancs-seings au Prince, qu'il l'avait autorisé à s'en servir, qu'il lui avait recommandé, s'il venait à Anvers, d'exhiber ces blancs-seings au S^{r} de Sainte-Aldegonde, qui ne manquerait pas, en les voyant, de le recevoir dans la ville ; qu'enfin, M^{e} Géry, après avoir pris connaissance de sa résolution, lui avait dit que, puisqu'il avait entrepris une pareille chose, il devait l'achever, et qu'il lui donnait sa bénédiction, promettant de prier Dieu pour lui, ce que le Jésuite de Trèves lui avait promis également, l'assurant qu'au cas où il mourrait, il serait rangé au catalogue des martyrs glorieux. Au reste, il ne connaissait pas le nom de ce Jésuite ; mais il savait qu'il était régent du collège, qu'il avait la barbe rousse et qu'il avait communiqué le fait à trois de ses frères.

Digitized by Google

Sans vouloir disculper le prince de Parme de sa participation au complot, nous appellerons néanmoins l'attention sur ce fait, que le prévenu va toujours en le chargeant davantage à mesure qu'il avance dans ses révélations. Espérait-il par ce moyen se rendre plus intéressant auprès de ses juges? Avec la réflexion, voyait-il l'affreux abîme dans lequel on l'avait entraîné? Cherchait-il à rejeter sur les autres une partie de sa faute? Toutes ces interprétations sont possibles. Ce qui est probable, c'est que le prince de Parme n'a pu se compromettre autant que Gérard finit par le dire: il était de ces hommes qui laissent faire les mauvaises actions, mais qui ne les autorisent pas. S'il fut satisfait de la mort du prince d'Orange, il eut au moins la pudeur de ne pas le laisser paraître, car il interdit les réjouissances dans son camp, et fit adresser des compliments de condoléance à la veuve du défunt. Quant aux encouragements donnés à l'assassin par des Jésuites et des docteurs en théologie, s'il est impossible de les révoquer en doute, il est certain qu'ils eurent lieu avec plus de ménagements que l'accusé ne le disait. Certes, le parti catholique, à cette époque, ne reculait devant aucun moyen, mais il était trop adroit pour se fier aveuglément à un scélérat sans aveu. Gérard a été sans doute considéré par lui comme un enfant perdu qu'il ne fallait pas détourner de son chemin de traverse, mais non pas comme un héros qui devait faire honneur à la religion. Les promesses de martyre que Gérard prétend lui avoir été prodiguées sont évidemment un effet de mise en scène à l'adresse des protestants.

Malgré ces réticences, la condamnation de Gérard ne pouvait faire aucun doute. Elle fut prononcée avec une

Digitized by Google

rapidité à laquelle nous ne sommes pas habitués dans les procès de ce genre. Un tribunal extraordinaire, composé des treize Commissaires du haut Conseil et du Conseil provincial, des juges municipaux et des Echevins, s'assembla immédiatement, et la sentence fut rendue le 14 juillet. Cette sentence était d'une rigueur inouïe. Le coupable devait être conduit sur un échafaud, dressé à cet effet devant l'Hôtel-de-Ville, pour avoir la main droite brûlée par des fers ardents, les muscles arrachés avec des tenailles rouges, son corps vivant fendu, en commençant par le bras, le cœur arraché et jeté contre la face, la tête séparée du tronc, pour être exposée au haut d'une pique sur le clocher de l'Escoutette, derrière l'hôtel du Prince, le tronc séparé en quatre quartiers et pendu aux bastions des quatre portes de la ville, enfin, ses biens confisqués (Résolutions de Hollande du 14 juillet 1584). En entendant la lecture de cette sentence, Gérard fut saisi d'effroi; il maudit le jour où il avait mis le pied dans les écoles de droit et la science qui lui avait servi à s'introduire auprès des grands. Il dit que s'il eût été un pauvre ouvrier ou un simple artisan, il ne serait pas tombé dans ce malheur, que c'était la soif des richesses et de la noblesse qui l'avait conduit où il était. Toutefois, il ne tarda pas à se remettre, et il ajouta que *puisque la folie était faite, il fallait en porter la folle enchère*. Cette fermeté ne le quitta plus; c'est elle qui, lorsqu'on le battait de verges, lui avait fait s'appliquer les paroles de Pilate : *Ecce homo*; ce fut elle qui le soutint pendant les supplices affreux qui terminèrent sa vie, le 15 juillet 1584 (1).

(1) Voltaire parle ainsi de l'assassinat de Guillaume : « C'est le fanatisme qui coûta la vie à Guillaume, prince d'Orange, fondateur de la liberté et de la grandeur des Hollandais. D'abord Salcède le

Digitized by Google

Pour raconter cette fermeté et ces supplices, nous laisserons parler un témoin oculaire. Son simple récit est plus saisissant que les narrations les mieux étudiées : « Comme il y avoit, dit-il, nombre infini de personnes à voir faire cette exécution, où j'étois spectateur comme les autres, il faut que je die ce que je remarquai en icelle. Cest assassin encore qu'il eust les pieds eschaudez de la geine et tout boursoufflez, marchoit neantmoins fermement entre deux bourreaux. Il estoit petit de stature, avec les cheveux, la barbe et tous les poils de son corps rasez parce qu'on presumoit qu'il devoit avoir quelque charme sur luy, qui pouvoit causer que durant tant de tourmens des geines (pour descouvrir s'il n'avoit nuls complices) il crioit peu ou point. Estant lié à l'estache sur l'eschafaut, voyoit d'œil descouvert embraser le gaufrier et les tenailles qui deuvoyent servir à l'office. Voyoit le banc charnier sur lequel il devoit être taillé en quartiers, les cousteaux et la cognée, sans toutefois s'en esmouvoir en rien. Et comme ces deux bourreaux estoyent empeschez à rompre sur une petite enclume posée sur le banc la pistole dont il avoit fait le coup, le marteau duquel l'un des bourreaux frappoit se desmancha et raza les oreilles de son compagnon, dont le peuple se riant, ce malheureux ne se sceut contenir qu'il ne donnât un petit souris. Ayant eu la main longtemps entre deux fers ardans tellement azie qu'elle sembloit

blessa au front (Voltaire se trompe, il s'agit de Jaureguy), et Strada raconte que Salcède n'osa entreprendre cette action qu'après avoir purifié son âme par la confession aux pieds d'un Dominicain et l'avoir justifiée par le pain céleste. Herrera dit quelque chose de plus insensé et de plus atroce : *Estando firme con el exemplo de nestro salvador Jesu Christo y de sus santos.* Balthazar Gérard, qui ôta la vie à ce grand homme, en usa de même que Salcède (Lettre au roi de Prusse, du 20 janvier 1742).

Digitized by Google

estre une gauffre, il la leva amont comme voulant dire et monstrer, voilà la main qui a fait le coup. Et comme après avoir esté tenaillé, les bourreaux le portoyent à deux pour le poser sur le charnier, certaine femmelette dit aux assistans que veut on tant faire de mal à ce pouvre homme, quand tout est dit, il n'a tué qu'un homme, et on le fait mourir de mille morts. Les bourgeois oyant ces propos la poussèrent arrière avec injures. Ceux qui estoient un petit plus loin oyant le bruit et ne sachans que c'estoit commencèrent à s'esmouvoir et à murmurer. aucuns crians arme et le tambour battant C'est à scavoir jà couché sur le banc, les bourreaux eurent peur sur le point de le quitter, et luy à se vouloir lever et fuyr: sur quoy le Magistrat cria aux bourreaux que ce n'estoit rien et qu'ils fissent leur debvoir. Il est à croire si c'eust été quelque trouble et qu'il eust été abandonné seul sur l'eschaffaut quelque mal en point qu'il fust, il eust taché de se sauver: tant y a qu'en tous les tourmens qu'on lui fist jamais il ne cria point, ni ne fist semblant de sentir aucune douleur, à quoi il s'estoit résolu et mesmes s'en estoit vanté dès qu'il estoit sur la geine. »

S'il ne s'agissait pas d'un homme aussi exécrable, on serait vraiment tenté de l'admirer et de le comparer à un Mucius Scœvola. C'est l'effet ordinaire de l'exagération des châtiments : elle diminue l'horreur de la faute et rend le condamné presque intéressant. L'exemple public qu'on a si souvent invoqué en faveur du maintien de ces punitions extraordinaires n'a jamais empêché un fanatique de commettre un régicide. L'atrocité des supplices infligés aux Ravaillac et aux Damiens n'a pas arrêté le cours des attentats contre les Princes. Quand on

Digitized by Google

conçoit de si abominables projets, on ne voit que le but, on ne s'arrête pas aux conséquences. Traiter ces grands coupables autrement que des coupables ordinaires, c'est leur faire un piédestal sur lequel ils sont bien aises de poser, c'est les rendre l'objet de la commisération publique : témoin cette *femmelette* dont il vient d'être parlé, qui oubliait le crime et s'apitoyait sur le criminel. Notre siècle s'est honoré en supprimant ce luxe inutile de répression et d'intimidation : malgré le nombre d'assassinats politiques qu'il a vus, il a toujours été en rétrogradant dans la manière de les punir, tellement que chez nos voisins d'Angleterre, les attentats contre la vie de la Reine ont souvent été considérés comme des actes de folie et passibles, comme tels, d'une simple séquestration. Ne vaut-il pas mieux, pour la société, mépriser de tels forfaits que de paraître trembler devant eux?

C'est ce qui arriva pour Gérard : en lui fournissant les moyens de se faire remarquer, on lui fournit les honneurs de l'apothéose. Les catholiques et les Espagnols, qui l'auraient peut-être désavoué s'il fût mort obscurément, se l'approprièrent quand il eut étalé sur l'échafaud un courage indomptable. On en fit une victime et presque un grand homme. Les moines élevèrent sa constance jusqu'au ciel : les ecclésiastiques, dit de Thou (*Hist. universelle*, livre 79), donnèrent dans tous les Pays-Bas de très-grandes louanges à sa force d'âme, ils firent des réjouissances dans toutes les villes du Roi d'Espagne; les Jésuites le représentèrent comme un martyr et les menaces du peuple empêchèrent seules le clergé catholique de chanter le *Te Deum*. Les chanoines de Bois-le-Duc montèrent au plus haut des tours de l'église pour

Digitized by Google

le chanter en secret ; mais on dit que la foudre tombée la nuit suivante sur le beffroi se chargea de punir cet oubli des convenances. La poésie et la littérature s'empressèrent aussi de célébrer les mérites de ce héros. L'évêque d'Anvers, Levinus Torrentianus. publia une ode latine, à la louange de Gérard (Yprey en Dermont). En 1584, il parut à Douai un écrit in-12 intitulé: *le glorieux et triomphant martyr de Balthasar Gérard advenu en la ville de Delft*. La même année, on publiait à Rome un mémoire in-8° intitulé : *Balthasari Gerardi Burgundi morte e costanza per over animazato il principe d'Orange.* Enfin, en 1594, on imprimait à Bergame un recueil de poésies, qui avait pour titre : *Muse Toscane di diversi nobilissimi ingegni per Gherardo Borgogno* (Michaud, *Biographie universelle,* art. Gérard). Quant à Philippe II, il fut assez lent à payer le prix du meurtre qu'il avait ordonné: il fallut plusieurs années pour que la famille du *tyrannicide* Gérard obtint un diplôme d'anoblissement et qu'elle fût mise en possession de quelques seigneuries du prince d'Orange confisquées en Bourgogne (Gachard, t. I. p. 12.) On doit ajouter qu'elle ne jouissait plus d'aucun privilège depuis la conquête de la Franche-Comté.

Digitized by Google

Texte du Jugement de Condamnation contre Bathalzar Gérard.

Comme Balthazar Gérard, natif de Ville Fans en la Franche-Comté de Bourgogne de la Seigneurie du Roy d'Espagne, prisonnier ici présent a confessé que pour meurtrir et assassiner le très-illustre et puissant Prince feu Monseigneur le Prince d'Orange comte de Nassau etc., il seroit parti dudit pays de Bourgogne et venu à Luxembourg, où s'estant mis au service du secrétaire du comte de Mansfeldt Gouverneur dudit Luxembourg, et illec empraint sur papier blanc grand nombre de cachets dudit comte, ayant apprins à contrefaire le seing manuel d'icelui, pour avec iceux trouver accez à la cour dudit Seigneur Prince d'Orange laquelle sienne délibération il auroit au mois de mars dernier fait entendre par escrit en la ville de Tournay au Prince de Parme qui lui auroit ordonné d'entrer en communication et traité sur ce fait avec le Conseiller d'Assonville : lequel auroit promis audit prisonnier qu'avenant qu'il sceust mettre son dessein en effet et exécuter le ban et proscription du Roy d'Espagne, à l'encontre dudit Seigneur Prince, le Roy luy payeroit ce qu'estoit porté par la dicte sentence, entr'autres points la somme de vingt-cinq mille ducats. Que ledit prisonnier ayant consulté avec ledit d'Assonville touchant ceste exécution, auroit entre eux esté conclu que ledit prisonnier prendroit son adresse ès pays de pardeçà à la cour dudit Seigneur Prince, se faisant nommer François Guyon fils de Pierre Guyon de Besançon jadis exécuté pour la religion avec confiscation de biens. Que sous couleur d'avoir dès sa jeunesse esté zélé à la religion pour laquelle il avoit perdu son père et ses biens et sous ce nom emprunté, et avec ces cachets et signatures il aviseroit d'avoir accès chez ledit Seigneur Prince. Suyvant laquelle résolution icelui prisonnier desmantant son nom et nommant François Guyon seroit venu à la cour dudit Seigneur et s'advancé le 9 de ce mois d'acheter deux pistoles, que le 10 ayant espié que ledit Seigneur estoit assis à table en sa salette seroit allé en son hostellerie où il chargea lesdites deux pistoles l'une de trois balles, l'autre de deux, et de là retournant à la cour avec les pistoles

Digitized by Google

pendant à sa ceinture, au costé gauche, cachées sous son manteau qu'au costé droit il laissoit pendre à bas de l'espaule, afin de ne point sembler d'avoir rien caché dessous. Et qu'à l'issue de la table, comme ledit Seigneur sortoit de sa salette pour monter les degrez de sa chambre, icelui prisonnier auroit lasché l'une de ces pistoles chargée de trois plombs au travers du corps d'icelui Seigneur, duquel coup (au grand regret de tous bons patriots) il auroit esté tué. Lequel cas comme crime très-exécrable et trahison très-abominable perpétré en la personne d'un tant illustre Prince (tel qu'a esté le Seigneur Prince d'Orange) ne doit nullement demeurer impuni, mais plustôt chastié à toute rigueur exemplaire.

Pour ce est-il Messieurs les commis des consaulx grand et Provincial joints avec les Bourguemaistres et Eschevins de ceste ville sur l'examen et confession dudit prisonnier, le tout bien et meurement pesé et considéré, ce qu'en ce cas fait à peser et considérer, ont condamné et condamnent ledit Balthazar Gérard, prisonnier ici présent, d'estre mis sur un eschafaut devant la maison eschevinale sur le marché de ceste ville pour illec premièrement lui estre tenaillée entre deux fers étincellans la main droite avec laquelle il a perpétré ce meurtre tant exécrable ; puis estre avec tenailles et espinces ardantes tenaillé et pincé en six divers endroits de son corps, comme aux bras, cuisses et autres lieux où y a le plus de chair, laquelle ainsi bruslée lui soit arrachée des membres, finallement pour y estre taillé vif en quatre quartiers, commençant par bas le long du ventre pour le cœur lui estre arraché et jetté à la face ; et la teste séparée du corps fichée au haut d'un pal derrière l'hostel dudit Seigneur Prince sur la tour de l'Escoutette, et les quatre quartiers pendus à des potences sur les Boulevards de la Hageporte, Oostporte, Ketelporte et Waterslootrche porte de ceste ville. Déclarant les biens acquis au fisc tel qu'il appartiendra.

Prononçé audit prisonnier, à Delft, le 14 de juillet 1584.

Signé : VANDER MEER.

Digitized by Google

DE L'ORIGINE

et

DE LA CONSTITUTION INTIME

du

LANGAGE

ÉTUDES DE PHILOLOGIE COMPARÉE

lues dans une suite de séances

PAR

M. le Chanoine VAN DRIVAL

Secrétaire-Général

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉLIMINAIRES

On lit au livre de la Genèse, chapitre second, versets 19 et 20 : « Jehovah Dieu avait formé de terre tous les animaux des champs, tous les oiseaux du Ciel, et il les fit venir vers l'homme pour qu'il eût à voir comment il les nommerait ; et le nom que l'homme donnerait à chaque créature animée, tel devait être son nom. Et, en effet, l'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du Ciel et à tous les animaux des champs. »

Au même livre, chapitre xi, on lit :

« Il y avait alors sur toute la terre un seul langage et les mêmes mots. »

Puis, vient le récit de la construction de la tour de Babel. Dieu avait ordonné aux hommes d'habiter toute la terre : ils veulent rester ensemble et font une tour

Digitized by Google

pour servir de ralliement. Alors Dieu *confondit* le langage des hommes et les força ainsi à se disperser sur toute la terre.

Trois faits principaux résultent de ces textes : 1° Le langage est d'invention et de formation humaine ; 2° le langage fut longtemps unique et le même sur la terre ; 3° il devint tout d'un coup varié et se divisa en un certain nombre de langues différentes.

Or, voici qu'après bien des travaux, après bien des expériences directes sur les langues actuellement existantes dans l'univers entier, les ethnographes arrivent à des conclusions identiques. Eux aussi disent positivement : 1° Le langage des hommes a été originairement unique ; 2° la séparation de l'espèce humaine a été violente ; ce n'est pas volontairement que les hommes ont changé leur langage, mais ils ont été violemment et soudainement séparés les uns des autres. La tradition et l'étude sont ici d'accord, ainsi que l'a démontré déjà, par une foule de citations, le savant cardinal Wiseman (1).

Avant d'entrer plus avant dans l'examen intime de ces faits, nous pouvons nous demander tout de suite s'il est bien possible aujourd'hui de retrouver des traces de cette communauté première de mots dans le langage humain, et quelles seraient les conditions auxquelles on pourrait légitimement constater cette identité.

Il est bien clair que, tout d'abord, il faudrait écarter l'onomatopée. En effet, l'imitation directe, immédiate,

(1) Ces citations sont reproduites plus loin.

Digitized by Google

ayant pu se faire partout, en même temps ou en des temps différents, ne prouverait absolument rien. De ce qu'ici on a imité le cri des animaux ou les bruits quelconques de la nature, il ne s'ensuit pas évidemment que ces mêmes imitations, faites ailleurs, viennent des premières.

De même en est-il d'une foule de mots dus aux relations commerciales ou autres analogues.

Par exemple, de ce que le vocabulaire spécial des chemins de fer, inventé d'abord chez les Anglais, ait passé sans modification en France, sous les termes de rails, de wagon, et même de tramway et de cars, on ne peut pas conclure que le français vient de l'anglais, pas plus qu'on ne conclura que le grec moderne vient de l'italien ou du français, parce qu'il admet une foule de locutions usuelles empruntées à ces langues.

Ce sont là des marques de relation, de voisinage, de fréquentation plus ou moins superficielle ; rien de plus, rien de moins. Mais si, au lieu de ces rapports à la surface, on découvre entre deux langues des relations tout-à-fait intimes ; si surtout ces ressemblances n'ont rien d'universel, mais, au contraire, portent le cachet d'une volonté d'ordre tout spécial, arbitraire ; alors, il y a matière à fixer l'attention de l'observateur, et il pourra se demander si deux ou plusieurs nations, qui ont aujourd'hui une même manière d'appeler des choses si peu semblables naturellement, ne sont pas véritablement la simple dispersion d'une même et primitive nation.

Là, en effet, est toute la question.

Digitized by Google

Cette question doit être examinée et résolue par une méthode scientifique, cela est bien évident: mais, qu'est-ce qu'une méthode scientifique ?

Aujourd'hui il est de mode, dans plus d'une école, d'appliquer le mot *science* à la seule expérience, souvent bien incomplète, au seul examen, trop souvent superficiel ou systématique, de quelques faits. *A priori*, on rejette les témoignages anciens, surtout ceux de la Bible, sous prétexte qu'il ne faut pas confondre la théologie et la science, et c'est merveille de voir à quels résultats conduit cette préoccupation fort peu philosophique. Nous le ferons voir dans le cours du travail, assez étendu, que nous commençons aujourd'hui. En attendant, citons d'abord ce que dit à ce propos M. Max Muller, dans son livre de *La Science du langage*, 8e leçon, vers la fin :

« J'ai été accusé de m'être laissé influencer dans mes recherches par une croyance implicite à l'unité primitive de l'humanité. J'avoue que j'ai cette croyance, et, si elle avait eu besoin d'être confirmée, elle l'aurait été par l'ouvrage de Darwin, *On the origin of species*. Mais je mets mes adversaires au défi de citer un seul passage où j'aie mêlé aux arguments scientifiques des arguments théologiques. Seulement, si on me dit « qu'aucun observateur » impartial n'aurait jamais conçu l'idée de faire venir toute » l'humanité d'un couple unique, si le récit de Moïse » n'avait affirmé ce fait, » on me permettra de répondre que cette idée est, au contraire, si naturelle, si bien en

Digitized by Google

harmonie avec toutes les lois du raisonnement, qu'il n'y a jamais eu, que je sache, de nation sur la terre, qui, ayant des traditions sur l'origine de la race humaine, ne l'ait pas tirée d'un seul couple, sinon d'une seule personne. Quand même l'auteur du récit de la Genèse serait dépouillé, devant le tribunal des sciences physiques, de ses droits d'écrivain inspiré, il peut, du moins, prétendre au titre modeste d'observateur impartial ; et, si l'on peut trouver que la conception de l'unité physique de la race humaine soit fausse, c'est une erreur qu'il partage en commun avec d'autres observateurs impartiaux, tels que Humboldt, Bunsen, Prichard et Owen. »

Eh ! oui, il faut bien admettre que les observateurs impartiaux ne datent pas seulement de notre époque. Il faut bien admettre, d'ailleurs, qu'il y a plusieurs sciences, distinctes par leur objet, leurs procédés, leur but. C'est être téméraire, c'est même sortir de la vérité philosophique, d'employer des expressions comme celles-ci: *la science* a prouvé, *la science* veut, *la science* a dit, etc.

C'est, comme on l'a dit avec justesse, abuser de l'antonomase. Quel est donc l'homme qui a le droit de parler, d'une manière absolue, au nom de *la science*? Qui emploie ces sortes d'expressions, ressuscite ces hommes du second siècle qui ne parlaient que de *la gnose* et qui finirent par se perdre dans les ténèbres du gnosticisme. Non, la méthode scientifique ne consiste pas à prononcer continuellement le mot de science, mais bien à rechercher la chose elle-même, c'est-à-dire une vraie et nette notion fournie par les divers moyens d'investiga-

Digitized by Google

tion de la vérité, sans parti-pris. Pourquoi nous priverions-nous, de gaîté de cœur, des connaissances acquises avant nous? Pourquoi voudrions-nous obstinément refaire de toutes pièces, et sans tenir compte du passé, *une science* spéciale, qu'il est si difficile de dégager de ses limbes, même avec le secours de toutes les traditions? Pour nous, ce n'est pas ainsi que nous envisageons cette étude. Sans parti-pris d'aucune nature, nous acceptons, et, qui plus est, nous recherchons tous les témoignages. En les contrôlant l'un par l'autre, on peut arriver à bien préciser ces témoignages, à ne leur faire dire que ce qu'ils disent en réalité. Notre système, c'est de ne pas avoir de système, c'est de chercher purement et simplement ce qui est. Qu'on veuille bien nous suivre avec la même absence de préoccupation, avec la même répulsion du *præjudicatum*, et peut-être arriverons-nous à constater un certain nombre de faits qui nous permettront de conclure.

Quelle méthode convient-il, d'ailleurs, d'employer dans ces études?

Un grand penseur, qui fut en même temps un grand érudit, Clément d'Alexandrie, a fait huit livres de recherches profondes, qu'il a appelés modestement des tapisseries ou stromates. Dans une matière aussi difficile, aussi complexe, aussi peu homogène que celle que nous traitons, il nous semble que nous ferons bien de tisser lentement, une à la fois, chacune de ces figures, dont nous essaierons ensuite de composer une tenture présentable. Ce mode de procéder nous permettra les études

Digitized by Google

spéciales, intimes : il nous mènera loin, bien loin, de la phraséologie, qui laisse dans le vague, pour nous forcer, au contraire, à tout préciser. C'est, du reste, de l'analyse, de l'observation, de l'expérimentalisme, et, sous ce rapport, on sera bien obligé de convenir que nous sommes de notre siècle, dont nous acceptons avec plaisir ce qu'il a de vraiment bon.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE Ier.

EXEMPLE DE QUELQUES RACINES COMMUNES AUX DIVERSES LANGUES.

Entrant tout de suite dans notre sujet, nous allons commencer par un premier essai de recherche des racines communes aux diverses langues. C'est en comparant, et en comparant beaucoup, avec patience et avec soin, que nous arriverons peu à peu à un résultat appréciable.

J'emprunte ce premier examen, au moins en partie, à un excellent ouvrage qui vient de paraître : *Sinico-Aryaca*, ou recherches sur les racines primitives dans les langues chinoises et aryennes, étude philologique par Gustave Schlegel. — Batavia, 1872.

Prenant les quelques notes très-curieuses qu'il donne sur un mot, j'y joins des recherches analogues, tirées d'autres idiomes, sur ce même mot, et j'arrive ainsi aux constatations suivantes :

Le mot *canne*, dans le sens de roseau, jonc, est un mot pour ainsi dire universel : il se trouve, avec ce sens,

Digitized by Google

dans toutes les langues. Ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'il se trouve dans beaucoup de langues, avec des sens secondaires, et même avec des sens plus ou moins arbitraires et de convention.

Voyons d'abord le sens premier, roseau ou jonc.

L'hébreu קנה est exactement le mot *canne* : il signifie roseau, chaume, canne.

Le grec κάννα, κάννη, κάνη, a la même signification.

Le latin *canna* a exactement le même sens.

L'anglais nous offre le mot *cane*; l'espagnol, le mot *caña*. Si, des langues européennes ou sémitiques, nous allons remonter jusqu'à l'Inde et même jusqu'à la Chine, nous trouvons en sanscrit le mot *kŏnda*, tige d'une plante d'un nœud à l'autre, et en chinois, le mot *kân*, qui signifie un roseau ou une canne et aussi une tige de riz. Dans le premier cas, le caractère s'écrit au moyen de la clef du bambou et du phonétique kân : dans le second, il se compose de la clef des céréales et du phonétique kân : le sens est donc indubitable.

Si de la Chine nous revenons en Egypte, nous trouvons un mot presque identique : ⲕⲁⲛⲉ ou ϫⲁⲛⲉ signifiant également roseau. Ce sens premier est donc le même partout.

Il y a plus, et les sens secondaires, plus ou moins arbitraires et de convention, vont se retrouver les mêmes chez tous ces peuples, dont les langues paraissent aujourd'hui être si dissemblables.

Commençons par le chinois.

Digitized by Google

En chinois, le mot kân a toutes les significations qui vont suivre :

1° Il signifie, comme nous l'avons dit, jonc ou roseau ;

2° Il exprime aussi une canne de bois pour se promener. Alors il s'écrit avec la clef du bois et le phonétique kân ;

3° Comme conséquence naturelle de ce qui précède, ce même mot signifie lance, et, par extension, armes ;

4° Il signifie encore ferme, dur, raide ;

5° Il désigne les os, et particulièrement les grands os droits, soit de la jambe, soit du bras ;

6° Il spécifie la partie dure de la tête. Il est bien entendu que chacun de ces sens est déterminé, dans l'ingénieuse écriture chinoise, par les clefs diverses : des lances, de la terre argileuse, de la tête humaine, etc. ;

7° On peut voir plusieurs autres significations de ce mot dans la nomenclature détaillée qu'en a donnée M. G. Schlegel, de la page 117 à la page 130 de son livre *Sinico-Aryaca*, imprimé à Batavia, en 1872. Nous ne devons pas omettre, néanmoins, une des plus curieuses, celle du *vase à boire*, positivement assignée à l'expression kân et figurée par le caractère idéographique, clef des vases et pots, accompagnant le phonétique kân. Cela vient, pense-t-on, de ce que, dans l'origine, une tige de bambou, prise d'un nœud à l'autre et creuse, a servi de vase à boire.

Cette origine, assurément fort peu directe, pour ne pas dire fort contingente et arbitraire, est d'autant plus remarquable, qu'elle explique seule le sens absolument

Digitized by Google

identique donné à la même expression en hollandais, en danois, en norwégien et suédois, en anglais, en vieux français, en allemand.

En hollandais, *kan* veut dire vase pour boire ; en allemand, *kanne* a le même sens ; le danois, *kande*, le norwégien et suédois, *kanna*, l'anglais, *can*, signifient la même chose. Il n'est pas jusqu'au vieux mot français *cannette*, diminutif encore employé, qui ne veuille dire une sorte de chopine ou mesure de liquide. On dit d'ailleurs aussi une canne de vin.

Du reste, partout, au sens de vase est joint celui de mesure, vase d'une capacité déterminée.

Si maintenant nous demandons quels sont tous les sens du mot hébreu, ou mieux du sémitique קנה, nous trouvons :

1° Canne, roseau, jonc et chaume, comme nous l'avons dit ; 2° bâton pour s'appuyer, pour marcher ; 3° instrument de mesure, en grec κανων, perche d'arpenteur ; 4° jonc ou fléau d'une balance ; 5° os du bras, proprement canal, percé, du bras ; 6° bras de candélabre ; 7° tige des végétaux, etc.

Sous la forme toute voisine כון, nous trouvons :

Etre ferme, être droit, se tenir debout, diriger, ajuster des flèches, etc., établir, solidifier et autres sens analogues.

N'y a-t-il pas les plus grands rapports avec les sens divers du même mot employé par les Chinois ?

L'espagnol nous offre le mot *cana*, sorte de mesure de longueur, de deux aunes, dont on se sert dans la Cata-

Digitized by Google

logne et ailleurs. Il appelait aussi les bornes, les limites, *canas*.

Il appelle *caña*, nous l'avons vu, la canne, le roseau. Il donne le même nom à la tige du froment, à l'os de la jambe, au bas ou à la chaussette, par extension, etc., etc. On voit que c'est toujours le même ordre de formation, la même marche des idées transmise par les mêmes mots.

Ainsi, voilà un mot, et nous en trouverons beaucoup d'autres, qui est le même, avec les significations les plus diverses, mais toujours les mêmes, dans les idiomes des peuples les plus éloignés les uns des autres. Et pourtant, ces significations sont arbitraires, elles ne ressortent pas naturellement du sens originel: donc, ces peuples ont eu primitivement une même vie commune; c'est la même famille, aujourd'hui dispersée.

Ce que nous venons de dire pour le mot *can*, exemple pris au hasard, nous le dirons plus loin pour le mot *Dieu*, pour les mots *père*, *mère*, *frère*, *jour*, *ciel*, *tête*, *terre* et une foule d'autres.

Mais il y a une autre série de mots qui établissent d'une manière bien plus forte encore l'unité première du langage. C'est le pronom, qui se trouve être le même dans les langues les plus différentes, comme tout-à-l'heure nous allons le montrer.

Faisons auparavant une remarque fondamentale, qui à elle seule nous dira comment il peut se faire que les langues soient à la fois si semblables et si multiples.

Le fond des langues est un composé de monosyllabes,

Digitized by Google

en nombre assez peu élevé. Ces monosyllabes, pour le Chinois, forment toute la langue et ne vont pas à quatre cents. Pour l'égyptien, où ils forment une grande partie de la langue, j'en ai supputé un peu plus de neuf cents, qui se réduiront à six cents, et peut-être moins, en déduisant les variantes qui ne dépendent que de l'orthographe ou de l'emploi de signes homophônes. Il est étonnant de voir combien les monosyllabes sont importants en français et surtout en anglais, dans ce qui fait le fond vraiment saxon. De même en est-il en grec, en latin et surtout en hébreu et dans les dialectes sémitiques. Nous ferons de tout cela un examen approfondi : car c'est la base même du présent travail.

Pour le moment, et comme principe, contentons-nous de faire remarquer un fait qui nous expliquera la variété et l'unité du langage.

Les monosyllabes employés dans leur forme pure ou simplement juxtà-posés selon les besoins de la grammaire et le sens générique ou spécial, forment le mode de langage le plus primitif, le plus facile quand on en a la clef. Si toujours on avait suivi ce mode, le langage eût continué sans doute d'être unique.

Mais il n'en a pas été ainsi. On a agglutiné les mots, on a fait un seul corps de la racine principale et de celles qui servaient à la modifier ; ainsi a-t-on eu des langues, en apparence toutes nouvelles, et différentes déjà du langage primitif.

On ne s'en est point tenu à cette modification, mais on a inventé les flexions, les cas, les systèmes compli-

Digitized by Google

qués de conjugaisons et tous les raffinements d'une grammaire développée. Alors se sont formés, par combinaisons, des mots fort éloignés des mots primitifs. Alors on a pu dire qu'il y avait autant de familles de langues que de familles de peuples, et toutes ces modifications se sont faites si complétement, si profondément, dès l'origine même des sociétés diverses des nations, que c'est réellement et à la lettre une *confusion* originelle, une Babel. Toutefois, ce n'est qu'une confusion, ce n'est pas une suite de créations différentes. Examinons quelques-unes des racines premières, mentionnées plus haut, avant d'arriver à l'étude capitale de la classification des langues.

L'idée de *Dieu* se trouve exprimée partout, ou presque partout, de la même manière : nous voulons parler ici de l'idée de Dieu en général et sans la désignation d'aucun attribut particulier. Cette idée se rend par la lettre *d* ou *t*, avec ou sans aspiration, accompagnée d'une ou de plusieurs voyelles, et parfois terminée par une consonne qui, souvent, n'est là que comme euphonie ou encore comme terminaison.

Notons, d'ailleurs, que le sens primitif de cette racine est *lumière supérieure*, et que ce sens a été employé, dès l'origine, au matériel et au moral. C'est ainsi que les mêmes mots signifieront : jour, lumière, raison suprême, Dieu et Ciel. Ne disons-nous pas en français : Fasse le Ciel ! Juste Ciel ! etc., etc. ? N'appelons-nous pas Dieu lumière. *lumen de lumine ?*

Déjà on avait fait cette remarque très-juste, que nos

Digitized by Google

mots latins et français *divus*, *divin*, *Dieu*, venaient, avec leurs congénères, de la racine sanscrite *dyu*, védique *dyo*, formant *div*, *diva* et *deva*. On n'avait pas pris garde toutefois que ces trois termes se rendent en chinois par *tchao*, autrefois prononcé *diu*, puis *tiu*, par *thien* et par *ti*.

Cr, le premier caractère désigne la clarté du jour, quand le soleil luit. On l'a très-anciennement prononcé *diu*, puis *tiu*.

Le second caractère désigne le firmament, le Ciel.

Le troisième caractère s'est prononcé *tej*, *te*, *tai* et *dej*, puis *ti* et *di*.

Voilà donc, entre le chinois et l'indien, une union intime pour ces trois mots qui sortent de la même racine, ou, pour mieux dire, ont une identité parfaite.

Au chinois, *diu* et *tiu* (la lumière, le jour) se rapportent : le sanscrit *dyu* et *divâ* ; le terme védique *dyó* ; le latin *dies* et *diu*, avec ses dérivés ou variantes *interdiu*, *nudius*, *biduum*, etc. ; le grec διαλος, δεεωος, ενδεκα et autres mots qui signifient reluire. Le mot *Dieu* français, prononcé *diu* dans nos pays du nord, comme au temps des Gaulois, a une singulière coïncidence avec les mots que nous venons de noter.

Nous avons dit : comme au temps des Gaulois. En effet, les Celtes, au témoignage de Bochart et de plusieurs autres auteurs cités par Wachter (p. 294 de son *Glossarium germanicum*), donnaient à Dieu le nom de *diu*, *dyu*, *dui*, *duw*, *due*.

Au chinois, *thien* ou *dhin* (le Ciel) répondent : le grec ζην d'Homère, le dorique ζαν, le toscan *tina* et *tinia*.

Digitized by Google

Au terme *di* ou *dej* et *tej* (qui signifie Dieu), correspondent le sanscrit *deva*, le védique *dî*, le thibétain *dhe*, le lithuanien *devas*, l'ancien norske *tivar*, l'ancien germain *zio*, l'anglo-saxon *tiw*, le latin *de*, radical de *Deus*, item *diovis*, le grec θε, radical de θεος, item δι, radical de ζευς, διος, l'égyptien ⲛⲧⲓⲉⲓⲥ. Je ne parle pas des termes italiens et espagnols *dio*, *dios*, tant ils ressemblent au latin et au grec.

Les langues sémitiques nous offrent le mot usuel אדון, dans lequel la racine primitive est דון, qui nous ramène à l'idée de lumière supérieure, raison suprême, source du jugement éclairé. C'est ici le lumineux, le voyant tout, par conséquent, le vrai juge et le véritable maître, le seul seigneur : *solus sanctus*, *solus dominus*, *solus altissimus*.

Quand nous citons ici ce seul mot des langues sémitiques, c'est qu'il s'agit seulement de l'idée générale de Dieu. On sait, en effet, que dans l'hébreu il y a dix noms de Dieu parfaitement distincts et fort bien expliqués : les Arabes ont porté à cent le chiffre de ce nom.

La langue égyptienne nous fournit encore deux autres expressions générales tout-à-fait anciennes pour le nom de Dieu. C'est, d'une part, le mot ⲛⲏⲣ et, d'autre part, le mot ⲛⲟⲩⲧⲉ ou ⲛⲟⲩⲧⲉ. On voit qu'il y a toujours la lettre ⲧ avec une voyelle, comme base essentielle de cette racine, ici modifiée, comme nous l'avons vu ailleurs, par *n* et par *r*.

L'idée de mère se rend en chinois par *ma*, *mo*, varié en *mu* et *mi*. Ce mot désigne aussi les mamelles, ce qui

Digitized by Google

nous donne tout de suite la valeur exacte et le sens de ce monosyllabe, tellement répandu qu'on peut l'appeler universel.

Ainsi, soit simple, soit avec redoublement, nous le retrouvons partout. Aux îles Liou-Kiou, la mère est nommée *oum-ma* ou *an-ma ;* au Thibet, on l'appelle *am-ma*. Dans le langage védique, on dit *am-be*, en sanscrit, *am-ba*, par transition naturelle du *m* en *b*. Le Malais dit à la fois *ma* et *ama*, *ibu*, mère, et *ba-bu*, nourrice.

Les langues indo-européennes ont été fidèles à la consonne *m*. Ainsi, le grec dit μη-τηρ, le dorien μα-τηρ, le latin *ma-ter*, l'ancien tudesque *a-ma* et *am-ma*, l'allemand *mu-tter*, l'anglo-saxon *mo-der*, etc., etc. Les mots grecs et latins μαμμα et *mamma*, pour mamelles, dérivent évidemment de la même source. Les langues sémitiques nous donnent le même monosyllabe אם, avec de nombreux dérivés, dont nous n'avons pas à nous occuper ici et qui sont, d'ailleurs, fort connus.

L'égyptien désigne la mère sous le nom de 𓄿𓏏𓅱, c'est donc encore et toujours le monosyllabe universel.

L'idée de père est exprimée aussi partout de la même manière, au moins dans un de ses noms.

En chinois, on dit *pa*, pour l'un des noms du père, et ce mot signifie gouverneur ou chef de la maison. Aujourd'hui encore les étudiants anglais donnent à leur père familièrement le nom de *governor*. *Pa* se modifie d'ailleurs en *fu*, *pe*, *ba*, *bo* et *po*.

Au Thibet, on trouve *a-ba*, *a-va*, avec duplication. dans le Népaul *bo-ba*. En sanscrit, on dit *pi tri* et *patri*.

Digitized by Google

En grec et en latin, on dit *πα-τηρ* et *pater*, en gothique, *fa-dar*, en anglo-saxon *fae-der*, en anglais *father*, etc., etc.

Le sémitique nous donne אב et *ab-ba* ; en égyptien, cette racine existe également, mais elle n'est usitée que dans le sens de tête ou de chef. Le mot père se dit toujours ⲓⲱⲧ, ce qui nous ramène à l'autre racine de la haute Asie.

Cette autre √ employée pour exprimer l'idée de père est *a to* ou *a tho*, celui qui se multiplie. C'est exactement le sens de l'iot égyptien.

Or, si les Chinois appellent le père *a to*, des nomades de race scythique demeurant dans l'ancien Tangut prononçaient *tya*. A Canton et au Foukien, les enfants nomment leur père, avec le vocatif, *a-te*, *a-tya*. Eh ! bien, en grec et en latin, on dit *αττα* et *atta* ; le gothique dit *atta*, l'ancien bohémien *ot*, le slave *otici*, le lyvonien *tabas* (composé des deux racines), enfin le hongrois dit *atya*, exactement comme on dit aujourd'hui en Chine, dans le dialecte d'Emoui. Nous avons dit tout-à-l'heure que l'égyptien s'est toujours servi du mot ⲓⲱⲧ, qui a même donné le nom d'une lettre à l'alphabet. (1)

Le vieux français *tayon*, arrière grand-père, vient évidemment de la racine *tya*. Quant au mot latin *at-avus*, il renferme à la fois les deux racines.

Les idées de père et de mère nous conduisent naturellement à une question des plus curieuses de la linguistique.

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet dans notre travail intitulé : *De l'origine de l'écriture.*

Digitized by Google

Comment se fait-il que tous les mots qui se rapportent à la famille aient, surtout dans nos langues européennes, une terminaison uniforme?

Pourquoi cette terminaison, ajoutée à des racines connues, et que signifie-t-elle ?

Ainsi, les noms qui se rapportent à la famille se formulent comme on peut le voir dans le tableau suivant :

	PÈRE	MÈRE	FILS	FILLE	FRÈRE	SŒUR
Grec	Πατηρ	Ματηρ	. . .	Θυγατηρ		
		η				
Latin	Pater	Mater.	. . . . .		Frater	
Allemand	Vater	Muter.	. . .	Tochter	Bruder	Schwester
Anglais	Father	Mother	. . .	Daughter	Brother	Sister
Pehlvi	Abider	Amider	. . . . .		Berur	
Persan	Pader	Mader	. . .	Dochter	Berader	
					Bru, Barider	
Zend	Fedre	Maté	Pethre, Patré	Dochter		
Anglo-saxon	Fœder	Meder	. . .	Dohtor	Brothor	Swustor
		Modor	. . .	Dohter	Bruoder	
Franc-Alam.	Fater	Muater	. . .	Dohter	Bruoder	Suester
		Muoter	. . . . .		Bruader	
Suédois	. . . . .				Broder	Syster
Lithuanien.	. . . . .				. . .	Schostro
Goths	. . . . .				Brothr	Swistar
Sanscrit	Pidr	Madr	Putra	Duhida	Bhrader	Sahodari

Ces noms, dans plusieurs langues, sont connus, et nous venons d'expliquer les deux principaux, c'est-à-dire les monosyllabes qui désignent le père et la mère, *ab* et *am*, ou bien *pa* et *ma*. Nous ne saurions expliquer avec la même certitude les autres monosyllabes qui ont formé

Digitized by Google

les mots destinés à rendre les idées de *fils* et *fille*, *frère* et *sœur*. Mais une chose certaine, c'est qu'à tous ces mots a été joint, dans les langues indo-européennes, un autre mot, toujours le même, la terminaison, ou plutôt le mot *ter*. Pourquoi donc ce *ter* et que signifie-t-il?

Pourquoi il est là? Evidemment c'est pour la clarté du discours. C'est pour fixer, par une idée générale, se rapportant probablement à celle de *famille*, le sens spécial de chacun des monosyllabes auquel il est agglutiné. Ainsi ont fait les Egyptiens pour une foule de caractères dans leur écriture. Ainsi font encore les Chinois. Chez les uns et les autres, une idée générale vient *classer* l'idée spéciale de telle manière, qu'il est impossible de prendre le change et d'attribuer le mot à une autre idée. Si, par exemple, *pa* veut dire père, il a aussi plusieurs autres sens : en ajoutant *ter*, mot qui se rapporte à la famille, quelqu'en soit le sens précis, on fixe à la famille le mot *pa*, qui, dès lors, ne peut plus être pris dans un autre sens.

Ma veut dire mère, sans doute, mais il signifie encore chanvre, moulin, bœuf, vache, terre, aussi bien en sanscrit qu'en chinois. En ajoutant *ter* à *ma*, on fixait le sens et on évitait toute chance d'erreur.

De même en est-il certainement pour le *ter* ajouté aux monosyllabes qui signifient *fils* et *fille*, *frère* et *sœur*. C'est une précaution prise pour arriver à une plus grande précision, de la part des langues qui devaient être par excellence des langues philosophiques. En donnant ainsi le mot individuel, plus l'espèce à laquelle il appar-

Digitized by Google

tient, on est moins poétique, sans doute, mais on est plus clair.

Au reste, ceci n'est pas un fait isolé, et souvent nous aurons à en constater d'analogues. C'est même un des grands moyens par lesquels la langue monosyllabique est arrivée à l'état de composition plus ou moins complète, qui en a fait une langue agglutinative ou une langue à flexions.

Que signifie le mot *ter*?

Comme il s'applique aussi bien au père et à la mère qu'au fils et à la fille, au frère et à la sœur, il est bien clair qu'il a un sens général se rapportant à la *famille*. Mais quel est ce sens précis? Nous ne le connaissons pas. Ce ne peut pas être le sens que l'on donne ordinairement à ce mot dans les grammaires sanscrites ou autres : *ter* n'est pas ici un nom d'agent.

La ✓ *cap* est aussi un mot universel.

Dans le latin *caput*, il y a le sens de tête, aussi bien que dans le mot grec κεφ-αλη et dans une foule d'autres que nous allons voir. Tel n'est pourtant pas le sens premier de cette ✓ qui, dans les langues sémitiques veut dire plutôt *courbure*, כם et קום, קב, כב, גם, גב. Nous avons ainsi jusqu'à six monosyllabes analogues, qui tous nous ramènent à la courbure et nous donnent par exemple, les noms du chameau à la bosse ou courbure ghimel, de la montagne au soulèvement ou courbure ghibel, etc., etc., de la paume de la main, caph, formant la lettre C, image visible de la courbe et lettre

Digitized by Google

qui porte précisément ce nom, comme nous l'avons expliqué ailleurs (1).

Il est remarquable que le chinois offre le même sens. *Kap* y désigne les os de la tête, le crâne, l'enveloppe courbée plutôt que la tête elle-même.

Le sens premier étant ainsi bien précisé, constatons maintenant toute cette longue série de langues qui se servent de ce mot dans le sens de tête.

Le japonais dit *koufe*. le magar (nepal) *khap-ar*, le sanscrit, le javanais, le malais *kap-dla* le grec κεφ-αλη, le latin *cap-ut*, le goth *haub-ith*, l'ancien germain *houp-it*, l'ancien norske *hof-uth*, le gothland *haf-uth*, l'anglo saxon *heaf-ud*, l'allemand *kopf*, *haup-t*, le hollandais *kop*, *hoof-d*, l'anglais, pour l'idée sommet ou crâne, *cop*, le français *chef*, le gaélique *gap*, *cab ad*, enfin l'égyptien ⲁⲡⲉ. Nous avons déjà vu les racines sémitiques analogues, mais employées dans un sens différent.

Voilà une liste bien remarquable et une concordance étonnante.

Ce n'est pas tout, et nous pourrions ici dresser la liste également concordante des significations secondaires. Donnons-en seulement quelques-unes, empruntées à M Gustave Schlegel.

Une petite coquille qui s'appelle en chinois *kap*, se nomme en sanscrit *kap-arda*.

Une capsule, une boîte, une cosse se dit en chinois *kap*, en grec καψα, en latin *capsa*, en allemand *kap-sel*, en français *cap-sule* et *capse*.

(1) ***De l'origine de l'écriture.***

Digitized by Google

Une cape, un chapeau se nomme en chinois *kap*, en allemand *kappe*, en hollandais *kap*, en anglais *cap*. Nous pouvons même ajouter ici aux citations de l'auteur le mot latin *cappa*, avec les mots français *cape*, *chappe*, dans leurs nombreuses significations.

Coiffure se dit en chinois *kap*, en hollandais *kap-sel*.

Il y a encore d'autres rapprochements à faire, et ces listes sont loin d'être complètes : « Nous savons bien, dit à ce propos, M. Gustave Schlegel, qu'on s'est habitué à faire dériver tous ces mots du latin *caput* ; mais cette supposition disparaîtra quand on verra que ce mot latin est lui-même dérivé de la même ✓ chinoise *kap*. »

Ici nous ne sommes pas d'accord avec M. Schlegel sur le fait de la dérivation. Ce mot de dérivation, selon nous, ne doit plus être employé, parce que rien ne prouve l'antériorité du chinois, pas plus que celle de telle autre langue. Ce qu'il y a d'établi et ce qui va être de plus en plus démontré, c'est le fait de la présence d'un seul et même radical monosyllabique comme essence du même mot dans les diverses langues, ce qui suppose une langue unique, primitive, antérieure à toutes. Le chinois et l'égyptien ont le mérite d'avoir conservé, le premier toujours, le second souvent, les monosyllabes primitifs ; aussi est-il essentiel de les consulter tout d'abord. Mais il ne suit pas de là que ces langues sont mères des autres : il suit seulement qu'elles ont mieux conservé la forme première, qu'elles ont moins agi et moins modifié leur manière d'être. Il est plus vrai de dire des langues qu'elles sont sœurs :

Facies non omnibus una,
Non diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Digitized by Google

CHAPITRE SECOND.

SUITE DE L'EXAMEN COMPARATIF. — DU NOM DES ARBRES DANS LES DIVERSES LANGUES.

Une étude toute spéciale, à laquelle nous allons maintenant nous livrer, fera comprendre, bien mieux qu'une dissertation théorique, les modes divers suivis par nos ayeux pour exprimer une même idée, à l'aide d'éléments primitivement identiques, mais agencés de telle manière que les produits extrêmes n'ont plus entre eux aucun rapport apparent. Cette étude, c'est celle du nom des arbres dans les diverses langues.

Constatons d'abord les faits, nous les expliquerons ensuite en les comparant et nous découvrirons là un des procédés les plus curieux du langage composé venant d'abord de mots très-simples.

Pour désigner un arbre spécial, en égyptien, on prend, d'une part, le mot qui exprime le bois, d'autre part, le mot qui exprime le fruit de l'arbre que l'on veut désigner, et on joint le premier au second par la préposition *de*. C'est on ne peut pas plus clair.

Ainsi le figuier s'appellera ⲃⲱⲙ ⲛ̄ ⲕⲉⲛⲧⲉ ou ⲃⲱⲙ ⲛ̄

Digitized by Google

ⲕⲁⲣⲉ, le bois, l'arbre de figue: la vigne se dira ϩⲱ ⲛⲁⲗⲟⲗⲓ ou bien ϩⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ, selon les dialectes de Memphis ou de Thèbes, l'arbre de raisin ; l'olivier se nommera ϩⲱ ⲛⲥⲱⲓⲛⲉ, bois d'olive ou arbre d'olive, etc.

Le système employé ici est une union de deux mots par une préposition.

Ce mot égyptien ϩⲱ est exactement le vieux mot gaulois, aujourd'hui patois. Ce mot est représenté en allemand par *baum* et en belge et hollandais par *boom*.

Mais, ce qui est bien plus curieux, c'est que les Allemands, les Belges, les Hollandais et plusieurs autres peuples de même origine, employant cette racine pour exprimer le nom de tel ou tel arbre, ne la joignent pas au nom du fruit de l'arbre à désigner, mais la posent simplement à côté, sans aucun lien, sans même une préposition, c'est-à-dire à la manière chinoise.

Ici donc, nous prenons toute une catégorie de langues européennes, si travaillées d'ordinaire et si grammaticales, en flagrant délit d'organisation absolument primitive, moins travaillée même que l'égyptien.

Qu'on en juge plutôt par les exemples suivants, où nous avons réuni un assez grand nombre de noms d'arbres comparés pour être en droit de conclure.

Le figuier se dit en allemand *feigenbaum*, figue arbre;

En hollandais ou belge *bijgheboom*, figue arbre.

De même en est-il pour le mode de formation du nom des autres arbres, dont nous donnons le tableau synoptique, sous forme de colonnes parallèles, pour plus de clarté.

Digitized by Google

	ALLEMAND.	BELGE.
Sapin	Dannenbaum .	Danneboom.
Erable. . . .	Ahornbaum . .	Maeschoutenboom.
	Mascholterbaum.	
Aulne. . . .	Erlenbaum . .	Elsenboom.
Amandier . .	Mandelbaum. .	Amandelboom.
Bouleau . . .	Birkenbaum. .	Berkenboom.
Buis	Buxbaum. . .	Busboom.
Châtaignier . .	Kestenbaum. .	Kastanienboom.
Cèdre. . . .	Cederbaum . .	Cederboom.
Cerisier . . .	Kirschenbaum .	Kerseboom.
Cornouiller . .	Kornelbaum. .	Cornellenboom.
Noisetier. . .	Haselnukbaum .	Haselnoteboom.
Noyer. . . .	Nukbaum . .	Noteboom.
Cyprès . . .	Cypressenbaum.	Cypressenboom.
Hêtre	Buchbaum . .	Buechenboom.
Frêne. . . .	Eschenbaum. .	Eschenboom.
Lierre. . . .	Ephewbaum.	
Genevrier . .	Krametbaum, etc.	Geneverboom.
Laurier . . .	Lorbeerbaum .	Laurierboom.
Lentisque . .	Zendschorerbaum	Mastichboom.
	Mastichen.	
Pommier. . .	Apfellbaum . .	Appelboom.
Poirier . . .	Byrbaum. . .	Peereboom.
Oranger . . .	Pomeranzenbaum	Araniappelboom.
Citronnier . .	Citronbaum.	
Abricotier . .	Amarellenbaum	Brœge perse boom.
Grenadier . .	Granat baum. .	Graneatappelboom.

Digitized by Google

Néflier . . .	Nas pel baum .	Mis pel boom.
Mûrier . . .	Maulbeerbaum .	Moerbesyeboom
Olivier . . .	Oelbaum . . .	Olijuenboom.
Dattier . . .	Dattelbaum . .	Dattelboom.
Pêcher . . .	Pfersichbaum .	Persichboom.
Pin.	Fichtenbaum .	Pijnboom.
Peuplier . . .	Pappelbaum. .	Popelenboom.
Prunier . . .	Pflaumenbaum .	Prunmenboom.
Chêne. . . .	Eichbaum . .	Eeckenboom.
Saule	Meidenbaum. .	Millighenboom.
If	Ibenbaum. . .	Ibenboom.
Orme	Ulmenbaum, etc.	Yepenboom.
etc., etc.		Olmen.

Nous pourrions ajouter encore à cette nomenclature, déjà longue. Elle suffit, pensons-nous, pour montrer combien sont téméraires les classifications absolues en fait de linguistique, et ce qui va suivre achèvera la démonstration.

Si, en effet, nous nous adressons maintenant à notre langue française pour lui demander comment elle a procédé pour former ces mêmes noms d'arbres, elle nous montrera ces colonnes que nous venons de parcourir et où nous verrons toujours, ou presque toujours, la même syllabe ajoutée au nom du fruit. Dans le fond, c'est le système germanique, mais perfectionné. Ce n'est plus une simple juxtà-position, c'est une liaison complète, une agglutination, dans laquelle le second mot a même perdu l'un de ses éléments.

Digitized by Google

D'où vient, en effet, cette syllabe *ier* qui spécifie l'idée d'arbre dans les mots cités plus haut?

Arbre s'est dit *der, dre, dri* en vieux germain ; l'anglais a conservé cette racine dans le mot *tree;* le grec lui-même la possède dans le nom du chêne, l'arbre par excellence, δρυ (prononcé *dry* et non *dru*, comme on l'a fait à tort depuis Erasme). *Dru* ou *taru* est du reste une racine sanscrite qui, là, veut dire *arbre*.

Le savant et très-exact Wachter nous donne toutes ces notions et des exemples à l'appui, dans l'article *Der, lignum, arbor*, de son admirable *Glossarium germanicum*. Là et ailleurs, il explique, comme chose ordinaire, que beaucoup ont observée avec lui, les transpositions de lettres qui font de *der* et *ter*, ou *dir* et *tir, tri, dri, dre, tre*, ou bien *ert, erd, ird, ierd, iert* et *ier*. Notre terminaison *ier* doit donc signifier tout simplement *arbre*, là où elle est agglutinée avec le mot qui désigne le fruit. Ainsi, poire est le fruit, poirier est le nom de l'arbre désigné par le fruit, *poirarbre*, avec fusion des deux mots en un, ou du moins, agglutination. Pour écrire les deux mots séparés, on aurait conservé poire et trie ou tier, et on aurait dit poire-tier, pomme-tier, cerise-tier, prune-tier.

Ce qui va suivre se rapporte à la langue anglaise.

Les Anglais auraient pu, pour former leurs noms d'arbres, prendre leur mot *beam*, l'analogue du *baum* allemand et du *boom* belge : ils ont pris le synonyme *tree*, sans l'agglutiner comme les Français, sans l'unir par une préposition comme les Egyptiens, mais simplement

Digitized by Google

en le juxtà-posant, comme les Germano-Belges et les Chinois.

Voici la nomenclature de leurs noms d'arbres principaux :

Abricotier	Apricote-tree.	Laurier .	Bay-tree, etc.
Aulne. .	Alder-tree.	Lentisque	Mastick-tree.
Amandier	Almond-tree.	Lierre. .	Ivy.
Bouleau .	Birch-tree.	Mûrier .	Mulberry-tree.
Buis . .	Box-tree, etc.	Néflier .	Medlar-tree.
Cerisier .	Cherry-tree.	Noisetier.	Hazel-tree.
Cèdre. .	Cedar-tree, etc.	Noyer .	Wanut-tree.
Châtaignier	Chestnut-tree.	Olivier .	Olive-tree.
Citronnier	Lemen-tree.	Oranger .	Orange-tree.
Cornouiller	Cornel-tree.	Orme. .	Elm.
Dattier .	Date-tree.	Pêcher .	Peach-tree.
Erable .	Maple-tree.	Peuplier .	Poplar-tree, etc.
Figuier .	Fig-tree.	Pin . .	Pine-tree, etc.
Frêne. .	Ash-tree.	Poirier .	Pear-tree.
Genevrier	Juniper-tree.	Pommier.	Apple-tree.
Grenadier	Pome-granate-tree. etc.	Prunier .	Plum-tree.
Hêtre. .	Beech-tree.	Sapin . .	Fir-tree, etc.
If . . .	Yew-tree, etc.	Etc., etc.	

C'est d'une régularité parfaite et d'un mode de formation tout-à-fait primitif, à part quelques noms spéciaux sur lesquels nous aurons à revenir.

Si on s'exerce à *prononcer* certains de ces noms, on verra qu'ils produisent assez exactement les noms français correspondants : la prononciation agglutine les deux éléments et les transforme.

Digitized by Google

Ainsi, apricote-tree, prononcé *apricotrie*, est bien près d'*abricotier*, il n'y a plus que le changement de place de l'*i* et de l'*r*, chose qui se voit si souvent dans toutes les langues. Date-tree, *dattrie*, donne aussi facilement *dattier*. La terminaison française vient bien du *tree* ou du *dri*, comme nous l'avons dit plus haut.

La langue grecque n'a rien de semblable, mais elle offre un système qui, s'il est tout différent, s'impose vivement à notre attention. En effet, si nous comparons les noms des principaux arbres aux noms de leurs fruits, nous pourrons constater deux faits très-remarquables : 1° le nom du fruit étant neutre, le nom de l'arbre est féminin ; 2° l'accent tonique, pour le nom du fruit, est placé sur la racine indicative du nom ; l'accent tonique, pour le nom de l'arbre, est placé en dehors de cette racine, c'est-à-dire sur la terminaison.

Voici, je pense, ce que signifie cet arrangement.

Le genre féminin, avec la terminaison féminine, indique l'idée de maternité, de production. L'accent précise cette signification en attirant l'attention sur la syllabe dont le sens domine. Ainsi, συκῆ ou συκέα, avec l'accent sur la terminaison féminine, voudra dire : mère de figue, arbre figuier, puisqu'on glisse sur συκ et que l'on s'appesantit sur έα ou ῆ : au contraire, σῦκον, au neutre, avec l'accent sur ῦ voudra dire simplement figue. ἐλαίη, avec l'accent à la fin veut dire olivier ; avec l'accent au commencement, ἔλαιον, veut dire olive et huile. De même en est-il de ῥοδῆ, rosier, accent final, et de ῥόδον, rose, accent sur la première syllabe. Μορέα, avec l'accent sur la termi-

Digitized by Google

naison féminine, signifie mûrier; μόρον, accent sur μόρ, signifie mûre; ἀμυγδαλέα, accent sur έα, veut dire amandier; ἀμύγδαλον, accent sur μύγ et terminaison neutre, veut dire amande.

C'est à la fois ingénieux et musical; cela rappelle les *tons* de la langue chinoise, en même temps que cela nous ouvre des horizons nouveaux sur la formation primitive des *genres*, simples mots déterminatifs évidemment juxtaposés d'abord contre la racine. Ce système du nom des arbres en grec est très-remarquable. Il est aussi très-logique. En effet, dans le nom du fruit, il n'y a qu'une idée, l'accent la note; dans le nom de l'arbre, au contraire, il y a deux idées, l'accent note la principale: c'est le chant qui élucide l'expression et fixe le sens précis.

Il y a quelque système analogue, quoique moins net, dans le latin: ainsi, tous les noms d'arbres sont féminins. D'autre part, on y admet bien des composés qui rappellent le système germain et anglais. Ainsi, on dit très-bien : *malus arbor*, *ficus arbor*, *ulmus arbor*, etc., etc.

Chose très-curieuse, dans la langue turque on omet ordinairement les noms d'arbres particuliers dans le dictionnaire. La raison en est que ces noms se forment en ajoutant au nom du fruit le mot arbre. C'est un mode d'opérer tout-à-fait semblable à ce que nous avons vu plus haut.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

DE LA CLASSIFICATION DES LANGUES.

Pour avoir une idée précise de la nature du langage, il est bon d'en distinguer les diverses formes, de les comparer, de les juger. Mais ici une question se présente : quel est le système d'après lequel on peut classer les langues pour les forcer, en quelque sorte, à livrer leur secret ?

Il y a un demi-siècle, on avait établi une triple division toute historique. On distinguait les langues chamiques, les langues sémitiques et les langues japhétiques. Celles-ci s'appelèrent aussi indo-germaniques et indo-européennes.

A une époque plus rapprochée de nous, on a établi trois catégories de langues, mais on les a groupées différemment.

On a mis dans un même groupe les langues aryennes et les langues sémitiques, parmi lesquelles on a placé l'égyptien.

Digitized by Google

Puis, en opposition aux langues aryennes ou des laboureurs, on a établi le groupe des langues touraniennes ou des nomades. Enfin, on a fait un groupe particulier du chinois et de ses annexes.

Le grand tort de ces divisions historiques ou semi-historiques, c'est d'être fort vagues et, d'ailleurs, d'être souvent en dehors de la vérité historique elle-même.

En effet, les Phéniciens et les Carthaginois, descendants de Cham, parlent une langue sémitique, et il en est de même des Egyptiens. Et pourquoi les Chinois ont-ils une autre langue, peu conforme à leur généalogie vraisemblable? Les Turcs, de la famille japhétique, ont une langue touranienne. Nous pourrions citer d'autres contradictions du même genre. Bornons-nous à faire voir seulement encore l'anomalie qu'il y a à mettre dans le même groupe aryen presque tous les peuples japhétiques mêlés à tous les descendants de Sem et à un bon nombre de Chamites.

Aussi croyons-nous qu'il faut chercher quelque chose de plus scientifique et arriver à un classement fondé sur la nature des langues elles-mêmes, quelque part qu'on les rencontre, et sans s'occuper des peuples qui les emploient.

Il est, dans l'histoire des arts, une série de travaux qui peuvent nous donner une idée assez nette de ce qui se passe dans la science des langues.

L'architecture primitive se bornait à poser l'un contre l'autre, ou l'un sur l'autre, des blocs de pierre, sans les tailler, sans les polir, les laissant dans l'état de nature

Digitized by Google

et les maintenant distincts et avec une existence propre, sans ligatures, sans ciment. Plus tard, on a taillé les pierres, on les a rendues aptes à se joindre pour former un ensemble, et on a employé pour cela des retranchements et du ciment.

Voyez maintenant cette mosaïque romaine. Les éléments sont des pierres juxtà-posées, mais la jonction est si parfaite, l'ensemble est tellement un, qu'il faut un véritable travail pour arriver à retrouver les éléments dont cette œuvre d'art est composée.

Voilà les trois divisions naturelles du langage.

En effet, dans le chinois, tous les mots sont monosyllabiques, et ces mots sont simplement juxtà-posés, sans jamais se joindre, et ils restent partout et toujours séparés.

En chinois, vous ne trouverez aucune désinence, aucun signe de déclinaison ou de conjugaison, pas même de signes pour les nombres ou les genres : à vrai dire, il n'y a pas de grammaire. Et pourtant cette langue se parle par 400 millions de personnes ; cette langue a une littérature très-riche ; cette langue, si élémentaire, se suffit pleinement, avec ses 450 mots, portés à 1203 par le moyen des accents et, en outre, cette langue nous fournira souvent l'explication de nos propres langues et le secret de leur composition.

Donnons d'abord une idée exacte des moyens employés par le chinois pour exprimer tout ce que nous exprimons par ce que nous appelons les parties du discours.

Comme il n'y a pas de signes pour les genres, beaucoup de noms spéciaux marquent les sexes dans les ani-

Digitized by Google

maux, ce qui existe en français pour les mots *vache*, *brebis*, *chèvre*, etc. Quand il est nécessaire de déterminer le genre dans les noms qui sont communs, on le fait par l'addition d'un des mots suivants : *père*, *mère*, *homme*, *femme*.

Aucun signe ne distingue le singulier du pluriel : là, comme partout, les mots restent immuables, absolument invariables, c'est le bloc de pierre auquel on ne touche pas. Quand il est indispensable de fixer les nombres, on ajoute, avant ou après le mot principal, un des huit mots qui signifient *tous* ou *beaucoup*, selon des règles *ad hoc*, et on se comprend parfaitement. On a aussi souvent recours aux mots collectifs : *peuple*, *troupeau*. Enfin, il y a un certain nombre de pluriels d'habitude : les *quatre* mers, les *neuf* provinces, les *cent* magistrats, les *dix mille* peuples, pour dire les mers, les provinces, les magistrats, les peuples. Mais, même alors, les mots qui signifient mer, province, magistrat, peuple, demeurent invariables.

Les rapports des noms entre eux s'expriment d'une façon très-simple. Le terme antécédent se met après le terme conséquent. Le livre de Pierre se dira *Pierre livre*. C'est là une règle universelle et qui ne souffre jamais d'exception, et elle s'applique aux noms composés : *Ciel fils*, *ancêtres temple*, pour le fils du Ciel, le temple des ancêtres. Ici, un rapprochement s'impose à nous. Les Anglais n'ont-ils pas conservé de véritables médailles de cet état primitif du langage dans leurs expressions : *chair man*, *police man*, *clergy man* et autres composés analo-

Digitized by Google

gues? Nous aurons plus d'une fois à constater ces ressemblances, qui font de l'anglais une langue des plus curieuses à scruter, au point de vue de l'archéologie du langage.

Souvent aussi, en chinois, quand il s'agit d'exprimer un rapport entre des noms, on leur laisse leur position respective, mais alors on met entre eux un autre mot, qui indique la propriété, l'appartenance. Ceci est bien semblable à notre préposition *de* qui, dans l'origine, a dû être un mot séparé avec un sens analogue.

Lorsqu'il s'agit d'exprimer un sujet, un verbe et un régime, la chose est des plus simples. On met d'abord le sujet, puis le verbe, puis le régime, et la place indique le rôle de chacun des trois mots. Le terme d'une action se marque par des mots spéciaux, suivant les idées d'ablation, d'addition, de séparation, de réunion, etc., etc. Avec ces mots connus, toujours les mêmes, qui ont servi à former les désinences, les préfixes, les postfixes, les infixes et les innombrables altérations des autres langues, il est facile d'exprimer toutes les nuances de la pensée. Il y a même un avantage dans la langue à la méthode simple, c'est que tous les mots ont un sens.

Le comparatif se rend en chinois exactement comme en hébreu et en arabe, par un mot qui signifie *præ, eu égard à. Bon eu égard à lui*, meilleur que lui. Quant au superlatif, il se forme, comme en français, par l'emploi d'un des quatre mots qui signifient *beaucoup, fort, le plus haut, le sommet*. L'adjectif en construction avec un nom suit la règle citée plus haut et précède le nom.

Digitized by Google

Comme nous ne faisons pas un exposé complet de la langue chinoise, mais bien un exposé de la méthode employée par les Chinois pour rendre leurs pensées, c'en est assez, il nous semble, pour bien voir la simplicité et le naturel de cette méthode, qui n'a pas changé depuis tant de siècles, parce qu'elle est bonne et qu'elle n'a pas besoin de changer.

Nous pouvons en dire autant de la langue thibétaine, dont M. Foucaux nous a autrefois expliqué la grammaire, ou plutôt la méthode toute semblable au chinois. Là aussi, les mots sont toujours isolés ; là aussi, la position relative de ces mots joue le grand rôle ; là encore, on trouve une richesse véritable de particules indépendantes, à l'aide desquelles il devient facile de rendre toutes les nuances de la pensée.

L'écriture est, d'ailleurs, ici chose secondaire. En effet, si les habitants du Thibet ont adopté l'alphabet indien lors de l'introduction du bouddhisme, ils ont gardé leurs monosyllabes indépendants : ils sont restés fidèles à leurs traditions, sous ce rapport. Notons ceci en passant, afin de répondre à ceux qui attachent à la forme alphabétique de l'écriture plus d'importance qu'elle n'en a. Ne voyons-nous pas, d'ailleurs, les Japonais, avec une écriture non alphabétique, avoir une langue du second degré ? Rien n'est complexe et difficile comme ces études de linguistique : c'est bien ici qu'il ne faut rien admettre *à priori*, absolument rien, et qu'il ne faut déclarer vrai que ce que l'on voit.

Le système primitif du langage nous semble bien

Digitized by Google

constaté par l'exposé qui vient d'être fait du groupe chinois-thibétain.

Voyons maintenant un autre système de langues.

Ce second système s'applique à une étendue énorme de pays, en Asie et en Europe. Il comprend le Japon, Siam, la Tartarie, la Sibérie, la Turquie et les dialectes finnois. Ici, la simplicité primitive a disparu ; les mots qui servent aux modifications de la pensée première se sont altérés ; des jeux de voyelles se sont fait jour et ont encore changé l'aspect primitif. Seulement, il est une chose à laquelle jamais on ne touche, c'est la racine principale, c'est le mot essentiel. Celui-là est respecté d'une façon absolue : aussi, l'analyse et l'étymologie sont-elles chose facile dans ces langues, dont nous tâcherons de donner une idée exacte, en exposant le mécanisme de la langue turque, l'une des plus remarquables de ce groupe.

La langue turque a douze déclinaisons, et la déclinaison a six cas : le nominatif, l'accusatif, le génitif, le datif, le commoratif ou habitatif, l'ablatif. Il y en a même sept, si l'on compte, comme dans d'autres langues, le vocatif.

Le mot radical existe simple et sans adjonction au nominatif : c'est là qu'on le prend, et non au génitif. Il est toujours reconnaissable et absolument respecté partout, sans altération aucune. Seulement, les terminaisons se joignent à lui, font corps avec lui : elles lui sont agglutinées. Le verbe, en turc, a dix conjugaisons différentes. Il déploie une variété de modes et de temps, qui

Digitized by Google

suffit pour reproduire les plus légères nuances de doute, de conjecture, d'espérance, de suppositions. Dans toutes ces formes, la racine reste immuable et se distingue nettement au milieu des variations dont nous venons de parler.

Mais il y quelque chose de plus remarquable encore dans le verbe turc, supérieur en cela à la langue arabe elle-même, c'est la facilité merveilleuse qu'il a de multiplier les *voix*, au moyen de simples syllabes, ajoutées à la racine. Nous avons en français et en latin l'actif, le passif, le réciproque. Là se borne, ou à peu près, notre richesse. Le turc compte trente-six de ces voix, auxquelles il devient impossible de donner un nom spécial et qu'il faut citer en paradigmes.

La racine se montre telle qu'elle est à l'impératif. Prenons la racine *sev*, aime, qui fait à l'infinitif *sev-mek*, aimer.

Pour faire un verbe réfléchi, il suffit d'ajouter *in* à la racine, et l'on a un nouveau mot, *sevin*, qui se conjugue comme le premier. A l'aide de *ish*, nous avons un verbe réciproque. Si, à chacune de ces trois formes, nous ajoutons *dir*, nous avons en plus l'idée de causalité. Si, maintenant, à chacune de ces six formes, nous ajoutons *il*, toutes ont la signification du passif et nous donnent un premier résultat de douze, doublées par la simple insertion de la négative *me*, et produisant déjà les vingt-quatre voix, dont voici la suite, assurément fort intéressante :

Digitized by Google

1. Sev-mek : aimer ;
2. Sev-in-mek : se réjouir ;
3. Sev-ish-mek : s'aimer l'un l'autre ;
4. Sev-dir-mek : faire aimer ;
5. **Sev-in-dir-mek : faire se réjouir ;**
6. Sev-ish-dir-mek : faire s'aimer l'un l'autre ;
7. Sev-il-mek : être aimé ;
8. Sev-in-il-mek : être réjoui ;
9. Sev-ish-il mek : passif de s'aimer l'un l'autre ;
10. Sev-dir-il-mek : être amené à s'aimer ;
11. Sev-in-dir-il-mek : être amené à se réjouir ;
12. Sev-ish-dir-il-mek : être amené à s'aimer l'un [l'autre ;
13. Sev-me-mek : ne pas aimer ;
14. Sev-in-me-mek : ne pas se réjouir ;
15. Sev-ish-me-mek : ne pas s'aimer l'un l'autre ;
16. Sev-dir-me-mek : ne pas faire aimer ;
17. Sev-in-dir-me-mek : ne pas faire se réjouir ;
18. Sev ish-dir-me-mek : ne pas les faire s'aimer l'un [l'autre ;
19. Sev-il-me-mek : ne pas être aimé ;
20. Sev-in-il-me-mek : qui ne mérite pas qu'on s'en [réjouisse ;
21. Sev ish-il-me-mek : intraduisible ;
22. Sev-dir-me-mek : ne pas être amené à aimer ;
23. Sev-in-dir-il-me-mek : ne pas être amené à se [réjouir ;
24. Sev-ish-dir-il-me-mek : ne pas être amené à s'aimer [l'un l'autre.

Il y a encore une syllabe que l'on peut ajouter et qui désigne l'impossibilité, c'est la syllabe *he*, mise avant *me*.

Digitized by Google

Avec cette modification nouvelle, on peut obtenir jusqu'à trente-six voix : donnons seulement la trente-sixième :

36. Sev-ish-dir-il-he-me-mek : impossible d'être amenés à s'aimer l'un l'autre. Ceci pourrait parfaitement se dire ainsi en un seul mot du sultan et du czar.

C'est quelque chose de merveilleux que ce verbe turc.

C'est, d'ailleurs, avec un vrai plaisir et un grand étonnement qu'on lit une grammaire turque, quand même on n'aurait pas le moindre désir d'apprendre cette langue pour l'écrire ou pour la parler. L'intelligence est frappée de la façon ingénieuse dont s'y produisent les formes grammaticales. Il y a une grande régularité dans le système des déclinaisons et des conjugaisons; il y a de l'harmonie et l'on sent le goût d'une oreille exercée dans les règles d'attraction et de mutation des voyelles ; une grande simplicité règne dans tout l'ensemble du système, qui est même facile à disséquer et à comprendre. L'agglutination est visible, tangible, et les éléments qui composent l'œuvre se distinguent bien, quoique réunis. On voit, on touche ces éléments qui rappellent le système primitif, tout en disposant aux combinaisons plus intimes, moins apparentes, des langues de la troisième classe. « Etant donné, dit à ce sujet M. Max Muller (1), » un si petit nombre de racines attributives et démonstratives, qu'il suffirait à peine pour exprimer les besoins » les plus ordinaires de l'homme, produire un instru-

(1) Ouvrage plusieurs fois cité.

Digitized by Google

» ment qui rende les nuances les plus délicates du sen-
» timent et de la pensée ; étant donnés un vague infi-
» nitif et un sévère impératif, en tirer des modes comme
» l'optatif et le subjonctif, et des temps comme l'aoriste
» et le futur antérieur ; étant données des articulations
» incohérentes, les arranger en un système où tout soit
» uniforme et régulier, bien ordonné et harmonieux : »
telle est l'œuvre que nous voyons accomplie dans cette langue.

L'auteur de la Grammaire turque où nous avons puisé les notions analysées plus haut, Viguier, préfet apostolique des établissements de la congrégation de la Mission dans le Levant, en 1790, dit dans la préface de son gros volume in-4°, que le lecteur sera dédommagé surabondamment de son application, « en restant frappé
» d'étonnement au spectacle inespéré du tissu méthodi-
» que et profondément combiné du turc usuel, qu'il se-
» roit tenté de croire n'être que le résultat des conven-
» tions raisonnées d'une société de savans. »

N'oublions pas de dire que le turc a des pronoms qui se distinguent en deux ordres comme dans les langues sémitiques : pronoms entiers et pronoms affixes. Comme syntaxe, le turc ressemble au latin, et il a un système d'inversions fort prononcé.

Si maintenant, de ces langages de second degré, nous passons à ceux de la troisième époque, ou mieux, de la

Digitized by Google

troisième *forme*, puisque rien ne saurait prouver ni philosophiquement ni historiquement des successions d'époques en cette matière, nous arrivons à une série toute différente, où le respect de la racine n'existe pas, où tout devient difficile à analyser, tant les éléments constitutifs de ces langues se pénètrent les uns les autres, s'altèrent et se confondent. C'est du groupe dit aryen ou indo-germain et du groupe sémitique que nous allons parler.

Prenons deux des langues les plus connues du premier groupe : le grec et le latin.

Dès le premier pas dans l'étude de la déclinaison grecque ou latine, que voyons-nous ? Un vrai massacre de radicaux. Dans les deux langues, presque tous les noms sont mutilés au nominatif, au cas où ils devraient être surtout intacts, si ce cas était bien *nommé*.

Homo n'est pas une racine complète, il faudrait homin: *decus* est encore plus mutilé, puisque la racine est decor; *virtus, corpus, mens, flos, os, mos, genus* et plusieurs hécatombes d'autres nominatifs et aussi de vocatifs, sont dans le même cas.

De même en grec nous trouvons σωμα, mutilation de σωματ ; λεων pour λεοντ ; νυξ pour νυκτ ; λαμπας pour λαμπαδ et une foule d'analogues. Ici même, la mutilation atteint tous les datifs pluriels où se trouvent les lettres δ, ν ou τ. C'est l'euphonie qui le veut ainsi, mais ailleurs l'euphonie cède devant la majesté du mot primitif, ici elle ne respecte rien. Si nous abordions le chapitre des contractions, nous verrions alors que les particules ne sont pas plus respectées que les racines et qu'il

Digitized by Google

devient tout de suite fort difficile d'analyser une telle confusion ou de faire de l'étymologie sérieuse au milieu d'un semblable laisser-aller.

Au reste, notre langue française n'a pas plus de scrupules : elle est bien de race aryenne, si par ce mot il faut entendre, non pas seulement les laboureurs, mais aussi les caprices des grands seigneurs.

Nous disons *lire* à l'infinitif du verbe que nous mettons en pratique en ce moment. Pourquoi disons-nous ensuite : je *lis*, tu *lis*, il *lit* ? Après cela, nous disons : je *lus*, tu *lus*, il *lut* ; et puis : j'ai *lu*, j'avais *lu* ; enfin : je *lisais*, je *lirai*, que je *lusse*. Où donc va se cacher la racine ? Il faut évidemment toute une étude d'érudition pour aller la découvrir.

Le verbe *servir* a certainement pour racine première et vraie la syllabe SERV, qui se voit dans des mots anciens ou même usuels de notre langue. Eh bien, dans le verbe *servir*, cette racine est plusieurs fois altérée. Elle ne se trouve plus, en effet, dans : je *sers*, tu *sers*, il *sert*, etc.

La racine *sav* du verbe *savoir* est-elle reconnaissable dans : je *sais*, je *sus*, je *saurai*, *sache*, que je *susse*, etc. ?

Et le verbe *pouvoir*, est-il mieux traité ? C'est là qu'on trouve les formes que voici : pouvoir, je *puis*, il *peut*, je *pus*, j'ai *pu*, je *pourrai*, que je *puisse*, etc. Sept manières d'altérer une seule et même racine, rendue plusieurs fois méconnaissable !

Il serait facile de multiplier ces exemples, le français étant devenu une des langues où les racines sont le plus difficiles à découvrir : indiquons seulement les verbes

Digitized by Google

dire, faire, voir, croire et une foule d'analogues. Nous ne parlons pas des irréguliers proprement dits, de ceux qui empruntent leurs formes à plusieurs racines.

A ce dernier point de vue, on ne saurait rien trouver de plus étrange que la formation du verbe *être* dans les langues aryennes, aussi bien en sanscrit, qu'en grec et en latin. J'ai voulu me rendre compte de la genèse du verbe grec : il n'est explicable qu'à l'aide de sept racines primitives et différentes. Nous sommes loin ici de la limpidité, de la transparence du verbe turc et de ceux des langues où règne le système d'agglutination. On le voit assez par ces exemples, si, dans les langues de la seconde classe, les racines déterminatives sont altérées, quoique reconnaissables, les racines attributives sont toujours intactes; dans les langues de la troisième, on altère tout, on mêle tout.

Quels noms donner à un procédé de ce genre?

D'ordinaire, on appelle nos langues des langues à flexions. Ce mot me paraît tout-à-fait insuffisant pour exprimer un état de choses aussi nettement accusé. Il y a bien autre chose que des flexions dans nos langues : il y a, non plus juxtà-position, comme dans le premier ordre, agglutination comme dans le second ; en vérité, il y a mélange et confusion des éléments. Je proposerai donc de classer ainsi les langues :

Premier groupe. — Langues de juxtà-position;

Deuxième groupe. — Langues d'agglutination ;

Troisième groupe. — Langues de fusion.

Ces appellations ont pour avantage de donner l'état

Digitized by Google

relatif des éléments qui composent chacune de ces manières de parler : elles sont faites sur l'observation directe des faits ; elles comprennent d'ailleurs toutes les catégories possibles de langues qui, nécessairement, viennent se ranger dans l'un de ces trois groupes. Elles sont essentiellement philosophiques et ne présupposent aucune notion historique ou autre menant à un *prejudicatum*. Tout homme, ami du vrai, peut donc les admettre. J'ai dit peu de chose du groupe sémitique dans l'exposé du troisième groupe, auquel on le rattache aujourd'hui. Il y a, en effet, à présenter ici quelques observations.

Le premier, je pense, en 1854, j'ai soutenu la liaison de l'égyptien à l'hébreu et aux langues sémitiques, dans un assez long travail, publié depuis, et dans lequel j'arrivais à cette conclusion par l'analyse comparée du verbe égyptien et du verbe sémitique (1). J'admets donc sans peine l'entrée de l'égyptien dans le groupe sémitique et même le nom qu'on lui donne de proto-sémitique. Mais ce qui me paraît moins évident, c'est le groupement des langues sémitiques avec les langues aryennes.

En égyptien, la racine est toujours visible, et les particules qui servent à obtenir les divers sens, à côté de cette racine, sont facilement explicables. Il y aurait donc ici les caractères du second groupe.

(1) En 1858, sous le titre de *Grammaire comparée des Langues bibliques*, pp. 111 à 156. — Une seconde édition a été donnée en 1879 sous le titre de *Grammaire des Langues Sémitiques et de l'Egyptien*.

Digitized by Google

En hébreu et dans les autres dialectes sémitiques, la racine est peu attaquée. Elle l'est toutefois par les insertions de lettres, par les doublements de lettres de la racine elle-même, par le jeu de la prononciation. Et pourtant elle est reconnaissable généralement, quoique dans certains cas *l'investigation de la racine* soit un travail.

Il est donc naturel de mettre les langues sémitiques en général dans le troisième groupe : si l'idiome proto-sémitique ou égyptien ne se distingue pas aussi nettement du groupe précédent, on ne peut cependant le séparer du groupe spécial dont il est une des parties les plus remarquables, et le mieux, semble-t-il, est d'admettre ce classement. En histoire naturelle, nous trouvons de ces intermédiaires qui touchent à deux règnes : ce ne sont pas les sujets les moins intéressants à examiner.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

RAISON DES FORMES GRAMMATICALES. — LANGUES SÉMITIQUES.

Nous venons de noter, comme très-particulièrement remarquable, la langue égyptienne, qui offre des caractères d'une constitution toute simple, primitive. L'examen intime auquel nous allons immédiatement nous livrer sur les formes grammaticales de cet idiome nous confirmera dans la pensée déjà émise à la suite d'une inspection d'ensemble : il nous donnera d'ailleurs la clef de la plupart des formes de tout le groupe sémitique.

Divisons, à la manière orientale, toutes les formes grammaticales en trois catégories seulement, puisqu'elles renferment toutes les autres : nous aurons à étudier ainsi le *nom*, le *verbe*, la *diction*.

Digitized by Google

1° Etude du nom.

Ce qui d'abord se présente en fait de modifications du nom, c'est le nombre. Voyons donc comment le groupe sémitique s'y est pris pour rendre l'idée de la pluralité. Il est facile de répondre qu'en hébreu le pluriel masculin se reconnaît à la terminaison ים et le féminin à la terminaison ות; qu'en égyptien le pluriel se termine en ⲟⲩ. Là est le fait, c'est vrai, mais quelle est la raison de ce fait? Pourquoi a-t-on choisi ces syllabes plutôt que d'autres pour exprimer le pluriel? C'est ce qu'il s'agit de trouver. Evidemment, il est utile, en semblable matière, de consulter d'abord le système de langage le plus primitif. Quand les racines n'ont subi aucune altération, elles laissent découvrir leur signification vraie : on peut alors établir des rapprochements reposant sur des bases solides.

Or, en chinois, pour exprimer la pluralité, on met, avant le nom qu'il s'agit de désigner comme pluriel, l'un des quatre mots suivants: *tchoùng*, *tchoû*, *chù*, *tô*. Les trois premiers signifient *tous*, le quatrième signifie *plusieurs*, *beaucoup*, *multi*.

Ou bien on met après le susdit nom l'un des quatre autres mots: *kiâi*, *kiû*, *hiâu*, *toû*, lesquels signifient *tous*, *omnes*.

Ou bien encore on emploie des noms de nombre, comme nous l'avons vu plus haut.

Digitized by Google

En thibétain, on emploie aussi des noms de nombre ou bien des mots analogues à ceux du chinois, et parmi ces mots nous trouvons les idées de totalité et de collection: *koun*, TOUT; *ts'ogs*, MULTITUDE, etc.

Or, la syllabe ים de l'hébreu vient de la racine עמה qui signifie réunir, et qui a formé le mot עם peuple (1), multitude, ainsi que le mot יאם mer, réunion d'eau. N'est-il pas logique de conclure que la formation sémitique est toute semblable à celle du haut Orient, et que primitivement on avait affaire ici à deux mots séparés?

En hébreu encore, nous avons la terminaison ות, dans laquelle il y a d'abord à extraire le ת qui indique le féminin. Il reste alors ו. Or, la lettre ו, la conjonction par excellence, indique l'addition et, par suite, le pluriel : ici le sens est évident.

En égyptien, nous trouvons aussi ⲟⲩ. Or, ⲛⲓⲃⲉⲥ ⲟⲩ signifie *plusieurs*; ⲛⲓⲃⲉⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ signifie *tous*; n'est-ce pas toujours le moyen employé dès l'origine pour exprimer le pluriel?

On sait combien les langues sémitiques aiment à se servir, comme affixes, de la fin des mots qu'ils joignent à une racine entière : or, voici qu'à l'aide de ce système ils ont imité, en le simplifiant, le procédé employé par les Chinois pour exprimer le genre féminin. Ils ont, d'ailleurs, retenu, plus souvent encore, le procédé chi-

(1) עם veut dire aussi *avec*. On peut comparer ce mot au grec ἁμα, ensemble, ἁμαω, unir, amasser, ὁμος, égal, etc., etc. Les mots *amas*, *amasser*, ont aussi une parenté marquée avec cette racine.

Digitized by Google

nois lui-même. Ainsi, on exprime le genre en ajoutant, comme en chinois, le mot *mâle* ou le mot *femelle* à la racine. Mais, pour un certain nombre de noms, assez limité, on donne l'affixe du mot ⲥⲁⲣⲉ qui veut dire femelle à Thèbes, ou ⲥⲁⲓ, qui a la même signification à Memphis. Le signe du féminin sera donc alors tout simplement la voyelle *e*, (ou ı memphitique), exactement la lettre ה de l'hébreu et l'η du grec. On est donc autorisé à dire qu'en hébreu, ה est l'affixe de נקבה et qu'en grec il doit y avoir une origine analogue. Du même coup, on le pressent, nous avons trouvé la piste qui nous conduira jusqu'à l'origine de notre *e* français, désignant aussi le féminin. L'égyptien désigne encore les genres d'une autre manière, c'est-à-dire par les articles ⲡ ou ϥ, masculin ; ⲧ ou ϯ, féminin.

La forme entière est ⲡⲉ et ⲧⲉ, ou ⲛⲓ et ⲧⲛⲓ. Au pluriel, on dit ⲛⲉ ou ⲛⲓ pour les deux genres. Quel est le sens vrai de ces mots ⲡⲉ et ⲧⲉ ? Nous pouvons le découvrir par la comparaison avec la langue thibétaine. où nous avons *pa*, *po*, *vo* et *pho* pour désigner le masculin, et *ma* ou *mo* pour le féminin : or, pho veut dire *mâle* et mo *femelle*.

Les cas n'existent pas dans les langues sémitiques. Les rapports s'établissent, comme en français, comme dans bien d'autres langues, par des particules. Voici ces particules :

Egyptien : de s'exprime par ⲛ ; l'idée du datif, à, pour, se rend par ⲛ ou par ϩ ; les rapports contenus sous le nom d'ablatif se rendent par ⲙ̀ⲙⲟ, ⲉⲛ, ⲛⲧⲉ, de, en, par.

Digitized by Google

Hébreu: le datif correspond à la préposition ל, qui veut dire à, au, vers. C'est, en même temps, souvent un accusatif. Ce dernier a, d'ordinaire, pour l'exprimer le mot את. L'ablatif correspond à la préposition מ, è, ex, ab.

Chaldéen: pour toutes ces particules, le chaldéen ne diffère pas de l'hébreu, excepté pour את, qui devient ית.

Evidemment toutes ces particules sont des abréviations. Primitivement, il y avait là des racines entières, et elles sont ici assez faciles à retrouver.

Si, en effet, nous commençons par la dernière, את est un abrégé de אתה, qui veut dire aller, se diriger, tendre à ou vers, s'approcher, s'adapter, s'ajuster à. Cette origine est beaucoup plus simple et plus naturelle que celle qui confondrait un mot aussi riche de significations avec le pronom démonstratif. את répond assez bien à la préposition *ad* du latin, tout en ayant les autres sens que l'on vient d'indiquer. C'est surtout et avant tout un mot de liaison, de relation, d'action, qui rappelle assez bien, le plus ordinairement, la marque de l'accusatif, mais séparée de la racine et mise en avant (1). Le mot égyptien correspondant est la syllabe ⲧⲟⲩ. A vrai dire, c'est le même mot primitif.

Quant à la préposition מ, c'est l'abrégé de מן, qui a une grande richesse de significations, mais qui d'abord exprime une *partie*, une *portion*, une *séparation*, et par

(1) On trouve sur ce mot beaucoup de faits curieux cités dans le *Dictionnaire de Gésénius*, et antérieurement dans Bergier, etc.

Digitized by Google

suite, l'idée de *sortir*, se *retirer*, *ôter* d'une chose, etc., etc., ce qui revient aux prépositions *è*, *ex*, *à*, *ab* et analogues. Le mot *ab*latif est une des expressions qui se rapportent très-bien à cette racine (1). La préposition ל est un abrégé de אל et על : direction vers un lieu, mouvement, élévation, superposition.

Si, de l'hébreu nous passons à l'égyptien, nous retrouvons la lettre λ, la lettre ⲗⲉ, plus la lettre ⲛ et les syllabes ⲉⲛ et ⲛⲁⲧ. λ signifie *à*, *pour*, c'est exactement le terme hébreu que nous venons de voir. ⲗⲉ et ⲉⲛ désignent l'ablation, en, par, etc. C'est encore un analogue de l'hébreu. Quant à ⲛ, l'hiéroglyphe 𓈖 indique l'eau qui s'écoule et précise l'idée d'origine, de source. C'est la préposition *de*.

On a donc, d'une manière suffisamment nette, l'explication des prépositions qui répondent aux *cas* : c'est ici la nature prise sur le fait, au moment même de la transition entre les racines pures et les affixes, ou abrégés de racines, source vraie des cas eux-mêmes. L'article hébreu ה n'est que l'abrégé du démonstratif הל, que les Arabes ont conservé comme article sous la forme אל. Tous les grammairiens sont d'accord sur ce point.

Le mode de formation des comparatifs et superlatifs est absolument primitif et en même temps aussi absolument moderne. Si, en effet, il rappelle le chinois, il ne rappelle pas moins le français.

(1) On peut voir un très-bel article sur ce sujet dans le *Lexicon hebraicum*, de Glaire, pp. 332 et 333.

Digitized by Google

Est-il rien de plus élémentaire que notre langue française en matière de comparatif et de superlatif? Grand, plus grand, très-grand, n'est-ce pas comme si on disait grand, grand et plus, grand trois fois? S'il y a relation, on ajoute *que*, et tout est dit: plus grand que, le plus grand de... Quoi de plus primitif?

En chinois, on dit, s'il y a relation: grand avant, exactement comme en hébreu. S'il s'agit d'un degré sans comparaison, on dit, comme en français: grand ajouter, grand plus; ou bien: grand beaucoup. Pour le superlatif, on dit: fort grand, beaucoup grand, extrêmement grand ou grand tout en haut, mots qui, d'après Abel Rémusat, répondent au latin *valdè*, *multum*, *sansmè*, *summum*.

En hébreu, le superlatif s'exprime par le mot מאד, *valdè*, fort, extrêmement: c'est exactement du chinois et... du français. On dit aussi *dans*, *entre*, *parmi*, comparaisons qui appartiennent plutôt à la syntaxe ou au style qu'à la grammaire. Nous avons des manières de parler qui ressemblent beaucoup à celle-là.

En égyptien, la formation est toute semblable. Souvent on double l'adverbe pour le superlatif et on dit: *fort fort*. Pour le comparatif c'est, comme en hébreu, le mot *avant*.

Nous ne nous occuperons pas en ce moment de l'étude étymologique du pronom, cette étude devant former plus loin un chapitre séparé, nous constaterons seulement deux choses nécessaires pour expliquer le système du verbe: 1° la ressemblance parfaite du pronom en hébreu et en égyptien; 2° l'habitude, chez l'un comme

Digitized by Google

chez l'autre peuple, de se servir du pronom, tantôt dans sa forme entière, tantôt dans sa forme abrégée.

Dans leur forme entière, les pronoms se notent ainsi qu'il suit.

PRONOMS ISOLÉS :

Je, moi	ƨɴᴛK, ɴK	אנכי
Nous	ƨɴɴ, ɴɴ	נחן, אנחנו
Tu, toi (masculin)	ɴᴛK (1)	אנת
Tu, toi (féminin)	ɴᴛO	אנת
Vous	ɴᴛɯɴᴛɴ	אנתן
Il	ɴᴛꝗ	הו
Elle	ɴᴛC	
Ils, eux, elles	ɴᴛCɴ	הן

PRONOMS AFFIXES:

Moi	ƨ ou ɪ	י
Toi (masculin)	K	כ
Toi (féminin)	ᴛ	כ
Lui	ꝗ	ו
Elle	C	
Nous	ɴ	נו
Vous	ᴛɴ	כן
Eux, elles	Cɴ	הן

(1) Cette forme nous donne l'explication de l'affixe כ de la seconde personne en hébreu. L'égyptien a certainement des marques d'antériorité, ou, si l'on veut, de plus grande fidélité au type primitif.

Digitized by Google

Ce double tableau comparatif de l'égyptien et de l'hébreu étant donné, il va nous être facile d'expliquer la constitution intime du verbe dans les deux langues. C'est surtout l'égyptien, qui, dans ses formes plus complètes, nous donnera la raison de chaque forme composée et nous permettra d'en analyser rigoureusement les éléments.

2° Etude du verbe.

Si on veut bien oublier un instant les systèmes inventés par les grammairiens pour mettre sous les yeux, en forme de tableaux, l'ensemble et les détails des temps, des personnes, des modes, des voix, pour ne s'occuper que des éléments constitutifs de toutes ces choses, on sera frappé de la simplicité, de la netteté de conception du verbe égyptien ou sémitique, et on se rendra un compte exact des procédés employés pour exprimer tant de nuances.

Veut-on, par exemple, exprimer l'action se faisant actuellement, ce qu'on appelle le *présent*? On met, en égyptien, l'affixe du pronom de la personne qui agit, et on dit : moi donner, toi donner, etc. La racine ne varie aucunement.

Veut-on exprimer le *passé*? On met alors la racine en premier lieu, puis, on trace l'image hiéroglyphique de l'eau, c'est-à-dire la lettre *n* (préposition *de*), enfin, on met le pronom affixe ou abrégé de la personne qui agit, et on dit : donner écoulé de moi, donner écoulé de toi, etc.

Digitized by Google

S'agit-il du *futur*? Alors on a recours à un auxiliaire, et on dit: je suis pour donner, tu es pour donner, etc. Ou même : je suis je donner, sans préposition, mais en répétant les pronoms et quelquefois même sans les répéter.

Pour l'*impératif*, on ajoute une interjection; pour le *subjonctif*, on a toute une phrase : je donne ou j'accorde vous donner, etc.

L'*optatif* se compose par une autre phrase où le mot *aimer* joue le grand rôle. Si on veut obtenir des nuances plus délicates, on le peut à l'aide des adverbes de temps et de lieu, etc., etc. Il faudrait donner ici un traité détaillé pour faire voir que de ressources on a pour exprimer ainsi toutes les idées et nuances d'idées.

Assurément tout cela est fort ingénieux et en même temps fort naturel: tout cela pourtant est tellement simple, que franchement on ne peut pas l'appeler conjugaison : c'est plutôt de l'arrangement des mots, de la syntaxe.

Les dialectes sémitiques ont encore simplifié ces formes proto-sémitiques. Le présent n'y existe guère; le futur consiste à mettre le pronom avant la racine; pour le passé, on la met après. Il est bien entendu que nous ne traçons ici que les grandes lignes, celles qui servent à notre étude analytique, à la recherche de la constitution intime de ce groupe de langues. Quant aux voix qui font la véritable richesse de ce même groupe, on peut les expliquer par des auxiliaires, des redoublements, des insertions de lettres, qui d'un côté ressemblent aux procédés égyptiens et d'un autre côté préludent aux pro-

Digitized by Google

cédés sanscrit, grec et latin. Mais ici l'explication devient facile, grâce à l'égyptien, qui nous en a donné la clef.

3° Etude de la diction

Dejà nous avons vu, à l'article du nom, l'explication de plusieurs termes qui appartiennent à la diction. C'est la conjonction ו; ce sont les prépositions ל et מ; c'est le mot את. Si on y joint la préposition ב abrégé de בית, intérieur, maison, d'après Gésénius, et qui signifie dans et avec; si on ajoute la préposition כ, abrégé de כן, ainsi, et qui veut dire comme, selon, *quemadmodum*; enfin, si on termine par אשר, abrégé en ש, qui, lequel, etc. Nous avons ce qu'il y a de plus ordinaire dans les dialectes sémitiques, et cet ordinaire est expliqué. Le reste se trouve dans les dictionnaires, avec des formes plus développées et avec des sens précis.

En somme, dans le groupe sémitique, nous trouvons un certain nombre de mots abrégés qui servent à accompagner les racines principales demeurées entières. C'est là de l'arrangement, de la syntaxe et non pas de la grammaire proprement dite. Ces combinaisons et arrangements nous font comprendre les grammaires développées, et ce groupe de langues est, à ce point de vue, d'un immense intérêt pour nos études.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

RAISON DES FORMES GRAMMATICALES. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Il est aujourd'hui parfaitement démontré qu'il y a une ressemblance frappante et une parenté évidente entre les langues de l'Inde et celles de l'Europe, entre le sanscrit et le grec, par exemple, entre le sanscrit et le latin, entre le sanscrit et l'allemand, pour ne citer ici que trois types d'un groupe bien plus nombreux, où nous trouvons le français et l'anglais, l'espagnol et l'italien et les langues du Nord.

Suit-il de là que le sanscrit est la langue mère de toutes ces langues? On l'a cru quelque temps, on l'a écrit souvent; mais c'est une assertion complétement abandonnée aujourd'hui. Bopp lui-même (1) dit formellement que ce sont là des langues sœurs et qu'il n'est

(1) En plusieurs endroits de son ouvrage.

Digitized by Google

pas possible de dire quelle est leur mère. Nous ajouterons qu'il n'est pas possible de dire si elles ont une mère, si elles en ont eu jamais. Elles sont toutes d'une pièce. telles qu'elles furent dès leur origine, ou avec des modifications non essentielles ; elles se ressemblent et elles sont différentes : il n'y a pas eu là de générations successives, toutes ont été produites au même instant.

Assurément, le latin ressemble bien au grec, et pourtant le latin ne vient pas du grec : il a même certaines manières d'être fort indépendantes et qui le constituent un être à part. De même en est-il du grec vis-à-vis du sanscrit. De même en est-il aussi des idiomes germaniques et du français. Ce dernier est même plus indépendant qu'on ne l'a cru souvent, et il a une foule de formes et de mots qui, certainement, ne viennent pas d'une autre langue qui serait sa mère. C'est là un phénomène fort singulier sans doute, mais c'est là un fait constaté et que nous constaterons encore.

En ce moment, contentons-nous de chercher la raison des formes grammaticales de ces langues, comme nous l'avons cherchée pour les formes des langues sémitiques. Les autres questions viendront en leur temps.

Prenons comme centre d'études une langue bien connue, le grec : nous y ramènerons, quand il sera besoin, les autres langues du même groupe.

Commençons notre travail par le verbe : le reste est moins important et sera expliqué ensuite.

Digitized by Google

1° Examen des formes indiquant les personnes.

Ces formes, dans un bon nombre de langues du groupe, notamment en grec, en sanscrit, en latin, sont des désinences jointes intimement à la racine. Ainsi on dit : λυω, je délie ; λυεις, tu délies ; λυει, il délie, etc. Que signifient donc ces syllabes qui modifient le radical λυ et qui se disent : ω, εις, ει, ομεν, ετε, ουσι? Si le verbe est en μ nous avons : μι, ς, σι (et στι), μεν, τε, σι.

En sanscrit nous avons : *mi, si, ti, mas, ta, nti.*

En latin nous disons : *o, s, t, mus, tis, nt ;* et aussi : *m, s, t, mus, tis, nt.*

Il est presque inutile de faire remarquer combien ces trois formes se ressemblent. Que signifient-elles ?

Certainement ce sont les pronoms abrégés et mis à la suite de la racine, au lieu de les mettre en avant, comme nous faisons en français et dans plusieurs autres langues du groupe.

Ce sont, à la lettre, des affixes analogues à ceux de l'hébreu. ω est l'abrégé de εγω en grec comme en latin ; *m* et μ sont l'abrégé de me ou mei ; *mi* et *m*, en sanscrit, sont l'abrégé de mâm ou mahyam. De même en est-il des autres personnes, tant au singulier qu'au pluriel.

Il y a des modifications, ou, si l'on veut, d'autres formes d'affixes, aux temps secondaires, mais l'origine est la même, et c'est seulement pour abréger que nous n'en faisons pas ici le tableau.

Digitized by Google

2° Examen des formes indiquant les temps.

Si maintenant nous examinons quelles sont les formes employées pour indiquer les temps, nous tombons immédiatement, au moins en sanscrit et en grec, sur la grave question de l'augment.

Quelle est l'origine de l'augment, qui se dit *a* en sanscrit et ε en grec ?

L'augment a pour mission expresse de désigner un temps passé. Combiné avec le redoublement, il exprime toutes les nuances du passé. Voyons, dans d'autres langues de ce même groupe, comment on obtient les mêmes résultats par d'autres moyens : le sens de ces autres formes, servant au même but, nous mettra-t-il sur la voie du vrai sens de l'augment ?

« ... Dans les langues germaniques, nous dit l'auteur » allemand de la *Grammaire comparée des langues indo-* » *européennes* (1), les trois conjugaisons faibles, qui sont » précisément celles qui correspondent à la dixième » classe sanscrite, forment leur prétérit à l'aide d'un » verbe auxiliaire, signifiant *faire*. » Ce verbe, dit-il ailleurs, est *dâ*, *di*, *ti*, *thi* ou *ḍi*.

En effet, nous constatons en allemand la présence de *t* entre la racine et la terminaison au prétérit ou impar-

(1) Voyez Bopp, ouvrage susdit, tome 3e, pages 258 à 262.

Digitized by Google

fait, et l'anglais nous donne la lettre *d* exactement à la même place:

Ich lob t e	je louais ou je louai,
Du lob t est	tu louais — tu louas,
Er lob t e	il louait — il loua,
Wir lob t en	nous louions — nous louâmes,
Ihr lob t et	vous louiez — vous louâtes,
Sic lob t en	ils louaient — ils louèrent.
I invite d	j'invitais ou j'invitai, etc.
Thou invite d st	tu invitais,
He invite d	il invitait, etc.
We invite d	
You invite d	
They invite d	

Les autres passés s'expriment à l'aide de l'auxiliaire *avoir*: or, si dans les idiomes germaniques nous avons une forme spéciale pour l'imparfait ou passé non défini, nous avons la même chose en latin:

Ama ba m	j'aimais,
Ama ba s	tu aimais,
Ama ba t	il aimait,
Ama ba mus	nous aimions,
Ama ba tis	vous aimiez,
Ama ba nt	ils aimaient.

Ici, c'est la racine *ba* qui s'ajoute à la racine principale. après cette racine et avant la terminaison, exactement comme en allemand et en anglais. Les rapports entre ces langues vont même plus loin: car les autres formes du passé s'établissent à l'aide d'auxiliaires, même en

Digitized by Google

latin. Cet auxiliaire est déguisé, mais fort reconnaissable, et Bopp l'a parfaitement fait voir :

Ama vi	=	ama fui.
Ama vi sti	=	ama fuisti.
Ama vi t	=	ama fuit.
Ama vi mus	=	ama fuimus.
Ama vi stis	=	ama fuistis.
Ama v eru nt	=	ama fuerunt.
Ama v era m	=	ama fueram.
Ama v era s	=	ama fueras.
Ama v era t	=	ama fuerat.
Ama v era mus	=	ama fueramus.
Ama v era tis	=	ama fueratis.
Ama v era nt	=	ama fuerant.

La seule différence, c'est que le latin, avec son ardent amour de l'inversion, met l'auxiliaire après la racine, au lieu que les autres langues le mettent en avant. Il est bien entendu que les formes *vi* et *ui* sont identiques, ainsi que les formes *ueram* et *veram*. Elles changent du reste l'une en l'autre, selon qu'elles se trouvent entre deux voyelles ou bien entre une consonne et une voyelle.

Au reste, je ne vois pas pourquoi ces formes ne viendraient pas aussi bien du verbe *avoir* que du verbe *être:* la raison d'analogie, non-seulement avec l'allemand et l'anglais, mais avec l'italien, l'espagnol, le français, etc., conduirait à remplacer les équations de Bopp par les suivantes :

Ama vi	=	ama habui.
Ama vi sti	=	ama habuisti.

Digitized by Google

Ama vi t	=	ama habuit.
Ama vi mus	=	ama habuimus.
Ama vi stis	=	ama habuistis.
Ama v eru nt	=	ama habuerunt.
Ama v eram	=	ama habueram, etc.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut évidemment retrancher le commencement de l'auxiliaire pour le fondre avec la racine principale : que ce soit *f* du mot fui ou bien *hab* du mot habui, peu importe, dans les deux cas, il restera toujours les mêmes lettres : *ui, uisti, uit...*, *ueram, ueras, uerat.* Et comme l'analogie de toutes les autres langues est pour l'auxiliaire *avoir*, mieux vaut, ici comme partout, mettre avoir (1).

En résumé, nous avons constaté les faits suivants : 1° à l'imparfait et prétérit, nous trouvons un auxiliaire, *faire*, posé entre la racine et la terminaison ; 2° aux autres passés, nous trouvons l'auxiliaire *avoir*, séparé ou agglutiné.

Puisque dans les langues du même groupe que le grec

(1) En français, les formes de l'imparfait et du prétérit sont fort curieuses, surtout si on les étudie dans les divers dialectes ou patois. Ainsi, on dit : je chantais, tu chantais, il chantait ; mais on dit aussi je chanteve, je chantoe, je chantoie, je chanteie et même nous chantiemes et nous chantiomes. Il y a les mêmes variétés pour le prétérit. Faire venir tout cela du latin est assez difficile. Il faut des changements, des suppressions, des additions peu naturelles pour transformer le *bam* et le *ui* ou *vi* latin en toutes ces formes. Il est bien plus vrai de dire que le français ressemble au latin, comme le grec, comme l'allemand, etc., parce que toutes ces langues sont *sœurs* et viennent originairement du même pays.

Digitized by Google

et le sanscrit, l'imparfait et le passé en général, se marquent par le verbe auxiliaire *faire*, n'est-il pas logique d'induire qu'il en est de même en sanscrit et en grec? L'augment *a* du sanscrit n'est donc pas un a privatif, comme le veut, on ne sait pourquoi, le savant Bopp, c'est le verbe *faire*, et l'augment ε des Grecs a la même signification. On sera moins étonné de cela quand on saura que le verbe *facere* se dit en égyptien ⲁⲓ et ⲉⲓ ou ⲁⲓ, et que la lettre ה en hébreu, comme formative de l'actif composé, a aussi une signification semblable. Il est un autre fait encore plus probant, c'est que *a*, en égyptien, est la marque du passé.

Si maintenant, on suppose ces augments ou auxiliaires à une forme invariable (comme ils y sont), à un participe passé, par exemple, on retrouvera exactement le mode de composition du passé égyptien, expliqué plus haut.

L'égyptien dit: aimer passé de moi;

Le latin dira: aimer allé de moi;

Le grec et le sanscrit diront: fait ou chose faite aimer moi.

Cette explication a pour elle le naturel et l'analogie: il nous semble qu'on peut l'accepter. Au reste, ceci est encore dans l'analogie générale des langues de ce groupe, dans lesquelles le verbe faire, *do* avec ses variantes, joue un très-grand rôle. Quant au redoublement, l'explication en est facile: c'est la répétition de la racine, pour marquer la répétition de l'action et le jeu de l'augment avec le redoublement correspond au jeu des auxiliaires passés s'ajoutant à un ou à des passés.

Digitized by Google

Les caractéristiques κ et σ pour les temps passés sont expliquées par Bopp dans le sens d'auxiliaires (1). Il y aurait donc analogie parfaite entre toutes ces langues. Ceci nous rappelle ce que disait l'abbé Bergier, au siècle dernier, dans son livre si plein de vues hardies et souvent justes : *Les Eléments primitifs des langues.*

Après avoir établi que toutes les langues ont besoin d'auxiliaires pour conjuger leurs verbes, il montre que, en définitive, on en arrive au verbe *être* ou à un équivalent.

Ainsi, *je vais* signifie également *je suis*, en grec aussi bien qu'en français, où l'on dit *j'ai été* ou *je fus* pour *je suis allé*, et *cela va mal* pour *cela est mal*. En latin, on trouve le même rapport entre *fio* et *evado*, aussi bien qu'en français entre *venir*, qui désigne le *mouvement*, et *devenir*, qui a rapport à l'*être*.

« On doit dire la même chose du verbe *être*, ajoute » Bergier. Il ne peut être auxiliaire qu'en prenant la » signification du verbe substantif. Or, il est clair que » dans nos trois langues, *avoir* est souvent synonyme » d'*être* ; ἔχω en grec, *habeo* en latin, signifient *être* et » *avoir* : εὖ ἔχει, κακῶς ἔχει, *bene habet, male habet* ; *cela est* » *bien, cela est mal*. En français, *il y a, il y avoit, il y* » *aura*, ne signifient autre chose, sinon *il est, il étoit, il* » *sera*. Nous disons au parfait, *je suis allé, je suis venu,* » dans le même sens que nous dirions *j'ai allé, j'ai venu,* » preuve complète de l'identité de ces deux verbes. »

(1) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, t. III, p 198, traduction de M. Michel Bréal, *et alibi passim.*

Digitized by Google

Il y aurait des réserves à faire sur quelques points de cette doctrine ; mais dans l'ensemble elle est certaine. Les auxiliaires se trouvent partout dans les conjugaisons, soit séparés, soit fondus avec la racine principale. Mais ces auxiliaires ne reviennent pas exactement au seul et unique verbe *être :* il y a des nuances. Je suis porté à croire que ce que l'on appelle la caractéristique du parfait κα n'est rien autre chose qu'un auxiliaire emprunté de toutes pièces au verbe ἥκω, ἥξω, ἧκα, qui veut dire *venir*, l'un des auxiliaires cités plus haut. N'y a-t-il pas, en anglais, jusqu'à huit auxiliaires, parmi lesquels on peut retrouver la trace de bien des faits choisis par telle ou telle langue ? Ainsi nous avons :

Can, qui désigne le pouvoir physique et intellectuel et la possibilité ;
May, qui indique permission et probabilité, pouvoir moral ;
Must, obligation, nécessité, devoir ;
Do, opération, faire : emphatique, interrogatif, négatif ;
Let, impératif et supplicatif ;
Shall, devoir ;
Will, volonté ;
Ought, devoir très-marqué.

On voit qu'il y a, dans les auxiliaires, bien des nuances, et que le seul verbe *être* ne saurait rendre tant de notions spéciales, d'une délicatesse et d'une précision que l'on ne saurait jamais trop étudier.

Il faut naturellement ajouter à ces auxiliaires le verbe

Digitized by Google

avoir et le verbe *être*, et, pour l'allemand, le verbe *werden*, qui veut dire *devenir*.

Ce que nous venons de voir pour la formation des temps passés s'applique aux temps futurs et conditionnels. Ce sont les mêmes auxiliaires, séparés ou agglutinés, selon les langues. On peut suivre ce mécanisme partout avec facilité.

3° Examen des formes indiquant les modes et les voix.

Si nous prenons tout simplement les formes de la langue française qui servent à exprimer les modes, nous aurons une sorte de *criterium* qui nous indiquera la raison et le sens des formes moins apparentes du latin et du grec.

L'indicatif n'a pas de caractère spécial ; l'impératif est la racine dans sa simplicité primitive; le subjonctif se reconnaît surtout par la conjonction qui l'accompagne ; aux participes, nous avons une syllabe nominale, ou, si l'on veut, dans le genre de l'adjectif ; enfin, l'infinitif a une désinence qui rappelle le latin. Ça et là, nous retrouvons les auxiliaires qui sont la vie même de toute conjugaison.

Eh ! bien, en grec comme en latin nous avons, au subjonctif, un doublement de voyelles qui indique le désir, la volonté, l'ordre, et cela correspond si bien à la conjonction *que*, cela est si bien compris des Grecs eux-mêmes, que dans leur langue vulgaire, aujourd'hui

Digitized by Google

encore. ils conjuguent avec la préposition ⲙⲁ, qui signifie *que* : ils ont même une autre conjonction pour l'impératif.

Quant aux voix, Bopp établit fort bien pour le passif sanscrit que c'est un auxiliaire qui le distingue de l'actif. Cet auxiliaire est *ya, aller, venir,* que l'on retrouve sous la forme plus simple *i* dans une foule de cas, non-seulement là, mais dans d'autres langues. Au reste, on peut dire la même chose des autres voix, si nombreuses dans certaines langues, et déjà nous avons touché cette question plus haut. A vrai dire, ces voix sont des verbes *composés, dérivés,* et c'est alors le rôle des racines, de la lexicographie, plutôt que celui de la grammaire. Ici, nous devons nous contenter de bien établir le mécanisme de cette partie du discours, sans nous engager dans tous les détails qui nous éloigneraient de l'objet de ce travail, et c'est ce qui est fait d'une manière presque surabondante.

En résumé, nous possédons le mécanisme et la raison du verbe dans les langues indo-européennes, et nous pouvons voir combien toutes ces formes, si différentes en apparence, sont semblables en réalité.

Terminons le présent chapitre par l'étude des formes des noms.

4° Examen des formes indiquant, dans les noms, les genres, les nombres et les cas.

Nous avons expliqué l'origine des formes concernant le genre féminin dans les langues égyptiennes et sé-

Digitized by Google

mitiques. Tout porte à croire que l'origine est analogue dans les langues indo-européennes. D'ailleurs, la même lettre *e* y domine, ou bien la lettre *a*. Il n'y a donc pas à s'étendre davantage sur ce sujet.

La question n'est pas aussi claire pour l'origine et le vrai sens des formes qui indiquent les nombres.

Bopp nous montre fort bien que tous les pluriels grecs, latins, sanscrits se notent, soit par *i*, soit par *s*.

Mais ce n'est pas la seule donnée du problème : car, si en français toujours, si en anglais presque toujours, le pluriel est désigné par *s*, en revanche, l'allemand nous donne ses pluriels en *e*, *n*, *er* et *en* ; le hollandais nous offre les siens en *n*, en *s*, en *en*. Comment expliquer toutes ces formes, auxquelles on peut joindre encore les pluriels neutres en *a* et les génitifs en *orum*, *arum*, *erum* ? (1).

Donc nous avons, pour exprimer le pluriel : *i*, *s*, *a*, *e*, *n*, *r*, *er* et *en*.

Dans le chapitre précédent nous avons vu, d'une manière très-claire, l'origine des formes du pluriel dans les langues sémitiques. Cette origine est exactement conforme à celle des mots indiquant le pluriel dans les langues des deux premiers groupes. Ici on a écrit, soit intégralement, soit en abrégé, les mots *tous*, *plusieurs*, *beaucoup* et analogues. Là, on retrouve en abrégé tout-à-fait les mêmes mots. Ces mêmes mots sont certaine-

(1) Ici pourtant, nous retrouvons la terminaison *er* de l'allemand et nous constatons une ressemblance antique entre ces langues.

Digitized by Google

ment cachés encore sous ces simples désinences : *i*, *s*, *a*, *e*, *n*, *r*, *en*, *er*. Toutefois, la *fusion* est si complète, que ce n'est pas chose facile de retrouver, de reconstituer les éléments. Sans doute on pourrait indiquer, dans chaque langue, certains mots qui expriment les idées d'addition, de totalité, de multiplicité, et qui se terminent par ces lettres. Mais comme il n'y aurait pas là un assez grand degré de certitude, nous aimons mieux ne pas aller plus loin et nous contenter d'indiquer le principe de la solution.

Les désinences ou marques des cas sont certainement des particules ou fragments de mots signifiant tout simplement les rapports indiqués assez bien par les noms des cas. L'analogie des autres langues nous conduit à cette conclusion formelle.

En effet, si nous demandons à une langue du second degré, telle que le thibétain, par exemple, comment elle forme ses déclinaisons, voici la réponse que nous en obtiendrons aussitôt :

1° Le nominatif n'a pas de particule ;

2° L'instrumental se forme avec *his*, ou *kyis*, ou *gis*, ou *gyis*, selon les lettres finales de la racine : toutes ces particules signifient *par*, *avec* ;

3° Le génitif est formé avec *hi*, *yi*, *kyi*, *gi*, *gyi*, selon les lettres finales de la racine : ces particules signifient *de*, *relatif à* ;

4° Le datif se forme avec *la*, qui signifie *à*, *vers*, *sur*, *dans*, *eu égard à*, *pour*, etc. On le forme aussi avec *ton*, *don*, *ron*, *son*, dans certaines circonstances. Ces dernières particules signifient, en outre, *mouvement vers*, *dans*,

Digitized by Google

changement en, etc. Le datif est assez souvent confondu avec le locatif;

5° L'accusatif est semblable au nominatif. Il prend quelquefois *la* comme au datif;

6° Le vocatif est aussi semblable au nominatif. On y joint aussi une particule répondant à nos interjections;

7° Le locatif est formé avec *na*, qui signifie *dans, sur un lieu*. Il prend aussi les particules du datif;

8° L'ablatif se forme avec *nas* ou *tas*, signifiant *de, hors de*.

Les Japonais expriment aussi leurs cas par des *postpositions*.

Le génitif s'exprime par *no*, ajouté à la racine; *ni*, à, dans, vers, exprime le datif; le mouvement d'un lieu dans un autre se dit *ye*, à, vers; l'accusatif se note par *wo* et l'ablatif par *yori* ou *kara*.

De part et d'autre, c'est le même système.

Il serait facile de multiplier les exemples analogues. De ces exemples, il faut conclure que, dans les langues dont nous nous occupons en ce moment, comme dans celles-là, les désinences sont des *postpositions*, particules signifiant par elles-mêmes tout ce qu'on vient de voir.

Pour ne prendre que les principales, dans les longues nomenclatures de Bopp, nous avons, en général, le génitif en *s*, le datif en *i*, l'accusatif en *m* ou *n*, l'ablatif primitif en *d*. Tout cela, comme le génitif anglo-saxon *es*, devenu *'s* en anglais, doit être un abrégé d'autant de mots signifiant: *de, relatif à*, pour le génitif; *à, vers, sur, dans, pour, eu égard à*, pour le datif et souvent pour

Digitized by Google

le locatif ; rapport direct, ou bien *vers, dans avec mouvement,* etc., pour l'accusatif; *de, hors de,* pour l'ablatif. Il est difficile de préciser, dans chaque langue, les particules entières, quoique souvent on puisse les découvrir, mais le principe de la formation est certain.

Au reste, dans la plupart de nos langues indo-germaniques, nous n'avons pas la peine de chercher l'explication des cas : ils n'existent pas, et nos langues, si travaillées sous d'autres rapports, appartiennent ici à la forme primitive. Les rapports s'expriment, non point par des *post*positions plus ou moins déguisées, mais par des *pré*positions fort claires, écrites en toutes lettres : *de, à, au, à la, du, de la, par le* ou *par la ; il, del, al, dal, pel, con, sul, in ; of, to, at, from,* etc., etc.

Dans ces circonstances, qui sont les plus nombreuses, il n'y a donc plus rien à expliquer.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME.

ETUDE SUR LES FORMES COMPARÉES DU PRONOM PERSONNEL.

On a remarqué, il y a longtemps, les rapports qui existent entre les formes pronominales chez un grand nombre de peuples, aujourd'hui fort éloignés les uns des autres. Voyons si cette ressemblance est générale, si elle s'étend à tous les peuples dont nous connaissons la langue. C'est là assurément une étude des plus curieuses: car le pronom est en lui-même un élément du discours dans lequel il n'entre absolument aucune idée qui s'impose, aucune figure spéciale, aucune onomatopée, ni aucun autre signe préexistant. Le pronom, dans ses trois personnes, pouvait se désigner par n'importe quel son arbitraire : s'il se trouve désigné partout par le même son et formé des mêmes éléments, ce sera évidemment une preuve que d'abord le langage a été un et que les peuples aujourd'hui différents n'ont été, dans l'origine, qu'un même peuple.

Digitized by Google

Consultons les diverses langues, les plus disparates au premier aspect, sans ordre préconçu et comme elles se présenteront. Suivons seulement l'ordre des personnes.

1° Etude comparée du pronom de la première personne.

En latin, le pronom de la première personne se désigne par le mot *ego* (je ou moi), si le pronom est sujet; s'il est régime, on dit *me*, ou *meî* et *mihi*.

En grec, c'est la même chose, avec une variante tout-à-fait insignifiante : Εγω ou bien Μου, Μοι, Με. Si on veut être complet, on peut ajouter les formes Εμου, Εμοι, Εμε. N'est-il pas étonnant de retrouver, presque identiquement, cette forme en chinois? Pour dire je ou moi, en effet, le Chinois dit : *ngo*. Il dit aussi *ngui* ou *nga*, ou *go*, ou *ga*, ou *go*, ou même *yu* et *'o*, ou bien *'u* et *'ü*, selon les provinces et selon les époques. Ce sont toutes variantes d'une même racine. On trouve, dans un pays voisin (Magar-Nepal), le mot *ngou* et le mot *ngoï*. Au Thibet, on dit *nga*. Si, de l'extrême Orient, nous descendons jusqu'aux pays des langues dites sémitiques, nous retrouvons les mêmes consonnes fondamentales pour exprimer l'idée de la première personne.

Ainsi, en hébreu, je ou moi se dit אנכי, forme dans laquelle on constate l'*a*, le *n*, le *ch*, ou *c*, ou *g*, plus un *i*, qui, à lui tout seul exprimera la même idée lorsqu'il sera placé en affixe et comme signe abrégé du mot, qui, d'ailleurs, s'abrège encore en אני, *ani* et ני, *ni*. N'est-

Digitized by Google

il pas intéressant, au possible, de préciser exactement les mêmes éléments constitutifs dans les langues de deux contrées si éloignées, quand il s'agit d'un mot aussi arbitraire ?

Le chaldéen donne une forme un peu différente : אנא אנה; elle est plus voisine encore de la forme de la haute Asie et de celle de l'Asie moyenne, comme nous le verrons tout-à-l'heure. En affixe, elle produit י ou א et continue ce rapprochement. Le syriaque et l'arabe sont conformes au chaldéen.

L'égyptien a exactement la même racine ⲁⲛⲕ et abrégé ⲛⲕ : c'est absolument du chinois. Pour affixe, il prend, comme plus haut, ⲁ ou ⲓ.

L'Asie moyenne nous donne la langue principale de l'Inde, le sanscrit. Or là, le pronom de la première personne se dit *aham*, dans lequel nous retrouvons les éléments déjà constatés, savoir : la lettre *a*, l'aspiration forte *h*, ou *g*, ou *ch*, encore la lettre *a*, enfin, la lettre *m*, qui semble être le renforcement de *n*. Aux cas obliques nous avons, grâce à cette lettre *m*, des formes qui nous expliquent les formes grecque, latine, française et autres, c'est-à-dire *mâm* ou *mâ*, *mayam* ou *mè*, *mayi*, etc. Au pluriel, *asman* répond au dorien αμμε ; *nâs* est le latin *nos*, et *nœ* se retrouve dans le grec νω.

L'*ich* germanique répond à l'*eg* du latin et du grec, ainsi qu'à l'*ah* sanscrit et à l'*anchi* ou *ano chi* hébreu. La lettre *m* existe à tous les cas obliques : *meiner*, *mir*, *mich*.

L'*i* anglais n'est plus qu'une sorte d'affixe : il en est de

Digitized by Google

même, ou à peu près, du *je* français (1), de l'*io* italien et de l'*yo* espagnol. En revanche, aux cas obliques nous retrouvons la forme latine, grecque, sanscrite, etc., dans les mots : *me, me, moi, mi.* La ressemblance est évidente et la commune origine est parfaitement constatée. Nous trouvons même dans le gothique et dans l'anglo-saxon, deux formes qui rappellent les langues sémitiques d'une façon toute spéciale : ce sont les formes *unc* et *unsis.*

Nous avons vu les rapports étonnants qu'il y a entre les langues de l'extrême-Orient et celles des autres parties de l'Asie et de l'Europe, comme du Midi de l'Afrique. Il est encore dans l'extrême-Orient une autre langue où nous allons retrouver ces mêmes ressemblances, c'est le japonais. Dans le japonais il y a, comme en chinois, plusieurs manières plus ou moins déterminées de rendre l'idée de la première personne. Ce sont des périphrases, des expressions humbles, telles que celles-ci : *go*, grossier, stupide, ignorant ; *go sin*, le corps grossier (moi) ; *go so*, moi vil bonze ; *go ro*, moi vieillard insensé ; etc. et de même pour le pluriel. Le mot qui indique d'ordinaire l'idée simple *je* ou *moi* est *wa-ga*, où nous retrouvons notre forme générale. *Ga*, selon les grammairiens, est une suffixe indiquant l'humilité : on disait autrefois *a*, comme en chaldéen. Il y a ensuite le mot *mi*, qui est employé pour je ou moi. *Mi* signifie littéralement le *corps*, la *personne*. En

(1) La forme était moins altérée dans le vieux français : *eo*, *io*, *jou*, *jeou*, etc.

Digitized by Google

ajoutant le suffixe d'humilité *ga* on obtient *mi-ga*, je, moi, la personne petite, etc., comme on pourrait dire : *moi indigne*, etc. Cette forme *mi* est très-remarquable, ainsi que le sens qu'elle exprime : nous y reviendrons.

Le persan, ou iranien moderne, a la forme *men* pour dire *moi*. Souvent, par politesse ou par respect, on dit aussi : *bendè l'esclave*, ou bien encore *le dévoué*, *le très-dévoué*, *le plus petit*, *la plus petite*, *la servante*, etc., avec le verbe à la *première* personne. Ceci est à noter avec soin comme indice d'origine de la racine vraie du pronom. C'est une ressemblance importante avec le japonais.

2° Etude comparée du pronom de la seconde personne.

Si maintenant nous nous livrons aux mêmes recherches comparées sur les formes du pronom de la seconde personne, nous obtenons des résultats qui ne sont pas moins frappants.

En effet, si dans le latin nous avons *tu* pour tu, toi, ainsi que *te* et *vos* au pluriel pour vous, en grec nous avons συ et τυ (dorien), ainsi que τουν, et σφω. Le gothique et l'anglo-saxon nous donnent *thu* et *eow*, l'anglais et le hollandais nous donnent *thou*, *you*, et *u*, et cette dernière forme est exactement celle du chinois, où l'on trouve *yu*, *u*, *nu*, *nyu*, et même *dzu*, selon les diverses provinces et les époques (1).

(1) En hollandais et en flamand c'est le même mot pour le singulier et le pluriel : c'est ce qui occasionne des erreurs parfois amusantes de la part des Flamands qui parlent français.

Digitized by Google

En sanscrit on dit *tva* pour toi, ainsi que *té*, et *vás* pour vous. On dit aussi *yu* pour vous, exactement comme en anglais et en chinois. Seulement on ajoute à cette racine la désinence commune aux pronoms.

En allemand nous retrouvons *du* pour *toi*, avec *ihr* et *euer* pour vous et de vous ; le français donne *tu*, *toi*, *te*, *vous* ; l'italien a *tu* et *voi*, et l'espagnol *tu* et *vos* ; on voit que c'est toujours la même racine.

Si maintenant nous consultons le japonais, il nous offrira la forme ordinaire *naudzi* et *na* pour toi, et les formes d'honneur qui sont composées avec *ki*, *noble*, *illustre*, formes très-curieuses comme on va voir.

Ki fen, le noble côté, veut dire : votre côté, vous. *Ki fo*, la noble place, veut dire : votre place, vous. Il en est de même de *ki nin*, l'homme noble ; de *ki ko*, le noble seigneur ; de *ki so*, le noble bonze ; de *ki ro*, le noble vieillard, toujours pour dire vous, selon que l'on s'adresse à telle ou telle personne C'est l'opposé de la particule d'humilité que nous avons vue à la première.

Or, ce mot *ki* ou כ est l'affixe de la seconde personne dans toutes les langues sémitiques.

Dans ces langues, *tu* ou *toi* se dit אתה, אתה, אתי, אנת, אנתי, et l'affixe est invariablement כ ou כי ou כת. Ce rapprochement avec le japonais est assurément fort remarquable, d'autant plus que cet affixe ne se rencontre pas ailleurs (1).

Quand nous disons cela, nous ne voulons pas parler de

(1) Si ce n'est en hollandais, qui à la forme *gij*, pour tu et vous.

Digitized by Google

l'égyptien, qui si souvent nous donne la raison des formes sémitiques et peut être appelé dans un certain sens *proto-sémitique*. Là, en effet, nous avons le *t* et le *c* parfaitement marqués et l'affixe *k* n'est évidemment que la dernière lettre du pronom entier אתּ ou אתּוֹ. Ici d'ailleurs c'est toujours la même racine, probablement plus complète, peut-être composée, d'après un système analogue à celui de la Haute-Asie.

Quoi qu'il en soit de cette dernière interprétation, voici encore une racine avec *k* et *t*. C'est la forme thibétaine *khyod* et *khyed*, qui veut dire toi, tu, vous, sans distinction de genre ni de nombre (comme en hollandais).

Enfin le persan exprime toi par le mot *tou*.

Passons immédiatement à l'examen du pronom de la troisième personne : nous ferons ensuite un examen d'ensemble.

3° Etude comparée du pronom de la troisième personne.

Il s'agit ici du pronom *il, elle*, et non pas du pronom démonstratif *celui, celle, cela*. Nous pourrons d'ailleurs donner ensuite le second par surcroit.

Il se dit en chinois *i* et *gi*. En sanscrit il s'exprime par un des adjectifs démonstratifs : il y a, entre autres, *i* et *id*. En grec l'ancien nominatif de Ou est *'i*. En latin c'est *i* avec l's désignant le nominatif : is, ea, id.

En gothique nous avons encore *i*-s et *i*-ta, et en ancien germain *i*-z. L'anglais écrit *he* qu'il prononce *i*. Le hollan-

Digitized by Google

dais dit *hij* et *hic*. Le français dit *il*, *elle*. L'italien et l'espagnol sont à peine différents.

Les langues sémitiques disent הוא masculin et היא féminin, ou bien הו masculin, הי féminin ; elles ont aussi les formes הו et ה pour les affixes masculins, et les formes ה, יה, תא pour les affixes féminins. L'égyptien dit ⲡⲉϥ pour *il* et ⲧⲉⲥ pour *elle*. Ici, comme dans les langues sémitiques, c'est le son *ou* qui domine, son qui du reste se retrouve en grec.

Une chose assez curieuse, c'est que ce même son se retrouve dans le persan, dans lequel *il* et *elle* se disent *où*.

Ils se trouvent, avec l'aspiration, dans le thibétain, qui dit *kho*.

Dans plusieurs langues on confond le pronom de la troisième personne avec l'un des démonstratifs, et c'est là l'origine des quelques différences qui se remarquent dans les racines. Donnons ici le démonstratif *celui, celle, cela*, et nous procèderons ensuite à l'examen d'ensemble dont nous avons parlé.

Celui etc., se dit en chinois *tha*. En sanscrit on dit *ta* et *tad* ; en grec οὗτος et ἄυτος ; en gothique on trouvait *sa, so, tha* et *ta* ; en anglo-saxon *se, seo, thaet*. L'anglais dit *that* et le hollandais *dat*. Enfin, en latin on retrouve *te, ta, tud*, dans iste, ista, istud.

En thibétain on dit *hdi* pour exprimer *ce, cette, ce lui-ci, celle-ci, ceci*.

En persan, celui-ci se dit *yn* et celui-là *ân*. Dans les anciens textes cunéiformes on disait *im* au lieu de *yn*.

Digitized by Google

Le démonstratif en hébreu est זה, זו, זוה, זאת : c'est de l'anglais. Le chaldéen adoucit en mettant un ד. L'arabe dit aussi : דא, תא, דאך, תאך, etc., c'est toujours le même mot primitif. L'égyptien compose le démonstratif à l'aide de l'article.

En japonais, *ce, cette* (personne ou objet le plus éloignés) se dit *so* ; *ceci, celui-ci* se disent *ko*.

Le français a aussi le *c* au lieu du *t* : *ce, cet, celui, cela*, etc.

Il est vrai que presque partout, dans les exemples cités plus haut, le t est adouci en *d*, en *th*, ou bien c'est la sifflante *s*, ou bien encore *ts*, fort analogue au *c* doux du français.

L'italien est un peu plus dur, contre son habitude : il dit *questo*. L'espagnol dit *este, aquesse, aqueste*. L'allemand est conforme aux autres langues : il dit *dieser, diese, dieses*.

Il serait assurément difficile de trouver dans toutes les langues une ressemblance plus parfaite : évidemment tout cela procède d'une seule et même origine.

C'est ici que trouve naturellement sa place une remarque fort juste présentée par le célèbre philologue A. F. Pott.

« La raison de la ressemblance entre deux langues, dit-il, peut tirer son origine de deux rapports : en premier lieu par suite d'*unité de race antérieure*, et, en second lieu, par communication, soit dans la forme extérieure d'une adoption machinale, soit par un procédé d'assimilation intime, par suite d'un mélange des peuples. Or, *on n'emprunte presque jamais rien* que des SUBSTANTIFS,

Digitized by Google

très-rarement des verbes, et *plus rarement encore*, ou *point du tout*, des mots abstraits comme les PRONOMS, les particules, les nombres, etc. D'ailleurs, là où l'emprunt n'est pas sporadique (comme, par exemple, *thé* du chinois, *orcan* (ouragan) du caraïbe), mais a lieu en masse, l'introduction de mots étrangers atteindra, selon les circonstances, d'autres sphères, comme celles de choses concrètes, par exemple ; objets naturels ou techniques (des marchandises) ; ou celles d'idées abstraites, par exemple : termes de religion, de sciences ou de l'art (1). »

Ainsi, selon M. Pott, la ressemblance des mots pour les *verbes* et les *pronoms* fait preuve d'une *unité de race antérieure*.

Nous sommes parfaitement d'accord avec lui, dit M. Gustave Schlegel après l'avoir cité, et les exemples que nous allons donner prouveront l'unité de race antérieure des Chinois et des Aryas.

Et nous aussi nous sommes d'accord avec ces deux philologues, et les exemples bien plus nombreux que nous avons donnés, et que nous donnerons encore, prouvent l'unité de race antérieure, non plus seulement de ces deux familles humaines, mais bien de toutes les familles humaines, qui ont si bien conservé des médailles, des souvenirs indestructibles de leur cohabitation primitive et de leur parenté.

(1) **Max Müller und die Kennzeichen der Sprachverwandtschaft. Zeitschr der Deutschen Moryeul. Gesellaschaft. — 1855, vol. IX, p. 127 et s.**

Digitized by Google

Pour faire mieux ressortir cette ressemblance surprenante qu'il y a entre tous les pronoms des diverses langues, nous allons dresser ici un tableau synoptique de toutes ces formes, dont l'identité primitive apparaîtra ainsi dans toute son évidente réalité.

PRONOM DE LA PREMIÈRE PERSONNE :

Je, Moi.

Chinois	wo	wu	yu	yam
Emoui	ngo	goa	u	
Kia-ying-tcheou . .	ngai			
Canton	ngo	ng	ü	
Ane Sou	ga	go	o	(a)
Magar (Nepal) . . .	ngou	ngoï		
Thibétain	nga	ngo-s		
Sanscrit	aham	mad		
Latin	ego	me	mihi	mei
Grec	εγω	εμου	μου	μοι
Gothique	ik	mis	unsis	
Anglo-Saxon . . .	ic	mo	unc	
Anglais	i	me		
Français	je	moi	me	
Vieux-Français . .	jou	mi		
Italien	io	mi		
Espagnol	yo			
Allemand	ich			
Hollandais	ik			

Digitized by Google

Hébreu	אנכי,	אני,	א,	י.
Chaldéen-Syriaque .	אנא,	אנת,	א.	
Arabe	id.	id.		
Egyptien	ⲁⲛⲟⲕ,	ⲛⲕ,	ⲁ,	ⲓ.
Persan	men			
Japonais	wa-ga	mi		

PRONOM DE LA SECONDE PERSONNE :

Tu, Toi.

Chinois.	yu			
Canton	ü			
Anc. pron. . . .	nu	nyu		
Emoui	dzu	lu		
Sansorit	tva	tu	yu	
Latin	tu			
Grec	συ			
Dorien	τυ	τουν		
Anglo-Saxon . . .	thu	eow		
Anglais	you			
Hollandais. . . .	jij	gij (yai)	jou(yau)	u (ü)
Gothique	thu	ju-s		
Allemand	du			
Français	tu	toi	te	
Vieux-Français . .	tu	ti	tei	
Italien	tu			
Espagnol	tu			

Digitized by Google

Hébreu	אתּ.	אתּה,	אתי,	כ.
Chaldéen-Syriaque .	אנת,	אנתי,	אנתה,	כ.
Arabe	אנת,	אנתי,		כ.
Egyptien	ⲛⲧⲕ,	ⲛⲧⲟⲕ.		ⲕ.
Persan	tou			
Japonais	nandzi	na	ki...	
Thibétain	khyod	khyed		

PRONOM DE LA TROISIÈME PERSONNE :

Il, Elle

Chinois	gi			
Sanscrit.	i	id		
Grec	ου	ε (nomin.)		
Gothique	i-s	i-ta		
Anc. Germ. . . .	i-z			
Anglais	he			
Hollandais. . . .	hij	hie		
Latin	i-s	e-a	i-d	
Français	il	elle		
Italien	egli	ella.		
Espagnol	el	ella.		
Vieux-Français . .	li			
Hébreu.	הוּא.	הִיא,	הוּ,	ה.
Chaldéen	id.	id.	ה,	יה.
Syriaque	הוּ,	הי	ה.	
Arabe	id.	id.	ה,	הא.

Digitized by Google

Egyptien	ⲛⲧϥ	ⲛⲧⲥ		
Persan	oû			
Thibétain	kho			

PRONOM OU DÉMONSTRATIF-ADJECTIF :

Ce, Celui, Cela.

Chinois.	tha			
Sanscrit.	ta	tad		
Gothique	sa	so	tha	ta
Grec	το	ουτ—ος	αυτ—ος	
Anglo-Saxon . . .	se	seo	thaet	
Anglais.	that			
Hollandais. . . .	dat			
Latin	te	ta	tud (iste, ista, istud).	
Français	ce	cet	celui	cela etc.
Italien	questo	questa		
Espagnol	este	esta.		
Hébreu.	זה, זו, זוה, זאת.			
Chaldéen-Syriaque .	דך,	דא.		
Arabe	דא, די, דה, תא, תי, etc. (1).			
Allemand	dieser	diese	dieses	
Persan	im	yn	ân	
Thibétain	hdi			
Japonais	so	ko		

(1) Bien que nous ayons à notre disposition des caractères arabes et syriaques, nous avons mieux aimé, ici et ailleurs, nous servir des caractères hébreux, afin de mieux faire *voir* la ressemblance des mots dans les dialectes sémitiques.

Digitized by Google

L'examen d'ensemble que nous permet le rapprochement des formes consignées dans ces tableaux nous conduit à des conclusions d'un haut intérêt.

Il est bien certain que nous avons là, dans chaque groupe, des *nuances* d'un même mot plutôt que des mots différents. Prenons d'abord le mot qui désigne la première personne.

Les formes les plus complètes de ce mot sont celles de l'hébreu et du sanscrit. Or toutes les autres peuvent être considérées comme se rapportant à ces deux types, ou, si l'on aime mieux, comme ayant un ou plusieurs des mêmes éléments. Il est étonnant de voir combien la prononciation défigure les types premiers et combien ces types sont difficiles à reconnaître pour l'observateur superficiel, et pourtant ces types sont réels. Ainsi, personne ne songe à nier la parenté étroite des langues grecque, latine, italienne, espagnole, française. Comment cependant le même pronom ἐγω, ego, devient-il *io*, *yo* *jou* et même *je*? Il y a bien plus près du *ngo* chinois à l'*ego* latin ou à l'ⲁⲛⲕ égyptien qu'au *je* français. Et pourtant ces diverses formes sous les nuances du même mot.

Quant au cas régime, s'il est *me* ou *mi*, s'il est tout simplement י ou נִי, c'est que les peuples différents ont coupé différemment une partie du même mot entier, usage dont il est facile de constater l'existence en bien d'autres occasions. L'affixe נִי est d'ailleurs singulièrement voisine du mot *mi*, si usité pour les cas obliques : le changement fort connu de l'*n* en *m* suffit pour expliquer cette légère différence.

Digitized by Google

Le mot *anchi*. ou *engo*, ou *enga* est-il un mot simple? Je ne le crois pas. Cela paraît être un mot composé de deux idées. Peut-être trouverions-nous une trace de la première racine dans le mot ⲁⲛⲟⲩⲉ qui veut dire vivre? Alors nous pourrions traduire ainsi : *le vivant, le corps animé, la personne,* à peu près comme nous avons vu plus haut dans le système japonais. A cette désignation de lui-même, celui qui parle ajouterait un adjectif d'humilité ou autre, dans le sens du même idiome, et ce serait la seconde racine du mot composé. Les exemples notés plus haut autorisent notre conjecture ; mais ce n'est qu'une conjecture et nous ne la donnons que sous bénéfice d'inventaire. Ce qui résulte toutefois de la comparaison des formes diverses de la première personne, c'est que toutes peuvent se ramener à un seul et même type, et là seulement était la question.

Il s'agissait surtout de bien examiner cette première personne, car, nous dit M. Gustave Schlegel, après beaucoup de philologues : « les pronoms de la seconde et troisième personne sont indubitablement identiques. »

Les sens primitifs attachés aux formes entières de ces deux pronoms, et même de ces trois mots, peuvent donner lieu aux mêmes recherches que nous venons d'indiquer pour la première personne. Peut-être trouvera-t-on un jour la solution de ce beau problème dont nous signalons l'importance.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME.

TABLEAU COMPARATIF DES PARTIES DU DISCOURS DANS LES TROIS GROUPES DE LANGUES.

Les grammairiens ont beaucoup travaillé, à diverses époques et dans bien des pays, sur les parties que renferme le langage. Ils ont divisé et subdivisé, afin de bien préciser la nature et le rôle de chacune de ces parties dans ce qu'ils appellent le discours. C'est ainsi qu'ils ont reconnu : des *articles*, des *substantifs*, des *adjectifs*, des *pronoms*, des *verbes*, des *adverbes*, des *conjonctions*, des *prépositions*, des *interjections*. Cette classification est-elle naturelle ? Non évidemment, mais elle est commode pour l'enseignement élémentaire, bien qu'assez peu philosophique. Aussi n'est-elle pas générale. Le sanscrit, par exemple, réunit sous le même titre des *noms*, tout ce qui se décline : substantifs, adjectifs, pronoms, participes, infinitifs et gérondifs.

Les grammaires sémitiques n'ont que trois divisions :

Digitized by Google

le nom, le verbe, la diction. C'est plus net, plus logique, aussi facile que nos subdivisions trop multipliées.

On a proposé d'autres classifications plus rationnelles et moins pratiques. Ainsi on a donné un tableau des mots, arrangé comme il suit : *substantif, attributif, connectif.* Le substantif comprend le nom et le pronom ; l'attributif comprend le déterminatif, le modificatif, le submodatif ; le connectif comprend le variable et l'invariable. Dans ce système, si l'on en excepte les noms et les pronoms, tout est un peu mêlé, adjectifs, verbes, etc. (1). Ici c'est logique, mais difficile et un peu obscur. Le même auteur a proposé du reste une autre classification partant de la même division, et alors le substantif comprend le nom et le pronom ; l'attributif comprend le verbe, l'adjectif et l'adverbe ; le connectif comprend la préposition et la conjonction. On voit qu'il y a beaucoup de liberté en cette matière, et que le système se trouve à l'aise.

A vrai dire, « une racine n'est proprement ni verbale, ni nominale, étant par elle-même indépendante de toute flexion déterminée. Il ne faut pas même excepter de cette loi le verbe substantif, puisque sa racine forme, elle aussi, des noms, des adjectifs, et d'autres mots qui contiennent, comme lui, la notion d'*existence* » (2).

Ceci est absolument la doctrine qui résulte pour nous

(1) Alb. Montmémont, *Grammaire générale*, 1845.

(2) *Méthode pour étudier la langue sanscrite*, par M. Emile Burnouf, p. 65 et 66. — Nancy 1859.

Digitized by Google

de l'étude comparée des langues. En elle-même, toute racine est indifférente et vague, quant au rôle qu'elle doit jouer dans le discours : elle n'est déterminée à tel ou tel rôle que par les circonstances, par l'emploi qu'on en fait : elle n'est reconnaissable, comme nom, verbe ou diction, qu'à l'aide des signes additionnels ou de la position.

Si nous prenons par exemple, en français, le mot *un*, nous verrons que, de nom de nombre qu'il est sous cette forme, il devient substantif dans *unité* et dans *union*, adjectif dans *unique*, verbe dans *unir*, participe dans *unissant* et même adverbe dans le latin *unà*, ensemble. Cette racine est donc, en elle-même, apte à toutes les nuances du discours et indifférente à telle ou telle forme en particulier.

De même le mot *vue* ou *vision*, substantif, devient *visible* adjectif, *voir* verbe, *voyant* participe, *vu que* locution adverbiale.

Il ne serait pas bien difficile de trouver bon nombre d'autres exemples, en français et ailleurs.

Ceux donc qui ont dit : il n'y a qu'un mot principal, *le verbe*, ceux-là ont eu tort. Comme l'a fort bien remarqué Bergier, l'hébreu, dans mainte circonstance, se passe de verbe, ce qui ne l'empêche pas d'être fort clair.

« Une langue, se demande-t-il (1), peut-elle se passer de verbes ? Plus aisément que l'on ne pense. Le verbe

(1) *Les Éléments primitifs des langues*, édition de Besançon (Proudhon) 1837, p. p. 90-91.

Digitized by Google

sert à joindre l'attribut au sujet, par le moyen du verbe substantif qui en fait la liaison, relativement à un certain temps. Dans l'hébreu, le participe n'exprime que l'attribut, et laisse à l'esprit le soin de suppléer la liaison et le temps qui convient au sujet dont on parle.

» C'est tellement dans le génie de cette langue, qu'elle se sert du participe proprement dit pour tous les temps, et qu'elle attribue aux substantifs verbaux un régime, comme s'ils étaient des verbes. C'est parce que l'on n'a pas fait assez d'attention à cet article, que l'on a pris pour idiotismes hébreux des façons de parler très-simples et très-naturelles... »

Et en effet, l'auteur cite ailleurs beaucoup d'exemples de ces prétendus idiotismes qu'il explique d'une manière toute conforme à la nature même des choses. Ici il insère quelques passages pris au hasard dans le Cantique des Cantiques, passages où l'on trouve le verbe supprimé cinq fois dans trois versets : *Ego flos campi, et lilium convallium; sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias; sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios.* (Cant. 2, 1..). Il n'y a pas un seul verbe dans ces trois phrases et le sens est pourtant complet.

Ceux qui disent qu'il n'y a que *le nom* ont-ils raison? Pas davantage. Sans doute il faut nommer les êtres, la Genèse nous l'a fait voir aux premiers jours de l'humanité; mais il y a aussi des sentiments à peindre, des actes à exprimer, et tout n'est pas nom dans le discours.

La vérité fondamentale, celle qui peut s'appliquer à tous les idiomes, à ceux qui ont une grammaire

Digitized by Google

comme à ceux qui n'en ont pas, c'est que le discours se compose de *mots*. Si par l'expression latine *verba* ou *verbum* on entend *un mot* et non pas un verbe, nous sommes d'accord, et je suis bien tenté de croire que c'est la confusion due à la mauvaise traduction de ce mot latin qui a donné tant d'importance à ce que nous sommes convenus d'appeler *le verbe*.

Si l'on veut bien, comme nous l'avons déjà fait dans les études précédentes, analyser la constitution intime du langage, en oubliant, si c'est possible, les expressions de convention dont nous sommes saturés dès l'enfance, on verra que tout, dans l'essence même du langage, se réduit à la *syntaxe*, à la coordination des mots entre eux. On verra que les mots n'ont de sens précis que par leur position dans la phrase, on verra que pas un verbe ne peut se conjuguer sans tout un cortège d'auxiliaires, et, qu'à vrai dire, ces mots nommés auxiliaires, comme les mots nommés parties de la diction, ne sont que des expressions d'idées naturelles, ordinaires, familières, qui reviennent souvent et qui sont absolument nécessaires pour rendre une pensée un peu complexe. Sans doute on n'a pas tort de faire des groupes de mots, de les fondre ou de les agglutiner pour l'usage, puisqu'ils sont destinés à servir souvent ensemble ; mais tout cela n'est pas essentiel, tout cela n'ôte pas aux mots primitifs leur caractère premier, tout cela ne donne pas aux groupes, dits modes, ou temps, ou personnes, ou voix, une nature différente de ce que sont les éléments qui composent ces groupes.

Digitized by Google

Donc, en toute vérité philosophique, les parties du discours, qu'on les compte par dix, par neuf ou même par trois, se réduisent à un seul élément, le *mot*. En d'autres termes, il n'y a pas, à strictement parler, de parties du discours, il n'y a que des mots.

La langue thibétaine, que nous aimons à citer, à cause de son caractère éminemment analytique et philosophique, nous offre une idée fort nette de cette doctrine.

Elle donne d'abord un traité des *particules*, c'est-à-dire de tous les mots qui servent à nuancer, à modifier, à compléter les autres mots, et elle a soin de dire *le sens* de chacune de ces particules, qui sont de véritables mots eux-mêmes, et qui, par conséquent, sont les *auxiliaires* des autres mots, bien qu'ils ne soient pas des verbes.

Là est l'arsenal de toutes les pièces, de tous les instruments du discours, ou du moins de beaucoup de ces instruments.

Puis viennent les mots selon leurs classes. Presque toujours ils sont monosyllabes. Les racines adjointes à la racine principale, sous forme de particules, de pronoms, etc., sont toujours facilement reconnaissables.

Le participe présent est le thème du verbe et il peut être pris dans le sens du substantif : c'est exactement ce que dit Bergier pour l'hébreu, et ce que nous ne cessons de répéter pour les langues en général. Ainsi en thibétain, le même mot signifie *marchant* ou *la marche*, *faisant* ou *un fait*.

L'exposé de la manière dont se forment certains temps des verbes est une véritable démonstration de ce que nous disons.

Digitized by Google

Pour exprimer le présent, on se sert de moyens qui sont équivalents à ces formules : *moi faisant, toi faisant, lui faisant,* etc. ; ou bien : *il fait le marcher,* pour il marche ; ou bien : *il est allant,* pour il va. C'est, à découvert, l'analyse des verbes européens. Chez nous il y a fusion, au Thibet les éléments sont séparés.

Pour exprimer un agent, on fait suivre le participe d'une particule et on a ainsi : *le faiseur, la faiseuse.* Cette espèce de nom verbal se forme souvent en ajoutant à la racine d'un verbe les mots *faisant* ou *habile à,* ou même les deux à la fois. On a alors des phrases entières, par exemple : *celui, celle qui fait la marche ; celui, celle qui est habile à marcher.* Les latins ont une foule de mots formés d'une manière analogue, ce sont ceux en *bilis,* et nous avons toute une série *semblable* en français.

L'infinitif se forme en joignant la particule du locatif au participe : *à faire, pour faire,* ce qui le confond souvent avec le gérondif. La manière de former l'infinitif anglais est toute semblable : c'est aussi la racine mise au locatif.

Ces exemples peuvent suffire, il nous semble, pour montrer, *de facto,* quel fut, en réalité, le mode de formation de ce qu'on appelle les parties du discours. C'est de l'arrangement de mots, de la *syntaxe,* dans le sens grec de cette expression.

Et comment serait ce de la grammaire, quand en chinois, par exemple, il ne peut y avoir de grammaire puisqu'il n'y a pas de *lettres* ?

Là aussi tout est naturel, primitif, ainsi que nous

Digitized by Google

l'avons vu, et là aussi nous trouvons la clef de bon nombre de nos formes composées.

De tout ce qui précède nous pouvons tirer plusieurs conclusions.

1° Puisqu'il n'y a, dans les langues, que des *mots*, indifférents à exprimer les diverses nuances de la pensée, quoique donnant déjà par eux-mêmes une idée précise, c'est au sens et à la forme première de ces mots que doivent maintenant s'appliquer nos recherches.

2° Beaucoup de mots servant souvent d'auxiliaires à d'autres mots, il est utile d'avoir des listes exactes de ces mots spéciaux, afin de diminuer d'autant le nombre des autres racines.

3° Il est aussi utile de bien connaître les déterminatifs, les mots qui expriment les idées générales, afin d'arriver à établir des classifications logiques, naturelles. L'égyptien et le chinois aident beaucoup en semblable matière.

4° Tout n'est pas philosophie dans le langage, et nous avons vu bien des acceptions d'une même racine reposer sur des usages primitifs arbitraires : ici donc l'érudition doit toujours accompagner le raisonnement ; la tradition doit venir souvent au secours de l'observation directe et la contrôler.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

DES QUATRES RACINES A, E, I, O, ET DE QUELQUES AUTRES RACINES.

Voici quatre *mots* d'une simplicité on ne peut plus complète. En effet chacun d'eux est formé d'une voyelle unique. Examinons ces mots curieux et primitifs, et voyons quel est leur rôle dans diverses langues.

En égyptien, ⲁ veut dire *faire* ;

ⲉ s'emploie pour plusieurs temps du verbe *être* ;

ⲓ veut dire *aller, venir* ;

ⲟ veut dire *être*.

Les variantes orthographiques ont le même sens. Ainsi ⲟ = ⲱ pour la signification ; ⲓ = ⲉⲓ. On trouve même ⲉⲓ avec le sens de *a*, comme nous l'avons déjà vu au sujet de l'augment : à Thèbes, au lieu de ⲁ, pour *faire*, on dit ⲁⲓ.

Ce n'est pas seulement en égyptien que nous trouvons

Digitized by Google

les simples voyelles ainsi employées à l'expression d'une idée complète.

En thibétain, *ho* exprime le verbe *être*. Il signifie aussi *faire* et *avoir*. On l'emploie fréquemment avec le prétérit, le passé et le futur, usage qui revient absolument à celui de nos auxiliaires.

En hébreu, dans la formation des voix, ה possède la signification de *faire*, ה permute facilement avec א. Dans plusieurs cas il signifie aussi *être*, et cela conformément à ce double usage que l'on constate dans bien d'autres langues.

En latin, l'addition d'une aspiration à la lettre *a*, que nous venons de voir signifier *faire* en égyptien, forme une, et même plusieurs racines, du même sens. En effet *ag*-o veut dire *je fais ; ac*-tum, *fait ; eg-i, j'ai fait.* Cette racine nous donne à elle seule une quantité de mots dérivés : *acte, action, acteur, agent, agence, agir*, etc. Nous ne pouvons qu'indiquer ici d'une manière générale ces sortes de mots, du moins pour le moment.

Le mot *fac*-ere semble être une autre forme plus aspirée de la même origine. Le digamma ou l'f ne change pas la nature du noyau primitif d'un mot, et alors nous avons encore toute une série de mots nouveaux provenant de la même source.

Le français *fai*-re, *fai*-sant, *fai*-t, etc. se rapporte directement à la forme thébaine ⲉⲓ. Ici il n'y a plus qu'une simple aspiration devant la racine.

ⲓ, avons-nous vu, signifie en égyptien *aller, venir*. Cette racine est, pour ainsi dire, universelle.

Digitized by Google

En effet, le latin dit i-re, i, i-vi, i-bo, i-bam, etc. pour *aller, va, je suis allé, j'irai, j'allais,* etc. La seule lettre i est la racine vraie de ce mot latin, comme en égyptien.

Nous retrouvons cette racine dans bien d'autres langues.

Le verbe être, avons-nous vu encore, se dit ⲱ : il se dit aussi parfois ⲉ. En grec nous avons ἴω, qui signifie *je suis*, aussi bien que *je vais*. Cette forme n'est pas la seule : elle a pour équivalents : ὀω, Fοω, νω, Fυω,ειω, εἶμι, ᾶμι, εσαμι, ὑμι, ἰμι, dans lesquels on peut trouver toutes les formes, si dissemblables en apparence, de la conjugaison du verbe substantif en grec et en latin.

Ces quatres racines sont très-importantes, particulièrement en ce qu'elles servent continuellement comme *auxiliaires* dans la modification et la netteté d'expression des verbes : elles sont curieuses au point de vue de leur simplicité, n'étant formées que d'une voyelle.

En voici quelques autres qui sont presque aussi simples, et qui expriment des idées contemporaines des premiers besoins de l'homme et de ses premières impressions.

L'une de ces racines est celle qui rend l'idée du *lait*.

Le mot *lait*, en français, est bien ressemblant au *lact* du latin, ainsi que le portugais *leite*.

Le mot chinois *loh*, autrefois prononcé *lok, lak*, est en réalité identique. L'égyptien ⲉⲣⲱⲧⲉ est aussi fort ressemblant, si on fait attention à ce point de doctrine en linguistique, que *r* et *l* sont deux lettres qui se changent à chaque instant l'une en l'autre.

Digitized by Google

Avant de passer aux autres langues, il est nécessaire de donner une explication.

Ici, comme en une foule d'autres circonstances, la langue primitive usait, pour exprimer une même idée, de deux ou de plusieurs synonymes, selon que l'on considérait l'objet à exprimer sous un point de vue ou sous un autre. Ces synonymes sont parfois nombreux, et comme les langues diverses se sont parfois attachées à tel mot plutôt qu'à tel autre, on voit qu'on ne peut pas conclure de là qu'elles ne viennent pas d'un langage primitif unique. Mais quand, au contraire, plusieurs langues prennent à la fois, pour exprimer un objet, les deux mots synonymes que dès l'origine l'homme avait donnés pour noms à cet unique objet, alors la démonstration devient double ; or, c'est ce qui a lieu pour le cas présent.

En chinois, nous l'avons vu, le lait se dit *loh* ou *lak*. Dans un état un peu différent le lait se dit *mih-lih*, ou *mik-lik* (1).

L'ancien slavon dit *m-lêk-o* ; le gothique *mi-luk-s* ; l'anglo-saxon *meo-lc* et *meo-luc* ; l'ancien norske *mio-lk* ; l'allemand *mi-lch* ; le hollandais *me-lk* ; l'anglais *mi-lk*. En hébreu il y a deux noms pour le lait : חלב

(1) *Mih-lih* veut dire lait caillé. *Mih* désigne la serviette avec laquelle on couvrait les vases contenant les viandes de sacrifice. A la lettre les deux mots *mih-lih* ou *mik-lik* signifient lait de sacrifice. (Voir l'ouvrage de M. G. Schlegel cité plus haut. — P. 8.) L'hébreu nous donne une autre explication.

Digitized by Google

pour le lait ordinaire, le lait de vache ; חלב pour le lait de chèvre ou de brebis. Ces deux noms ont beaucoup de ressemblance avec ceux qui viennent d'être cités. Cette ressemblance est remarquable : elle donnerait peut-être de la double expression une solution plus naturelle que celle de M. G. Schlegel, consignée dans la note précédente.

Une forme curieuse, et qui confirme ce que nous venons de dire, est donnée par le grec. Au lieu de *lact*, le grec dit *ga-lact*, γα-λακτ, M. Kuhn a fort bien expliqué cette expression composée. Le mot γα signifie vache, et le mot λακτ signifie lait : *lait de vache* est le vrai sens de γαλακτ, équivalent exact de la forme composée en chinois *gu-lok*, qui signifie également *lait de vache*.

Ainsi tout s'explique clairement par des synonymes, des nuances, ou des expressions composées.

Puisque nous venons de citer une racine qui signifie la *vache*, examinons tout de suite quelle est cette racine dans les diverses langues.

L'égyptien dit 𓃒 ou 𓃒𓂝 pour le bœuf et pour la vache ; le chinois dit *niû*, *ngau* pour l'un, et *kû* et *gû* pour l'autre. Le sanscrit appelle le bœuf *gû* et *go* ; dans le pehlevi on dit *guo* et dans le persan *ghao*. L'anglais a le mot *cow* et dans l'Afghanistan on dit *gaai*. La vache se nomme au Thibet *pa-go* en ancien-germain *kô*, en anglo-saxon *cû*, en allemand *kuh*, en hollandais *koe*. C'est partout la même racine première, presque sans modification.

Quant à notre mot *bœuf*, égal au latin *bov*, au grec βο, βου, βοαω, il tient évidemment à la racine qui signifie *beu-*

Digitized by Google

gler, *bo* et *mao* en chinois, *bau* et *bou* dans le Malais, à Sumatra, à Java, dans la composition de plusieurs mots.

Ici encore nous avons deux racines : certaines langues ont choisi l'une, d'autres ont préféré la seconde.

On trouve encore une identité remarquable dans les mots de diverses langues qui expriment le nom de l'*oie* et celui du *cygne*. Ainsi, l'oie s'appelle en chinois *ngan*, *gân*; au Thibet on dit *ngang-ba*, en sanscrit *ham*-sa, en malais *gang*-sa, en vieux allemand *kan*-s et *gan*-s, en anglo-saxon *gan*-dra, en anglais *gan*-der, en irlandais *gan*-ra, en allemand *gan*-s, en hollandais *gan*-s, *gen*-t, en latin *ans*-er, en grec χην.

Si le *cygn-e* est appelé *cygn*-us en latin et κύκνος en grec, on le nomme *kuk* à Canton, *kok* et, adoucissant, *huh* ailleurs en Chine, et le sanscrit l'appelle *kok*-a ; le persan le nomme *cûc*-ah. L'allemand et l'anglais adoucissent comme plusieurs patois français : ils disent *schwan* et *swanne*.

Le nom du chien est visiblement le même partout.

Ainsi, en chinois on l'appelle *khiuen*, *khien*, *hün*, selon les contrées ou les âges. Dans ces deux modes de prononcer nous trouvons les deux formes légèrement nuancées des autres langues. A la forme *hün* correspondent : le gothique *hunds*, l'allemand *hund*, l'anglo-saxon *hund*, l'anglais *hound*, le hollandais *houd*. A la forme *khien* correspondent : la vieille prononciation chinoise *khon*, le sanscrit *çvan*, le grec κυνος, le latin *canis*, l'irlandais *cu* de *cun*, *con*, *cuin*, le lithuanien *szu*, *szum*, *szuns*, *kuinas*, le slavon *kon'*, le bohémien *kun*, le

Digitized by Google

polonais *kon*, le français *chien*, adouci du vieux français *quien*. Le mot hébreu כֶּלֶב exprimant l'idée de chien sauvage est encore une racine identique à tout ce que nous venons de voir : le *c* s'adoucit souvent en *th*, comme plus haut il s'est adouci en *ss* et en *ch*, mais c'est toujours le même mot.

Nous pourrions continuer, et suivre longtemps, cet examen direct des racines ; mais peut-être est-il préférable de l'abandonner pour le moment, afin d'étudier quelles sont les règles qui ont présidé à la composition des mots dans nos langues d'agglutination ou de fusion : c'est, du reste, un autre moyen de poursuivre le même examen.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME.

ÉTUDES SUR LA COMPOSITION DES MOTS. — 1° RECHERCHES GÉNÉRALES. COMMENT ON DÉCOUVRE UNE RACINE.

Dans son bel ouvrage sur *la Science du langage*, septième leçon, M. Max Muller nous donne un modèle d'*analyse* que nous allons reprendre ici, en ajoutant quelques traits nouveaux à ce tableau déjà si complet du travail incroyable opéré par le langage humain sur une simple racine.

Prenons, avec cet auteur, le mot *respectable*, analysons-le et suivons-le partout où il va nous conduire.

Ce mot, d'origine latine, nous présente tout d'abord deux choses connues, la terminaison *bilis* et la syllabe posée en préfixe *re*. Si nous retranchons ces deux adjonctions à la racine centrale, il nous restera *spectare*, qui n'est pas encore cette racine : car il y a là une forme qui indique un fréquentatif. Le verbe simple est donc

Digitized by Google

spicere ou *specere* qui signifie voir, regarder. De ce mot il faut encore retrancher la terminaison *ere* signe de l'infinitif, et il nous reste alors la partie invariable *spec*, la vraie racine.

Voyons maintenant ce que produit cette simple racine monosyllabique. D'abord, elle se trouve en sanscrit sous la forme *spas* et aussi sans *s*, *pas*, avec la signification de voir. *Spasa* veut dire *espion*, celui qui voit; *spas* veut dire gardien, *spashta* et *vi-spashta* clair, manifeste.

Si nous allons maintenant visiter la famille teutonique, nous trouvons *spëhôn* en ancien haut-allemand, avec la signification de voir, épier, contempler, et *spëha*, ainsi que l'anglais *spy*.

En français nous trouvons *espion*. En grec la racine *spek* s'est changée en *skep*, qui se trouve dans *skeptomai*, je regarde, j'examine ; d'où *skeptikos*, sceptique, celui qui examine ou qui s'informe; d'où encore *episcopos*, celui qui surveille, *episcopus*, évêque.

Examinons maintenant les curieuses végétations de cette racine.

Respectable veut dire digne de *respect*. Qu'est-ce que *respecter* ? c'est primitivement se retourner pour regarder encore celui qui vient de passer : *re*, de nouveau, *spec* regard. Cela est si vrai, que cette même racine *spec* va nous donner une série de verbes d'un sens tout différent selon qu'ils ont en avant telle ou telle autre affixe.

Ainsi *de-spicere* veut dire regarder d'en-haut, *mépriser*; d'où *despectio*, *despectus*, etc. *Sub-spicere* veut dire regarder d'en-bas, en-dessous, *soupçonner ;* d'où *suspicion*, *soupçon*, *etc.*

Digitized by Google

Circum-spicere signifie regarder à l'entour, *circonspect*, prudent ; d'où *circonspection*.

In-spicere veut dire regarder sur, *inspecter*, d'où *inspection*, *inspecteur*.

Ad-spicere veut dire regarder vers ; d'où *aspect*.

Pro-spicere, regarder en avant, a fourni le mot *prospectus* et bien d'autres encore.

Per-spicere, regarder à travers, a donné *perspicace*, *perspicacité*, perspective.

Ex joint au même mot avec sa forme fréquentative *spectare* a formé *expectare*, d'où *expectant*, *expectative*, etc.

Auspice est encore un autre mot où nous trouvons notre racine. Il vient de *avi-spicium*, regard sur les oiseaux, augure par l'examen de l'oiseau. Il en est de même de *haru-spice*.

Si nous revenons au mot *res-picere*, regarder en arrière, nous y trouvons encore le mot *respectus*, revoir une procédure, avoir un *répit*, autrefois *respit*, dans divers sens. Les Anglais en ont fait un verbe *to respite*.

Au reste *dépit*, *despectus*, vient de *despicere*, comme répit sort de *respicere*. On n'en finirait pas si on tenait à donner toutes ces filiations, tant elles pullulent.

With *respect*-to, disent les Anglais, comme nous disons *respectivement* : ceci vient encore de *respicere*. Il en est de même de *respectif*.

Spécialement n'a pas non plus d'autre origine. *Species* vient en effet de la même racine, aussi bien que le mot français *espèce*, et comme autrefois on appelait *species* ce que nous nommons aujourd'hui *épices*, *épiceries*, il suit

Digitized by Google

de là, chose assez étrange, mais positivement vraie, que nous devons ranger dans la liste des dérivés de notre présente racine les mots *pain d'épice* et *épicier*. Au reste pharmacien se dit en italien *speziale*, et une pharmacie s'appelle *speziera*.

Avons-nous tout mentionné ? Il s'en faut de beaucoup.

Il y aurait encore à citer : *spécimen, spectateur, spectacle, spécieux, spectre, spécifier, spécifique, spécial.*

Il y a encore le mot *speculum*, miroir, qui nous donne *speculari, spéculer, spéculateur, spéculation* et même *espiègle*.

Ce dernier mot est bien curieux. Il nous montre combien le sens des mots est parfois éloigné de son origine, et combien il serait dangereux de vouloir ici raisonner *à priori* quand on ne sait pas l'histoire, parfois bizarre, d'une expression. « Il existe en allemand, nous dit à ce sujet M. Max Muller, un recueil célèbre de facéties et de tours que débite ou joue un personnage demi-historique et demi-mythique nommé *Eulen Spiegle*, ou Miroir des chouettes. Ces facéties furent traduites en français, et le héros fut connu d'abord sous le nom de *Ulespiègle*, qui contracté en *espiègle* en est venu à signifier plaisant, et se dit aujourd'hui d'enfants ou de jeunes gens qui font de petites malices. »

Cet exemple, auquel on pourrait en joindre beaucoup d'autres, nous montre comment on découvre une racine principale et combien cette racine donne de dérivés. Avec une telle fécondité il n'est pas étonnant qu'on puisse ramener à 500 ou 600 mots primitifs toutes les

Digitized by Google

expressions composées dont sont formées nos langues, et qui vont de 6,000 à 20,000 et bien au-delà.

D'une manière générale et d'une première vue d'ensemble, nous pouvons, dès maintenant, tirer de cet exemple plusieurs conclusions qui vont singulièrement aider à nos études.

1° Une préposition mise avant la racine fait varier d'une manière remarquable le sens de cette racine. Il est donc important de bien étudier les particules, prépositions ou autres, qui se placent d'ordinaire avant les mots, afin de se rendre compte de leur rôle dans la composition des dérivés.

2° Il y a des séries de terminaisons qui, s'ajoutant à la racine, lui donnent une foule de sens différents. Ces terminaisons forment, avec la racine, des expressions mixtes, des idées associées, tout-à-fait semblables aux composés égyptiens et chinois, avec cette seule différence que, dans ces deux langues, ils sont faciles à comprendre parce que tous les mots gardent leur individualité, tandis que chez nous ils sont *fondus* les uns dans les autres. Il est donc d'une importance extrême d'étudier aussi, avec le plus grand soin, le sens premier et vrai des terminaisons. C'est un grand moyen pour arriver à la décomposition exacte, j'allais dire à l'analyse chimique des mots.

3° Dans l'intérieur des mots composés on trouve souvent des lettres, des syllabes même, qui sont déjà une première modification ou composition.

Dans le mot *respectable*, par exemple, nous avons le *t*

Digitized by Google

du fréquentatif. Il faut encore avoir des notions exactes sur ces modes de composition, sur le sens de ces formes; sans quoi on s'exposerait à faire fausse route.

4° Il y a, en outre, à tenir compte des modifications des cas, des nombres, des personnes, des temps, des voix, s'il s'agit de noms ou de verbes, et nous avons traité ce sujet plus haut.

Tout en nous bornant à ces quatre points, on voit que la besogne n'est pas petite : ce voyage à la recherche des éléments de nos langues composées est un grand et difficile voyage, bien que nous ayons pour nous guider plusieurs instruments de précision. Essayons pourtant de suivre notre course, nous souvenant de cette maxime si souvent citée :

..... *labor omnia vincit*
Improbus.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME.

ÉTUDES SUR LA COMPOSITION DES MOTS.

RÈGLES SPÉCIALES QUI PRÉSIDENT A CETTE COMPOSITION.

En décomposant les formes qui servent aux déclinaisons et aux conjugaisons, comme nous l'avons fait plus haut, nous avons montré que toutes ces particules, terminaisons, augments, affixes, infixes, etc. sont en réalité autant de mots primitivement séparés, que nos systèmes de langues ont agglutinés ou fondus. De même en est-il de bien des mots eux-mêmes, abstraction faite des modifications verbales ou autres. Ces mots sont, à vrai dire, des *groupes* de mots, des *conglomérats,* des composés; ce ne sont plus des corps simples, et il s'agit de définir et de retrouver tous les éléments dont ils sont formés.

Les Terminaisons.

Nous commencerons ce travail par l'étude des terminaisons. Elles jouent un très-grand rôle dans la compo-

Digitized by Google

sition, et nous aurons fait une bonne partie de notre route si nous arrivons à nous rendre un compte exact du sens de ces terminaisons.

Dans la langue anglaise, par exemple, nous dit l'intelligente grammaire de Sadler, quand on a la connaissance des vingt terminaisons qui vont suivre, on a la clef de plus de sept mille mots. Voici ces terminaisons, avec les explications de Sadler, auxquelles nous ajoutons souvent, sans nous astreindre d'ailleurs au même ordre.

Able et *ible*. — Nous commençons par cette terminaison, parce qu'elle est celle du mot que nous avons analysé tout-à-l'heure.

Able répond au latin *habilis*, propre à, susceptible d'être telle chose, apte à tel but; mais able ne vient pas de *habilis*. Une racine antérieure a donné naissance à *habilis* comme à able : Sadler pense que c'est *ba la*, indiquant susceptibilité d'être, mais il ne développe pas assez sa pensée sur ce point (1). Quoi qu'il en soit, il y a en anglais plus de six cents adjectifs terminés en *able* ou en *ible*. Il n'y en a pas moins en français.

L'anglais dit *legible*, propre à être lu, le français dit *lisible*; *désirable*, susceptible d'être désiré, en français comme en anglais; *amiable*, *admirable*, *respectable*, etc. Il suffit d'ouvrir un dictionnaire pour tomber à chaque instant sur quelqu'un de ces mots en *able* ou en *ible*, provenant l'un et l'autre de la même source et donnant le sens que nous venons d'indiquer.

Digitized by Google

Some. — Cette terminaison, qui se trouve dans toutes les langues du Nord et dans quelques-unes de l'Asie, est pour ainsi dire le mot *same*, qui en anglais veut dire *le même*. Elle marque identité. Elle répond aussi aux mots *sum*, *sama*, *som*. C'est en même temps l'abrégé de toute une phrase. Ainsi *trouble some*, pénible, *lonesome*, solitaire, sont comme si l'on disait : le même que le trouble, *the same as trouble* ; de même que seul, *the same as alone*.

Ly. — Ly marque ressemblance : elle répond assez bien au mot *comme* en français, *à la manière de*. C'est primitivement le mot *like*, semblable. *Manly* veut dire qui ressemble à un homme ; *lordly*, semblable à un seigneur ; *cowardly*, lâche, de *coward*, lâche et de *ly* comme ; *lively*, vif, de *life* et *de ly* ; *earthly*, terrestre, etc.

Y. — La terminaison *y*, que les Anglais ajoutent à plusieurs noms pour en former des adjectifs, vient du mot *igel*, *ig*, *ic*, ressemblance. On dit *marsh*, marais, et *marshy*, marécageux ; *rain*, pluie, *rainy*, pluvieux ; *oil*, de l'huile, *oily*, huileux. On indique ainsi la possession des qualités de la chose énoncée par la racine.

Quant au mot *ly*, il indique surtout la manière d'être, et c'est à l'aide de cette terminaison que les Anglais forment, sur les adjectifs, la plupart des adverbes de manière.

Ful. — Le sens de cette terminaison saute aux yeux. C'est le mot *full*, qui veut dire plein. *Faithful* veut dire plein de foi ; *beautyful*, plein de beauté ; *fruitful*, plein de fruit ; *fearful*, plein de peur.

Digitized by Google

En réalité ce sont là des groupes de mots : il suffirait de séparer les deux parties pour le démontrer, sans que le sens en souffrît. *Beautyful*, par exemple, n'est-il pas le même que serait *beauty' full*? Evidemment. Il y a donc là *deux* mots. Ici même il y en a trois, puisque *beau-ty* est déjà un composé.

Less. — La terminaison *less* vient de *leas*, *lees*, *lese*, qui signifiait perte. Le mot *to lose*, perdre, est de la même origine. Cette terminaison signifie privation, absence de, manque de, perte.

Nous avons ici des expressions tout-à-fait transparentes.

Hopeless, sans espoir, à la lettre : *espoir perdu* ; *penny-less*, *sou manque*, qui n'a pas le sou ; *childless*, *enfant manque*, qui n'a pas d'enfant. Encore une fois, ce sont des mots *groupés*, et non pas des mots spéciaux.

En. — La terminaison *en* vient de *na*, *nada*, *en*, ancien participe signifiant *worked*, travaillé ; *made*, fait, composé de, etc. Exemples : *golden*, en or, fait avec de l'or ; *wooden*, en bois ; *silken*, en soie ; *brazen*, en cuivre, etc.

Ish. — La terminaison *ish* vient de *ig*, *ic*, *isc*, comme *y*. Elle marque, comme *y* et *ly*, ressemblance ; elle sert souvent de diminutif. Exemples : *child*, enfant, *childish*, enfantin ; *fool*, sot, *foolish*, imbécile, un peu sot ; *white*, blanc ; *whitish*, blanchâtre ; *reddish*, rougeâtre. Les mots *english*, d'Angleterre, *irish*, d'Irlande, etc. indiqueraient aussi une idée d'origine.

Ive. — La terminaison *ive* répond à notre *if* français. Elle indique une faculté active, une aptitude à faire, comme *able* indique aptitude à recevoir. *Persuasive*,

Digitized by Google

comme *persuasif*, signifie capable de persuader ; *indicative*, comme *indicatif*, veut dire qui indique ; *active*, comme *actif*, signifie propre à agir.

Ic, *ick*. — Les terminaisons *ic* et *ick* répondent au français *ique*, ainsi qu'au latin et au grec. Ils ont le même sens ; exemples : *Prophetic* et *prophétique* ; *despotic* et *despotique* ; *sympathetic* et *sympathique*, etc.

Nous avons commencé par les adjectifs : voyons maintenant les noms.

Dom. — Le mot *dom* signifie jugement, décret, sentence ; mais en composition il marque généralement pouvoir, domination, gouvernement. *Kingdom* signifie domaine ou domination du Roi ; *dukedom*, domaine du duc, etc.

Rick et *wich*. — Ces deux terminaisons s'emploient aussi dans le même sens.

Ainsi Bishop, évêque, fait *bishopric*, évêché ; baillif, bailli, fait *bailliwick*, juridiction de bailli, bailliage ; *music* doit signifier domaine de la Muse, etc.

Hood et *head*. — Ces deux terminaisons indiquent l'état, la qualité, la profession. Priest, prêtre, fait *priesthood*, prêtrise ; brother, frère, fait *brotherhood*, fraternité ; child, enfant, donne *childhood*, enfance, etc.

Ship. — En composition *ship* signifie qualité, profession, emploi, juridiction. Friend, ami, fait *frienship*, amitié ; lord, seigneur, fait *lordship*, seigneurie ; censor, censeur, fait *censorship*, censure, juridiction du censeur, etc.

Er et *or*. — Les deux terminaisons *er* et *or* indiquent

Digitized by Google

l'action. *Er* est beaucoup plus usité que *or* en anglais. Les exemples sont très-nombreux : *baker*, boulanger; *hatter*, chapelier; *speaker*, orateur, etc. etc.

Ness. — La terminaison *ness* marque possession de la chose indiquée par la racine, exemples : *idle*, paresseux, *idleness*, la paresse; good, bon, *goodness*, bonté; dull, triste, *dulness*, tristesse, etc. La plupart des adjectifs anglais peuvent devenir substantifs en y ajoutant *ness* : plus de mille mots sont dans ce cas.

Ment. — Cette terminaison est aussi française et latine qu'anglaise. Elle désigne d'ordinaire des noms verbaux.

Cette nomenclature, déjà importante, n'est, pour ainsi dire, qu'une introduction, tant la matière est riche, tant ce luxe de mots adjoints au mot principal est grand partout.

Ty, té, tad, tud. — Ainsi, la terminaison anglaise *ty*, qui répond à la terminaison *té* du français actuel, est une première addition sérieuse à la liste qui précède. *Té* se lisait autrefois *teit* et correspond au *tat* latin. C'est en même temps le *tâ* et le *tva* sanscrit. C'est encore le *tud* latin. Le tout forme des mots abstraits à l'aide d'adjectifs. Ainsi l'adjectif bon deviendra *bonté, bonitat*-is; l'adjectif sain, *sanus*, deviendra *santé, sanitat*-is; loyal deviendra *loyalty, loyauté*; vrai ou *verus* forme *veritat*-is et *vérité*, et les exemples de cette composition sont très-nombreux. C'est comme si on disait : bon état, sain habitude. *Valere* veut dire se porter bien, *valetud*-o signifiera la santé habituelle : état et habitude sont une seule et même idée. Tel est le mécanisme très-simple

Digitized by Google

de ces groupements de mots. En réalité nous avons affaire ici à des déterminatifs.

Ation. — Il est une autre série de terminaisons, commune au français, à l'anglais, au latin, etc., c'est la forme *ation* : *admiration, administration, information, démonstration,* etc. etc. Cette terminaison indique une *action* habituelle, permanente. Elle est formée de deux éléments.

On, ion. — La terminaison *on* est commune à bien des langues, surtout si on y joint la forme *oun*. Elle semble marquer un état, la fixité de l'idée exprimée par la racine à laquelle elle est jointe. Bergier l'explique par une sorte de participe présent du verbe substantif. רצון (*ratson, rasson*), signifierait *ce qui est bien fait, ce qui est grâce,* de la racine רץ grâce, et de la terminaison ן, ce qui est. Cette explication est fort plausible : elle donne le sens de bien des mots, auxquels on peut joindre probablement toute la série latine des neutres en *um*. Celle des noms grecs en ον s'y trouve naturellement.

Ance, ence. — Les terminaisons en *ance* et *ence, antia, entia,* paraissent venir de la forme du participe présent et former ainsi un nom verbal qui vient se greffer sur la racine principale.

Les verbes dérivés d'autres verbes sont encore une source de modifications à noter ici,

οττω, — *ito, isco.* — οττω en grec, *ito, isco,* en latin, exprime ordinairement une action diminutive et fréquentative : ὑπνωττω, *dormito* ou *dormisco, je sommeille* ou *je fais un léger sommeil à plusieurs reprises*. Nous avons en

Digitized by Google

français des analogues dans les diminutifs-fréquentatifs en *otter* : *chuchotter, grignotter, clignotter, grelotter.*

σκω, ιαω, *esco.* — La désinence σκω, ιαω, en grec, *esco*, en latin, donne l'idée du commencement, d'ébauche, de progrès insensible : ερυθριαω, *erubesco* : ωχριαω. *pallesco, je commence à rougir, à pâlir* ; ήβασκω, *adolesco* ; γηρασκω, *senesco* ; *je grandis, je vieillis.* Les primitifs ήβαω, γηραω, *adoleo, seneo,* signifient *je suis déjà grand, je suis déjà vieux.*

ιζω, *isso, or.* — La désinence ιζω en grec, *isso* et plus souvent *or* en latin, indique conformité, imitation : ἑλληνιζειν, *græcissare, græcari, imiter les Grecs.*

ειω, *urio.* — La désinence ειω, en grec, *urio.* en latin, exprime l'envie, le désir : λεξειω, *dicturio, j'ai envie de parler ; esurio, j'ai envie de manger, j'ai faim* (1).

Tout ce qui précède, avons-nous dit, est une introduction bien plus qu'un traité concernant les terminaisons. Ces exemples suffisent toutefois pour donner une idée exacte de cette partie de la composition des mots.

Voyons sommairement les autres.

Les Préfixes.

L'analyse du mot *respectable* nous a donné un exemple de ce que l'on peut faire avec une simple racine devant laquelle on met telle ou telle particule. Rappelons cet exemple.

(1) Ces exemples sont tirés de la grammaire grecque et latine de M. Romain-Cornut.

Digitized by Google

Spic-ere voulant dire regarder,
Re-spic-ere signifiera, regarder de nouveau, respecter ;
De-spic-ere . . . . . regarder de haut, mépriser ;
Sub-spic-ere . . . . . regarder en-dessous, soupçonner ;
Circum-spic-ere . . . regarder autour, examiner, être prudent ;
In-spic-ere . . . . . regarder sur, dans, inspecter ;
Ad-spic-ere . . . . . regarder vers, observer, etc. ;
Pro-spic-ere . . . . . regarder en avant, prévoir ;
Per-spic-ere . . . . . regarder à travers, être perspicace ;
Avi-spic-ium . . . . regarder l'oiseau, auspice ;
Haru-spic-ium. . . . regarder les entrailles, aruspice.

Voilà donc huit prépositions qui modifient singulièrement la même racine et lui donnent autant de significations différentes, et ces significations nouvelles produisent encore beaucoup d'autres dérivés. Les deux mots qui suivent sont des noms, et pourtant ils servent, eux aussi, de préfixes. On voit donc que ce mode de composition est fort étendu, qu'il ne se borne pas aux particules grammaticales : il est vaste comme la faculté de créer des mots nouveaux par la combinaison des anciens.

Si d'ailleurs nous examinons les autres prépositions qui, comme l'indique leur nom, sont naturellement préfixes, nous voyons qu'à elles seules elles peuvent déjà fournir un contingent remarquable. Ainsi *duc,* de *ducere,* précédé de ces prépositions, fournira bien des variantes : *ab-ducere, è-ducere, trans-ducere,* etc. etc.

Digitized by Google

Joignez-y les particules privatives : *a* et *in* ; νη, δυς, *ve*, *dis* ; les particules augmentatives : α νη, αρι, ερι, βρι, δα, ζα, επ, εξ, απο, κατα, ὑπερ et les correspondantes latines, pour nous borner ici au grec et au latin, et tout de suite vous verrez combien le champ s'étend. A vrai dire il est immense : on ne peut ici l'explorer, mais bien seulement le montrer.

Les Infixes.

Si l'on peut, en ajoutant une particule en avant, ou une désinence après, ou l'un et l'autre à la fois, modifier une racine principale ; on peut aussi modifier, et on modifie souvent cette racine en insérant une ou même plusieurs particules entre elle et la terminaison. On peut même insérer ces nouvelles adjonctions entre la préfixe et la racine.

Par exemple, le mot anglais *beautyful* est dans un de ces cas. La racine vraie est *beau*, la terminaison est *ful*, mais déjà, avant de recevoir *ful*, la racine beau avait reçu une première modification *ty*, dont nous avons vu le sens plus haut. A la lettre il y a *trois* mots dans ce seul mot : *beau*, *ty* et *ful*. *Beau* indique la qualité ; *ty* indique l'état permanent de cette qualité ; *ful* constate l'abondance de cette qualité permanente, substantifiée. Nous avons donc ici une racine, une infixe, une terminaison.

Dans le mot *respectable*, si souvent cité, nous avons d'abord la préfixe *re*, puis la racine *spec*, puis l'infixe *t*

Digitized by Google

fréquentatif, et enfin la terminaison *able*, quatre mots réels et bien comptés.

Dans le petit mot hébreu prononcé ordinairement *adonai* אדני, nous trouvons d'abord la racine דן, *juger, maître*, modifiée par la préfixe א augmentatif, puis par l'infixe ו, qui en fait un nom verbal. Enfin nous avons l'affixe י désignant la première personne : le tout veut dire *mon seigneur*. Il n'y a que *cinq* lettres et il y a *quatre* mots.

Le mot *pétrification* peut encore être pris pour exemple de ces jeux de composition. La racine est *petr, pierre*. A cette racine se trouve jointe une voyelle *i*, signe de déclinaison peut-être, peut-être aussi simple lettre d'euphonie. En tout cas c'est un élément étranger. Puis vient un autre mot *fic*, abrégé de *facere, faire*; puis *at*, pour marquer l'action, et enfin la terminaison *ion*. De toute cette analyse, bien chimique cette fois, on peut présenter le résultat suivant :

racine principale .	1
infixes	3
désinences	1
Total . =	5 éléments.

Dans le mot *juxtàposition* nous avons d'abord une préfixe *just* ou *juxt*; une infixe *à* venant de la finale adverbiale du sanscrit *at* ; une racine *pos*; une infixe *t* (plus *i*); une terminaison *ion*. En tout nous trouvons cinq, et même six éléments, et nous avons l'exemple d'une infixe entre le premier élément et la racine et de deux infixes entre cette racine et la terminaison.

Digitized by Google

On peut voir par tous ces exemples, auxquels il serait bien facile d'en joindre une foule d'autres, combien nos langues sont travaillées, combien il est difficile de se rendre un compte exact de toutes les parties dont elles se composent.

On ne saurait d'ailleurs donner de règles pour les infixes : leur rôle n'a pas de bornes connues : si l'usage les restreint ici, il les laisse libres ailleurs ; en somme, ce sont des mots qui se logent, se greffent ou se fondent *entre* d'autres mots, en s'altérant eux-mêmes et en altérant quelquefois les mots au milieu desquels ils établissent leur demeure.

Les formes grammaticales.

Il faut aussi, dans une analyse rigoureuse, tenir un compte exact des formes grammaticales : *nombre*, *genre*, *cas*, *personnes*, *temps*, *modes*, *voix*, etc. Comme nous avons traité cette matière d'une façon toute spéciale dans les chapitres précédents, nous n'avons pas à y revenir ici.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME.

RÉSUMÉ DE CE QUI PRÉCÈDE. — PREFACE DE CE QUI VA SUIVRE.

Les conclusions à tirer de tout ce qui a été dit jusqu'ici sont les suivantes.

Il n'y a pas de langues-mères. Il n'y a pas non plus, littéralement parlant, de langues-sœurs. Il y a partout les éléments d'une seule et même langue, agencés de certaines manières différentes, *confondus* et non changés, quoique souvent altérés. A première vue ils sont méconnaissables, ces composés sont dissemblables ; mais, sous le scalpel d'une dissection attentive, ils se retrouvent tels qu'ils sont et témoignent de leur origine.

Comment arrivons-nous à ces conclusions ?

En écartant tout système, tout parti pris, en n'admettant aucun *prajudicatum* ; mais bien en faisant l'examen direct, positif, des éléments, par la comparaison des langues diverses, sans mépriser, tout en les contrôlant, les données de la tradition, de l'histoire.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous avons constaté d'abord les rapports les plus étonnants entre des mots qui appartiennent à toutes les familles de langues de la terre entière, et cela dans des sujets peu naturels, souvent arbitraires et de pure convention, preuve évidente d'une vie ancienne en commun chez ces divers peuples, qui ne furent d'abord qu'un seul peuple.

Puis, nous avons étudié un plan de classification raisonnée de toutes les langues, et, après nous être bien rendu compte de tous les modes d'arrangement des racines, nous avons divisé en trois grandes séries ces arrangements divers, en les désignant sous les noms de langues de *juxtà-position*, langues d'*agglutination*, langues de *fusion*. Ces noms sont un peu différents des noms employés jusqu'ici ; ils sont justifiés, et assurément ils disent d'une manière précise ce qu'il fallait exprimer avec clarté.

Allant ensuite au fond de ce que l'on appelle une grammaire, formes grammaticales, parties du discours, nous avons soumis ces choses à une rigoureuse analyse, de laquelle il résulte, qu'à proprement parler il n'y a pas de grammaire, mais bien une *syntaxe*, un arrangement de racines, combinaisons très-étudiées souvent, très-logiques, quoique fort simples de conception, ce qui ne leur ôte pas leur grandeur.

Cette étude minutieuse, nous l'avons faite pour les langues des trois groupes, et celles où nous avons naturellement trouvé le plus de difficultés, ce sont les langues à fusion, nos langues, dans lesquelles il reste encore à

Digitized by Google

élucider plusieurs problèmes. Hâtons-nous de dire que ces problèmes portent sur des détails, mais que l'ensemble est parfaitement connu, ainsi que les grandes lignes et même presque tous les détails.

Après nous être ainsi rendu compte des formes dites grammaticales, étude très-difficile, nous avons abordé une autre étude qui l'est moins, celle de la composition ordinaire des mots dans les langues à expressions composées. Quelques séries de terminaisons et de préfixes, auxquelles nous avons joint les infixes, sont passées sous nos yeux et nous ont dit leur secret, d'ailleurs assez transparent.

Puis donc que nous avons ainsi décomposé et ramené à leur état natif les éléments qui forment nos langues, que nous reste-t-il maintenant à faire, si ce n'est de bien noter ces éléments et de les reconnaître partout où ils sont?

C'est à cette étude que nous allons nous livrer désormais.

Nous avons longtemps hésité avant de suivre le plan que nous avons adopté. Ce n'est pas chose facile, en effet, d'avoir à rendre compte d'une aussi longue série de mots; quelle méthode adopter? quel système suivre?

L'ordre naturel des idées nous avait d'abord souri : déjà même l'impression de notre travail, dans ce plan, était commencée. Mais bien vite nous avons vu les défauts de ce système et nous l'avons abandonné pour reprendre simplement l'ordre alphabétique.

Quelle langue choisir comme point de départ de

Digitized by Google

l'étude, des rapprochements? Là encore il y avait de grandes difficultés. Nos langues européennes sont trop travaillées; l'élément grammatical s'y laisse voir sans cesse. L'hébreu lui-même est aussi bien travaillé, bien systématisé, et les racines *vraies* ne sont pas toujours reconnaissables. Nous avons choisi l'égyptien, langue assurément très-ancienne dans sa forme si souvent monosyllabique, et qui a l'avantage, constaté plus haut, d'être une sorte d'intermédiaire entre l'agglutination et la fusion. Les nombreuses variantes d'orthographe d'une même racine qui la distinguent, facilitent les études, les recherches, les rapprochements, tout en témoignant de la naïveté des transcriptions de la parole et d'une absence complète de parti-pris.

C'est donc sur l'égyptien que nous ferons reposer notre laborieuse construction. Prenant une ou deux lettres à la fois, selon la richesse de leurs racines, nous diviserons notre matière en autant de chapitres, afin d'éviter une sèche et trop longue nomenclature. De cette manière nous pourrons continuer pas-à-pas notre démonstration pratique, expérimentale, et arriver, pour la lexicographie, à des conclusions analogues à celles que nous avons obtenues, dès maintenant, pour la grammaire.

Donnons ici un spécimen de ce qui fera nécessairement le sujet d'un autre volume.

Digitized by Google

CHAPITRE DOUZIÈME.

PRÉLIMINAIRES DE LA LEXICOGRAPHIE

DE LA TRANSPOSITION DES ÉLÉMENTS DES RACINES.
DE L'ÉQUIVALENCE OU DE LA SYNONYMIE DE CERTAINS DE CES ÉLÉMENTS.
DE L'ORTHOGRAPHE VARIABLE DES RACINES.

Le titre qu'on vient de lire indique des sujets importants et curieux qu'il est nécessaire d'examiner, avant de nous livrer à l'étude comparée des racines, ce qui fera la matière d'un volume spécial. Parlons d'abord de la transposition ou métathèse.

Ce phénomène s'observe dans la langue hébraïque et dans bien d'autres langues. Donnons d'abord un tableau fort abrégé des curieuses métamorphoses subies par le même mot dans cette même langue, sans aucun changement de signification.

Digitized by Google

אות	signe	תאה	marquer.
בהלה	épouvante	בלחה	id.
בטן	ventre	בנט	baudrier.
בקע	creuser	קבע	casque.
גזר	couper	גרז	id.
ארמה	glèbe	רגב	id.
חדל	le siècle	חלד	id.
הסר	avoir honte	הרם	faire rougir.
חמד	unir, aimer	מהר	id.
ספר	griffe	סרם	déchirer.
כבש	agneau	כסב	id.
כסל	stupide	סכל	id.
כנס	richesse	נכס	id.
לא	non	אל	id.
לב	cœur	בל	id.
להב	flamme	לבה	id.
לקש	cueillir	קלשון	farouche.
לקם	cueillir	קלט	id.
כלחצת	dent	מחלצת	id.
נשם	souffler	נפש	id.
נשה	changer etc.	שנה	id.
נסג	toucher etc.	נגש	id.
נחם	coudre etc.	חנט	id.
נחצ	presser etc.	נצח	id.
נקצ	fin, extrémité	קנע	id.
סכח	cacher	כסה	id.
פוצ	répandre, verser	צום	id.
פלר	lampe	לפד	id.
קצר	rompre	קרצ	id.
רשם	brûlant	שרם	id.

Digitized by Google

Ainsi le cœur s'appelle à la fois *lab* et *bal*; le souffle se dira *nefess* et *nessef*; *seraf*, d'où vient notre mot séraphin, se lira aussi bien *ressaf*; la flamme s'appellera indifféremment *lahab* ou *labah*, et ainsi du reste.

Le Samaritain appelle la mort : *mehet* ou *meteh*. Le mot signe, au pluriel, se dit *aoulat* ou *ataout*; *mèhelak* veut dire roi aussi bien que *melakeh*; *areq*, fuir, se dit aussi *aqer*; enfin la négation, non, se note par *al* et par *la*.

En chaldéen, nous trouvons : *man* et *mna* pour qui? que?
dama et *adam* pour sang ;
aoukhren et *khourena* pour autre;
tara et *taar* pour porte ;
etc., etc.

En syriaque nous avons *anoch* et *nacho* pour homme ;
rahath et *harath* pour fuir ;
etc., etc.

En éthiopien, on dit *bas* et *sba* pour homme ;
asm et *sma* : car, que, parceque ;
etc.

L'arabe connaît également ces mutations. Le copte en a, lui aussi, de fréquents exemples.

Ainsi : *sadji*, mutilé, fait au pluriel *djaseon* ;
hit ou *het*, cœur, se dit *hthi* ou *hthe* en composition ;
moït, chemin, *mitooui*, des chemins ;
nem, avec, et *men*, avec, etc., etc.

La métathèse se comprend, lorsqu'on fait attention à ce qui se passe, encore aujourd'hui, dans nos dialectes ou patois Dans les campagnes, chez les personnes illettrées, ces transpositions se font avec une facilité extrême.

Digitized by Google

Pour l'orthographe primitive des racines, et même des mots dérivés, il semble que l'essentiel était la nomenclature, l'énoncé des éléments constitutifs, et que l'ordre ou l'arrangement de ces éléments était chose, sinon indifférente, au moins secondaire.

Mais il y a plus : ces éléments eux-mêmes peuvent se classer en plusieurs catégories, par ordre de ressemblance, et alors ils peuvent se changer l'un en l'autre, ce qui est une source bien autrement féconde de confusion, de difficultés, en même temps que de dialectes et de patois.

Essayons de poser clairement les règles de ces *équations*.

On reconnaît parmi les lettres de l'alphabet, en égyptien, en hébreu, comme en français, en anglais, dans toutes les langues, plusieurs degrés de force, d'insistance dans la prononciation, d'aspiration. C'est de là que sont venues les classifications ordinaires en *douces*, en *fortes*, en *aspirées*.

Il y a en outre, entre d'autres lettres, des ressemblances de sons, des ressemblances de nature. Ainsi se groupent ensemble les *sifflantes*; ainsi se rapprochent les lettres *mouillées*.

On divise encore les lettres selon les organes, en *labiales*, *dentales*, *gutturales*, etc. Ceci dit, entrons dans les constatations de faits : d'autres principes se dégageront de ces faits eux-mêmes.

Il est bien certain que si un peuple est fort, simple, rude dans ses mœurs, son langage sera en quelque sorte imprégné de lettres fortes et à prononciation énergique. Si au contraire un autre peuple est mou, efféminé, sans

Digitized by Google

vigueur, il choisira naturellement les lettres qui conviennent à ses habitudes de mollesse : tout deviendra souple et coulant dans sa bouche. Les lettres douces seront d'ordinaire préférées par lui aux lettres fortes : la langue sera l'image de l'état moral ou social.

Un autre peuple aimera les aspirations ou les lettres sifflantes : chez un autre on trouvera de préférence les gutturales. Rien que ces simples changements dans les divers goûts ou habitudes des peuples suffit pour amener des modifications considérables dans un ensemble de langues composées des mêmes éléments.

On pense involontairement à Charles-Quint, disant que lorsqu'il veut prier Dieu, il parle espagnol ; lorsqu'il veut parler à un homme, il parle français ; à une femme, italien ; aux oiseaux, anglais ; à ses chevaux, allemand. Il plaisantait au-delà de toute limite quand il disait, lui l'homme de Gand, à qui il parlait flamand ! A part cette dernière réserve, l'appréciation est juste et ne manque pas de finesse.

Mais, expliquons le mécanisme qui a amené toutes ces dissemblances dans des langues semblables au fond : en d'autres termes, formulons nos équations de lettres.

Il y a des lettres qui se prononcent principalement au moyen des lèvres ; il y en a qui s'articulent au moyen du gosier ; et d'autres au moyen des dents. Les lettres de chacune de ces catégories se changent souvent l'une en l'autre. La raison en est, qu'en réalité elles sont les modifications d'une même lettre plutôt que des lettres différentes. Elles ne diffèrent en effet que par l'intensité

Digitized by Google

ou la nature du son, qui est *doux*, *fort* ou *aspiré*. Aussi nous pouvons écrire les équations suivantes :

b = p = f = ph = v = ϥ
g = c = q = ch = ϫ = 6
d = t = th

La douce *b*, prononcée plus fort, devient *p* ; aspiré, le *p* devient *f* ou *ph*; modifié dans un autre sens, il devient *v* ; il devient aussi le *fei* du copte ou égyptien.

G devient *c*, devient *q*, devient *ch*, et aussi *khei*, *dgiangia*, *ghima*. *D* devient *t*, devient *th*.

Nous avons ensuite les sifflantes, qui nous donnent une nouvelle équation :

s = dz = ts = sch = ch = ss

Et ces sifflantes peuvent souvent se décomposer de manière à modifier l'un de leurs éléments, qui est une dentale ou une aspirée.

Les deux liquides *l* et *r* sont si ressemblantes, qu'en égyptien elles se notent par les mêmes hiéroglyphes (1). En chinois la lettre *r* est constamment représentée par un *l*, ou pour mieux dire, chez les Chinois d'aujourd'hui la lettre *r* n'existe pas. On peut donc dire encore :

l = r

La lettre *m* s'adoucit souvent et devient *n*. Comparez le latin et le grec : dans une foule de cas où il y a une *m* en latin il y a une *n* en grec. Comme lettre *euphonique*

(1) Voir, pour l'explication de ce fait de linguistique, notre ouvrage : *de l'Origine de l'écriture*.

Digitized by Google

la lettre *n*, très douce et mouillée de sa nature (1), permute quelquefois avec *l* et *r*.

Quant aux voyelles, comme elles ne diffèrent entre elles que par une ouverture plus ou moins grande de la bouche, depuis *a* jusqu'à *u*, elles ont une grande analogie, surtout celles qui s'avoisinent, comme *a-e*, *o-u*. Chez les anciens surtout elles se changent fort facilement les unes en les autres.

Une chose assez remarquable encore, c'est le changement des lettres du même ordre, malgré leur différence d'organe. Ainsi une douce labiale se changera en une douce dentale, une forte gutturale en une forte dentale, etc., *c* devient *t*; *d* devient *b*, etc. Exemple : κηλον, trait, *telum*; δις, deux fois, *bis*; λυκος, *loup* et *lupus*; δακρυμα, *lacryma*, *larme*.

Donnons maintenant des exemples de toutes ces mutations :

b = p = f

L'hébreu ברזל fer, devient en chaldéen פרזל

— בקעה vallée, devient — פקעה

En égytien on dit ⲧⲟⲡ et ⲧⲟϐ; ϐⲓ et ϥⲓ; ϐⲱⲧ et ϥⲱⲧ. Le changement du B en ϕ, en ϥ, en ⲟⲩ, est fréquent. On trouve même quelquefois le changement du ϐ en ⲙⲙ.

Le grec βοσκω répond au latin *pasco*; νεφελη à *nebula*; θριαμβος à *triumphus*.

(1) On peut voir l'origine de la lettre *n* dans l'ouvrage cité: *de l'Origine de l'Ecriture.*

Digitized by Google

g = c = q

L'hébreu גפרית, soufre, devient en chaldéen כפריתא

— סכך, galea, devient — קוכע

En égyptien nous trouvons : ⲁⲛⲅ pour ⲁⲛⲕ ; ϭⲉ pour ⲕⲉ, etc., etc.

Le grec κυκνος répond au latin *cygnus* et au français *cygne* ; χορδη à *corda* ; *golfe* à κολπος.

d = t = th

L'hébreu דבה, *infamia*, devient en chaldéen סבה. Quant à l'égyptien, il y a ici surabondance de preuves, les lettres *d* et *t* et *th* se confondant, ou plutôt le *d* n'y existant pas. Περθω en grec devient *perdo* en latin : θιγω *tango*, etc.

l = r = n

Une chambre se dit en hébreu לשכה, en chaldéen נשכה, ici *l* devient *n*. Une veuve se dit en hébreu אלמנא, en chaldéen ארמלא, ici *l* devient *r*. בן fils devient בר en chaldéen, *n* changé en *r*, etc., etc.

Quant aux mutations de *l* en *r* en égyptien, il faudrait ici mettre la grande majorité des mots où se trouvent ces deux lettres, c'est là un fait *notoire* et qui n'a pas besoin de démonstration.

Le grec δωρον devient *don* et *donum*, λειριον *lilium* ; ελμις *vermis* ; πνευμων *pulmo* ; δειρος *dirus*, etc., etc. Le latin *luscinia* correspond au français *rossignol*.

s = ds = ts = sch = ss

Hébreu :

שמן, שנא, בשר, שב, עשר, שמר, סור.

Digitized by Google

Chaldéen :

זור, סמר, עסרא, סכ, בסר, סנא, סטן.

recedere, custodire, decem, senuit, caro, odivit, adversatus est.

En égyptien :

ⲥ permute avec c : ⲩⲁⲥ devient cⲁⲥ *plaga* ;
avec ϫ : ϫⲁϩ *flamma* devient ⲩⲁϩ ;
avec ϣ : ⲥⲁⲩ *ascia* se dit aussi ⲥⲁϣ ;
avec ϭ : ⲩⲁⲣⲓ *percutere* s'écrit aussi ϭⲁⲣⲓ ;
parfois avec ϩ : ⲩⲱⲗϫ *plectere* devient ϩⲱⲗϫ.

VOYELLES :

ראש tête, devient ריש en chaldéen ; שאול tombeau, devient שיול ; מאמר discours, devient מימר ; ילד fils, devient ולד ; טוב bien, devient טאב.

En égyptien les voyelles permutent sans cesse.

CHANGEMENT DE SIFFLANTES DOUBLES EN DENTALES.

Hébreu :

זהב, זבח, זכר, זרע, זה.

Chaldéen :

דהבא, דבח, דכר, דרע, דא.

aurum, sacrificavit, memor, semen, iste.

Le grec ῥοδον devient *rose* et *rosa*.

ש se change en ת : שלש trois, devient תלת ; שור bœuf, devient תור, etc.

La langue italienne, comparée à la langue latine, peut

Digitized by Google

nous donner une idée de ces changements qui peuvent être obtenus à l'aide de simples permutations de lettres, et nous montrer la profonde différence de caractère qu'ils impriment.

Si nous prenons, par exemple, une phrase latine au-dessous de laquelle nous posons les mots italiens correspondants, nous aurons tout de suite comme une démonstration qui saute aux yeux et s'impose à l'esprit.

Media nocte surgebam. . Ici *d* devient *z* ; *c* devient *t* ;
A mezza notte sorgeva. . *b* devient *v* ; *m* est supprimé.

Le résultat est une douceur extrême substituée à une mâle vigueur.

Dans l'Oraison dominicale et dans la Salutation angélique (pour prendre des modèles très-connus), *Pater* devient *padre; sanctificetur* est rendu par *sia santificato*, avec *retranchement* du *c* ; *nomen* devient *nome*, avec *retranchement* de l'*n* ; *hodie* devient *oggi*, changement de *d* en *dj* ; *tentationem* s'adoucit en *tentazione*, *z* pour *t* et *m* retranchée ; *plena* se mouille de plus en plus en *piena* ; *gratia* devient *grazia* ; *benedictus fructus* devient *benedetto frutto* ; *mater* devient *madre*.

D'un côté comme de l'autre ce sont les mêmes mots, et pourtant quelle différence dans l'expression, dans le caractère, dans la physionomie des deux langages !

Les dialectes de la langue grecque sont une autre démonstration de la même vérité.

« A proprement parler, presque toutes les différences qui existent entre les dialectes, dit Romain-Cornut dans

Digitized by Google

sa grammaire grecque-latine (1), se réduisent aux lettres. Les différences des déclinaisons et des conjugaisons n'en sont que les conséquences. »

L'ionien aime les lettres douces et surtout les voyelles. Il a horreur des contractions, que recherche l'attique.

Le dorien affectionne la lettre *a*, pratique les contractions, est rude comme le latin, auquel il ressemble tant. L'éolien, tout en ressemblant beaucoup au dorien, aime la facilité de prononciation. Il rejette l'esprit rude et le remplace par le double gamma, autrement dit la lettre F, qu'il a donnée au latin, ou plutôt qu'il a conservée de la source primitive : car cette lettre existe parfaitement, sous un autre nom, dans le grec primitif, dans l'égyptien, dans le sémitique, aussi bien que nous l'avons en français, sans qu'il soit prouvé que nous la tenions du latin (2).

Si nous prenons, dans l'alphabet, les lettres affectionnées par les Eoliens et les Doriens, ou par l'un des deux, nous constaterons les faits suivants.

Ils mettent *a* pour ε et pour η. Les Doriens le mettent aussi pour ο et pour ω. Les Eoliens l'insèrent au gén. pl. de la première déclinaison : μουσαων, d'où le latin *musarum*.

Les Eoliens mettent β pour δ et aussi pour μ. Les Doriens mettent δ pour γ, et aussi δ pour ξ et pour ς. C'est ainsi que ζευς fait Δευς et *Deus*, οσμη fait οδμη, etc.

(1) p. 272.

(2) Voir notre ouvrage : *de l'Origine de l'écriture*, 3e édition, *passim*.

Digitized by Google

Les Eoliens mettent ε pour η et ils préposent ε devant certains mots. Ils changent δ en ζ. Les Doriens changent ζ en σδ. Tous deux mettent θ pour δ. Les Eoliens mettent ι pour υ : les Doriens mettent quelquefois κ pour τ. Les Eoliens emploient μ pour π et ils ajoutent aussi la lettre μ à la racine. C'est ainsi que l'Ἄρης grec devient le *mars* latin.

Les Doriens mettent γ pour λ; les Eoliens transposent les deux éléments de la lettre double ξ et ils en font σκ. Ils mettent ο pour ω. Ils ont parfois π pour μ. σ se met pour ν chez les deux peuples : τ quelquefois pour σ. υ se met souvent pour ο chez les Eoliens : ονομα, ονυμα ; μογις, μυγις ; de Νομαδες vient *numidæ* en latin ; de βολβος vient *talbus*. Les Eoliens mettent φ pour θ et pour χ. Ils écrivent toujours πσ au lieu de ψ, preuve d'usage ancien.

Il y aurait bien d'autres remarques à faire, mais nous ne donnons pas ici un traité des dialectes : nous voulons seulement, par des exemples, montrer comment les principes posés plus haut sur les permutations de lettres s'appliquent partout.

Citons ici les judicieuses observations qu'a présentées M. Romain-Cornut, après avoir traité des dialectes (1).

« Nulle langue encore n'a été parfaitement uniforme, je ne dirai pas dans un empire, mais même dans une seule ville, où les diverses classes de la société se distinguent toujours par une manière à part de s'exprimer. Chez nous, par exemple, on ne peut faire vingt lieues sans rencontrer des différences sensibles dans la pro-

(1) *Grammaire grecque-latine*, page 282.

Digitized by Google

nonciation, à tel point qu'avec ce seul secours il serait presque possible de déterminer approximativement les distances. Ce phénomène tenant à la nature de l'homme, il faut croire qu'il en est à peu près de même chez tous les peuples.

» Si les dialectes de la langue grecque ont eu plus d'éclat et de renommée, cela tient uniquement à ce qu'ils ont été employés et consacrés, pour ainsi dire, par de grands écrivains dont les ouvrages sont devenus célèbres. Ceux qui n'ont pas eu ce bonheur sont tombés dans l'oubli, comme le lacédémonien, le béotien, le thessalien, le macédonien, le tarentin, etc.

» De proche en proche, d'inductions en inductions, d'analogies en analogies, on peut démontrer que toutes les langues humaines ne sont que les variantes dialectiques d'une seule langue primitive, qui a ses bases dans la nature ou dans la révélation. »

Il nous reste à parler de l'orthographe des racines.

Cette manière d'écrire les racines est fort variable ; mais si l'on a bien présentes à l'esprit les règles qui précèdent, ou plutôt les *équations* qui viennent d'être formulées. elle paraît fort naturelle et fort simple dans son apparente variabilité.

Ainsi en égyptien, je prends un mot qui a jusqu'à *huit* aspects différents et qui pourtant n'est qu'une seule et même racine sous tous ces formes, c'est le mot qui veut dire : *evellere*, *privare*, etc., on l'écrit ainsi :

bagh, *bogh*, *fogh*, *fooghe*, *feh*, *fodg*, *fohs*, *foh*.

Beaucoup de mots égyptiens sont dans le même cas. Ils

Digitized by Google

n'ont pas toujours *huit* variantes, mais d'ordinaire ils en ont trois, quatre ou cinq. ϐλ veut dire *solvere, explicare,* etc. ϐϧλ signifie la même chose, aussi bien que ϐλε et ϐϣλ C'est affaire de dialecte : ceci s'écrit à Thèbes, cela à Memphis, cela ailleurs.

Le mot égyptien qui veut dire *arbre* ϐϣ, et que nous avons trouvé le même dans tant de langues, peut être cité comme exemple de ces variantes d'orthographe. Dressons ici le tableau de cette curieuse racine :

L'*arbre* se dit en égyptien : ϐϣ;		le flamand dit: *boom;*	
En Suisse, canton de Vaud, on dit :	*bou ;*	l'allemand . .	*baum ;*
Dans les Vosges . . .	*bos ;*	l'anglais . .	*wood;*
Dans le Jura	*bos ;*	le gothique. .	*bagms ;*
Dans le dialecte lorrain .	*bos;*	le franc . . et le vieux allemand .	*boum ; paum;*
Dans le Wallon . . .	*bos;*		
Dans le Rouchi . . .	*bos ;*	le portugais .	*pau;*
Dans le Picard. . . .	*bos ;*	le latin, pour le fruit de l'arbre.	*pomus ;*
Dans le Messin . . .	*bo ;*	le français, id.	*pomme;*
A Maubeuge, à Bar-le-Duc .	*bo ;*	en chinois, *arbre,* ou *bois,* se dit.	*mou ;*
Dans l'Ile de France. .	*bois;*	en hébreu, haut élevé, se dit .	*bom ;*
En Français	*bois;*	autel, élévation	*bamah;*
En patois espagnol . .	*bo ;*	en grec, autel se dit	βωμὸς.

Digitized by Google

On le voit, cette différence d'orthographe pour un seul et même mot tient aux mutations, aux échanges de lettres semblables ; c'est une application des principes constatés plus haut, des *équations* formulées dans la première partie de ce chapitre.

Il serait facile de citer bien des exemples. Donnons-en seulement encore quelques-uns.

Du mot grec Επισκοπος les Latins ont fait *Episcopus*. Jusqu'ici rien d'étrange : ce n'est même qu'une transcription.

Mais comment expliquer la forme anglaise *Bischof* ou *Bischop* et la forme française *Evêque* ? Par des mutations de lettres jointes à des abréviations.

Episcopus	*Episcopus*
Episcop	*Episcop*
Eviscop	*Piscop*
Evescue	*Bischof*
Evesque	*Bischop*

Pilgram et *Pèlerin* sont équivalents à *Peregrinus* :

Peregrinus	*Peregrinus*
Pèregrin	*Peregrin*
Pèlegrin	*Pilegram*
Pèlerin	*Pilgram*

D'Episcopus, ou plutôt d'*Episcop* à Evèque, il y a : changement de *p* en *v* ; d'*i* en *e* ; de *s* en accent circon-

Digitized by Google

flexe ; de *c* en *q*. C'est énorme comme résultat, mais c'est parfaitement régulier. D'Episcop à *Bischop* il y a moins loin : supression de l'*e* ; changement de *p* en *b* et de *c* dur en *ch* doux.

Dans l'autre exemple, vous avez le changement de *r* en *l*, la suppression du *g*, *n* changé en *m*, *i* en *a*.

Voici quelques exemples de variantes orthographiques extraits du *Glossarium germanicum* de Wachter (1).

Nacht, nox, nuit, fait *night* et *niht* en anglo-saxon ; *athem*, halitus, se dit aussi *odem* ; καλαμη devient *culmus* ; δαμαω fait *domo*.

θλυω devient *fluo*, βρεμω *fremo* : βυλλουν, implere, est représenté en allemand par *füllen* ; *geben*, dare, devient en anglo-saxon *gyfan* ; *krebs*, cancer, se dit en flamand *kreft* ; *schreiben*, scribere, écrire, forme *schrift*, scriptura, escripture, écriture.

βαλανος. gland, se dit en eolien γαλανος et en latin *glans*. βραβειον devient *præmium* : *bar*, *vir*, devient en saxon *wer*. *hals* = *collum* ; *horn* = *cornu* ; *haubt* = *caput*, *capit*. Le latin *herba* = l'eolien φερβη ; le français *hors* = *foris* ou *fordz*. *Hazer* en espagnol répond à *facere* en latin ; *hablar* à *fabulari* ; *hermoso* à *formosus* ; *hierro* à *ferrum*. κυμβαλου fait *zimbel* et *cymbale*.

Ce n'est pas le quart des exemples donnés par Wachter,

(1) **Prolégomen., Sect. III.**

Digitized by Google

mais cela est bien suffisant pour le but que nous voulons atteindre.

En résumé : l'orthographe des racines, ou des mots composés de racines est très-variable ; mais elle repose sur des règles certaines et sur des permutations de lettres parfaitement raisonnées.

C'est dans un volume spécial que nous donnerons prochainement l'examen comparatif des racines, en suivant l'ordre alphabétique d'après l'égyptien, comme nous l'avons dit plus haut.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

des

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

de l'Académie d'Arras.

MEMBRES DU BUREAU

Président :

M. Ed. Lecesne, ✻, O. ❶, ancien adjoint au Maire d'Arras.

Chancelier :

M. Caron, O. ❶, Bibliothécaire de la ville.

Vice-Chancelier :

M. Trannoy, ✻, O. ❶, Dr de l'École de Médecine (1872).

Secrétaire-Général :

M. Van Drival, ✻, O. ❶, Chanoine titulaire.

Secrétaire-Adjoint :

M. P. Legesne, Vice-Président du Conseil de Préfecture.

Archiviste :

M. G. de Hautecloque.

Bibliothécaire :

M. Aug. Wicquot, O. ❶.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

par ordre de nomination.

MM

1. Brégeaut, O. ❶, Pharmacien, Professeur à l'École de Médecine (1830).
2. Wartelle de Retz, ✱, ancien Député à l'Assemblée nationale (1832).
3. Henri Colin, Juge-supp[t] au Tribunal d'Arras (1840).
4. Caron, O. ❶, Bibliothécaire de la ville (1848).
5. Plichon, O. ✱, ancien Maire d'Arras (1848).
6. Proyart (l'Abbé), prévôt du Chapitre (1851).
7. de Mallortie, ✱, O. ❶, Principal du Collège (1852).
8. Lecesne, ✱, O. ❶, anc. Adj[t]. au Maire d'Arras (1853).
9. de Linas, ✱, ✱, etc. O. ❶, membre non résidant du Comité des Travaux historiques (1853).
10. Robitaille (l'Abbé), Doyen du Chapitre (1855).
11. Laroche, ancien Magistrat (1856).
12. de Sède (le Baron), ❶, Rédacteur en chef du *Courrier du Pas-de-Calais* (1859).
13. Van Drival (l'Abbé) ✱, O. ❶, Chanoine titulaire (1860)
14. Sens, ✱, ✱, etc., O. ❶, ancien Député, membre du Conseil général (1860).
15. le Gentil, ✱, ✱, Juge au Tribunal civil (1853).
16. Pagnoul, O. ❶, Prof. de physique au Collège (1864).
17. Paris, ancien Ministre, Sénateur (1866).
18. Grandguillaume, O. ✱, ancien Professeur à l'Ecole régimentaire du Génie (1868).
19. Gardin, ✱, Président honoraire du Trib. civil (1868.)
20. Planque, (l'Abbé), Chanoine titulaire (1868).

Digitized by Google

MM.

21. P. Lecesne, Vice-Présid[t] du Conseil de Préf[re] (1871).
22. G. de Hauteclocque (1871).
23. Envent (l'Abbé), Chanoine titulaire, Archiprêtre de la Cathédrale (1871).
24. Trannoy, ✱, O. ❶, D[r] de l'École de Médecine (1872).
25. Gossart, ❶, Pharmacien, Professeur à l'École de Médecine (1873).
26. L. Cavrois, ✱, anc. Auditeur au Conseil d'État (1876).
27. Ricouart, ❶, ancien Adjoint au Maire d'Arras (1879).
28. Wicquot, O. ❶, Bibliothécaire-Adj[t]. de la ville (1879).
29. Guérard, Juge au Tribunal civil (1879).
30. Adolphe de Cardevacque (1881).

MEMBRES HONORAIRES

par ordre de nomination

(*Les lettres A. R. indiquent un ancien membre titulaire ou résidant*).

MM. Foissey, Professeur en retraite, A. R. (1841).
Boistel, ancien Juge au Tribunal civil de première instance à Saint-Omer, A. R. (1852).
Fayet, ✱, ancien Inspecteur d'Académie à Chaumont, A. R. (1853).
Péligot, O. ✱, membre de l'Institut (1853).
Caminade, ✱, Administrateur des Contributions indirectes, à Paris, A. R. (1870).
Coince, Ingénieur des Mines, A. R. (1870).

Digitized by Google

MM. Lequette (Mgr), ✱, Evêque d'Arras (1873).
Coffinier, ✪. ancien Sous-Préfet A. R. (1874).
Paillard, C. ✱, ancien Préfet du Pas-de-Calais (1875).
Herbet (l'Abbé), O. ✪, Chanoine Archidiacre, A. R. (1877).
Pierotti (le docteur Ermete), ✱, Ingénieur honoraire de la Terre-Sainte (1877).
J. Richard, ✪, ancien Archiviste du département, A. R. (1879).
Auguste Terninck, à Bois-Bernard (1881).
Guesnon, Professeur au Lycée de Lille (1881).

MEMBRES CORRESPONDANTS

par ordre de nomination.

MM. Dubrunfaut, ✱, chimiste, à Paris, (1824).
Obry, Secrétaire de l'Académie de Strasbourg (1840).
B. Haignieré (1841).
Wains-Defontaine (1842).
Briand (1843).
Dancoisne, Notaire honoraire, à Hénin-Liétard (1844).
Duthilloeul, Bibliothécaire, à Douai (1844).
Louandre, ✱, Homme de Lettres, à Paris (1844).
Ed. Le Glay, ✱, ancien Sous-Préfet (1844).
J. Rouyer, anc. Inspect[r] des Postes, à Nancy (1844).
Corblet (l'Abbé), ✱, Chanoine, Directeur de la *Revue de l'Art chrétien* (1847).
Derbigny, ancien Conseiller de Préfecture, à Lille (1850).

Digitized by Google

MM. Dard (le Baron), O. ✱, O. ✠, à Aire-sur-la-Lys (1850).
Botson, Docteur en médecine, à Esquerchin (1851).
E. Gachet, Chef du bureau paléographique, à Bruxelles (1851).
Schaepkens, Professeur de peinture, à Bruxelles.
J. Delvincourt, à Paris (1852).
R. Thomassy, Homme de Lettres (1852).
Deschamps de Pas, ✱, correspondant de l'Institut, à Saint-Omer (1853).
de Baecker, Homme de Lettres à Bergues (1853).
Le Bidart de Thumaide, à Liége (1853).
Garnier, Bibliothécaire, à Amiens (1853).
Kervyn de Lettenhove, ancien Ministre, à Bruxelles, (1853).
H. d'Haussy, à Saint-Jean-d'Angely (1854).
Morand, ✱, Juge au Tribunal civil de première instance, à Boulogne (1855).
Beneyton, à Donne-Marie (Alsace-Lorraine) (1856).
Dorville, ancien Employé à l'Administration centrale des Télégraphes (1857).
Véret, Médecin-vétérinaire, à Doullens (1857).
Mairesse, Industriel (1857).
Haigneré, (l'Abbé), ✠, Secrétaire perpétuel de la Société académique de Boulogne (1857).
J. Périn, Avocat, Archiviste-Paléographe (1859).
Ad. Régnier, membre de l'Institut, à Paris (1860).
Ch. Salmon, Homme de Lettres, à Amiens (1860).
Debacq, Secrétaire de la Société d'Agriculture de la Marne (1860).
Fr. Filon, ancien Professeur d'histoire, à Arras.
Léon Vaillant, Profess[r] au Muséum, à Paris (1861).

Digitized by Google

MM. Mougenot, Homme de Lettres à Malzéville-lez-Nancy (1860).

G. Gervoson, Membre de la Société Dunkerquoise (1863).

de Fontaine de Resbecq, ✻, O. ✻, O. ❶, ancien Sous-Directeur de l'Instruction primaire au Ministère de l'Instruction publique (1863).

de Boyer de Sainte-Suzanne, ✻, Gouverneur de Monaco (1863).

Leuridant, Archiviste et Bibliothécaire, à Roubaix (1836).

V. Canet, Secrétaire de l'Académie de Castres (1864).

Guillemin, Secrétaire de l'Académie de Chalons-sur-Marne (1867).

A. Millien, Homme de Lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) (1868).

Castermann, Colonel du génie en retraite, à Bruxelles (1868).

H. Galleau, Homme de Lettres, à Esbly (1869).

Legrand, ancien Notaire à Douai (1872).

Bouchard, Président de Chambre à la Cour des Comptes (1872).

Dramard, Conseiller à la Cour d'appel de Limoges (1872).

Gouellain, Membre de la Commission des Antiquités départementales, à Rouen (1873).

Advielle, ❶, Employé au Minist. des Finances (1873).

Félix Le Sergeant de Monnecove, ✻, Conseiller général, à Saint-Omer (1874).

de Calonne (le Baron), à Buire-le-Sec (1874).

Dehaisne (l'Abbé), O. ❶, Archiviste du Nord, à Lille (1874).

Digitized by Google

MM. Vos (l'Abbé), Bibliothécaire de la Société de Tournai (1875).

Breton (J.), O.✱, Artiste Peintre, à Courrières (1875).

Ch. d'Héricourt (le Comte), ✱, Consul de France, à Stuttgard (1876).

Em. Travers, Archiviste-Paléographe, à Caen (1876).

Al. Odobesco, ancien Ministre, 18, Strada-Verde, à Bukarest (1876).

de Schodt, Inspecteur-Général de l'Enregistrement et des Domaines de Belgique, à Bruxelles (Ixelles, rue de Naples, 18) (1877).

Fréd. Moreau, père, à Paris, (1877).

Hugot (Eugène), Secrétaire-Adjoint des Comités des Sociétés savantes près le Ministère de l'Instruction publique, à Paris (1877).

Fauconneau (le Docteur), à Châteauroux (1878).

Heuguebart (l'Abbé), Curé de Lambres, près Douai (1878).

G. Faniez, Direct. de la *Revue historique*, à Paris (1878).

G. Bellon, à Rouen (1879).

J.-G. Bulliot, Président de la Société Eduenne, à Autun (1879).

L. Palustre, Directeur de la Société Française, d'Archéologie (1881).

de Laurière, Secrétaire-général de la même Société (1881).

de Marsy (le Comte), à Compiègne (1881).

Delvigne (l'Abbé), Curé de Saint-Josse-Ten-Noode, à Bruxelles.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais (suite), par L. DANCOISNE, Membre correspondant :

XI . . . . Boulogne 1
XII. . . . Camblain-Châtelain 32
XIII . . . Carvin 35
XIV . . . Clarques 52
XV . . . . Conteville. 54
XVI . . . Courcelles-le-Comte 55
XVII. . . Drouvin 57
XVIII . . Ecoust-Saint-Mein 58
XIX . . . Hénin-Liétard 62
XX. . . . Isbergues 69
XXI . . . Labeuvrière 76
XXII. . . Lambres 79
XXIII . . Lens 84
XXIV . . Locon 89
XXV. . . Mametz 92
XXVI . . Marœuil 94
XXVII . . Merck-Saint-Liévin 97
XXVIII . Montreuil-sur-Mer 108
XXIX . . Noreuil 110
XXX. . . Oignies 113
XXXI . . Riencourt-lez-Cagnicourt. 116
XXXII . . Roquetoire 117
XXXIII . Ruisseauville. 119
XXXIV. . Saint-Josse 123
XXXV . . Saint-Laurent-Blangy. 126
XXXVI . Saint-Omer 129
XXXVII . Saint-Pol 139
XXXVIII. Saint-Venant 140

Digitized by Google

Pages.

XXXIX. . Salperwick 143
XL. . . . Thérouanne 145
XLI . . . Tournehem 148

DEUXIÈME PARTIE.

Séance publique du 1er Juillet 1880.

Avant-propos 153
Discours d'ouverture, par M. PARIS, Président . . . 154
Souhaits de bienvenue au Congrès (pièce de vers), par M. RICOUART, Membre résidant 160
Discours de réception de M. GUÉRARD 164
Réponse au discours de réception de M. GUÉRARD, par M. PARIS, Président 174
Rapport sur les travaux de l'année, par M. le chanoine VAN DRIVAL, Secrétaire-Général 178
Les Places d'Arras (pièce de vers), par M. Ed LECESNE, Membre résidant 186
Lauréat des concours 190
Programme des sujets mis au concours pour 1881. . 191

TROISIÈME PARTIE.

Lectures faites dans les séances hebdomadaires.

Bibliographie. Compte-rendu d'un travail de M. ODOBESCO, sur des Antiquités scythiques, par M. DE LINAS, Membre résidant 198
Le Collège de St-Vaast, à Douai, et son Enseignement philosophique en 1773, par M. Aug. WICQUOT, Membre résidant 216
Causerie sur le Sonnet, par M. RICOUART, Membre résidant 242
L'assassinat de Guillaume d'Orange (1584), par M. E. LECESNE, Membre résidant 254

Digitized by Google

Pages.

De l'Origine et de la Constitution intime du Langage, par M. le Chanoine VAN DRIVAL, Secrétaire-Général. 273

Préliminaires 275

CHAP. PREMIER. — Exemples de quelques racines communes aux diverses langues 283

CHAP. SECOND. — Suite de l'examen comparatif. — Du nom des arbres dans les diverses langues . 299

CHAP. TROISIÈME. — De la classification des langues. . . 307

CHAP. QUATRIÈME. — Raison des formes grammaticales. — Langues sémitiques 323

CHAP. CINQUIÈME. — Raison des formes grammaticales. — Langues Indo-européennes 335

CHAP SIXIÈME. — Étude sur les formes comparées du pronom personnel 351

CHAP. SEPTIÈME. — Tableau comparatif des parties du dis- dans les trois groupes de langues . . 367

CHAP. HUITIÈME. — Des quatres racines A, E, I, O, et de quelques autres racines 375

CHAP. NEUVIÈME. — Études sur la composition des mots. Recherches générales. — Comment on découvre une racine 383

CHAP. DIXIÈME — Études sur la composition des mots — Règles spéciales qui président à cette composition 389

CHAP. ONZIÈME. — Résumé de ce qui précède. — Préface de ce qui va suivre 401

CHAP. DOUZIÈME. — *Préliminaires de la Lexicographie.* — De la composition des éléments des racines. — De l'équivalence ou de la synonymie de certains de ces éléments. De l'orthographe variable des racines. 405

Liste des Membres titulaires, honoraires et correspondants 423

Arras. Imp. Rohard-Courtin.

Digitized by Google

151

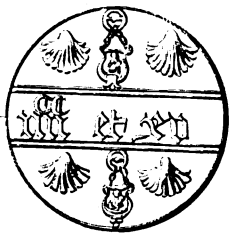

152

153

154

155

156

NOTRE DAME DE BOULOGNE.

Digitized by Google

Digitized by Google

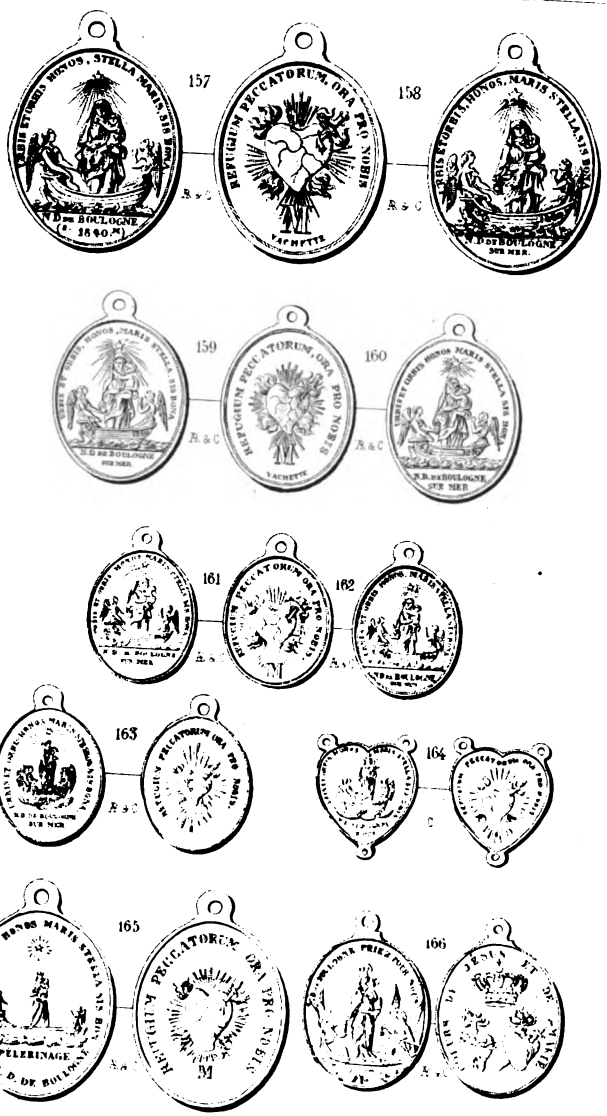

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

Digitized by Google

Digitized by Google

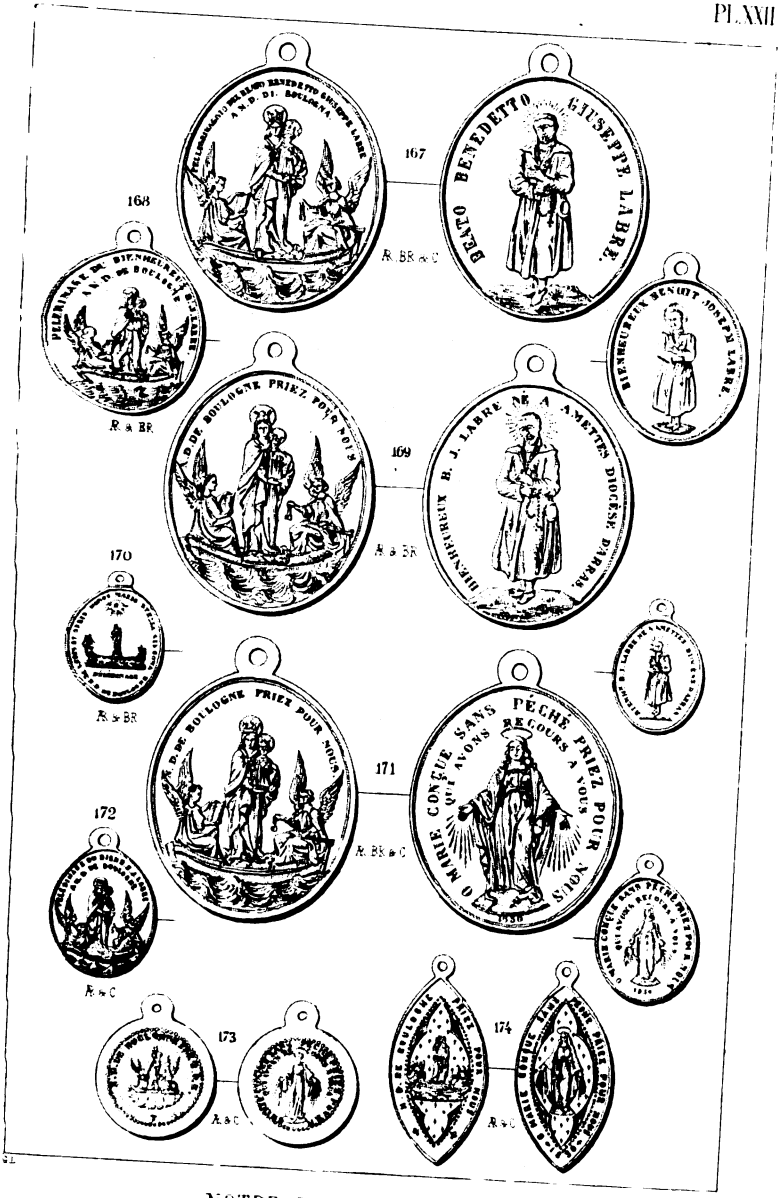

NOTRE-DAME DE BOULOGNE

Digitized by Google

Digitized by Google

S^T QUIRIN

S^T DRUON

Digitized by Google

Digitized by Google

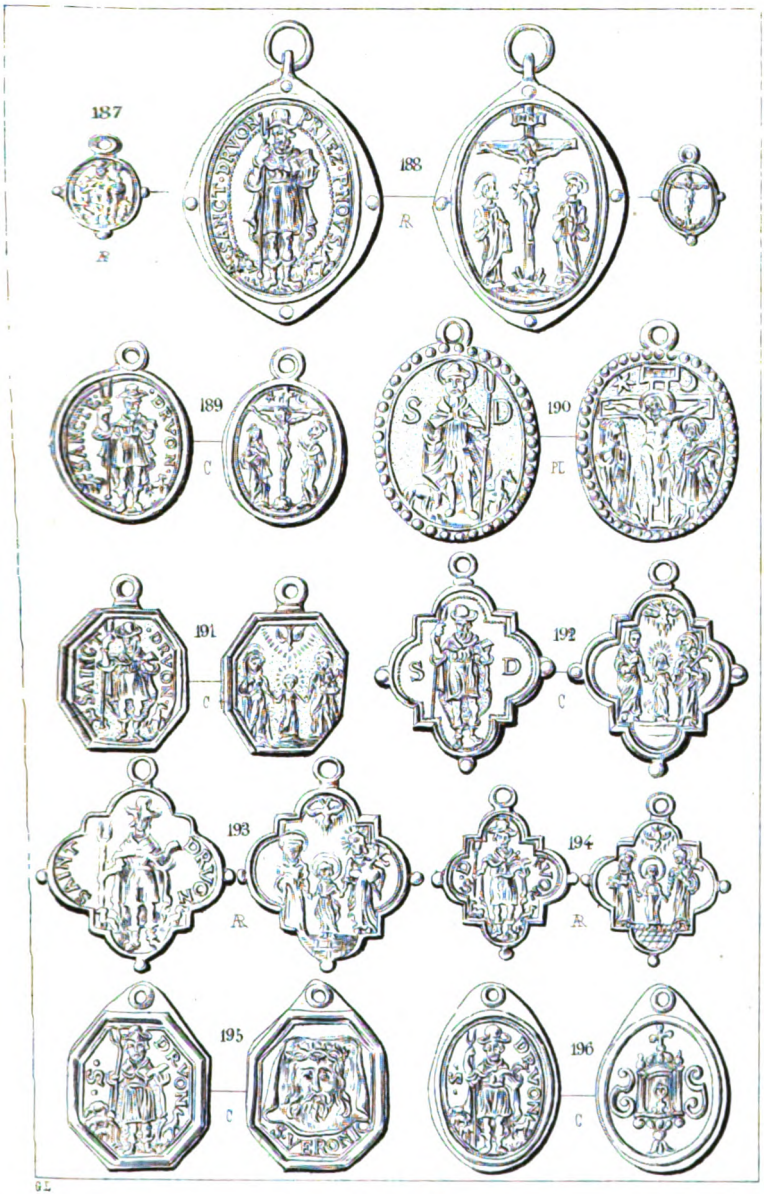

S^t DRUON.

Digitized by Google

Digitized by Google

ST DRUON.

Digitized by Google

Digitized by Google

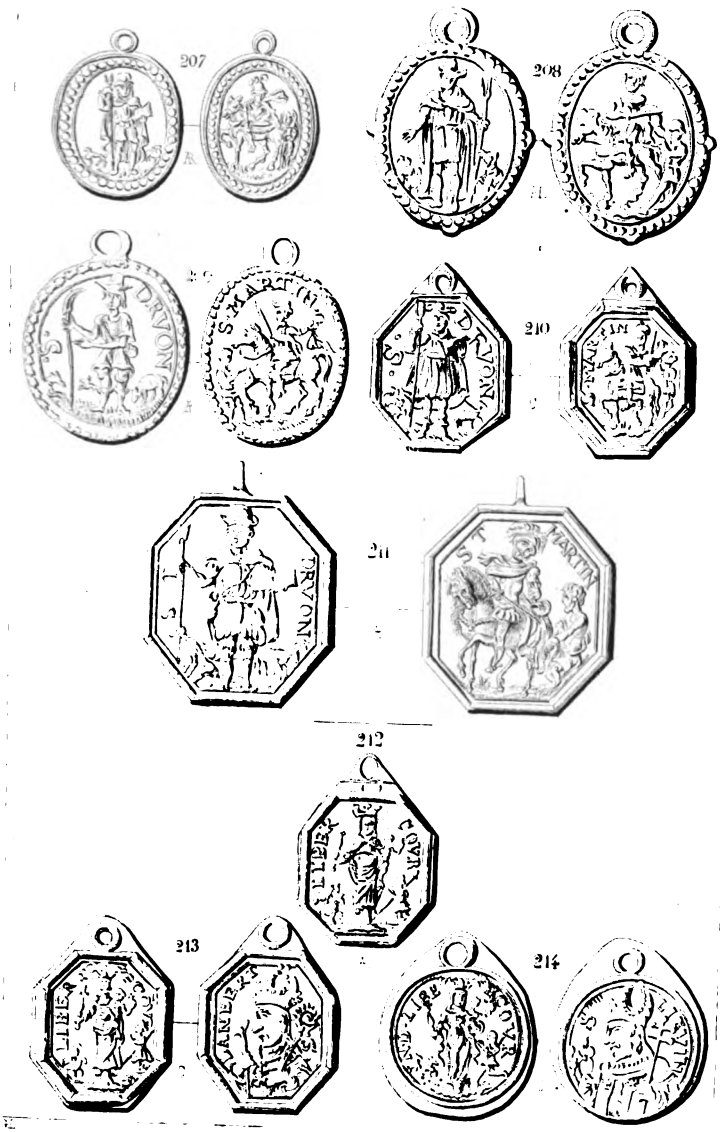

S.t DRUON. NOTRE DAME DE LIBERCOURT.

Digitized by Google

Digitized by Google

215

C

216

C

217

A

218

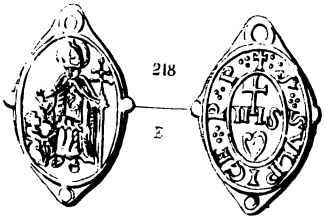

E

219

E

St JEAN-AU-MONT — LE SAUVEUR

St SULPICE — N-D DES FLEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

ST MENNE

Digitized by Google

Digitized by Google

St BLASE. StE GERMAINE. StE PROBE. St ROCH
StE ISBERGUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

STE ISBERGUE
STE CHRISTINE.

Digitized by Google

Digitized by Google

St LAMBERT

Digitized by Google

Digitized by Google

St VULGAN.

Digitized by Google

Digitized by Google

St VULGAN _ St MAUR

N-D DE BRUCHINE _ Ste BERTILLE

Digitized by Google

Digitized by Google

St LIEVIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

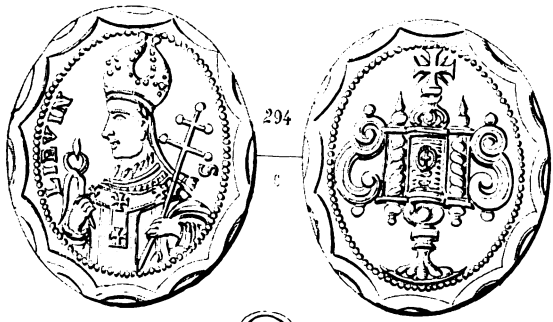

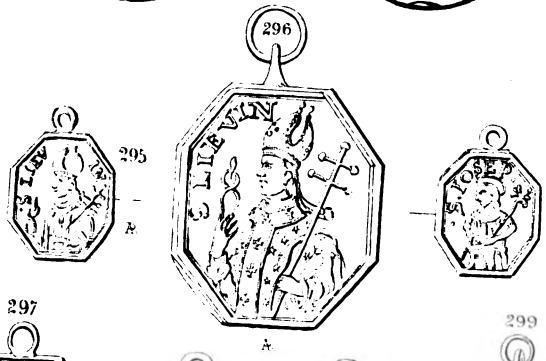

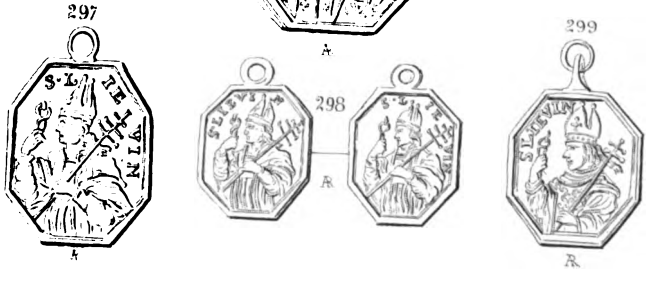

ST LIEVIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

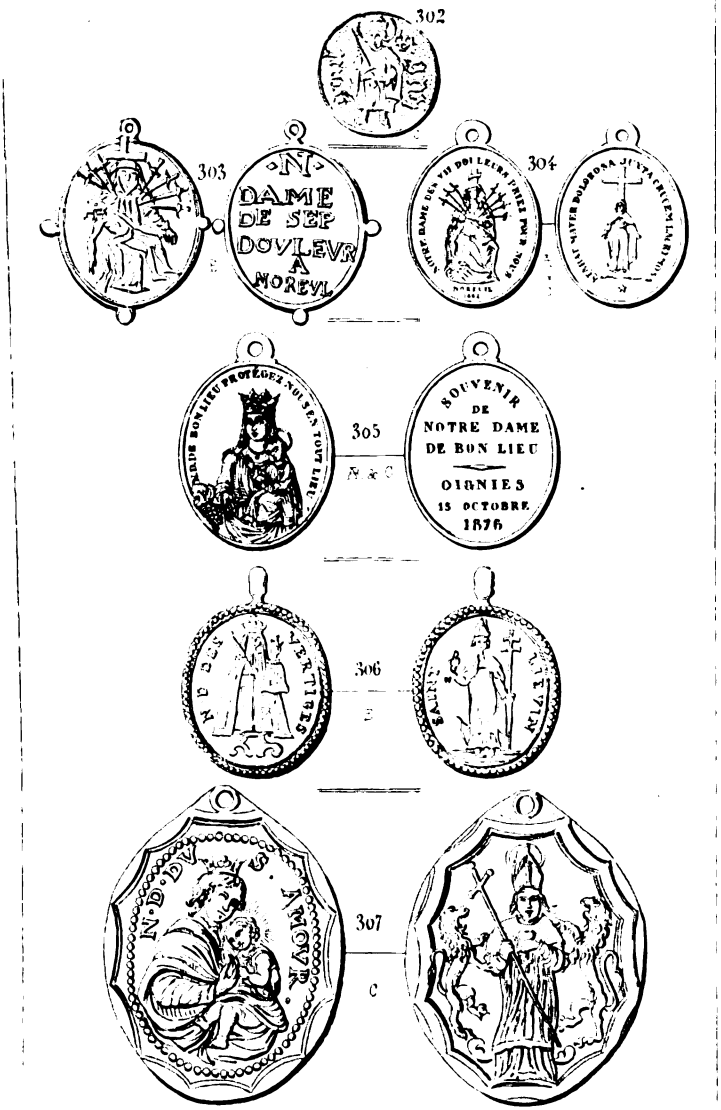

STE GENGOUL. N.D DES SEPT-DOULEURS. N.D DE BON LIEU.
N.D DES VERTIGES N.D DU SAINT AMOUR

Digitized by Google

Digitized by Google

N.D. DE FOY _ St JOSSE _ St LAURENT _ N.D. DU BOIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

N-D DES MIRACLES - St OMER - St BERTIN -
LE SAUVEUR FLAGELLÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE SAINT-ESPRIT _ S.T VENANT _ N-D DE BONNE-FIN.
LE RÉDEMPTEUR _ S.T QUENTIN _ N-D PANETIÈRE _
N-D DE LA FORÊT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 17 1939

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 904 739

Digitized by Google